

**Tableau 5.1 Nombre d'années de mise en culture des champs collectifs, Solenzo, 1988/89**

Années	Superficie des champs, en %			Nombre de champs, en %		
	Dar/Kie	Daboura	Moyenne	Dar/Kie	Daboura	Moyenne
1-3	27	11	21	33,5	33,3	33
4-6	24	12	19	27,5	17,5	23
7-9	10	34	19	13	28,6	20,5
10+	38	43	40	26	20,6	23,5
	99	100	99	100	100	100
TOTAL (000 m2)	2.659	1.646	4.305	-	-	-
TOTAL (Nombre de champs) -	-	-	69	63	132	-

Source : Etude sur l'installation de populations

grants spontanés à se joindre aux colons encadrés dans un programme unique, harmonisé de gestion des terres et de vulgarisation agricole. Le programme de peuplement assisté démarré à Rapadama en 1987 a été la première tentative faite dans ce sens; des programmes similaires sont entrepris actuellement dans tous les blocs d'installation plus anciens de l'AVV.

#### **Incidences sur le plan des politiques**

##### *Associer les populations locales à la réglementation des droits d'occupation*

Les directives gouvernementales qui visent à promouvoir une utilisation viable des sols en renforçant la sécurité foncière des migrants auront peu de chance d'aboutir. La loi sur la réorganisation agraire et foncière n'a pas rencontré le succès espéré parce qu'elle n'a pas tenu suffisamment compte du contexte social global dans lequel s'inscrivent les systèmes fonciers traditionnels du Burkina, notamment de l'important rôle religieux du chef de terre villageois ainsi que des autres coutumes locales et des droits traditionnels des populations autochtones.<sup>2</sup> Il est préférable de prendre des initiatives pour donner aux institutions locales plus d'autorité en matière de réglementation des droits d'occupation des migrants.

##### *Interventions publiques pour garantir des droits de parcours aux éleveurs*

Une intervention administrative sera généralement nécessaire pour garantir des parcours de pâturages aux éleveurs. En effet, avant les lois de réorganisation agraire et foncière, le droit de par-

cours n'était reconnu ni dans le droit coutumier ni dans le droit réglementaire. Le pâturage est considéré comme une ressource naturelle, accessible à tous, mais le droit de parcours a toujours occupé une place secondaire par rapport au droit de culture. C'est la raison pour laquelle les éleveurs, qui ont traditionnellement utilisé les vallées comme zone de transhumance, sont progressivement refoulés vers le sud.

Nous avons observé chez les pasteurs, dans toutes les vallées, une tendance générale à la sédentarisation et à la revendication de plus grands espaces cultivables. Les droits de culture, garantis par la législation en vigueur, leur sont octroyés à travers les mêmes filières traditionnelles que pour les "prêts" de terres aux cultivateurs migrants et autochtones. En revanche, leur droit de parcours n'a jamais été garanti.

L'une des solutions à ce problème a consisté à attribuer certaines parties du terroir villageois au pâturage. En outre, l'Etat a encouragé le développement de grandes zones agro-pastorales réservées exclusivement aux pasteurs. Les études de cas démontrent, néanmoins, qu'il sera difficile de faire respecter ces droits d'occupation. La délimitation d'une vaste zone agro-pastorale avait été prévue à Gadeghin dans le plan initial d'aménagement du Haut-Nakambe en 1974. Les migrants installés et les dirigeants locaux étaient tout à fait au courant des limites tracées. Pourtant, lorsque les travaux d'infrastructure et l'implantation des services socio-économiques ont démarré, plus de 200 familles de cultivateurs migrants s'étaient déjà installées dans la zone. Pour les expulser, il a fallu l'intervention de la police et de l'administration locales. La création de la zone pastorale à Nouhao a connu des problèmes identiques.

Les projets qui visent la protection des zones de parcours n'auront de chance de réussir que si les éleveurs eux-mêmes s'organisent de façon efficace et sont habilités par l'administration à faire respecter les limites des zones. Tout aussi important, les agriculteurs locaux — notamment les gros cultivateurs qui se sont diversifiés dans l'élevage extensif — doivent voir un avantage à ce zonage à long terme.

*Promouvoir une gestion conjointe des ressources naturelles par les populations hôtes et les migrants*

Le programme PNGT de gestion des terroirs villageois est un modèle prometteur qui cherche à améliorer la situation foncière des migrants aussi bien que des autochtones (Chapitre 10). En principe, le modèle PNGT assure une sécurité foncière aux migrants tout en protégeant le droit des populations autochtones et des éleveurs. Ce modèle, qui est applicable à l'ensemble du pays, est particulièrement adapté aux zones des vallées, où la faible densité de population et l'éloignement des centres administratifs rendent pratiquement impossible la mise en application d'une politique foncière imposée d'en haut par l'autorité gouvernementale, sans l'appui des populations locales.

Des problèmes fonciers spécifiques surgissent lorsqu'on met en oeuvre des projets qui prévoient des installations organisées — que ce soit en raison de la mise en eau d'une zone de barrage ou dans le cadre d'une action de planification régionale. Il faut veiller tout particulièrement à faire participer la population locale à l'élaboration de

ces projets. Pour que cette participation soit volontaire et non pas forcée, il convient de démontrer aux autochtones qu'ils y gagneront en dernière analyse. La question des droits d'occupation foncière pour les vagues futures de migrants spontanés qui seront inévitablement attirés par les nouvelles opportunités économiques, doit être discutée ouvertement et les populations locales devront jouer un rôle décisif dans la fixation des modalités d'octroi de ces droits. Pour préparer les chefs locaux et les comités de gestion des terroirs à leurs nouvelles fonctions, on peut prévoir des visites sur le terrain comme celles organisées par l'AVV pour présenter aux colons de Linoghin les techniques de récupération de l'eau mises au point par PATECORE (Projet aménagement des terroirs et conservation des ressources dans le Plateau central) dans la région du Kongoussi.

### Notes

1. "L'âge" des parcelles indiqué ici se rapporte à la date à partir de laquelle une famille paysanne a commencé à cultiver dans une région. Cependant, nous savons que la plupart des paysans ont étendu les parcelles qui leur avaient été allouées au départ pour finir par couvrir des surfaces beaucoup plus grandes. Ainsi, même si un champ de coton de trois hectares est enregistré comme ayant dix ans d'âge, il se peut qu'une partie seulement du champ soit en culture depuis tout ce temps.

2. Bien que l'on observe une diminution de l'autorité et de l'influence du chef de terre dans de nombreuses zones du plateau, cela ne remet pas en question l'argument central exposé ici. Le non respect des coutumes traditionnelles, des droits et du rôle des autorités locales peut provoquer des retours de bâton sur le plan socio-économique et aggraver, au lieu de réduire, l'insécurité foncière sur le plan local.

# 6

## *Enseignements sur l'organisation de la production au niveau des ménages et des villages : le rôle central de la diversification*

La diversification est à la fois l'objectif et le résultat du développement des nouvelles zones d'installation. L'augmentation des revenus des migrants se traduit par une demande plus grande de produits manufacturés, de services et de produits alimentaires plus variés. Cette évolution des modes de consommation et des besoins est, à son tour, créatrice d'emplois. Les nouvelles activités peuvent comprendre des cultures pluviales et irriguées plus diversifiées ainsi que l'élevage, la petite industrie et le commerce.

La diversification est aussi une conséquence du rétablissement des modes "normaux" de production et de consommation des ménages (McMillan, Painter et Scudder, 1990). A moins de profondes mutations technologiques au Burkina, les migrants ont conscience que leur sécurité à long terme est liée au nombre de personnes qu'ils seront capables de garder dans l'exploitation familiale. Il est particulièrement important de pouvoir retenir un ou plusieurs des fils avec leurs familles. Le bien-être et la motivation des femmes, qui représentent 51 pour cent de la population, dépendent fortement du niveau et du type de revenu qu'elles peuvent dégager de cultures personnelles, de l'élevage et d'activités non agricoles. Etant donné qu'une grande partie de ces gains privés serviront à l'achat de condiments et d'habillement, la qualité de l'alimentation et le niveau de vie de l'ensemble de la famille sont dans une grande mesure fonction des revenus des femmes. La recherche de sources de revenus personnels n'est

donc pas seulement un luxe, mais une nécessité inhérente à la nature même du ménage.

Pour toutes ces raisons, on peut prévoir que la présence ou l'absence d'opportunités de diversification dans l'agriculture, l'élevage et les activités extra-agricoles sera un élément déterminant dans la décision des colons d'émigrer ou de rester dans une région.

### **Organisation de la production familiale dans les sites d'étude**

La plupart des ménages agricoles dans les sites étudiés peuvent être considérés comme des unités à la fois de production et de consommation. Les membres de la famille collaborent à certains travaux de culture et d'élevage, mais exercent aussi des activités agricoles et extra-agricoles pour leur propre compte. Le revenu dégagé de ces dernières activités est habituellement géré en partie, sinon en totalité, par la personne qui le gagne. En outre, les revenus personnels sont souvent dépensés de manière différente par rapport aux revenus collectifs. Les femmes, par exemple, peuvent être responsables de l'achat des condiments et parfois même de la viande qui entre dans la composition des sauces quotidiennes. Elles doivent parfois se charger de leur propre habillement et, plus rarement, de l'habillement et/ou des frais de scolarité des enfants. Quand on parle des objectifs des ménages, il s'agit en fait d'un équilibre dynamique entre ces responsabilités individuelles et collectives.

L'étude de cas a fait ressortir de grandes variations entre les sites en ce qui concerne l'organisation sociale des ménages, les pratiques d'utilisation des sols, les modes de production, les objectifs et les contraintes. Il existe des différences marquées entre les divers groupes ethniques d'un même site, voire entre membres du même groupe ethnique, selon la région d'implantation. L'organisation des familles varie aussi avec la durée de séjour dans un site.

Par exemple, l'exploitation de parcelles individuelles est plus répandue dans certains sites que dans d'autres. Selon les estimations, 20 pour cent du revenu monétaire agricole brut des exploitations de colons AVV proviennent des champs individuels. De manière générale, les femmes de migrants Mossi près de Kongoussi et de Koupela sont moins engagées dans l'exploitation de champs personnels que celles des environs de Kaya et de Ouahigouya.<sup>1</sup>

L'exploitation de champs individuels est moins répandue chez les autochtones Bobo et les migrants Mossi à l'ouest, dans le site de Solenzo. Alors que 21 pour cent de la production céréalière en culture attelée proviennent des champs personnels à Dar-es-Salaam/Kie, le pourcentage est inférieur à 2 pour cent à Daboura (Annexe 5, Tableau D-1). Dans les grandes exploitations de culture mécanisée, on n'a pas relevé de production personnelle ni pour les femmes ni pour les hommes.

Dans la zone cotonnière de l'ouest, même à supposer que nous ayons sous-estimé le phénomène, il apparaît clairement que la production personnelle représente un pourcentage plus faible de la production agricole totale que dans les zones de l'AVV. Cela est peut-être dû à la forte demande en main-d'oeuvre pour la culture du coton en champs collectifs. On a également observé un faible niveau de production personnelle au début de l'AVV (Figure 6.1). Une comparaison entre des migrants Mossi installés dans une zone de colonisation AVV depuis trois à cinq ans et des familles restées dans les villages d'origine a montré que, dans l'ensemble, les migrants consacraient une part plus réduite de leurs surfaces de culture à l'exploitation personnelle (McMillan, 1983; Figure 6.1). Ceci a été attribué, en partie, à la forte intensité de main d'oeuvre de la culture du coton, pratiquée presque exclusivement sur des parcelles familiales collectives. La même étude a montré que les hommes et les femmes immigrants effectuaient un nombre moyen d'heures de

travail non pondérées supérieur de 58 et 44 pour cent respectivement à celui des cultivateurs dans leur village d'origine (McMillan, 1983:139). Ceci tient, dans une grande mesure, au fait que la récolte du coton prolonge de plusieurs mois la campagne par rapport aux cultures céréalières. Le nombre d'heures de travail pondérées par hectare de coton était de 386 pour cent plus élevé que pour le sorgho blanc et de 300 pour cent plus élevé que pour le maïs (1.520 heures pondérées par hectare de coton contre 394 heures pour le sorgho blanc et 507 pour le maïs [McMillan, 1983:397]). Les cultivatrices tirent un revenu plus faible de l'élevage et des activités hors exploitation que dans le village d'origine. Ici encore, la raison est, en partie du moins, la forte demande de main-d'oeuvre féminine pour la culture du coton; par ailleurs, les marchés sont plus éloignés, ce qui rend les activités de commerce plus difficiles pour les femmes migrantes.

Dans la zone AVV, cette baisse des revenus semi-autonomes est, du moins partiellement, compensée par le fait que certaines dépenses, habituellement affectées aux femmes, sont défrayées par le mari. Le chef de famille se charge, par exemple, de toutes les dépenses concernant l'habillement, les frais scolaires, ainsi que l'achat de condiments et de viande pour les sauces.

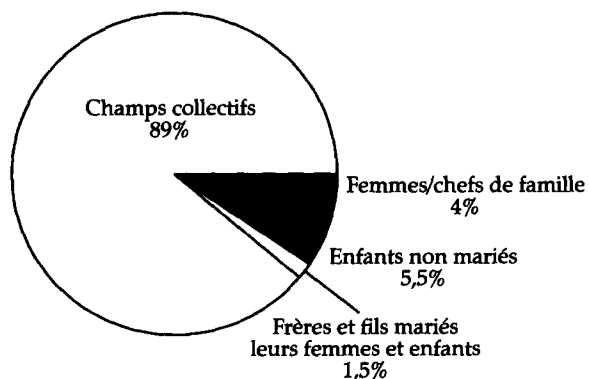
On avait prévu une reprise progressive des cultures personnelles et des activités d'élevage chez les femmes et les hommes qui ne sont pas chefs d'exploitation. La part des champs individuels dans le revenu agricole net des migrants est en effet passée à 20 pour cent environ. Malgré une hausse par rapport au chiffre d'il y a 10 ans (11 pour cent, frais de culture attelée compris), ce pourcentage reste néanmoins inférieur à celui observé dans le village d'origine où, en 1979, 36 pour cent en moyenne de la valeur en francs CFA de la production agricole (soit du revenu agricole brut), provenaient des champs individuels (Figure 6.1).

En général, les migrants Mossi et non Mossi à Komienga s'adonnent moins à la culture de parcelles privées que dans les zones AVV (Annexe 5, Tableau D-8). Néanmoins, les chiffres globaux masquent des disparités sensibles entre les différents groupes ethniques.

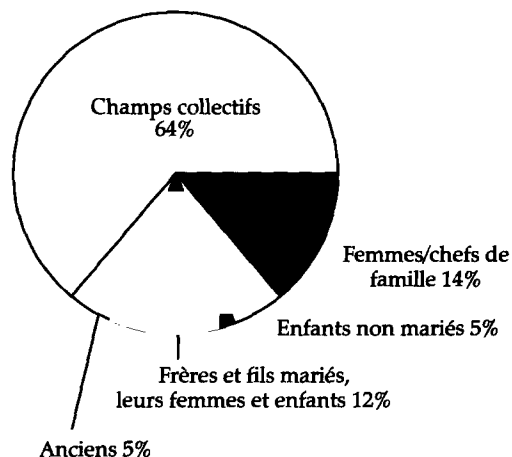
Même si, à Komienga, la participation des femmes Mossi à l'exploitation de parcelles privées est dans l'ensemble moins importante que dans les zones AVV ou dans leur village d'origine, elle est néanmoins plus élevée que celle des

**Figure 6.1 Revenu agricole net par catégorie de champs dans la zone AVV, 1979-1989**  
(sans déduction des coûts de la culture attelée)

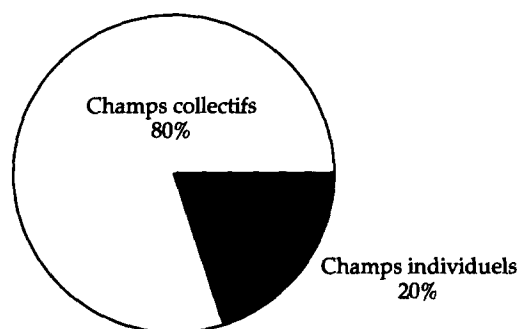
Migrants AVV, Mogtedo, 1979



Village d'origine des migrants dans la région de Kaya, 1979



Mêmes migrants AVV, Mogtedo, 1988



Source: McMillan 1983.  
Savadogo, Sanders et McMillan 1990.

femmes immigrées appartenant à d'autres groupes ethniques. Les femmes du groupe autochtone Gourmantché, par exemple, se livrent peu aux cultures personnelles ou au commerce. Leur participation aux travaux dans les champs collectifs est beaucoup plus faible que celle des femmes Mossi et se limite en général aux semis et aux récoltes. Les femmes Mossi, quant à elles, sont associées à toutes les phases de la production agricole, à l'exception de la coupe des arbres et des gros travaux de défrichage. Les femmes Yana sont

également beaucoup moins engagées dans les activités de production agricole privée mais prennent une part active au commerce local.

Les femmes des éleveurs FulBe ne travaillent pas dans les champs. Elles s'occupent en revanche des troupeaux et sont principalement responsables de la traite des vaches, de la transformation du lait ainsi que de la vente du lait et des produits laitiers. Dans la plupart des cas, les femmes éleveurs ont également un droit de "propriété" ou des droits exclusifs sur un certain nombre

de têtes de gros et de petit bétail. En l'absence d'une étude détaillée sur les pratiques d'élevage, on peut néanmoins noter que les femmes s'occupent, dans une certaine mesure, de garder et de faire paître leur bétail aussi bien que celui du chef de famille. Ce sont elles aussi qui sont les principales responsables de la traite des bêtes. Elles sont également censées rémunérer les jeunes actifs du ménage qui gardent leurs animaux avec les revenus de la vente du lait et des produits laitiers.

### Rôle central de la diversification dans les systèmes de production des familles

La tendance des ménages de migrants à diversifier leurs activités économiques à mesure que leurs revenus augmentent est sans doute une caractéristique commune à l'ensemble des exploitations agricoles du Burkina Faso (Reardon, Matlon et Delgado, 1988). A partir de données sur les revenus de cultures pluviales au cours de quatre campagnes (de 1981-1982 à 1984-1985), Reardon, Delgado et Matlon (1992) ont montré l'importance de la diversification pour les ménages, pauvres et riches, dans les trois principales zones agroclimatiques du pays (Tableau 6.1). Ce qui est particulièrement intéressant pour cette étude, c'est que les activités extra-agricoles locales, y compris la transformation des produits alimentaires, l'artisanat rural et le commerce, constituent plus du tiers (38 pour cent) du revenu global des ménages

dans la zone guinéenne, à pluviométrie élevée, qui prédomine dans les bassins fluviaux OCP.

Dans tous les sites étudiés, la préoccupation principale des colons, à leur arrivée, est d'atteindre un niveau d'autosuffisance alimentaire égal, voire supérieur, à celui qu'ils avaient auparavant. Ils pratiquent, la plupart du temps, une agriculture extensive en emblavant la plus grande surface possible en cultures céréalières de subsistance. Une fois l'autosuffisance alimentaire atteinte, les colons se tournent habituellement vers un éventail plus large d'activités lucratives.

En 1979, les agriculteurs de l'AVV signalaient que l'un de leurs objectifs, pour les dix années à venir, était de placer une partie au moins de leur famille dans des emplois non exclusivement agricoles. Sur les 78 ménages choisis au hasard, à qui on a demandé ce qu'ils feraient s'ils disposaient d'une grosse somme, 40 pour cent ont répondu qu'ils l'investiraient dans l'élevage et 45 pour cent qu'ils achèteraient des marchandises ou des céréales pour le négoce (Murphy et Sprey, 1980:73). En 1989, dans tous les sites étudiés, l'objectif à cinq ans le plus fréquemment cité par les chefs d'exploitation était l'augmentation des investissements dans l'élevage et le commerce.

### Production animale

Sans un changement radical du système bancaire national (comme la création dans certaines régions des "caisses populaires d'épargne"), il y a

**Tableau 6.1 Sources et niveaux de revenus monétaires par zone et par catégorie de revenus, moyennes établies pour 1981-1985 (en pourcentage du revenu total)**

	Revenu prod. végétale	Revenu prod. animale	Revenu non agricole généré localement	Revenu non agricole généré à l'extérieur	Aide alimentaire	Autres sources	Revenu total en FCFA/ETA
<b>Zone sahélienne</b>							
Exploitations pauvres 1/3	66	17	6	5	3	4	22.566
Exploitations riches 1/3	36	17	35	9	1	1	70.545
Nbre total = 45	48	15	34	11	2	1	42.205
<b>Zone soudanienne</b>							
Exploitations pauvres	82	5	8	2	0	3	15.660
Exploitations riches	69	6	16	5	0	3	48.616
Nbre total = 44	74	6	14	3	0	3	29.295
<b>Zone guinéenne</b>							
Exploitations pauvres	57	18	22	2	0	3	29.886
Exploitations riches	31	19	48	1	0	0	95.629
Nbre total = 47	43	17	38	1	0	1	55.261

Source : Reardon, Delgado et Matlon (à paraître).

de fortes chances que l'élevage demeure le principal mode d'investissement des ménages ruraux. Le petit bétail revêt une importance particulière pour les femmes.

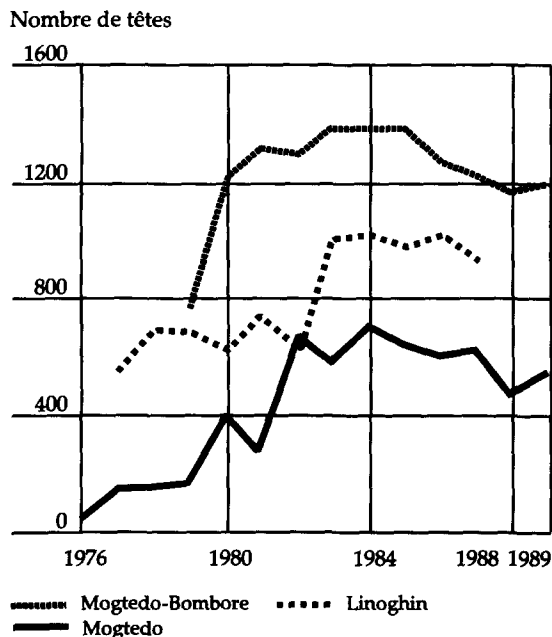
Dans la région de Niangoloko, l'essor de l'immigration après 1974 s'est accompagnée d'un accroissement du cheptel. Dans chacun des blocs de colonisation, les registres des services de vulgarisation de l'AVV font ressortir une augmentation similaire du bétail d'élevage et des animaux de trait (Figure 6.2). Au moment de leur arrivée, la plupart des migrants ne possèdent ni de grands troupeaux ni d'animaux de trait. Au bout d'un an, ils sont tenus d'acheter deux animaux avec l'aide d'un crédit du projet. La cinquième année est une année charnière car, à ce moment-là, la plupart finissent de rembourser les prêts sur les équipements de culture attelée. C'est aussi l'année où de nombreux paysans vendent leur premier contingent de boeufs de labour réformés et engraisés. La combinaison de ces ventes et de la

liquidation du premier emprunt à moyen terme leur laisse d'importantes disponibilités monétaires. Nombre d'entre eux choisissent de réinvestir ces sommes dans l'élevage.

En général, les paysans gardent leurs animaux sur la ferme s'ils en possèdent moins de cinq. Dans ce cas, les soins vétérinaires absorbent l'essentiel des dépenses d'élevage, de pair avec les compléments alimentaires comme le sel. Les grands troupeaux sont gardés par des pasteurs FulBe locaux. Les frais de gardiennage, qu'ils soient en espèces ou en nature, sont difficiles à évaluer étant donné qu'ils sont en grande partie considérés comme des échanges de "cadeaux" entre éleveur et pasteur (voir Chapitre 9). Les pasteurs peuvent avoir également droit à un certain pourcentage des animaux nés sous leur garde, par exemple à une génisse tous les deux à quatre ans. Au total, si on inclut le prix des jeunes animaux ainsi donnés (en le répartissant sur 3 ans), les frais de gardiennage en espèces et en nature peuvent dépasser 100.000 FCFA par an pour les paysans possédant de grands troupeaux (plus de 40 têtes).

L'élevage est une activité qui peut être à la fois risquée et coûteuse. Pour évaluer les risques, on a interrogé les paysans sur le nombre de bovins, de chèvres et de moutons perdus par suite de maladie ou de vol (Annexe 4, Tableau C-1). On a ensuite calculé le taux de perte annuel à partir de ces chiffres, divisés par le nombre de têtes au moment de l'enquête (Annexe 4, Tableau C-2). Ce taux de perte joue un rôle déterminant dans la stratégie d'investissement du paysan (Annexe 4, Tableau C-3). Les vols sont devenus un problème majeur dans les installations organisées de l'AVV. Les bêtes sont également sujettes à un certain nombre de maladies animales. La rentabilité de l'élevage a été calculée de deux manières : (a) selon un scénario de "faible" rentabilité, qui inclut la totalité des frais de fourrage (en affectant une valeur aux aliments non achetés) et des taux de perte élevés par suite de maladie ou de vol; (b) selon un scénario de "forte" rentabilité qui tient seulement compte des coûts opérationnels et non des coûts imputés et inclut des taux de perte peu élevés (Savadogo, 1989c). Dans le premier cas de figure, les revenus d'élevage se varient entre 8.500 FCFA (AVV) et 18.000 FCFA par ETA (Solenzo). Dans le deuxième cas, on obtient des revenus par ETA qui varient entre 14.000 FCFA à l'AVV et 25.000 FCFA à Solenzo. Dans les deux cas, la rentabilité à Kompienga est plus faible.

**Figure 6.2 Effectifs de bétail (d'après les registres AVV)**



Source: données Services de Vulgarisation AVV-UD.

A mesure que la densité du bétail augmente, il devient de plus en plus difficile de surveiller les animaux pour éviter qu'ils ne causent de dégâts dans les champs. Ce sont là deux facteurs de risque supplémentaires qui réduisent les perspectives d'améliorer les revenus monétaires grâce à l'élevage, surtout pour les familles peu nombreuses, sans grandes ressources, qui manquent de main-d'oeuvre et n'ont ni le désir ni les moyens d'acquérir de grands troupeaux.

La forte demande de main-d'oeuvre et, dans certains cas, les risques élevés liés à l'élevage à grande échelle expliquent la répartition inégale de la propriété animale dans la population. A part quelques rares exceptions, tous les colons AVV sont tenus d'acheter une paire de boeufs au bout de la première année d'installation. En 1988-1989, le nombre de bovins par chef d'exploitation était en moyenne de 4,2 et le nombre de chèvres et de moutons de 11,0 (Annexe 5, Tableau D-6). Cependant, ces moyennes masquent le fait qu'environ 25 pour cent des chefs d'exploitation (installés dans les périmètres AVV depuis 10 à 15 ans) ne possèdent pas de boeufs ni de bétail d'élevage (Annexe 5, Tableau D-7). Il s'agit de paysans qui, pour une raison ou une autre, ont perdu ou vendu leurs animaux de trait et n'ont pas acheté de nouvelle paire.

Notre étude révèle que la propriété animale est encore plus inégalement répartie à Solenzo (Annexe 5, Tableau D-4).<sup>2</sup> On note que, dans cette zone, les grands troupeaux appartiennent le plus souvent à des paysans équipés de tracteurs ou à des FulBe sédentarisés, avec une plus forte concentration d'animaux dans les anciens périmètres de colonisation de Daboura que dans ceux plus récents de Dar-es-Salaam/Kie.

Les chiffres concernant le bétail et les animaux de trait dans la zone de Kompienga ne sont pas réellement représentatifs parce que la colonisation y est relativement récente (Annexe 5, Tableau D-9). En outre, la forte concentration de population dans la ville permet difficilement de garder les animaux à la ferme. D'autre part, du fait des rapports tendus avec les FulBe, dont un grand nombre a été refoulé du Ghana en 1988, ceux-ci sont réticents à garder les animaux des migrants.

#### *Activités extra-agricoles*

En règle générale, les migrants considèrent que les activités hors exploitation sont indispensa-

bles à une croissance durable des revenus. A Mogtedo et à Linoghin, les négociants en céréales opérant avec un fonds de roulement (évalué entre 500.000 et 1.000.000 de FCFA pour les plus importants d'entre eux), parviennent facilement à réaliser des bénéfices mensuels nets entre 30.000 et 50.000 FCFA, en sus de leurs revenus agricoles. Ces gains dépassent largement le salaire mensuel net d'un petit fonctionnaire. En 1987, un jeune négociant, fils d'un colon AVV de Mogtedo, à la tête d'une prospère affaire régionale, avait un revenu mensuel net entre 30.000 et 50.000 FCFA. D'après notre estimation, durant les douze mois de notre enquête, en 1988-89, un des colons de l'échantillon de Linoghin avait un revenu net qui se situait entre 300.000 et 350.000 FCFA.

Un faible pourcentage seulement des agriculteurs de notre enquête était engagé dans des activités lucratives hors exploitation durant toute l'année. La plupart d'entre eux tirent des revenus bien plus modestes de la vente de biens de consommation et de vivres, de la production et la commercialisation de denrées alimentaires, comme la bière, et d'emplois salariés agricoles et non agricoles, sur place ou ailleurs. C'est pourquoi notre analyse classe la première catégorie de migrants comme ayant des "activités secondaires" et présente leurs revenus séparément (Tableau 6.2). Si les activités salariées et le petit commerce ne représentent pas une source importante de liquidités ou de revenu global pour les hommes chefs d'exploitation, il en est autrement pour les femmes (Tableaux 6.3, 6.4 et 6.5),<sup>3</sup> les fils et les frères mariés, ainsi que pour les enfants (filles ou garçons) célibataires vivant dans l'exploitation familiale.

#### **Facteurs affectant le développement des activités extra-agricoles dans les sites d'étude**

Nous avons observé des différences sensibles entre les zones d'installation AVV en ce qui concerne le niveau aussi bien que les sources de revenus hors exploitation. Ces activités extra-agricoles dépendent de la proximité des marchés locaux et de "l'intégration sociale" des migrants dans ces marchés, de même que des possibilités de diversification dans les cultures commerciales. L'extraction de l'or est un facteur qui a une influence déterminante sur les emplois hors exploitation.



**Tableau 6.2 Revenu moyen à partir de la vente de produits artisanaux et du commerce, 1979–1988/89**

1979						
Chef d'exploitation (homme)						
	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	Exploitation en création	Exploitation créée	Moyenne	Total famille
Linoghin <sup>a</sup>	—	1.899	6.588	13.834	6.227	—
Mogtedo-Bombore <sup>a</sup>	495	6.627	19.670	13.791	9.715	—
Mogtedo V3 <sup>b</sup> étude de cas						
A. emplois secondaires compris (2)	—	—	—	—	—	193.792
B. emplois secondaires non compris (6)	—	—	—	—	—	17.375
1988/1989						
Chef d'exploitation (homme)						
Linoghin			—		—	
A. emplois secondaires compris (2) <sup>c</sup>				375.000		
B. emplois secondaires non compris (18) <sup>d</sup>				9.461		
Bombore	—	—	—		—	—
A. emplois secondaires compris (2)				122.500		
B. emplois secondaires non compris (18)				1.921		
Mogtedo (20)	—	—	—	19.695		
Mogtedo V3	—	—	—		—	—
A. emplois secondaires compris (1)				250.000		
B. emplois secondaires non compris (19) <sup>e</sup>				18.118		

( ) indique le nombre d'exploitations.

Source : Enquête de suivi économique du Service statistique à partir d'un sous-échantillon de 78 exploitations familiales dans le cadre du programme de suivi des exploitations (Murphy et Sprey, 1980:73)

b. McMillan, 1983:417.

c. comprend la pension d'un ancien combattant et le revenu annuel estimé d'une boutique d'un exploitant agricole.

d. ne comprend pas les revenus élevés de deux bouchers.

e. ne comprend pas le revenu d'un exploitant ayant un emploi secondaire.

#### *Les blocs d'installation AVV de Mogtedo et Mogtedo-Bomboré*

ESSOR ET DECLIN DES DEBOUCHES EXTRA-AGRICOLIS REMUNERATEURS. Cinq ans après l'ouverture du premier bloc d'installation organisée à Mogtedo en 1974, un grand nombre de migrants (dont cinq vivant dans le même village, sur les six villages étudiés) avaient déjà des activités secondaires rentables. Cependant, cette tendance n'a pas duré. Aujourd'hui, le bloc de Mogtedo et le bloc voisin de Mogtedo-Bomboré ne comptent plus de boutiques permanentes et seul un petit nombre de migrants peut être considéré comme ayant des activités secondaires. Plusieurs facteurs sont à l'origine de l'essor puis du déclin de ces débouchés rémunérateurs. On peut citer la fin des travaux de construction du bloc de colonisation de Mogtedo-Bomboré en 1981; l'épuisement progressif des ressources forestières dans les environs et par conséquent la baisse des revenus provenant des coupes de bois industrielles; la

diminution substantielle de la production cotonnière au profit de la production céréalière commerciale qui est vendue sur les grands marchés régionaux, loin des villages; et une réduction progressive du nombre des agents de vulgarisation salariés qui constituaient une clientèle stable pour les services et les produits des paysans.

En 1979 déjà, les colons de l'AVV les plus prospères, à Mogtedo et à Bomboré, projetaient d'investir dans le commerce et certains types de services dans le grand marché de Mogtedo, à une vingtaine ou une trentaine de kilomètres de leurs villages, sur la grande route goudronnée qui mène à Ouagadougou. Leurs tentatives, cependant, ont rencontré une vive opposition de la part des populations autochtones. Bien que faisant partie de la même ethnie Mossi que la plupart des migrants, celles-ci étaient hostiles à la politique foncière de l'AVV. En 1989, dans les six villages AVV du secteur de Mogtedo, seulement deux enfants de colons AVV et un chef d'exploitation, originaire d'une autre région, avaient réussi à obte-

**Tableau 6.3 Revenus moyens déclarés à partir de diverses sources d'activité, 1988-1989**

	Linoghin	Bombore	Mogtedo	Mogtedo V3	Solenzo	Kompienga
<i>A. Chef d'exploitation (homme)</i>						
Produits agric. non transformés	64.120(1)	—	42.000(1)	—	—	23.167(3)
Produits agric. transformés	—	—	—	—	24.000(1)	8.425(2)
Produits forêts et pêche	—	—	—	—	—	87.000(1)
Viande et produits d'origine animale	28.500(1)	122.500(2)	38.650(3)	25.000	—	107.667(3)
Commerce	300.000(1)	—	50.250(2)	14.000(3)	—	81.000(3)
Artisanat	21.300(2)	6.070(6)	1.950(1)	6.950(2)	—	53.167(3)
Or	—	2.000(1)	36.166(3)	27.721(7)	—	—
Services	4.000(1)	—	5.000(1)	23.700(2)	41.250(2)	50.000(1)
Main-d'oeuvre agric.	—	—	20.000(1)	—	—	—
Main-d'oeuvre non agric.	450.000(1)	—	—	250.000	—	—
Moulin	—	—	—	—	—	550.000(1)
<i>B. Une femme par famille</i>						
Produits agric. non transformés	9.050(2)	—	—	74.200(2)	—	10.437(10)
Produits agric. transformés	26.043(13)	3.833(5)	3.186(7)	6.642(14)	29.300(6)	6.361(11)
Produits forêts et pêche	30.050(2)	—	—	—	—	3.000(1)
Viande et produits d'origine animale	—	—	37.500(1)	—	—	—
Commerce	2.200(1)	6.000(1)	—	—	350(1)	—
Artisanat	7.650(1)	8.150(1)	—	—	—	17.000(1)
Or	—	500(1)	19.691(12)	13.914(16)	—	—
Services	—	—	—	3.500(1)	—	—

( ) indique le nombre d'hommes et de femmes qui ont déclaré des revenus.

Vingt hommes et 20 femmes ont été interrogés dans chaque installation AVV; 36 hommes et 36 femmes ont été interrogés à Solenzo. Les moyennes ont été calculées à partir de ces échantillons.

Source : Savadogo, 1989a.

**Tableau 6.4 Pourcentage de femmes ayant déclaré des revenus d'activités hors exploitation et de l'élevage. Revenus monétaires moyens par source d'activité pour l'ensemble de l'échantillon (par femme), 1988-1989**

	N	%	Revenu hors exploitation	Revenu élevage net %	FCFA
Linoghin	(20)	80	21.331	20	201
Bombore	(20)	35	1.690	45	486
Mogtedo	(20)	60	14.805	45	1.887
Mogtedo V3	(20)	95	23.392	55	3.865
Solenzo	(36)	17	6.833	0	0
Kompienga	(25)	64	9.774	8	442

N indique la taille de l'échantillon

a. Les pertes animales dues à la mortalité ou au vol sont déduites des revenus nets de l'élevage. Les chiffres les moins élevés traduisent les pertes animales et le fait qu'un petit nombre seulement de femmes dans chaque échantillon avait vendu du bétail au moment de notre enquête (août 1989).

Source : Savadogo, 1989a, c.

**Tableau 6.5 Revenus monétaires moyens par source d'activité des chefs d'exploitation et des femmes de l'échantillon d'enquête, 1988-1989 (en FCFA)**

Site	Revenu net de la production végétale (par ETA)	Revenu net de la production animale (par ETA)	Revenu net des activités hors exploitation (emplois secondaires non compris)	Total
<i>A. Chef d'exploitation (homme)</i>				
Linoghin	61.315	21.897	9.461	92.673
Bombore	54.988	6.797	1.921	63.706
Mogtedo	51.072	14.764	19.695	85.531
Mogtedo V3	55.101	5.415	18.118	78.634
Solenzo				
culture manuelle	30.965	2.445	2.958 <sup>a</sup>	36.368
culture attelée	78.784	8.494	2.958	90.236
culture motorisée	294.422	44.802	2.958	342.182
Kompienga	78.784	8.522	39.495	126.801
<i>B. Femmes de l'échantillon d'enquête</i>				
Linoghin	19.336	201	21.331	40.868
Bombore	11.145	486	1.690	13.321
Mogtedo	16.976	1.887	14.805	33.668
Mogtedo V3	17.385	3.865	23.392	44.642
Solenzo	12.687	0	6.833	19.520
Kompienga	12.633	-442	9.774	21.965

Les revenus nets des productions végétales et animales sont calculés par ETA (Equivalent travailleur adulte) à partir des champs et du bétail collectifs, placés sous la responsabilité de l'homme chef d'exploitation. En général, ces troupeaux et ces champs sont exploités pour pourvoir aux besoins alimentaires et monétaires de l'unité familiale.

a. L'enquête n'a pas fait de distinction de revenus hors exploitation en fonction des technologies d'exploitation utilisées.

b. L'échantillon représente une femme par famille (cf. Annexe I).

c. Les groupes ethniques présentaient des différences importantes en ce qui concerne les activités des femmes

Source : Savadogo, 1989c; Savadogo et Sanders, 1989.

nir des emplacements officiels sur le marché de Mogtedo. Parmi les fils des premiers migrants, un seulement avait réussi à monter une affaire commerciale rentable. Depuis, ce commerçant a quitté Mogtedo pour s'établir ailleurs, dans une région plus hospitalière. La seule exception concerne un prospère négociant en céréales natif de la région avoisinante et aujourd'hui installé dans le périmètre de colonisation encadrée de Mogtedo, qui n'a adhéré au projet qu'en 1988.

DECOUVERTE DES GISEMENTS D'OR. Des gisements aurifères ont été découverts près du bloc de colonisation AVV de Mogtedo à la fin de 1987. Depuis lors, le tamisage de l'or est devenu une importante source de revenu pour certains villages. Outre les bénéfices dérivés directement du minerai, l'afflux de chercheurs d'or a créé un marché de consommation pour la viande, l'eau, et les aliments préparés et non préparés. Le plus grand gisement et le plus grand marché d'or sont à Nobsin, près des villages V3 et V4, dans les péri-

mètres AVV de Mogtedo. Un autre gisement et un autre marché, plus petits, se trouvent près du village V3. Des mines de moindre importance sont prospectées un peu partout dans la région.

Parmi les 40 femmes interrogées à Mogtedo, 28 dégageaient un revenu de l'exploitation de l'or. Celui-ci était variable, allant de quelques milliers de francs à plus de 50.000 FCFA (Tableau 6.3). Les mines d'or ont aussi procuré de nouveaux débouchés pour la vente de produits alimentaires et d'eau potable. Cela s'est traduit par une augmentation sensible (sans doute sous-estimée dans nos chiffres) des revenus des femmes dans les villages de Mogtedo les plus proches des lieux d'exploitation. On en avait indirectement la preuve dans l'amélioration de l'habillement des femmes pendant les fêtes musulmanes et chrétiennes, le volume de vaisselle métallique neuve, l'acquisition de serrures et autres améliorations apportées aux maisons. Aucune augmentation comparable des revenus féminins non agricoles n'a été

observée dans le bloc d'installation planifiée plus isolé de Bomboré, à l'exception des villages V2 et V5 qui avaient des marchés opérationnels.

#### *Le bloc d'installation AVV à Linoghin*

La situation est différente dans le bloc organisé de l'AVV à Linoghin, principalement en raison du marché dynamique que les migrants ont créé le long de la route bitumée de Ouagadougou. L'importance de ces activités n'apparaît pas dans les entretiens que nous avons eus avec les chefs d'exploitation. Elle se reflète davantage au niveau de l'amélioration des revenus des hommes non chefs d'exploitation (fils mariés, frères et enfants non mariés) et des femmes. Même les 300.000 FCFA que nous avons rapportés comme étant le revenu annuel d'un chef d'exploitation (Tableau 6.3) ont été, en réalité, gagnés par un fils marié. Le père avait simplement fourni l'apport initial de capitaux.

Quatre-vingt pour cent des 20 femmes interrogées dans le cadre de l'enquête sur les systèmes de production à Linoghin ont signalé des revenus extra-agricoles, mais pas de l'exploitation de l'or (Tableau 6.4). Leurs gains provenaient pour l'essentiel de la vente d'aliments préparés, de bière de fabrication domestique et de produits de la cueillette. La moyenne des revenus hors exploitation pour l'ensemble des femmes interrogées à Linoghin était comparable à celle de Mogtedo V3 — où ce sont les femmes qui ont le plus profité des retombées directes et indirectes de la ruée vers l'or des années 1988 et 1989 (Tableaux 6.3 et 6.5). Linoghin est aussi le village où des programmes de vulgarisation ont été entrepris avec beaucoup de succès pour promouvoir le tissage parmi les femmes. Malgré des débuts fort peu prometteurs pendant près de dix ans, l'accroissement de la demande urbaine en tissus tissés à la main, de même que la proximité de Ouagadougou et l'augmentation du temps libre, ont rendu le tissage très populaire<sup>4</sup>. En 1989, 21 femmes de migrants encadrés de l'AVV, 8 femmes de migrants spontanés et 2 femmes autochtones faisaient partie de la coopérative de tissage des femmes de Linoghin (communication personnelle de F. Guira, DEPC, AVV, avril 1990).

#### *Solenzo*

Seulement trois chefs d'exploitation dans le village de Solenzo ont fait état de revenus hors exploi-

tation (Tableau 6.3). Chez les femmes, la principale source de revenus hors exploitation est la vente de la bière de fabrication domestique. Six d'entre elles dégagent un revenu moyen de 29.300 FCFA (98 dollars E-U) (Tableau 6.3).

Ces chiffres sous-estiment probablement la part des revenus extra-agricoles dans l'économie du village. Les frères et fils, mariés et célibataires, contribuent sans doute à un pourcentage élevé des revenus, mais nous ne les avons pas interrogés. L'existence à Dar-es-Salaam, Kie et Daboura, de plusieurs moulins à grains privés, de boutiques construites en dur et de marchés villageois dynamiques indique qu'une partie au moins des importants revenus agricoles est réinvestie dans le développement du commerce.

Les revenus hors exploitation peuvent atténuer certaines des grandes disparités observées entre les revenus des exploitations en culture manuelle et ceux des exploitations en culture attelée ou mécanisée. Sur les six paysans qui cultivent manuellement à Kie/Dar-es-Salaam, et qui tirent de faibles revenus de l'agriculture et de l'élevage, quatre pratiquent des activités secondaires (maçonnerie, charpenterie et commerce); un autre se consacre à la culture maraîchère irriguée de saison sèche. Seulement deux d'entre eux sont des migrants récemment implantés (l'un s'est installé en 1982 et l'autre en 1985). En revanche, les sept paysans qui pratiquent la culture manuelle à Daboura n'ont pas signalé d'activité secondaire, à l'exception de deux ménages FulBe qui (comme on pouvait s'y attendre) gardent du bétail.

#### *Kompienga*

Les hommes et les femmes qui ont émigré de l'AVV à Kompienga avancent comme principale raison de leur départ le fait que le nouveau site offrait de meilleures possibilités en matière de culture maraîchère irriguée de saison sèche et de commerce. A ce jour, l'Etat n'a pas encore commencé à aménager les périmètres irrigués qui sont prévus sur le pourtour du lac. Néanmoins, les migrants, hommes et femmes, y ont trouvé de nombreux emplois dans le commerce et les services (Tableau 6.3). En 1988-89, ils profitaient encore de la présence d'un important contingent d'ouvriers employés pour la construction du barrage et l'abattage des arbres. A mesure que les opportunités d'emplois salariés ont diminué, la rentabilité des entreprises commerciales a été atteinte. Il est peu probable que l'on puisse revenir aux ni-

veaux antérieurs d'emplois hors exploitation, à moins que d'autres changements, comme le développement de l'irrigation, n'interviennent.

### **Facteurs familiaux pouvant affecter le développement d'activités hors exploitation**

Outre les facteurs au niveau du village, la répartition des activités hors exploitation sur un site donné est influencée par divers facteurs au niveau des ménages. Certains d'entre eux sont d'ordre culturel et ont trait, notamment, à la manière dont le travail des femmes dans le commerce et l'artisanat est perçu localement. La taille de la main-d'oeuvre familiale est également importante. Comme l'ont souligné plus d'une fois les migrants, pour que quelqu'un puisse exercer à longueur d'année une activité secondaire rentable, il faut qu'un autre homme adulte au moins puisse aider aux gros travaux de la ferme. De fait, deux commerçants prospères — l'un marchand de noix de cola et l'autre mécanicien — ont été contraints d'abandonner leurs activités à la suite de l'émigration d'un membre clé de leur famille (un frère marié dans un cas et un fils aîné célibataire dans l'autre).

### **Corrélation entre diversification, intensification de l'agriculture et viabilité**

#### *Les installations organisées de l'AVV*

DIVERSIFICATION ET TECHNOLOGIES NOUVELLES. La diversification ne s'effectue pas nécessairement au détriment des investissements en agriculture intensive ou de l'amélioration de la productivité agricole. A Linoghin, en 1988-1989, la valeur nette en FCFA de la production agricole par ETA des cultivateurs de notre enquête était supérieure de 12 pour cent à celle enregistrée à Bomboré et de 20 pour cent à celle de Mogtedo. Dix ans auparavant, il n'y avait pas de différence apparente de productivité nette par ETA entre les blocs (Murphy et Sprey, 1980:69).

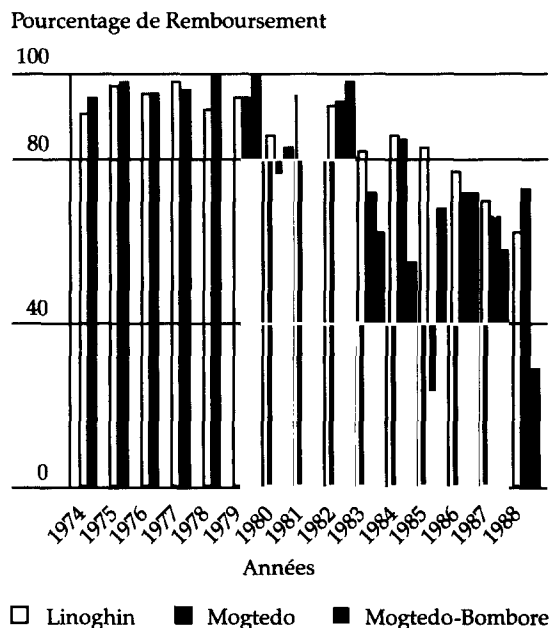
Dans le bloc d'installation organisée de Linoghin qui offrait les meilleures perspectives de diversification dans d'autres activités que l'exploitation de l'or dans l'immédiat et à terme, la moyenne des coûts de production, en nature et en espèces, par exploitation, était de 24 pour cent plus élevée qu'à Mogtedo et de plus de 200 pour cent qu'à Mogtedo-Bomboré et Mogtedo V3 (Savado, Sanders et McMillan, 1989:43).

Soixante dix-neuf pour cent des paysans de notre étude à Linoghin utilisaient des engrais composés, 85 pour cent à Mogtedo, mais seulement 45 pour cent à Mogtedo-Bombore (Savado, Sanders et McMillan, 1989:34).

C'est aussi à Linoghin que l'on s'est le plus intéressé à la conservation des sols, en mettant en place des diguettes anti-érosion, des fosses à fumier et de la paille par exemple.<sup>5</sup> Pour la construction des premières diguettes, l'AVV-UP1 a fourni des camions aux groupements de paysans. Même une fois le programme de l'AVV achevé, certains paysans ont continué à louer des camions, à leurs propres frais, pour étendre leur réseau de diguettes. Une famille a investi 37.500 FCFA dans la construction de diguettes en pierre (l'équivalent des dépenses moyennes d'un ménage en engrais, insecticides, semences et main-d'oeuvre, pour l'année 1988-1989) (communication personnelle F. Guira, DEPC, AVV, 19 avril, 1990). Le village qui a manifesté le plus d'intérêt pour la construction de diguettes est le plus isolé de Linoghin, V6, situé à une vingtaine de kilomètres du marché de Linoghin. Bien que trop éloignés du marché pour pouvoir se livrer aisément à des activités commerciales, les migrants de V6 sont assez proches de Ouagadougou pour pouvoir pratiquer des cultures de contre-saison rentables — en l'occurrence, le maïs frais. A V6, en 1989, le paysan qui a vendu le plus de maïs frais en a écoulé 20 charretées et celui qui en a vendu le moins 4 charretées.

Le dynamisme des colons de Linoghin et leur volonté de diversification se manifestent dans d'autres domaines. Les dépenses moyennes des familles pour l'éducation — en particulier l'enseignement secondaire — y sont plus élevées que dans les autres sites d'installation. Dans l'ensemble, le pourcentage de remboursement des prêts à court terme est le plus élevé de tous les blocs étudiés (Figure 6.3). Linoghin figure aussi parmi les blocs qui ont le mieux réussi à créer des entreprises gérées par les groupements villageois, dont les revenus servent à l'entretien de l'infrastructure de base, comme les routes et les puits. La création du premier jardin d'enfants de la région dans le bloc de Linoghin constitue une initiative particulièrement remarquable. Linoghin a connu très peu d'exode. Dans presque tous les cas, les quelques paysans aisés qui se sont lancés dans le commerce à plein temps à Ouagadougou ont laissé derrière eux un membre de la famille pour s'occuper de leur exploitation.

**Figure 6.3 Taux de remboursement du crédit agricole, périmètres AVV**



Source: Crédit Agricole, AVV, Mars 1990

En revanche, les blocs voisins de Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, plus isolés et moins diversifiés, ont connu un exode important. Sur les 255 ménages qui ont acquis des exploitations AVV à Mogtedo, 58 pour cent seulement (148 familles) y demeurent encore. Quatre-vingt-un pour cent des 345 ménages qui avaient officiellement droit à des exploitations AVV à Mogtedo-Bomboré y vivaient encore en 1989. D'autres facteurs ont sans aucun doute contribué au taux élevé de départs dans les six villages de Mogtedo créés cinq ans avant ceux de Mogtedo-Bomboré, comme le fait que les migrants, au début, comprenaient mal le projet. Néanmoins, l'absence apparente de perspectives de diversification dans les activités non agricoles a contribué à l'exode important dans les blocs AVV plus isolés de Mogtedo, Mogtedo-Bomboré, Kaibo Sud et Kaibo Nord. A l'opposé, le taux d'exode a été plus faible dans les blocs moins isolés de Linoghin et Bane, qui offrent davantage de perspectives de diversification dans le commerce et les services (voir également Annexe 1, Tableau A-3).

### Migration "par paliers" des colons de l'AVV vers Kompienga

L'émigration de quelques-uns des colons les plus prospères de l'AVV vers Kompienga a mis en évidence la place importante de la diversification dans l'économie des bassins fluviaux du nord à faible pluviométrie. Le recensement de la population de Kompienga a dénombré 55 hommes chefs de famille qui étaient d'anciens colons des périmètres AVV de Mogtedo, Mogtedo-Bomboré, Rapadama et Mankaraga. Plus de 30 familles ont quitté le bloc de Mogtedo, coupant tout contact avec l'AVV. Du jour au lendemain, les effectifs de l'école primaire de l'AVV, à Mogtedo, ont diminué du tiers. Le nombre de familles parties a été en fait plus élevé, mais certains départs ne figurent pas dans les chiffres officiels parce qu'ils sont classés sous la rubrique "dissociations," du fait qu'une partie seulement de la famille a quitté le projet.

Deux des ménages qui sont partis de Mogtedo V3 étaient très aisés, possédaient de grands troupeaux (l'un de 25 têtes et l'autre de plus de 50) et dégageaient des revenus appréciables d'activités hors exploitation. Les chefs de ces riches exploitations avaient fait pression sur le bloc pour que celui-ci appuie la création d'un marché principal sur la route reliant les colonies planifiées à la ville de Mogtedo. L'un de ces hommes avait même offert de subventionner le prix des céréales sur le marché pour attirer les marchands de l'extérieur. Un autre avait été proclamé "fermier le plus moderne" de la province à la foire agricole de 1987 et reçu des prix d'une valeur dépassant 1.000 dollars. Les six autres familles qui ont quitté V3 avaient toutes des situations supérieures à la moyenne, tant par la taille de leurs troupeaux que par le niveau de leur production agricole. Le principal motif de départ était la recherche de meilleurs débouchés de culture irriguée de saison sèche et de commerce au niveau régional.<sup>6</sup>

Les migrations rurales "par paliers" comme celles qui ont amené les paysans de l'AVV à Kompienga, ne sont pas un phénomène nouveau. La détérioration des perspectives économiques dans les zones de forte immigration a toujours incité à l'exode. Ces migrations successives sont une des caractéristiques des migrations rurales du plateau Mossi depuis des siècles. Il n'est donc pas surprenant qu'un grand nombre de colons originaires de la région de Sanmatenga (Kaya) qui ont quitté les périmètres AVV pour Kompienga, aient

également vécu dans d'autres régions avant de s'installer dans les zones de l'AVV. Pas moins de 50 pour cent des migrants Mossi, aujourd'hui établis à Komienga, ont vécu dans d'autres régions des vallées OCP ou du plateau pendant des périodes allant de deux à dix ans.

Le coût de ces migrations successives d'une zone OCP vers une autre est non seulement économique, mais aussi institutionnel et écologique. Le départ des cultivateurs aisés, comme ceux de Mogtedo et d'autres villages du secteur de Rapadama, se traduit par la fuite de revenus monétaires acquis au cours des premières années d'installation, durant lesquelles les cultures sont le plus productives. Ces revenus auraient pu être réinvestis dans des mesures de protection de l'environnement plus poussées et plus durables, comme les diguettes. Une autre conséquence, incalculable, est la perte d'une première génération de chefs recrutés parmi les migrants. Les grands exploitants qui ont quitté Mogtedo pour Komienga comptaient parmi eux certains des dirigeants les plus ambitieux qui avaient travaillé en collaboration étroite avec l'administration de l'AVV. Un grand nombre d'entre eux avaient accumulé des investissements considérables.

Les revenus monétaires qui ont permis aux anciens colons de l'AVV d'acheter de meilleurs logements, d'investir dans l'immobilier de rente, de louer des tracteurs et d'embaucher de la main-d'oeuvre à Komienga auraient pu être investis dans le développement des périmètres de l'AVV et des régions avoisinantes, où ces revenus avaient été constitués. Face à l'absence de perspectives d'évolution des revenus, les cultivateurs ont choisi de s'en aller. En revanche, beaucoup moins de colons ont quitté le projet à Linoghin où le potentiel agricole est fondamentalement le même qu'à Mogtedo mais où existent de meilleures possibilités de diversification dans l'agriculture et les emplois non agricoles.

### *Solenzo*

Le programme technique mis au point pour le coton a fait ses preuves dans cette zone agroclimatique qui se prête à ce type de culture. Les cultivateurs sont déterminés à investir dans l'achat d'engrais et de technologies d'économie de main-d'oeuvre pour améliorer leur taux de productivité par ETA. La confiance que manifestent les paysans dans les possibilités à long terme de l'agriculture pluviale se reflète dans la manière dont ils

financent les équipements agricoles. Des études nationales montrent que la zone de Solenzo a l'un des taux les plus élevés d'achats de matériel agricole au comptant (communication personnelle, Cellule suivi-évaluation, CRPA du Mouhoun, Mars 1990). Bien que le crédit local ait eu tendance à stagner, la zone a connu une augmentation des équipements de culture attelée, comme les charrues et les charrettes. Ceci concorde avec les résultats de notre enquête économique qui montre qu'un pourcentage important des charrues et la quasi-totalité des charrettes acquises par les migrants étudiés a été acheté au comptant et non à crédit, contrairement à la pratique habituelle dans les installations organisées de l'AVV.

Bien que les rapports inter-sectoriels entre l'agriculture et le tertiaire soient moins développés dans la zone de Solenzo que dans les périmètres AVV, les migrants ont manifesté une nette tendance à réinvestir dans les infrastructures sociales. Par ailleurs, c'est aussi dans la zone de Solenzo, l'une des principales régions productrices de coton, que l'on observe un taux particulièrement élevé d'investissements dans les écoles et les équipements médicaux qui sont financés au moyen de ristournes provenant des marchés de coton gérés par les paysans (communication personnelle, Cellule suivi-évaluation, CRPA du Mouhoun, mars 1990).

Il est probable que la diversification économique deviendra de plus en plus importante à mesure que la densité de la population augmentera. Dans les zones cotonnières de l'ouest, l'un des objectifs du programme PNGT de gestion des terroirs villageois est de stabiliser le défrichage des terres en limitant les parcelles de cultures des colons et des autochtones à des superficies déterminées, reportées sur la carte du village. En principe, le système ressemble beaucoup à celui de l'AVV, dans lequel chaque paysan se voit attribuer une parcelle fixe de 10 ou 20 hectares. C'est essentiellement en fonction des possibilités futures d'activités lucratives dans la région que les paysans décideront, face à la limitation des terres de culture, d'intensifier la production par un emploi accru de fumier et d'engrais (comme c'est le cas dans les périmètres AVV de Linoghin) ou d'émigrer vers une aire de peuplement moins dense, dans le Mouhoun ou plus au sud vers les bassins de la Leraba ou de la Comoé (comme cela s'est produit dans les périmètres de Mogtedo et Mogtedo-Bombore). Il est à craindre qu'en l'absence de perspectives d'emplois hors exploita-

tion, les agriculteurs mécanisés et les plus ambitieux parmi ceux qui pratiquent la culture attelée et disposent d'une main-d'oeuvre familiale abondante, émigreront vers d'autres lieux où la terre est d'accès plus facile et/ou les possibilités de diversification sont plus nombreuses. La réussite de cette migration dépend, néanmoins, de l'accueil de la population dans la nouvelle zone. C'est là un sujet qui demande à être davantage approfondi.

### **Incidences sur le plan des politiques**

L'importance de la diversification économique a un certain nombre d'implications pour les politiques tant au niveau national qu'au niveau local.

#### *Planification nationale*

Toute politique à long terme visant à promouvoir un développement rural dynamique au Burkina devra se faire dans une optique globale de synergie entre les activités agricoles et non agricoles. Par exemple, la création de petites industries agro-alimentaires encouragerait la mise en place d'une infrastructure routière qui faciliterait la circulation des produits agricoles entre les villages et les régions.

Comme la transformation des denrées alimentaires tend à être une activité féminine, elle revêt une importance particulière pour les programmes qui visent à améliorer le revenu des femmes. Dès lors, un programme national qui encouragerait cette activité, en vue d'approvisionner les marchés urbains principaux et secondaires, permettrait éventuellement de redistribuer les revenus aux femmes et d'accroître leur participation.

La question qui se pose alors est de savoir comment les pouvoirs nationaux, régionaux et locaux peuvent le mieux faciliter le développement de telles activités. Il est indispensable que le climat de politique générale soit favorable à l'investissement. Des avantages fiscaux et des subventions temporaires pourraient être envisagés pour inciter des entreprises privées à venir s'installer dans certaines zones des vallées à fort potentiel. Des foires agricoles et des "semaines de développement" peuvent servir à sensibiliser les paysans et les administrateurs locaux aux possibilités offertes par de tels programmes. La circulation des produits entre les régions et les villages étant une nécessité, c'est à ce niveau-là

que les politiques nationales et régionales auront sans doute le plus d'impact — en encourageant ou non l'industrie agro-alimentaire locale et les échanges régionaux. Comme l'indique le Chapitre 4, un programme national d'amélioration de l'infrastructure dans l'ouest favoriserait une plus grande spécialisation régionale des activités de production. Ainsi, certaines zones à haute pluviométrie, comme celles des bassins du sud-ouest, pourraient se spécialiser dans les cultures de rente, la production commerciale des céréales et du coton. Quant aux bassins du nord à plus faible pluviométrie qui approvisionnent actuellement les villes en céréales, ils pourraient se reconverter à l'élevage intensif, l'artisanat et la production maraîchère à destination des villes. Cette forme de spécialisation régionale exige une politique énergique de développement des transports de base.

#### *Planification locale*

- CHOIX DES SITES D'INSTALLATION. Etant donné l'importance que les nouveaux occupants attachent à la diversification de leurs revenus monétaires, il est essentiel que les planificateurs s'intéressent avant tout aux sites les moins isolés où les possibilités de diversification des activités sont plus nombreuses.

- FACILITER LE DEPART L'INTEGRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE. Les besoins et les préoccupations des populations autochtones devraient être intégrés très tôt dans le projet d'installation de populations, afin de réduire les conflits entre populations hôtes et migrants qui risquent de nuire à la diversification des activités.

- AMELIORER LES CENTRES ADMINISTRATIFS ET LES MARCHES EXISTANTS ET EN CREER DE NOUVEAUX. Compte tenu du coût de l'installation de nouveaux centres administratifs, il faudrait s'attacher à améliorer les centres régionaux là où ils existent. Cependant, avec l'arrivée des migrants, de nouveaux centres verront certainement le jour. L'expérience de l'AVV montre qu'il n'est pas toujours aisé de prévoir l'emplacement de ces nouveaux centres qui apparaîtront à mesure que le peuplement s'intensifiera. C'est pourquoi nous recommandons que l'aide extérieure à la construction de routes et d'autres infrastructures de base soit échelonnée sur une période de 10 à 15 ans, car on aura ainsi davantage la possibilité d'utiliser ces équipements collectifs pour appuyer l'établissement de centres dynamiques et stables.



## Notes

1. Selon les migrants (hommes et femmes) de la région de Kongoussi, la situation est toutefois en train d'évoluer. A mesure que la durée d'établissement dans les vallées s'allonge, les femmes ont tendance à augmenter la part des terres consacrées à la culture personnelle.

2. Une comparaison de nos résultats avec ceux de l'enquête économique menée par le CRPA révèle que nous avons sans doute sous-estimé l'importance du cheptel. Compte tenu de la place prépondérante que prendra l'élevage dans les projets de diversification de la zone, de plus amples recherches s'imposent à cet égard.

3. Il convient de préciser que la femme interrogée dans chaque ménage était en général la femme "économiquement la

plus active". Les données statistiques qui s'appuient sur ces entretiens ont tendance à surestimer les revenus réels des femmes. On peut donc les interpréter comme étant une projection de la productivité optimale par femme.

4. La demande accrue est en partie le résultat d'une directive du gouvernement révolutionnaire selon laquelle les tenues portées par les officiels pendant le travail et les cérémonies officielles devaient être faites à partir de coton de fabrication locale. L'assouplissement progressif de cette mesure conduira inévitablement à une baisse de la demande.

5. Nous pensons que les données officielles du projet ne reflètent pas l'intérêt réel que portent les paysans à la technique nouvelle des diguettes. Les dossiers des services de vulgarisation n'indiquent que le nombre d'hectares dotés de diguettes

# 7

## *Systèmes de production agricole*

La notion de système de production englobe les différentes méthodes de gestion, les pratiques d'assolement, les techniques, l'organisation de la main-d'oeuvre, le régime foncier et l'environnement macro-économique qui influent sur les modes de culture et d'élevage au niveau local. Le système de production agricole est une sous-catégorie du système global de production des ménages (voir Chapitre 6). Il mérite d'être étudié spécialement dans la mesure où les cultures et l'élevage resteront probablement la principale source de revenus et d'alimentation des familles rurales qui habitent dans les bassins fluviaux (McMillan, Painter et Scudder, 1990).

Les études de cas mettent en évidence le potentiel qui existe dans les nouvelles zones de colonisation des vallées pour accroître la production totale et, partant, améliorer les revenus agricoles et le niveau de vie des migrants. L'augmentation de la production a des retombées régionales de plus vaste portée en faisant progresser les emplois agricoles et extra-agricoles, l'élevage et la production céréalière.

Ce chapitre présente une brève vue d'ensemble des systèmes de production observés sur les lieux de recherche. L'examen détaillé des résultats de l'étude est présenté en annexe 5 et dans les travaux de K. Savadogo (1989a, b, c, et d) et Savadogo, Sanders et McMillan (1989). La partie descriptive est suivie d'une analyse des facteurs-clés qui ont contribué ou nui au développement de méthodes durables de culture ainsi que de quelques enseignements pour les actions futures.

### **Systèmes de production des zones de colonisation spontanée non assistée : Niangoloko et Kompienga**

Les deux premiers sites étudiés — Niangoloko et Kompienga — illustrent la façon dont une colonisation non assistée peut conduire à des systèmes de culture très extensifs qui n'ont guère le souci de la durabilité et comportent de graves risques de conflits sociaux lorsque la densité démographique s'accroît.

#### *Niangoloko*

La région de Niangoloko est tournée vers la culture extensive de céréales. Bien que la production cotonnière ait décuplé depuis 1985, elle est surtout concentrée dans un nombre restreint de villages du bassin de la Leraba. D'autre part, la hausse soudaine de la production de coton au cours des dernières années (on est passé de 50 tonnes en 1985-86 à 500 tonnes en 1987-88) s'explique plus par le retour de migrants burkinabé de Côte d'Ivoire que par une quelconque nouvelle initiative du gouvernement.

Malgré cette hausse, les services de vulgarisation de la région restent dégarnis; quatre agents, y compris le directeur de la région, couvrent un ensemble de quinze villages. L'élevage extensif et le commerce continuent d'être pour les migrants les principaux moyens d'améliorer leurs revenus.

Traditionnellement, les exploitants de la région ne cultivent un champ que pendant cinq ans et le

laissent ensuite en friche pendant 20 à 25 ans en moyenne (Nana, 1989a). Une période de jachère aussi longue était possible dans le passé car les champs de réserve étaient abondants. Parmi les méthodes culturales traditionnelles, un système de buttage empêchait le ruissellement d'eau au moment des pluies torrentielles et réduisait ainsi les effets de l'érosion. Pourtant, en dépit du fait que deux des villages étudiés montrent aujourd'hui des signes visibles d'érosion, aucune technique particulière n'est employée pour y remédier et, en général, les agriculteurs préfèrent abandonner leurs champs aux premiers indices d'érosion.

Si l'immigration se poursuit au rythme actuel, certains villages n'auront plus la ressource de défricher de nouveaux champs (c'est-à-dire de pousser plus loin les cultures extensives). C'est particulièrement le cas de villages proches de Niangoloko, le grand centre administratif et commercial où les flux d'immigration ont été les plus élevés. Les agriculteurs chercheront alors probablement à empiéter sur les réserves forestières avoisinantes pour agrandir les espaces agricoles villageois. Toutefois, dans l'immédiat, ce sont les pasteurs qui menacent le plus les forêts. Dans le secteur de la forêt classée de Toumousseni, par exemple, les troupeaux sont estimés à 10.000 têtes. Une solution est de mettre en place des projets expérimentaux, comme celui de la forêt classée de Toumousseni, qui aident les pasteurs et les cultivateurs à obtenir des sources de revenus durables à partir de l'exploitation des produits forestiers. On peut par ce biais sensibiliser un groupe d'exploitants locaux qui trouvent un intérêt économique direct à la préservation de la forêt. Cependant, à long terme, ce type de projet de gestion forestière à objectifs multiples doit être associé au développement d'autres secteurs, notamment celui des cultures et de l'élevage.

### Kompienga

Kompienga offre un autre exemple de systèmes agricoles extensifs tels qu'ils se pratiquent dans les régions de peuplement spontané non assisté. Avant que les travaux de construction de la route reliant Fada au site prévu pour le barrage ne commencent en 1982, les mouvements migratoires vers le bassin de la Kompienga ressemblaient fort à ceux qui se dirigeaient vers Niangoloko. Dans les deux cas, aucun financement particulier n'a été accordé par des bailleurs de fonds pour le développement des cultures et de l'élevage. Les systèmes de cultures continuent d'être concentrés sur les cultures de subsistance. La proportion d'exploitants ayant adopté la culture attelée et les engrais est l'une des plus faibles de la province du Gourma. Dans l'échantillon étudié, on n'a pas observé d'utilisation d'engrais (Tableau 7.1).

Le gouvernement avait prévu, à juste titre, que la construction du barrage s'accompagnerait rapidement de mouvements de colonisation spontanée. C'est pourquoi il était déterminé à préparer un plan global de développement régional pour remédier à l'insuffisance des infrastructures et des services de vulgarisation. Cependant, jusqu'à présent, aucun service spécial de vulgarisation n'a été mis en place, sauf pour quatre villages déplacés du bassin d'inondation et neuf autres villages situés en bordure du bassin qui sont en train de perdre tout ou partie de leurs champs à la suite de la mise en eau de la zone du barrage. Le programme de réinstallation, administré par l'AVV et la DGMOK (Direction générale de la maîtrise d'ouvrage de la Kompienga), comporte un ensemble de programmes de vulgarisation qui sont censés être gérés par les antennes régionales des ministères nationaux concernés, après un délai de 22 mois<sup>1</sup>. La ville de Kompienga est censée béné-

**Tableau 7.1 Coûts moyens des intrants par homme chef d'exploitation dans différents groupes ethniques de Kompienga, 1988-1989 (FCFA)**

	<i>Mossi Ex AVV</i>	<i>Mossi</i>	<i>Yana</i>	<i>Gourmantche</i>	<i>Moyenne</i>
Nombre	(7)	(6)	(6)	(6)	(25)
Engrais, urée, phosphate, fumier -	—	—	—	—	—
Insecticides	—	—	—	—	—
Location de main d'oeuvre (espèce et nature)	22.171	9.255	38.875	3.250	18.539
Location de matériel (espèce et nature)	2.344	1.000	3.125	5.475	2.344

Source : Savadogo, Sanders et McMillan, 1989.

ficier d'une série de programmes de développement qui vont du maraîchage irrigué et des cultures de récession des crues sur les rives du lac à des projets spéciaux d'infrastructure et de vulgarisation destinés à promouvoir l'agriculture intensive (Agrotechnik, 1989). Entre-temps, il n'existe aucun projet particulier pour les migrants de la ville et des services très limités pour les villages en dehors de ceux du programme AVV.

Malgré des différences marquées dans l'organisation familiale de la production et dans la part relative des sources de revenus agricoles (cultures et bétail) et non agricoles (commerce), les systèmes de culture des trois principaux groupes ethniques (les Gourmantché autochtones et les Mossi et Yana immigrés) sont uniformément de type extensif.

Ce qui distingue les exploitants de Komienga des migrants spontanés vivant dans les autres sites d'étude, c'est le recours important aux travailleurs agricoles (Tableau 7.1). Ils dépensent en moyenne près de 20.000 FCFA (paiements en espèces et en nature confondus) en main-d'oeuvre par rapport à un montant de 5.000 à 10.000 FCFA dans l'AVV et de moins de 1.000 FCFA à Solenzo. C'est là un signe de l'aisance financière dont jouit le migrant moyen de Komienga. La plupart d'entre eux ne sont pas démunis, comme le sont souvent les migrants. Attirés par les possibilités de culture irriguée et de commerce à long terme dans la région, les anciens colons de l'AVV étaient prêts à payer de 100.000 à 150.000 FCFA pour faire venir leurs familles à Komienga par camion. Sur le site, 52 de ces 55 migrants de l'AVV ont acheté leurs terrains d'habitation à un coût moyen de 100.000 FCFA à des ouvriers du barrage qui s'en allaient. Aucune partie de leur budget n'est dépensée pour les engrais. Le seul fermier de l'étude qui ait utilisé des engrais pendant la campagne 1988-1989 les avait gagnés en prime à

l'occasion du concours du "fermier moderne" organisé par l'AVV.

En 1988, les agriculteurs autochtones Gourmantché et les fermiers Yana installés sur le site depuis plusieurs années ont obtenu les meilleurs résultats en matière de production totale en kilogrammes et de production par travailleur en valeur nette (131.313 FCFA/ETA et 125.841 FCFA/ETA en valeur nette, respectivement). Les revenus agricoles nets et la production étaient inférieurs chez les migrants Mossi, anciens colons de l'AVV ou non, arrivés pour la plupart depuis un à deux ans seulement (64.366 FCFA/ETA et 72.145 FCFA/ETA respectivement) (Tableau 7.2). Cependant, les perspectives de croissance durable des revenus de l'élevage et de l'agriculture paraissent incertaines dans l'immédiat.

La majorité des agriculteurs de Komienga s'y sont installés en 1987 et 1988. Certains de leurs champs ont été cultivés auparavant par les ouvriers du barrage. En tout état de cause, un pourcentage important d'entre eux va bientôt atteindre la cinquième année consécutive de culture — période à partir de laquelle les Gourmantché autochtones commenceraient normalement à laisser les terres en friche selon le système traditionnel d'assolement. Ce type de jachère de longue durée sera hors de portée pour les nouveaux migrants qui ont occupé pratiquement la totalité des bonnes terres pluviales dans un rayon de dix kilomètres autour de la colonie.

#### **Promouvoir des systèmes de production durables à plus fort rendement : Solenzo et l'AVV**

Les sites de Solenzo et de l'AVV sont de bons exemples des deux principaux types d'assistance que le gouvernement accorde à l'agriculture dans les bassins fluviaux.

**Tableau 7.2 Production animale et végétale par équivalent travailleur adulte (ETA) à Komienga, 1988-1989**

<i>Ex-AVV</i>	<i>Mossi Non AVV</i>	<i>Mossi</i>	<i>Yana</i>	<i>Gourmantché</i>	<i>Tous groupes</i>
Taille moyenne des familles (personnes présentes)	13 (7)	15,5 (6)	7,3 (6)	6,7 (6)	12,9 (25)
Main-d'oeuvre moyenne des familles (ETA)	5,9	6,5	4,8	3,8	5,2
Production céréalière (kg de sorgho et maïs par ETA)	988	1.129	1.666	1.911	1.357
Revenus cultureaux nets (FCFA par ETA)	64.366	72.145	125.841	131.313	91.616
Revenus nets de l'élevage (FCFA/ETA en situation favorable)	19.116	102 <sup>a</sup>	12.155	2.578	8.522

( ) Indique le nombre de familles.

a. vérifié 26/3/92.

Source : Savadogo, Sanders et McMillan, 1989, et analyses de données d'enquête non publiées

*Modèles de vulgarisation agricole dans les peuplements assistés de Solenzo et les colonies organisées de l'AVV*

Les services de vulgarisation agricole fournis aux migrants de la région de Solenzo constituent un des modèles d'assistance aux peuplements spontanés assistés. Le programme de Solenzo a été mis en oeuvre durant plusieurs décennies — d'abord par le gouvernement colonial français et ensuite par la SOFITEX, l'organisme cotonnier semi-autonome du Burkina. Bien qu'il porte principalement sur la production commerciale de coton, le programme est un dosage équilibré d'assolement, d'apport d'engrais et de techniques culturales qui est censé réduire les effets néfastes à long terme de la culture du coton sur les sols de la région. Depuis quelques années, le programme encourage également l'épandage massif de fumier pour compenser une baisse de matière organique dans le sol.

Lorsque l'AVV a été créée en 1974, son action de vulgarisation portait sur les mêmes thèmes que les programmes cotonniers du sud-ouest. Les agriculteurs des deux régions étaient censés pratiquer la rotation du coton, des céréales et des légumineuses et cet assolement, de pair avec des apports d'engrais minéraux aux doses recommandées, devait leur permettre d'obtenir de manière durable des rendements plus élevés. Les deux programmes étaient fortement axés sur la culture commerciale du coton comme moyen de rembourser les emprunts contractés à court terme pour l'achat d'intrants et à plus long terme pour l'équipement de traction animale tel que les charrettes et les charrettes.

Une importante différence entre les deux sites tient au fait que l'AVV limite les superficies que les migrants sont autorisés à exploiter. On a utilisé un système de pondération qui affecte une valeur de travail à chaque membre de la famille inscrit (Tableau 7.3) pour déterminer la surface qu'une famille est officiellement autorisée à défricher et à exploiter<sup>2</sup>. La taille globale de l'exploitation se limite à un ou, dans le cas d'une main-d'oeuvre très importante, à deux blocs de dix hectares. Chaque exploitation consiste en un espace d'habitation d'un hectare et six champs de brousse de 1,5 hectare chacun. Selon le système prescrit de rotations culturales (Tableau 7.4), chacun des six champs de brousse doit être laissé en friche pendant deux ans, dans le cadre d'un assolement de six ans incluant le sorgho, le coton et des légu-

**Tableau 7.3 L'indice AVV de mesure de l'équivalent travailleur adulte (ETA) selon l'âge et le sexe**

Age	Hommes	Femmes
0-12	—	
12-15	0,5	0,25
15-55	1,0	0,75
55-65	0,5	0,25

mineuses. L'AVV recommande également le type et les quantités d'engrais, de semences et d'insecticides qui doivent être appliquées pour chaque culture. Il n'existe pas de telles restrictions à Solenzo.

Une deuxième différence de taille réside dans le fait que la participation au programme de méthodes culturales intensives n'est pas facultative pour les migrants AVV. Lorsqu'ils s'inscrivent dans le projet, ils signent un accord par lequel ils s'engagent à suivre le programme d'agriculture intensive recommandé. Leur participation au programme est suivie de près. Pendant les cinq premières années, chaque installation organisée comprend un agent de vulgarisation homme pour 25 ménages de colons et un agent femme pour 50 ménages. Même si l'administration du projet fait rarement usage de son droit d'expulser les agriculteurs qui ne s'en tiennent pas aux techniques et aux modèles d'utilisation des terres proposés, la menace d'expulsion ou du refus de crédit à court terme a un certain poids. Dans le Solenzo, en revanche, l'application du programme technique pour la production du coton est facultative et tient compte de la situation financière de même que des objectifs des ménages.

La troisième différence tient au climat et aux sols. Les colonies organisées de l'AVV sont situées en bordure nord de la zone considérée comme propice à la production cotonnière. Les précipitations en moyenne moins élevées et plus irrégulières y rendent la culture du coton relativement risquée, même pendant les années norma-

**Tableau 7.4 Assolement AVV recommandé**

Année	Cultures
1	Sorgho
2	Coton
3	Coton-Arachide-Niébé
4	Sorgho rouge-Mil
5	Jachère
6	Jachère

les. La région de Solenzo, quant à elle, jouit de conditions naturelles favorables.

*Premiers résultats des modèles de vulgarisation appliqués dans les peuplements assistés de Solenzo et les colonies organisées de l'AVV*

L'AVV. Quoique l'enquête de suivi des fermes de l'AVV en 1979 ait indiqué des rendements moyens de sorgho plus faibles que ceux prévus par les planificateurs du projet (Murphy et Sprey, 1980), ces rendements étaient deux à trois fois supérieurs à ceux enregistrés lors de l'étude de cas de McMillan (1983) dans les villages de la région de Sanmatenga (Kaya). L'enquête montrait aussi, cependant, que la hausse des revenus des migrants résultait principalement de l'expansion des surfaces cultivées et de la fertilité naturelle des sols défrichés, et non de l'application du programme de nouvelles techniques d'intensification (Murphy et Sprey, 1980). En particulier : (1) le coton était la seule culture pour laquelle les migrants observaient les techniques culturales intensives recommandées et, (2) même en ce qui concerne le coton, les migrants avaient tendance à moins utiliser les techniques intensives au fil du temps. Sur la base de ces données, Murphy et Sprey ont conclu que les migrants ne pourraient probablement pas continuer à améliorer leurs revenus au même rythme en exploitant des surfaces fixes de 10 à 20 hectares.

Ce que nous avons observé après la cinquième année, c'est l'existence de deux types de réaction chez les migrants face à des perspectives apparemment réduites d'augmenter les revenus des cultures.

Le premier type de réaction, celui des agriculteurs AVV les plus aisés et des grandes familles, consiste à réinvestir les nouvelles recettes cotonnières dans des entreprises extra-agricoles. Il s'agit habituellement de lancer au moins un membre de la famille dans une activité secondaire bien rémunérée, dans le commerce ou les services; de se doter d'un troupeau placé sous le gardiennage d'éleveurs FulBe voisins<sup>3</sup>; ou encore de cultiver le plus de terres possible dans les limites de la zone agricole allouée, en recourant parfois à des tracteurs de location.

Une deuxième stratégie, adoptée par les ménages moins aisés, de taille souvent plus réduite, consiste en une application limitée des méthodes de culture préconisées et en une certaine diversification dans l'élevage.

Une deuxième étude effectuée en 1988-1989 sur un sous-échantillon de fermiers qui avaient été inclus dans le suivi économique de l'AVV en 1979 indique une persistance des tendances antérieures. Il ressort de mesures sur le terrain (champs collectifs) que les migrants exploitent des surfaces par unité de main-d'oeuvre légèrement supérieures (1,31 ha) à celles enregistrées en 1979 (1,15 ha) (Tableau 7.5). Néanmoins, ces superficies respectent la fourchette recommandée par le projet (1,04-1,71 ha), ce qui montre que les migrants pratiquent une culture à peine plus extensive qu'en 1979.

Alors que la surface emblavée en coton a diminué en pourcentage par rapport au total des surfaces cultivées (tombant de 42 pour cent en 1979 à 20 pour cent en 1988) (Tableau 7.5), la surface ensemencée en céréales est passée de 56 pour cent en 1979 à 71 pour cent en 1988 (Tableau 7.5). Au cours de la même période, la production moyenne de coton par unité de main-d'oeuvre est tombée de 500-700 kg/ETA à 100-300 kg/ETA mais celle de sorgho, mil et maïs a augmenté pour s'établir à plus de 1.000 kg/ETA (Tableau 7.6).

Une analyse de l'emploi des engrais dans les trois blocs de l'AVV met en évidence une baisse constante des achats d'engrais depuis 1979 (Figure 4.2). Dans la plupart des cas, le premier fléchissement coïncide avec la cinquième année d'installation. Des engrais minéraux étaient appliqués sur 87 pour cent des champs de coton mais seulement sur 33 pour cent des champs de sorgho blanc à Mogtedo V3 pendant la campagne de 1979. En 1988, les engrais n'étaient utilisés pratiquement que pour le coton.

SOLENZO. En revanche, le programme cotonnier dans le secteur de Solenzo a permis aux colons, depuis la fin des années 60, d'accroître de manière constante les revenus qu'ils tirent des cultures commerciales, grâce à une augmentation régulière des rendements et des surfaces exploitées. Les rendements moyens de coton à l'hectare sont passés de 544 kg/ha en 1971-1973 à 870 kg/ha en 1980-1981 et à 1.076 kg/ha en 1985-1986 (Chapitre 4, Tableau 4.5). Durant la même période, la production totale de coton a été multipliée par 50 (passant de 801 à 41.500 tonnes).

L'utilisation d'engrais dans la région de Solenzo est la plus élevée de tout le pays. Les applications sont principalement concentrées sur le coton et, dans une moindre mesure, sur le maïs cultivé comme culture de rente par les fermiers

**Tableau 7.5 Comparaison des surfaces cultivées recommandées par l'AVV et des surfaces réellement ensemencées en champs familiaux et champs privés en 1979 et 1988 (champs de case compris et non compris<sup>a</sup>)**

	Hectares par unité actif (ETA)		Pourcentage de superficies des différentes cultures					
	Champs de case compris	Champs de case non compris	Sorgho/Mil	Maïs	Coton	Niébé Arachide Haricot	Riz	Autres
<i>Recommandations</i>	—	1,04-1,71	33-48	—	38-42	16-31	—	—
<i>Réalité observée</i>								
AVV Mogtedo/Bomborea (collectifs)	—	1,15 <sup>a</sup>	54	2	42	2	—	—
AVV Linoghin (collectifs)	—	—	40	5	30	9	—	16
Mogtedo V3a (privés et collectifs)	1,95	—	50	12	29	7	1	2
Mogtedo V3 (collectifs)	1,74	—	—	—	—	—	—	—
<i>1988-1989</i>								
Tous blocs AVV confondus (collectifs) Linoghin, Mogtedo, Mogtedo-Bombore, et Mogtedo V3	1,31	—	60	11,3	19,9	9,2	—	—

a. Le recensement de 1979 n'avait pas inclus le terrain d'habitation de 1 hectare (champ de case) dans les calculs de surfaces cultivées.

Source : Murphy et Sprey, 1980; Savadogo, 1989b.

équipés de tracteurs. Le CRPA du Mouhoun estime l'emploi d'engrais en 1987-88 à 143 kg/ha de NPK pour le coton et de 80 à 90 kg/ha de NPK pour le maïs, sachant que 95 et 80 pour cent des surfaces emblavées respectivement en coton et en maïs bénéficiaient d'amendements (CRPA du Mouhoun, 1989b:32-33). Nos résultats traduisent une tendance comparable en 1988-89 (Tableau 7.7) : 80 pour cent des champs de coton recevaient des engrais NPK à des doses de 100 kg/ha ou plus, comparables, voire supérieures, aux doses conseillées (150 kg/ha pour les engrais NPK et 50 kg/ha pour l'urée); 57 pour cent des champs de maïs recevaient des doses plus faibles d'engrais NPK. Seulement 23 pour cent des cultures de sorgho rouge et 21 pour cent des cultures de sorgho blanc étaient fertilisées. Généralement, ce sont les agriculteurs munis de tracteurs qui utilisent le plus d'engrais à l'hectare. Ces exploitants, qui reçoivent de l'organisme para-public du coton un prix garanti pour leur production afin de leur permettre de financer leurs tracteurs, sont souvent les seuls à cultiver le maïs en grandes quantités (en moyenne 2.864 kilogrammes par ETA au lieu de 124 kilogrammes/ETA pour les exploi-

tants pratiquant la culture attelée et de 88 kilogrammes/ETA pour les fermiers travaillant à la main).

La diminution de l'emploi d'engrais sur les céréales peut être attribuée à différents facteurs. Lorsque les agriculteurs appliquent des engrais, ils ont tendance à raisonner en termes de rotation des cultures, en escomptant que les effets résiduels des amendements seront transférés au maïs et au sorgho plantés l'année suivante dans le même champ. Cependant, le CRPA du Mouhoun a constaté que 26 pour cent seulement des champs de sorgho et 55 pour cent des champs de maïs inclus dans son programme de suivi d'exploitations de 1987-88 avaient été emblavés auparavant en coton; 48 pour cent des champs de sorgho et 28 pour cent des champs de maïs avaient été plantés sur d'anciens champs de maïs ou de sorgho.

Les fortes applications d'engrais sur le coton, conjuguées à la bonne qualité des sols et à la pulvérisation opportune d'insecticides, ont permis aux exploitants de la région de Solenzo de maintenir de hauts rendements. Quoique l'on se soucie de plus en plus de la disparition de la matière

**Tableau 7.6 Production végétale et animale et coûts de production par équivalent travailleur adulte (ETA) dans les villages planifiés AVV, 1988-1989**

	<i>Linoghin</i>	<i>Bombore</i>	<i>Mogtedo</i>	<i>Mogtedo V3</i>	<i>Moyenne générale</i>
Nombre moyen de personnes par ménage <sup>a</sup>	10 (20)	11 (20)	11 (20)	9 (20)	10,25 (80)
Main-d'oeuvre moyenne par ménage (ETA)	3,8	4,3	4,3	3,5	3,98
<i>Kilogrammes/ETA</i>					
<i>Coton</i>					
1979 / 1980b	521	575	575	709	
1988 / 1989	288	100	309	88	
<i>Sorgho, Mil, Maïs</i>					
1979/1980	—	391 <sup>a</sup>	391 <sup>a</sup>	902	
1988/89	1.052	1.086	853	1.397	
<i>FCFA/ETA</i>					
Intrants agricoles (engrais, insecticides)	31.417	11.327	32.876	15.211	
Location de main d'oeuvre (espèces et nature)	5.999	2.385	5.625	0	
Location de matériel (espèces et nature)	10.564	1.675	277	555	
Revenu culturel net	61.314	54.988	51.071	55.899	
Revenu annuel d'élevage (pour les chefs d'exploitation masculins/ ETA)	21.897	6.797	14.764	5.415	8.522 <sup>b</sup>
A. revenu élevé, coût faible/ scénario de perte	15.570	2.022	7.977	-1.480	6.223
B. revenus bas, coût faible/scénario de p					

() indique le nombre de ménages.

a. Murphy et Sprey, 1980:78. Sont compris les ménages au cours de 1re à 5e année d'installation et les champs familiaux uniquement.

b. V3 non compris.

Source : Savadogo, Sanders et McMillan, 1989; Murphy et Sprey, 1980.

organique dans le sol, la question n'est pas encore alarmante.

L'étude révèle des écarts significatifs entre les revenus agricoles nets des exploitants en fonction des techniques utilisées (Figure 7.1). La culture attelée dans le secteur de Solenzo engendre des revenus agricoles deux fois et demie plus élevés que la culture manuelle (Tableau 7.8). La productivité par ETA s'accroît à nouveau quand on passe de la culture attelée à l'agriculture mécanisée (Figure 7.1). Même après déduction des coûts éle-

vés de la mécanisation (estimés à 650.000 FCFA par famille et par an) et des engrais (Annexe 5, Tableau D-2), les revenus nets des cultures sont trois fois plus élevés pour l'agriculture mécanisée que pour la culture attelée (Tableau 7.8).

Les études de la SOFITEX (1989) montrent qu'après une période d'apprentissage, les rendements obtenus par les exploitants équipés de tracteurs ont tendance à être légèrement supérieurs à ceux obtenus par ceux qui pratiquent la culture attelée (CRPA du Mouhoun, 1989b). Ce-

**Tableau 7.7 Nombre de champs fertilisés avec différentes doses d'engrais NPK**

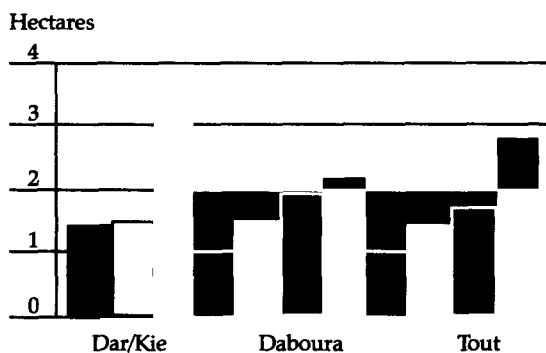
<i>Engrais (kg/ha)</i>	<i>Coton</i>	<i>Sorgho rouge</i>	<i>Maïs</i>	<i>Sorgho blanc</i>	<i>Mil</i>	<i>Soja</i>
0	2	20	10	11	21	0
1-49	2	0	2	1	0	0
50-99	1	1	5	1	0	0
100-149	13	2	4	1	0	1
150-199	8	2	1	0	0	0
200+	3	0	6	0	0	0
Urée seulement	0	0	2	0	0	0
Fumier seulement	1	1	0	0	0	0
Total	30	26	30	14	21	1
Fumier et engrais NPK			(2)			

Source : Etude sur l'installation de populations

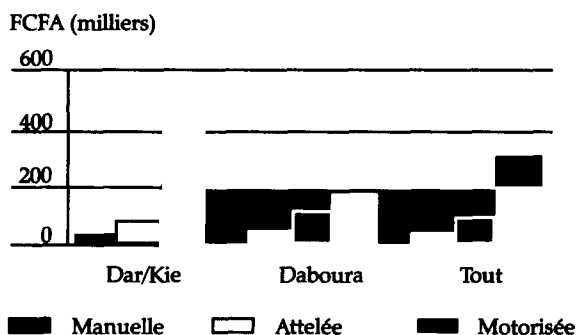


**Figure 7.1 Moyenne des superficies cultivées collectivement par les ménages agricoles, revenu agricole net par équivalent travailleur adulte (ETA) en fonction des principales techniques de culture utilisées à Solenzo et comparaison des revenus agricoles nets des zones AVV et de Solenzo**

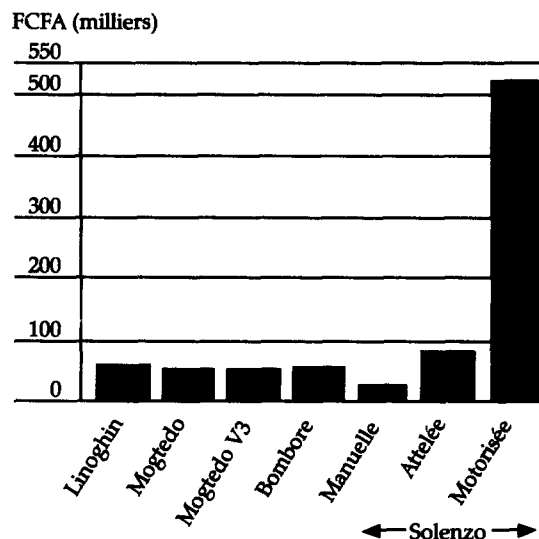
**A. Superficies moyennes en champs collectifs en fonction des technologies utilisées, Solenzo**



**B. Revenu agricole net des champs collectifs et des champs individuels, Solenzo**



**C. Comparaison du revenu agricole net entre les divers types d'exploitation pour l'AVV et Solenzo**



Source: Tableau 7.5 et 7.7.

pendant, il est difficile de déterminer quel pourcentage des rendements par hectare obtenus par les exploitations mécanisées est imputable à leur capacité nettement accrue de défrichement et de mise en valeur de terres "neuves". Dans le secteur de Solenzo, 51 pour cent des périmètres cultivés collectivement à Kie/Dar-Es-Salaam (la zone de peuplement récent) et 23 pour cent des champs de Daboura (la zone de peuplement plus ancienne) étaient en culture depuis six ans au plus. En revanche, dans les périmètres de l'AVV, tous les champs collectifs du projet étaient en culture depuis au moins dix ans.

L'accroissement des densités de population fera probablement obstacle au désir des agriculteurs les plus ambitieux d'exploiter de plus grandes étendues. A preuve les écarts que nous avons observés entre les revenus agricoles nets par ETA des exploitations mécanisées à Daboura et à Dar-es-Salaam/Kie. La productivité nette par ETA à Dar-es-Salaam/Kie était deux fois et demie plus élevée qu'à Daboura (Tableau 7.8; Figure 7.1). Situé le long de l'axe routier principal reliant Dedougou et Solenzo (Figure 7.2), Daboura a été un des premiers villages à connaître une forte immigration, dont la plus importante a eu lieu avant

tard des Bobo autochtones. De même, au départ, les Mossi autochtones, dans la région de Ganzourgou, ne portaient aucun intérêt au programme de culture intensive préconisé par l'AVV, pas plus qu'ils n'étaient désireux de vivre en habitat dense près des rivières. Cependant, le succès des colons AVV a attiré de nombreux migrants spontanés des villages autochtones situés à proximité des installations organisées. On pourrait conclure de ces exemples que les nouveaux migrants sont souvent plus ouverts aux innovations que les populations hôtes mais qu'au fil du temps, les différences de réceptivité au changement s'estompent.

- *Taille des familles.* Ce facteur peut affecter l'intensification de façon positive ou négative. Lorsque les techniques de production et les prix rendent l'intensification rentable, les familles qui comptent de nombreux actifs sont plus à même d'absorber les coûts élevés de main-d'oeuvre requis par ces techniques. Celle-ci peuvent être inaccessibles aux familles plus petites à cause du manque de main-d'oeuvre. A l'inverse, si l'intensification n'est pas payante, les mêmes grandes familles auront tendance à utiliser leur main-d'oeuvre dans un mode de culture encore plus extensif, c'est-à-dire en exploitant la plus large surface possible avec des rendements plus bas, plutôt qu'une surface plus réduite avec des rendements plus élevés. Etant donné le contexte technologique et institutionnel présent, l'importance de la main-d'oeuvre familiale et les surfaces totales exploitées sont positivement corrélées. Même à l'AVV, où la superficie attribuée par ménage est officiellement limitée, les familles plus nombreuses ne semblent pas cultiver une surface totale par ETA plus réduite par rapport aux familles possédant moins de membres actifs. Ceci est en partie dû au fait que les grandes familles exploitent un plus grand nombre de champs "illégaux" en dehors des limites du projet. Une relation identique entre l'importance de la famille et les superficies cultivées a été relevée chez les agriculteurs de la région de Solenzo. Dans le cadre existant des technologies culturales et des prix, une main-d'oeuvre familiale importante tend à favoriser les modes de culture de type extensif et la diversification plutôt que l'intensification des cultures.

- *Nouvelles technologies.* La mécanisation est un autre facteur qui peut favoriser ou entraver l'intensification. Les nouvelles techniques, telles que la culture attelée et les tracteurs, semblent

être largement utilisées, encore qu'elles aient été prévues, au départ, pour régler le problème des goulots d'étranglement liés aux pratiques culturales à plus forte intensité de main-d'oeuvre. Notre étude a montré qu'en 1988, à Solenzo, la surface agricole moyenne par ETA des exploitations pratiquant la culture attelée était de 21 pour cent supérieure à celle des exploitations manuelles; la surface agricole par ETA des exploitations mécanisées était de 64 pour cent supérieure à celle des exploitations pratiquant la culture attelée (Tableau 7.8). Les revenus agricoles nets des agriculteurs pratiquant la culture attelée étaient de 170 pour cent supérieurs à ceux des exploitants cultivant à la main. Ceux des fermiers utilisant la traction mécanique étaient de 244 pour cent plus élevés que ceux des cultivateurs pratiquant la culture attelée (Tableau 7.8). Ces chiffres laissent à penser que les agriculteurs de Solenzo les plus ambitieux cherchent à maximiser leurs gains par rapport à la main-d'oeuvre et non par rapport à l'unité de surface. Cette stratégie s'avère raisonnable tant que les terres restent disponibles à volonté.

- *Aversion au risque.* L'attitude vis-à-vis des risques détermine dans une grande mesure la réaction des agriculteurs face à l'apparition de nouvelles opportunités économiques dans chacun des sites d'étude. A l'AVV, par exemple, les familles pauvres (possédant peu de membres actifs) sont moins disposées à encourir les risques supplémentaires liés à la production cotonnière dans les colonies organisées. Les colons savent que dans le cas d'une perte totale ou partielle des récoltes — ce qui n'est pas rare dans cette région où la pluviométrie annuelle peut tomber au-dessous de 800 mm — ils seront toujours tenus de rembourser les dettes contractées pour l'achat des engrais et des insecticides au moment de la vente du coton (voir Chapitre 4).

- *Disponibilité des terres.* La disponibilité des terres dans le cadre d'un régime peu contraignant d'occupation foncière encourage l'agriculture extensive. Il est moins coûteux (en temps et en main-d'oeuvre) d'abandonner tout ou partie d'un champ devenu improductif et de passer à un champ nouvellement défriché que d'investir du temps et des capitaux dans des méthodes de production intensives. Cependant, dans certains villages du Mouhoun et en dehors des colonies organisées de l'AVV, on commence à constater une pénurie de terres agricoles. La différence mentionnée précédemment entre Daboura et Dar-es-Salaam en est un exemple.

La facilité d'accès ne se définit pas seulement en termes de disponibilité physique des terres mais aussi en fonction de ce que nous appelons "l'accès social". Le village de Keraba dans le CRPA du Mouhoun constitue un exemple d'une immigration restreinte malgré le bon potentiel agricole de la région. Cet état de choses s'explique en grande partie par le fait que la population autochtone s'est opposée à toute immigration en limitant "l'accès social", ce qui la distingue des communautés et des autorités plus réceptives de Daboura et de Kie.

• *Nombre d'agents vulgarisateurs par famille d'exploitants.* L'étude de cas de Solenzo démontre que, dans un milieu agroclimatique, commercial et politique donné, si les recommandations des services de vulgarisation sont rentables et comportent peu de risques, les migrants n'hésiteront pas à les adopter sans qu'il faille une intervention importante des pouvoirs publics. A l'inverse, si les agriculteurs considèrent qu'une technique vulgarisée est trop risquée ou peu rentable (comme les méthodes de culture intensive initialement préconisées par l'AVV de 1974 à 1983), ils se refuseront à l'adopter, quel que soit le degré de surveillance imposé d'en haut par les services d'encadrement (par exemple, en prévoyant un agent de vulgarisation pour seulement 25 à 50 familles, comme l'a fait l'AVV durant la plus grande partie des années 70).

• *Crédit.* Les programmes de crédit pour la production commerciale de coton mis en place à l'AVV et à Solenzo ont aidé la première génération d'agriculteurs à adopter les innovations proposées pour cette nouvelle culture. Cependant, à Solenzo, lorsque les gains deviennent suffisamment élevés, les colons sont capables de financer eux-mêmes une grande partie de la génération suivante de techniques agricoles. Plus de la moitié des charrues appartenant aux exploitants mécanisés de Solenzo et pratiquement toutes les charrettes et les animaux de trait actuellement utilisés par les agriculteurs étudiés à Solenzo et dans les implantations AVV ont été achetés au comptant.

#### **Facteurs macro-économiques qui favorisent ou entravent l'intensification**

De nombreux aspects du contexte politique national ont contribué au développement de systèmes de culture extensifs.

• *Politique nationale en matière d'intrants.* Jusqu'en 1987, les intrants modernes (engrais NPK, urée, insecticides) ont été subventionnés par l'Etat. Les subventions ont diminué progressivement depuis 1983, provoquant une hausse constante des prix des engrais et, partant, une baisse de leur utilisation, pour les céréales en particulier. L'effet à long terme du renchérissement des intrants dépendra des prix agricoles, des politiques de prix et de l'efficacité de la commercialisation du coton. Tant que le marché du coton est garanti par la SOFITEX et que les prix mondiaux ne tombent pas au-dessous d'un seuil critique, il ne faut pas s'attendre à une diminution sensible de l'emploi d'intrants pour le coton. Dès lors, la production cotonnière restera probablement le modèle de culture le plus intensif.

Le Gouvernement burkinabé a commencé récemment à encourager l'utilisation d'engrais organiques. A la suite des efforts entrepris pour améliorer la qualité et l'efficacité de ces derniers, la demande augmentera probablement et en dernière analyse, l'effet sur les sols devrait être bénéfique. En utilisant davantage les engrais organiques provenant du compost, on réduira les goulots d'étranglement qu'entraîne le recours exclusif au fumier. La conjugaison d'engrais organiques et minéraux peut diminuer l'acidité des sols et favoriser le développement de systèmes de production plus durables.

• *Prix au producteur, commercialisation et politiques de développement sectoriel.* L'intervention de l'Etat dans les politiques sectorielles (prix, commercialisation) exerce une influence notable sur les réactions des producteurs. Par exemple, dans le cadre institutionnel actuel, le coton est favorisé à plusieurs niveaux. Tout d'abord, le marché cotonnier est garanti au producteur. La SOFITEX garantit aux exploitants l'écoulement de leur production. Elle achète la totalité du coton qu'une famille est capable de produire. Des représentants de la SOFITEX nous ont confié, lors d'entretiens personnels, que le coton burkinabé est apprécié pour sa haute qualité et qu'il se vend facilement sur le marché international. Le problème majeur tient aux fortes variations que connaît ce marché en fonction de la demande de coton par rapport aux fibres synthétiques et des niveaux de production d'autres pays tels que la Chine.

En revanche, la production céréalière du Burkina ne bénéficie pratiquement d'aucun soutien de prix. Bien que les marchés de céréales soient, du moins en théorie, garantis par l'OFNACER

(Office national des céréales), ces prix ne sont pas respectés car les capacités d'intervention de l'Office sur le marché sont très limitées. Les agriculteurs sont donc obligés de vendre leurs produits sur les marchés locaux, où les prix fluctuent fortement selon les années ainsi qu'au cours d'une même année (voir Chapitre 4). Les variations des prix du sorgho blanc en 1989-1990 (de 28 à 40 FCFA/kg à Solenzo, de 44 à 50 FCFA/kg à l'AVV et de 50 à 70 FCFA à Kompienga [Annexe 3, Tableau B-3]) illustrent bien ce phénomène. Les prix particulièrement bas à Solenzo sont typiques dans le sud-ouest et n'incitent pas à la production. En plus des fluctuations de prix dans ces riches zones excédentaires, il est parfois difficile de trouver des acheteurs à cause des distances et du coût du transport.

Par conséquent, dans le sud-ouest du Burkina, les agriculteurs ont tendance à cultiver de grandes surfaces de coton, en définitive la culture la plus sûre en termes de vulgarisation, de marchés et de prix. Malgré le potentiel important qu'elle offre, la production de sorgho est moins fiable à cause des problèmes de commercialisation et de prix instables. Le pourcentage des surfaces affectées à la culture du sorgho par rapport aux superficies totales est en perte de vitesse, ses débouchés se cantonnant principalement à la consommation domestique.

Les prix des céréales sont plus élevés et moins instables dans les colonies planifiées de l'AVV, surtout parce qu'elles disposent d'un accès facile aux marchés céréaliers de Ouagadougou. En raison de ces prix plus favorables et de l'accessibilité des marchés, les migrants AVV réduisent progressivement les surfaces affectées à la culture du coton (qui exige beaucoup de main-d'oeuvre) et mettent au contraire l'accent sur la production commerciale de céréales. Si cela était possible, de nombreux agriculteurs du sud-ouest seraient prêts à abandonner le coton pour se livrer entièrement à la production commerciale de légumineuses ou de céréales. Cependant, les conditions actuelles ne le permettent pas.

### **Incidences sur le plan des politiques**

Le développement de systèmes de production plus durables dans les bassins peu peuplés du Burkina exige que l'on prenne en compte une série de facteurs qui affectent la rentabilité et les risques liés aux différentes entreprises culturales. Certains de ces facteurs se font sentir soit au ni-

veau des familles d'exploitants elles-mêmes ou des services de vulgarisation locaux, soit au niveau des politiques nationales concernant les denrées alimentaires, les intrants et l'exportation.

### *Renforcer le programme PNGT*

L'étude de cas fait ressortir plusieurs conditions micro-économiques nécessaires à la mise en place de systèmes d'exploitation appropriés. Ces conditions comprennent la sécurité des droits fonciers, l'esprit d'initiative des colons, la participation des populations d'accueil et des éleveurs, l'existence de voies de communication bien entretenues et l'accès à des services économiques et sociaux de base. Le Programme de gestion des terroirs du Burkina Faso (PNGT) constitue un micro-modèle de développement prometteur qui englobe ces considérations ainsi que d'autres, plus classiques, liées aux services de vulgarisation dans le domaine des cultures et de l'élevage. Ce qui est particulièrement important, c'est que le PNGT n'est pas une initiative régionale isolée. Ses structures institutionnelles de base ont été adoptées dans tout le pays et jouissent d'un solide appui national et régional.

### *Renforcer la capacité des services de développement régional et national à comprendre et à soutenir l'évolution des ressources, des opportunités et des contraintes des ménages de migrants*

Les efforts visant à promouvoir des systèmes de production agricole durables ont plus de chance de réussir s'ils reposent sur une structure institutionnelle solide. Il est souhaitable, cependant, de ne pas reproduire le modèle PNGT de façon mécanique. D'abord, la structure exacte d'un projet doit être adaptée au contexte culturel et économique local. En outre, dans un contexte local donné, il peut y avoir de grandes différences entre les exploitants en ce qui concerne les ressources monétaires et la main-d'oeuvre, les besoins et les préoccupations, l'expérience et l'esprit d'entreprise. Un programme de vulgarisation monolithique ne sera sans doute jamais assez sensible à toutes les variations existant au sein de la population.

Les programmes de vulgarisation doivent s'adapter à la diversité propre à chaque population au fur et à mesure qu'elle évolue. Par exemple, le modèle de vulgarisation de l'AVV est axé sur une seule série de recommandations en matière de cultures. On s'attendait à des différences entre les

exploitations de grande et de petite taille, mais au niveau de la superficie cultivée plutôt que du type de culture et des activités non agricoles. Cependant, une étude de suivi à long terme sur quinze ans a mis en évidence une diversification accrue des technologies utilisées et des cultures pratiquées, ainsi que l'importance relative de l'élevage et des activités extra-agricoles.

De même, il existe de grandes différences entre les activités, les ressources et les revenus des exploitants de Solenzo, selon qu'ils utilisent la culture manuelle, attelée ou mécanisée. Les modèles de vulgarisation précédents s'appuyaient sur le principe d'une évolution progressive des agriculteurs vers des équipements plus perfectionnés. L'un des importants résultats de l'enquête menée récemment sur cinq ans par l'Unité de suivi-évaluation du CRPA du Mouhoun a été de montrer qu'il y avait de grandes variations à chaque niveau d'équipement et des transferts entre niveaux. Par exemple, des fermiers dans la catégorie des exploitants manuels préféraient louer des animaux de trait ou un tracteur pour le labour plutôt que de posséder des boeufs et d'avoir à s'en occuper. Toutefois, cette même catégorie comptait aussi de jeunes agriculteurs qui aspiraient à la culture attelée mais n'avaient pas les moyens de louer du matériel. Compte tenu de ces variations importantes à l'intérieur des catégories, on s'est interrogé sur l'opportunité de prendre comme paramètre-clé le "type de technologie utilisé" pour la sélection de groupes d'agriculteurs en vue d'une action de vulgarisation particulière.

Si la première phase du programme de développement local réussit, on peut voir se former un groupe d'exploitants plus ambitieux et dotés de plus de moyens. S'ils sont "accrochés" par des techniques de culture et d'élevage rentables et par les perspectives de diversification sur le plan local, cette première génération de colons prospères peut devenir le moteur d'investissements et d'activités lucratives. Dans le cas contraire, leurs efforts se tourneront simplement vers l'exploitation de superficies aussi étendues que possible.

Généralement, les opérations de développement réussies déclenchent également de nouvelles vagues d'immigration. Il est peu probable que les nouveaux migrants disposent des mêmes ressources monétaires, du même niveau de main-d'oeuvre ou des mêmes terres que les premiers colons. Ces nouveaux arrivés "plus démunis" choisissent, délibérément ou par manque de

moyens, de ne pas adopter les stratégies potentiellement rentables, mais aussi à haut risque, qui séduisent les migrants plus aisés.

*Renforcer les programmes de recherche agronomique adaptés à la faible pluviométrie des bassins OCP et promouvoir la diversification des systèmes de production dans les bassins plus arrosés*

Notre étude a dégagé deux axes d'intervention d'une importance particulière pour le développement à court et à long terme des vallées. Le premier axe consiste à encourager les efforts actuellement entrepris pour promouvoir la récupération des eaux dans les zones agroclimatiques où les pluies annuelles sont inférieures à 800 mm (McMillan, Painter et Scudder, 1990). De vastes portions des vallées du Nakambe et du Nazinon font partie de cette zone agroclimatique. Bien que les bassins fluviaux soient considérés comme ayant de meilleures potentialités agricoles et moins de problèmes de qualité des sols par rapport au plateau avoisinant, ils partagent avec ce dernier de nombreuses caractéristiques pédologiques et la même pluviométrie faible et irrégulière.

La seconde priorité a trait aux recherches à engager pour augmenter la diversification des systèmes de cultures et d'élevage dans le sud-ouest. Les programmes actuels de vulgarisation agricole sont axés presque exclusivement sur le coton, et dans une moindre mesure, sur le maïs. Ces deux cultures épuisent les sols. En outre, le coton requiert une main-d'oeuvre à l'hectare presque deux fois plus élevée que les autres cultures. Les efforts de recherche peuvent contribuer à la mise en place de systèmes de production agricole plus diversifiés, en explorant les possibilités de culture pluviale de légumineuses, d'élevage à la ferme et de maraîchage irrigué en saison sèche. L'apport de nouvelles technologies sera un élément important dans ces domaines. Pour l'heure, cependant, il est tout aussi important, sinon plus, d'identifier les principales contraintes en matière de transformation, de stockage, de commercialisation et de conditions socio-économiques qui freinent la diffusion des technologies (d'agriculture et d'élevage) développées par l'INERA (Institut d'études et de recherches agricoles), la SOFITEX, l'ICRISAT (Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides) et d'autres instituts de recherche nationaux et internationaux.

Dans les deux cas, les chercheurs pourront sans doute promouvoir des programmes et des politiques de soutien plus réalistes s'ils relient directement les résultats de leurs études aux tendances de marché passées et projetées ainsi qu'aux caractéristiques socio-économiques des paysans.

*Renforcer les projets locaux par des mesures appropriées au plan national en vue d'encourager l'établissement de systèmes régionaux de commercialisation efficaces et diversifiés*

La production céréalière du Burkina Faso a connu une croissance soutenue au cours de ces dix dernières années. Bien qu'elle ait chuté pendant les années de sécheresse, en 1983 et 1984, la baisse a été beaucoup moins marquée que lors de périodes de sécheresse antérieures. Ceci s'explique en partie par l'augmentation sensible des superficies cultivées en céréales. Si la tendance actuelle se poursuit, les vallées continueront d'être défrichées et le Burkina d'accroître sa production annuelle de céréales et de coton jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de nouvelles terres disponibles. De nombreux bassins fluviaux au nord sont déjà en voie de saturation et on assiste à un détournement de l'immigration vers le sud.

On peut avancer l'hypothèse que l'augmentation de la production céréalière est une conséquence de l'accroissement des niveaux de consommation et des besoins monétaires des ménages. Néanmoins, l'un des résultats inattendus de cette hausse a été de déprimer les prix du marché sur le plan local. Une analyse des prix à Linoghin, sur une période de dix ans, révèle que la médiane des prix du kilogramme de sorgho blanc à l'AVV est inférieure de 25 pour cent au prix enregistré dans les enquêtes de marché de l'AVV en 1979 (Murphy et Sprey, 1980:58,143; Annexe 3, Tableaux B-3 et B-7). Une fois corrigé de

l'inflation, le prix réel du sorgho accuse une baisse de 54 pour cent. Il est probable que des prix plus avantageux inciteraient davantage les paysans à investir dans les technologies de production intensive, au lieu d'opter pour la culture extensive à moindre risque.

Nous ne plaidons pas en faveur du renforcement des offices gouvernementaux de commercialisation. D'après notre étude des dynamiques circuits de distribution alimentaire qui se sont développés le long de la route goudronnée menant aux colonies organisées de l'AVV, il serait plus souhaitable de prendre des mesures au plan national pour donner au secteur privé les moyens d'assumer cette fonction. Les études de cas confirment la nécessité de soutenir les programmes nationaux de gestion des excédents alimentaires, en améliorant les installations d'entreposage et les routes et en établissant des programmes de fourrage pour le bétail élevé à la ferme.

#### Notes

1. Le Projet de transfert des populations de la Kompienga a été lancé le 13 juin 1988. La fin du financement spécial du projet était prévue pour mars 1990 (AVV 1990).

2. Ces ressources en main-d'oeuvre sont mesurées selon un système qui attribue des valeurs aux membres de la famille en fonction de l'âge et du sexe (Tableau 7.3). Comme on estime que la capacité de travail d'un homme adulte peut être facilement appliquée à un large éventail de tâches, l'homme adulte a été considéré comme l'unité étalon, avec une valeur de 1,0. On a assigné aux femmes, aux enfants et aux travailleurs âgés des valeurs inférieures. A partir de l'indice global (la somme de toutes les valeurs attribuées aux membres de la famille), on peut classer les ménages par "types" d'exploitation. Le type Ia, par exemple, qui dispose de la main-d'oeuvre la plus réduite, comprend des familles dont l'indice de main-d'oeuvre se situe entre 1,75 et 2,25. Une famille de ce type peut, par exemple, être composée d'un homme et d'une femme (1,75) ou d'un homme, d'une femme et d'un adolescent (2,25) ou de toute autre combinaison de valeurs dont la somme s'inscrirait dans la fourchette ci-dessus.

3. Voir Annexe 5, Tableau D-5.

# 8

## Importance des marchés, des centres administratifs/de services

### Développement lié à la colonisation et marchés dans le secteur de Solenzo et dans les zones d'installation organisée de l'AVV

L'une des preuves les plus tangibles de l'impact régional des installations de populations qui ont eu lieu dans les bassins fluviaux OCP depuis 1974 nous est fournie par l'essor des marchés établis et la création de nouveaux marchés. Sur les vingt marchés fréquentés par les colons dans les zones d'implantation de l'AVV à Mogtedo, Linoghin et Mogtedo-Bomboré, trois seulement existaient déjà avant 1974 (Figure 8.1).

La colonisation de nouveaux périmètres a également eu un effet déterminant sur l'expansion de centres commerciaux et administratifs régionaux. D'après les chiffres officiels, la ville de Mogtedo comptait en 1960 soixante ménages et 200 habitants (Tableau 8.1). Depuis 1973, elle est devenue le siège administratif des activités de l'AVV dans le haut Nakambe. En 1985, les implantations organisées et spontanées dans le voisinage des premières colonies AVV étaient suffisamment fortes pour justifier la création d'un nouveau secteur administratif basé à Mogtedo. La ville elle-même est passée à 6.000 habitants. Son marché, où l'on

Tableau 8.1 Peuplement et développement de la ville de Mogtedo, 1960-1989

	1960	1968	1975	1980	1985	1989
Ménages dans la ville						
Autochtones	60	60	—	—	—	—
Immigrés	—	200	—	—	—	—
Nombre total d'habitants	200	1.300	3.374	—	4.550	6.050
Etals de plein air	—	—	100	300	600-650	800
Magasins(bâtiments détachés construits en dur)	—	—	5	14	—	75
Moulins	—	—	1	—	—	10
Étalagistes (installations semi-permanentes)	—	—	—	—	—	122
Nombre total de commerçants sur le marché et en magasin <sup>1</sup>						
—par jour de marché—saison des pluies (août 1989)						1.914
—par jour de marché—saison sèche <sup>2</sup>						4.000
—par jour non ouvrable de marché <sup>3</sup>						273

1. Personnes vendant (et non pas fréquentation) dans les boutiques, sur le marché, dans les magasins en dur et les commerces d'étalagistes.

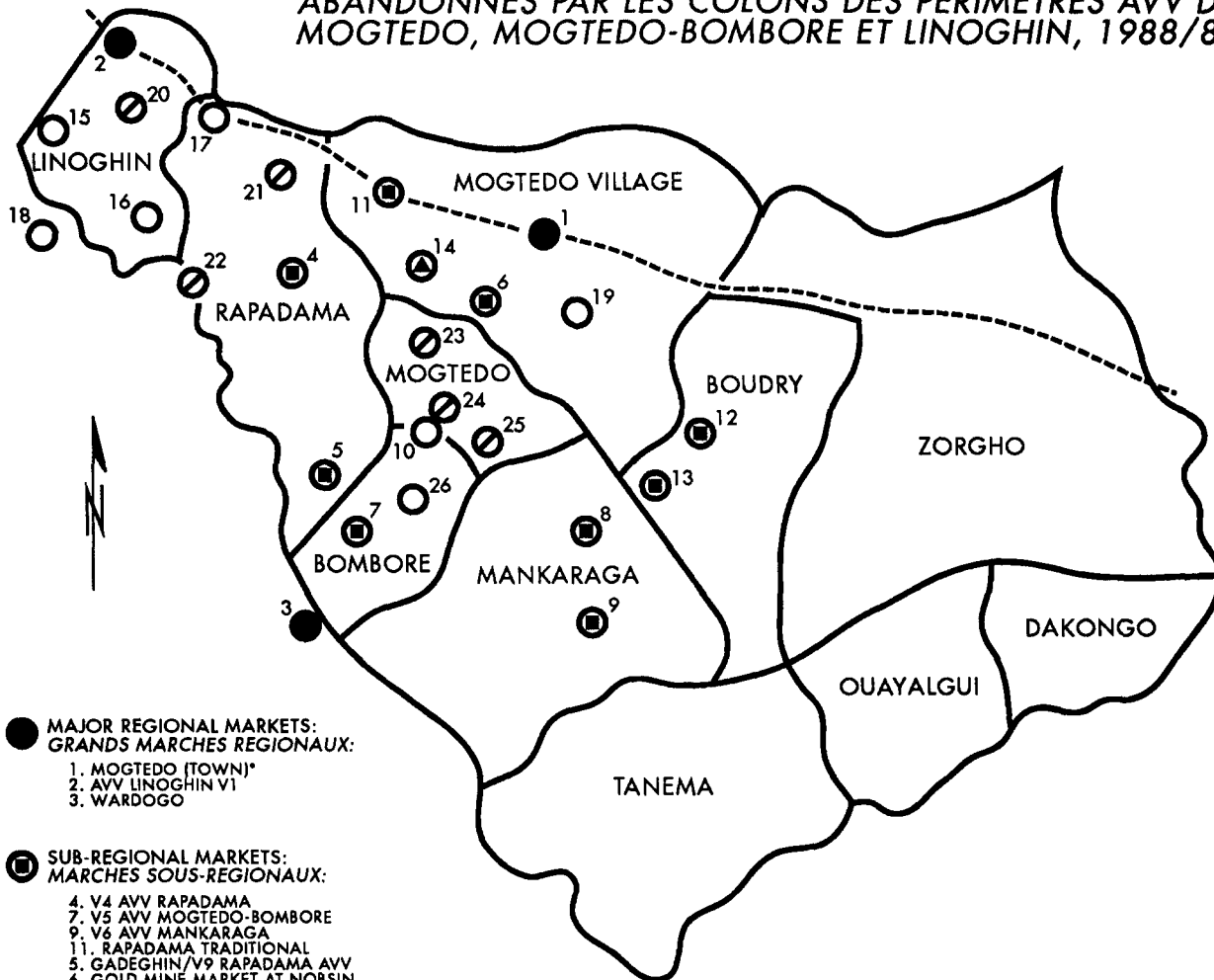
2. Fréquentation "normale" estimative. Une deuxième étude du marché en mars 1990 n'a pas confirmé ce chiffre. En réalité, le nombre de commerçants a chuté à partir d'août 1989 en raison du transfert d'un grand nombre de marchands de Mogtedo vers les marchés des gisements d'or.

3. Jour non ouvrable de marché = 273

Source : F. Kabore et J. Guigma, Enquête Marché, Août 1990.

BURKINA FASO  
 LOCATION AND RELATIVE IMPORTANCE OF EXISTING AND  
 ABANDONED MARKETS FREQUENTED BY SETTLERS LIVING IN  
 THE AVV SPONSORED SETTLEMENTS AT MOGTEDO,  
 MOGTEDO-BOMBORE, AND LINOUGHIN, 1998/89

LOCALISATION ET TYPES DE MARCHES EXISTANTS OU  
 ABANDONNES PAR LES COLONS DES PERIMETRES AVV DE  
 MOGTEDO, MOGTEDO-BOMBORE ET LINOUGHIN, 1988/89



- MAJOR REGIONAL MARKETS:  
GRANDS MARCHES REGIONAUX:
- 1. MOGTEDO (TOWN)\*
- 2. AVV LINOUGHIN V1
- 3. WARDOGO

- ◻ SUB-REGIONAL MARKETS:  
MARCHES SOUS-REGIONAUX:
- 4. V4 AVV RAPADAMA
- 7. V5 AVV MOGTEDO-BOMBORE
- 9. V6 AVV MANKARAGA
- 11. RAPADAMA TRADITIONAL
- 5. GADEGHIN/V9 RAPADAMA AVV
- 6. GOLD MINE MARKET AT NOBSIN
- 12. YAÏKA\*
- 13. V4 AVV MANKARAGA

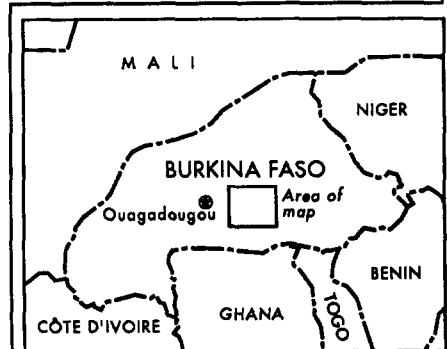
- ▲ AREA VILLAGE MARKET:  
MARCHÉ DE ZONE (NIVEAU VILLAGES):
- 14. DAMONGO

- VILLAGE MARKETS:  
MARCHES VILLAGEOIS:
- 15. AVV LINOUGHIN V4-V6
- 16. AVV LINOUGHIN V8
- 17. KOUGRI
- 18. ZANGA
- 19. MISSRI
- 10. GOLD MINE AVV MOGTEDO V3
- 26. MOGTEDO-BOMBORE V2

- ◌ ABANDONED MARKETS:  
MARCHES ABANDONNES:
- 20. AVV LINOUGHIN V3
- 21. AVV RAPADAMA V1
- 22. AVV RAPADAMA V5
- 23. AVV MOGTEDO V5
- 24. AVV MOGTEDO V3
- 25. AVV MOGTEDO V1

\*ESTABLISHED IN PRESENT LOCATION BEFORE 1974  
 \*MARCHÉ EN PLACE AVANT 1974

*This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.*





dénombrait 100 étals de plein air, 5 magasins et un seul moulin à céréales en 1975 comptait en 1989 plus de 800 étals, 75 magasins (bâtiments construits en dur), 122 étalagistes (installations semi-permanentes) et 10 moulins. Pendant les deux jours de recensement au mois d'août 1989 (durant lesquels il a plu presque quotidiennement), nous avons constaté qu'en moyenne 600 hommes et 900 femmes vendaient au marché central.

Sur l'axe goudronné entre Ouagadougou et Koupela, le marché créé par les migrants de l'AVV à Linoghin en 1974 est aujourd'hui le plus important après Mogtedo. Il a connu une croissance soutenue (Tableau 8.2) et compte à présent quelque 300 étals. Les autorités officielles nous ont indiqué que la fréquentation pouvait atteindre jusqu'à 5.000 personnes pendant la saison sèche. En 1990, le marché comprenait quatre commerces abrités dans des bâtiments construits en dur (une grande boutique, deux bars et un café), des restaurants de plein air et des ateliers d'artisans (mécaniciens, tailleurs), ouverts tous les jours. Les magasins d'alimentation et les débits de bière restent ouverts tard dans la soirée, tous les jours de l'année.

La colonisation de nouveaux périmètres dans le secteur de Solenzo a eu un impact comparable à celui de Linoghin sur le nombre, la taille et le volume de ventes des marchés locaux. Les études de terrain récemment menées par le CRPA du Mouhoun (1990a) y ont dénombré quelques 21

marchés (Figure 8.2). Douze de ces marchés ont été créés à partir de 1966, date à laquelle l'immigration massive de Mossi a commencé; seize d'entre eux ont été créés ou transférés depuis le début des opérations OCP en 1974.<sup>1</sup>

La ville de Solenzo s'est elle-même transformée en un grand centre commercial. Au mois d'août 1989, notre recensement a dénombré 980 personnes engagées dans des activités de vente au marché central de même que 20 boutiques, 12 moulins à céréales, 2 bars et 2 stations-service. Neuf boutiques, les bars et le magasin de vente en gros de l'Etat (Faso-yaar) sont ouverts même les jours où il n'y a pas de marché. Bien que nous ne disposions pas de chiffres précis, la majorité des propriétaires semblent être des migrants.

Même Dar-es-Salaam, le nouveau hameau de cultivateurs hissé récemment au rang de village, possède un marché animé depuis 1985. Le village qui dessert les FulBe et d'autres pasteurs du voisinage immédiat, possède plusieurs moulins (privés) et de nombreuses boutiques. Daboura, l'autre village étudié situé sur la route principale, dispose d'un marché plus important qui comprenait 536 vendeurs à la fin du mois d'août 1989. Les jours où il n'y a pas de marché, nous avons observé dans la zone principale qu'en moyenne quatre boutiques, plusieurs marchands de plats cuisinés, deux ateliers de mécanique et deux petits restaurants étaient ouverts. Excepté les vendeurs de dolo, tous les marchands semblent être des immigrants, éleveurs FulBe ou Mossi.

**Tableau 8.2 Estimation de la fréquentation et du nombre d'étals au marché de Linoghin durant une période de pointe, de 1975 à 1989 (août-septembre)<sup>1</sup>**

Année	Nombre d'étals	Commerçants et clients de		
		Agriculteurs AVV de Linoghin	Migrants spontanés de Linoghin	Ouagadougou et de l'extérieur <sup>1</sup>
1975	32	60	18	0
1976/78	40	100	40	20
1979/81	80	120	80	25
1982/84	130	200	100	60
1985/87	200	600	1300	400
1988/89	300	800	2500	1700

1. A l'opposé des autres marchés de la région, les jours de marchés les plus importants de Linoghin avaient généralement lieu entre août et septembre parce que de nombreux migrants saisonniers de Ouagadougou résident dans la région à cette époque. Un grand nombre de parents de migrants sont également présents durant cette période.

Source : Guira, F. 1989.

### Développement lié au peuplement et marchés dans les secteurs de Niangoloko et de Kompienga

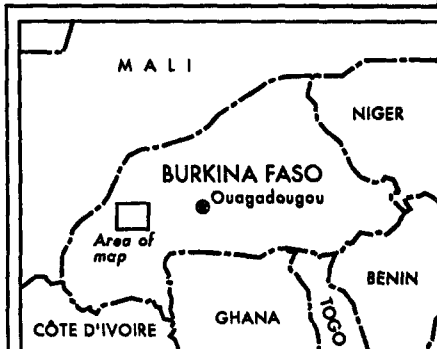
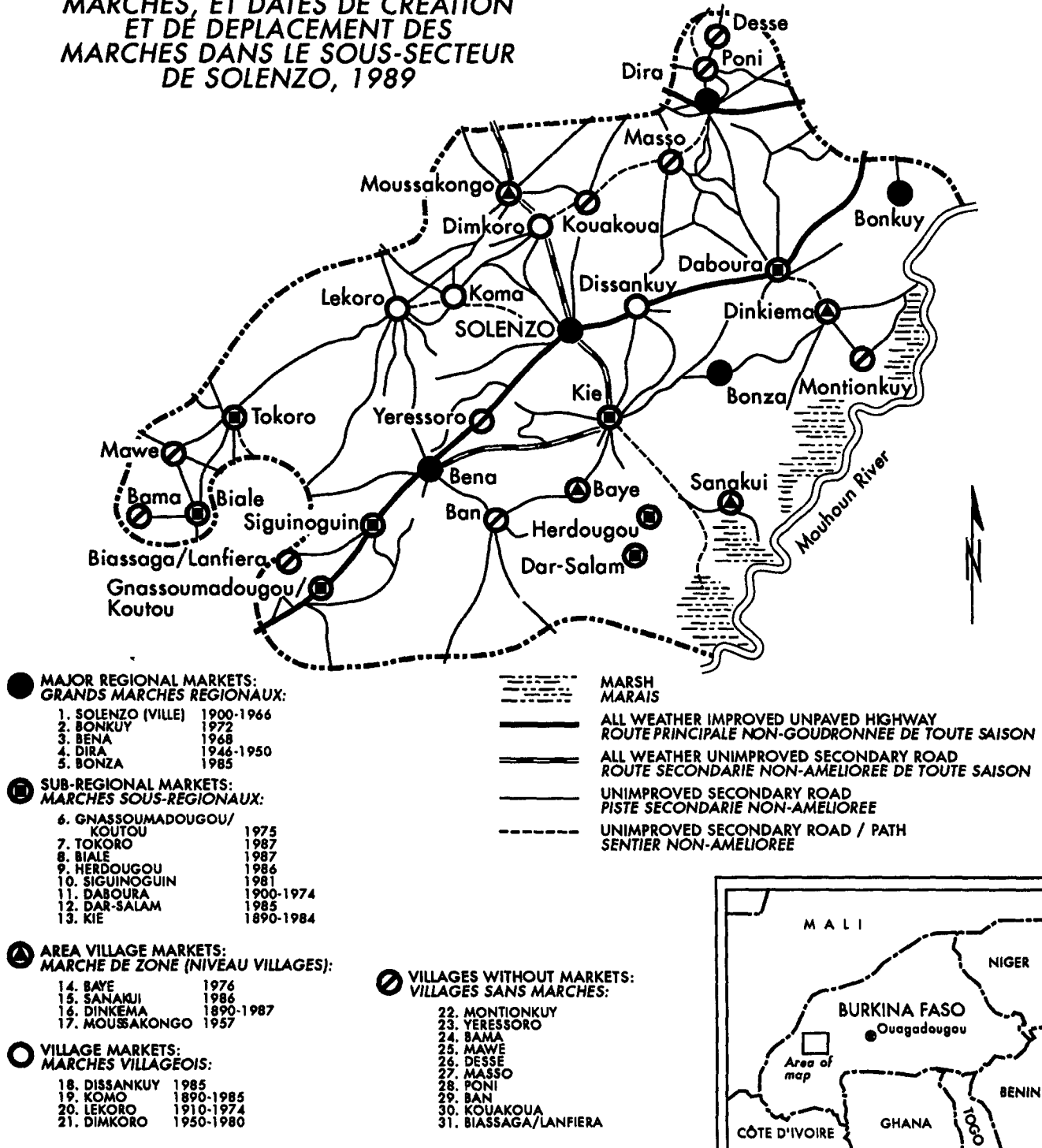
Les taux d'immigration beaucoup plus faibles dans le bassin de la Kompienga et la région de Niangoloko depuis 1974 se traduisent par un nombre moins élevé de marchés et de services, en dehors des sièges régionaux de préfecture à Pama (dans le secteur de Kompienga) (Figure 8.3) et à Niangoloko.

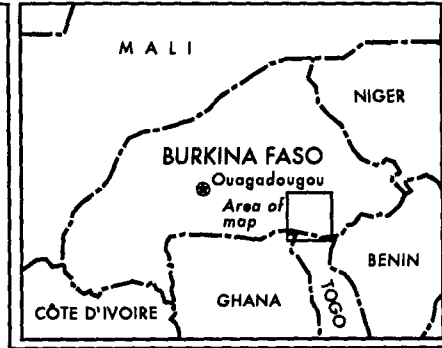
De plus, le rôle économique de ces deux centres commerciaux et administratifs est différent. Aussi bien à Pama qu'à Niangoloko, les produits venant de loin qui y sont vendus sont essentiellement des produits manufacturés importés. A l'opposé, le principal moteur du développement des marchés de Mogtedo et Linoghin a été la hausse des ventes de productions végétales et animales de la zone, et depuis 1988, de l'or.

**BURKINA FASO  
LOCATION, RELATIVE IMPORTANCE,  
AND DATE CREATED AND RELOCATED  
OF MARKETS IN THE SOLENZO  
SUBSECTOR, 1989**

**LOCALISATION, TYPES DE  
MARCHES, ET DATES DE CREATION  
ET DE DEPLACEMENT DES  
MARCHES DANS LE SOUS-SECTEUR  
DE SOLENZO, 1989**

*This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.*

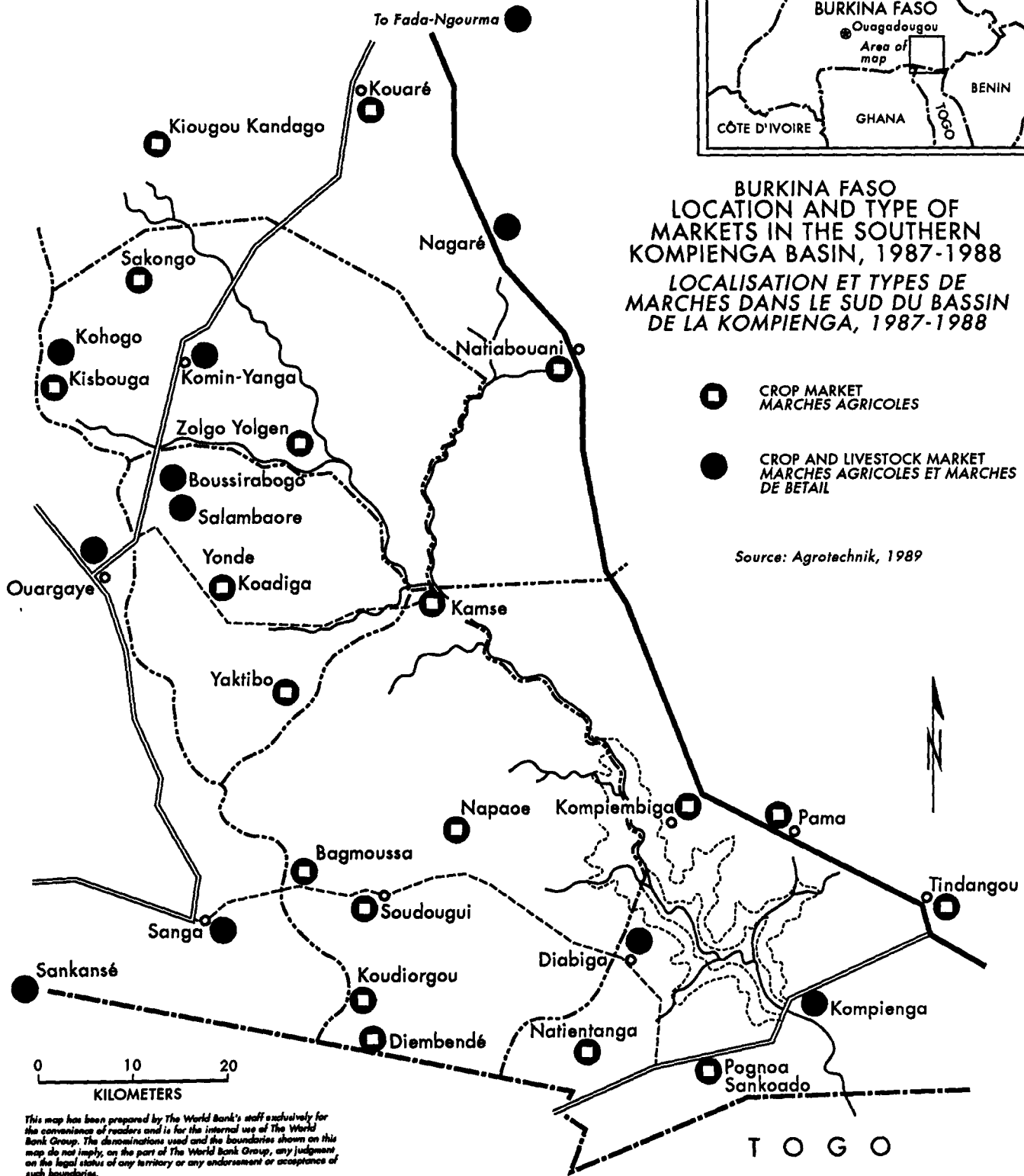




**BURKINA FASO  
LOCATION AND TYPE OF  
MARKETS IN THE SOUTHERN  
KOMPIENGA BASIN, 1987-1988**  
*LOCALISATION ET TYPES DE  
MARCHES DANS LE SUD DU BASSIN  
DE LA KOMPIENGA, 1987-1988*

- ◻ CROP MARKET  
MARCHES AGRICOLES
- CROP AND LIVESTOCK MARKET  
MARCHES AGRICOLES ET MARCHES  
DE BETAIL

Source: Agrotechnik, 1989



This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

Niangoloko a toujours été un important centre commercial, routier, militaire et douanier sur l'axe goudronné qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina. Ses activités économiques continuent d'être plus axées sur le commerce international que sur l'agriculture et l'élevage de la région.

Avant la construction du barrage de Komienga, le centre préfectoral de Pama possédait le marché régional le plus dynamique. La ville, à l'instar de Niangoloko, est le siège des garnisons de douaniers et de militaires qui surveillent la frontière avec le Togo et le Bénin résidaient à Pama tout comme à Niangoloko. Néanmoins, à la différence de Niangoloko, Pama n'est jamais devenu un centre commercial important, en grande partie parce que jusqu'en 1985, le trajet entre Pama et Fada pouvait prendre jusqu'à huit heures sur des routes de terre mal entretenues. D'un autre côté, les mauvaises voies de communication et l'isolement, tout en empêchant Pama de devenir autre chose qu'un petit avant-poste de garnison, ont préservé cette région qui est la réserve de gibier la plus abondante et la mieux protégée du Burkina.

Un marché et un centre commercial dynamiques ont surgi pratiquement d'un jour à l'autre avec le début de la construction du barrage de Komienga en 1985. Des commerçants et des négociants venus des quatre coins du Burkina ont été attirés sur les lieux. La demande des ouvriers en produits manufacturés d'importation, en denrées alimentaires et en boissons a aussi stimulé le commerce régional avec le Togo, le Nigéria, le Bénin et le Ghana. Les migrants agriculteurs qui ont emménagé dans les habitations délaissées par les ouvriers de construction étaient, quant à eux, surtout attirés par les possibilités de cultures irriguées. Ils espéraient également que Komienga deviendrait un jour un grand centre commercial régional. Bien que le nombre de commerces et la fréquentation du marché aient sensiblement diminué depuis l'inauguration du barrage, selon les résultats de notre enquête d'août 1989, la ville compte encore un nombre appréciable de personnes dont les activités principales et secondaires relèvent du commerce ou des services. Il est certain que ces entrepreneurs locaux contribueront fortement au développement du commerce international de produits importés dont profiteront les autres régions du Burkina et du Niger, une fois que l'axe goudronné reliant Fada, Pama, Komienga et la frontière togolaise sera achevé.

## Marchés et développement lié au peuplement

Les marchés dynamiques favorisent le développement économique des zones de colonisation autant qu'ils profitent de ce dernier.

### *Effets sur les activités commerciales*

L'un des rôles importants des marchés est de faciliter la commercialisation des denrées agricoles produites dans les environs immédiats auprès des consommateurs locaux et d'ailleurs. Le bétail et la volaille y sont également vendus.

Le 4 août 1989, nous avons évalué le volume des ventes au marché de Linoghin à 375 sacs de céréales (45.000 kg) (Guira, F., 1989). Les autorités officielles estiment que, pendant la saison des pluies, le chiffre moyen est de 400 sacs; elles citent un chiffre plus élevé de 800 sacs (96.000 kg) par jour de grand marché pendant la saison sèche (les marchés ont lieu tous les 3 jours). Huit cent sacs de céréales représentent les besoins annuels de 400 personnes (si on utilise l'estimation de la FAO en ce qui concerne les besoins céréaliers annuels, soit 240 kg [Murphy et Sprey, 1980:74]). Le même jour, nous avons évalué le volume des ventes de caprins et d'ovins à 150 têtes.

Les villes de Linoghin et de Mogtedo font aujourd'hui toutes deux figure de grands centres de commerce régionaux. Contrairement à d'autres marchés de la région, celui de Linoghin connaît sa période d'activité la plus intense en août généralement, à cause de la présence dans le secteur d'immigrants saisonniers et de parents des cultivateurs venus les aider pour les premiers travaux de récolte. Selon les autorités concernées, au moment de notre enquête (août 1989), probablement moins de vingt pour cent des personnes qui fréquentaient le marché vivaient dans les blocs encadrés de l'AVV (Tableau 8.2).

Mogtedo se vante également d'avoir une forte concentration de magasins indépendants et de moulins, ainsi qu'un marché florissant qui dessert toute la région. L'importance de son rôle de redistribution des produits agricoles apparaît dans notre recensement du commerce en gros de céréales et de bétail. Au cours d'un seul jour de marché, nous avons dénombré plus de 35 grossistes en céréales (huit établis à Ouagadougou et 27 à Mogtedo), neuf en arachides, 22 en caprins et ovins, sept en poulets (aidés de 65 assistants) et sept en bovins (cinq originaires de la région et deux établis à Ouagadougou).

Par les débouchés qu'ils offrent pour les ventes de céréales, la présence de ces marchés régionaux dynamiques a été un facteur déterminant dans la conversion des colons de l'AVV à la production commerciale de céréales.

#### *Effets sur l'approvisionnement*

La vente de produits agricoles à des prix intéressants assure aux agriculteurs un revenu qui leur permet d'acheter un plus grand éventail de produits alimentaires et de biens de consommation. Il s'agit essentiellement d'articles manufacturés et de produits d'importation comme le sucre, le sel, les piles, les allumettes, le savon, le café, le thé, l'essence, le pétrole, les chaussures, les foulards, des habits neufs et usagés et des pièces détachées de bicyclette et de motocyclette. D'autres produits de grande consommation vendus sur les marchés sont de confection locale : condiments et épices, plats cuisinés et boissons alcoolisées, outils agricoles, poterie, vannerie, vêtements et tissus. Enfin, les marchés offrent aux habitants de la région une grande variété de services : couturiers, scribes, photographes, coiffeurs, repasseurs. On peut aussi y faire moudre son grain, réparer des bicyclettes, des motocyclettes et des outils agricoles. Le pourcentage élevé de vendeurs dans chacune de ces catégories témoigne de l'importance de ces services et de la forte demande en produits alimentaires et en condiments. Notre enquête sur les budgets a montré qu'un pourcentage important des dépenses des hommes et des femmes était consacré aux services spécialisés, aux condiments, à des produits de consommation personnelle comme le tabac et la noix de cola et à des "produits de marché" tels que les beignets, le riz, la bière et les boissons gazeuses.

#### *Effets sur la diversification*

La demande croissante des populations rurales en biens d'importation et produits de fabrication locale ouvre de véritables débouchés dans le secteur des activités extra-agricoles, sources de revenus pour les hommes comme les femmes. Cette demande favorise la diversification des économies domestiques et régionales dans les bassins fluviaux OCP.

Les possibilités de diversification sont plus nombreuses dans les villages situés à proximité des grands marchés. A Linoghin, par exemple, 52

pour cent en moyenne des revenus féminins chez les migrants étaient d'origine non agricole, commerciale notamment. A Mogtedo, les chiffres étaient de 43 à 54 pour cent près des mines d'or (Tableau 6.3).

Cinq pour cent des chefs de familles de migrants justifiaient leur implantation dans le sous-secteur de Solenzo par leurs activités commerciales; à Daboura et Solenzo-ville (qui possèdent des marchés dynamiques), ce chiffre s'élevait à 27 et 16 pour cent respectivement. Dix-huit pour cent des migrants du sous-secteur de Niangoloko déclaraient tirer principalement leurs revenus du commerce ou de services comme la boucherie, les réparations ou encore des travaux salariés; dix pour cent exerçaient des activités secondaires dans le commerce ou les services. Vingt-sept pour cent des immigrants dans le sous-secteur de Niangoloko ont souligné que l'attrait principal de la région résidait dans ses débouchés commerciaux et ses opportunités d'embauche. A Kompienga, en août 1989, onze pour cent des 455 chefs de famille ont signalé le commerce, la pêche, l'artisanat (y compris la préparation du dolo et la cuisine) ainsi que les services comme étant leur principale activité; six pour cent ont cité la fabrication du charbon de bois et l'abattage des arbres comme première source de revenus; les services, l'artisanat ou le commerce constituaient une activité secondaire pour 20 pour cent des chefs de famille, après l'agriculture. Ce dernier chiffre n'inclut pas les centaines d'hommes célibataires et mariés, sans statut de chef de famille, engagés dans la coupe des arbres et la fabrication de charbon de bois sur les abords boisés du barrage qui, en 1989, étaient progressivement mis en eau.

#### *Effets sur l'intégration sociale*

L'intégration dans les marchés ne se mesure pas seulement d'après la taille des marchés, ni d'après le pourcentage du revenu des migrants consacré à l'achat de biens et de services, ni d'après le pourcentage des revenus non agricoles. Les marchés jouent aussi un rôle majeur au niveau de l'intégration sociale. Cet aspect est particulièrement important dans les zones de peuplement récent où il n'existe pas encore, pour nombre de migrants, de structures facilitant les relations sociales. L'extrême soin mis par les villageois à choisir l'emplacement de leur marché témoigne de l'importance sociale et politique de celui-ci. D'autre part, la création et le transfert des mar-

chés sont sanctionnés par une cérémonie rituelle au cours de laquelle officient une ou plusieurs personnalités religieuses ou politiques issues de la population locale, autochtone ou immigrée.

Aux yeux de l'agriculteur moyen, la fonction sociale des marchés l'emporte probablement sur leur rôle économique. Les hommes, aussi bien que les femmes, s'y rendent pour établir des rapports sociaux. L'argent de poche destiné à la consommation de la bière, de boissons sucrées non alcoolisées, de beignets, de pain, de yaourt et de fruits cueillis n'est pas simplement un luxe, mais le signe extérieur de l'existence sociale d'un individu. Sans les marchés et les distractions périodiques qu'ils fournissent, la vie rurale serait monotone. Les difficultés d'accès aux marchés étaient le problème le plus souvent évoqué par les femmes de Mogtedo et de Mogtedo-Bomboré; l'autre problème fréquemment soulevé était celui de l'insuffisance et du manque de fiabilité des points d'eau. Malgré les possibilités plus réduites d'exploitation de parcelles individuelles, les migrantes qui ont quitté les colonies AVV de Mogtedo pour s'installer à Kompienga s'estimaient très satisfaites du simple fait de la présence d'un marché animé.

La fréquentation culmine lorsque les trois jours de marché coïncident avec des fêtes religieuses. C'est l'occasion pour les migrants d'associer le rôle social des marchés au rôle social primordial de la religion. Il y a toujours affluence sur les marchés le dimanche, qui est, pour la plupart des chrétiens, jour de repos quelle que soit la phase du cycle agricole. Ces jours-là, les chrétiens migrants et autochtones se rassemblent d'abord dans les églises catholiques et protestantes, puis se dirigent vers le marché. Lorsque les marchés se tiennent le vendredi, les musulmans de toute la région s'y rendent après s'être réunis pour la prière. Ce rituel est particulièrement visible à Linoghin où la nouvelle mosquée est située juste à côté du marché.

Au fur et à mesure que les migrants disposent de plus de revenus et investissent davantage dans les secteurs extra-agricoles, leurs relations socio-économiques s'étendent par la même occasion, ce qui se traduit inmanquablement par un plus fort taux de fréquentation des marchés locaux par des gens venus de l'extérieur. En nous basant sur la fréquentation moyenne en saison sèche, nous avons classé les marchés fréquentés par les migrants à Mogtedo, Mogtedo-Bomboré et Linoghin, de même que ceux du secteur de Solenzo,

en quatre catégories : marchés régionaux, marchés sous-régionaux, marchés de zone, et simples marchés villageois (Figures 8.1 et 8.2).

Personne n'ignorait que huit des 35 grossistes en céréales qui s'approvisionnaient à Mogtedo, de même que deux des sept grossistes en bétail, avaient leur centre d'opérations à Ouagadougou. La plupart des boutiques appartenant à des migrants aux alentours du marché de Linoghin sont louées par des négociants de Ouagadougou. Par un jour pluvieux de marché en août 1989, nous avons dénombré à Mogtedo 70 commerçants, soit trois autocars pleins, en provenance de Puetenga. A la fin du mois d'août, les autorités officielles de Linoghin estimaient la fréquentation extérieure à près de 35 pour cent un jour de marché "normal". La toiture en tôle de la mosquée proche du marché de Linoghin a été financée par l'un des marchands les plus riches du Burkina. C'est là un investissement judicieux puisqu'il permet de créer des liens sociaux avec une communauté d'agriculteurs et de marchands, dans une région vouée à devenir un centre commercial et administratif important au cours des deux prochaines décennies.

#### *Effets sur le réinvestissement des revenus issus de la commercialisation des productions végétales et animales*

Les migrants les plus prospères des zones de peuplement de l'AVV ont tendance à investir dans l'immobilier et le commerce dans d'autres localités. Au total, 21 hommes chefs de famille, rien que dans deux des colonies organisées de Linoghin, avaient déjà commencé ou projetaient de construire à Ouagadougou ou à Ziniare, capitale régionale de leur localité d'origine. Selon nos estimations, 10 à 15 pour cent des ménages de Linoghin auraient entrepris des constructions à Ouagadougou ou dans un autre centre urbain de moindre importance. Ceux qui construisent à Ouagadougou sont généralement des commerçants. Un petit nombre seulement d'agriculteurs ont quitté le secteur de Linoghin pour s'installer à plein temps dans le commerce; on voit plus communément une partie de la famille s'installer ailleurs et l'autre rester sur les lieux pour gérer l'exploitation.

Les faibles taux de départ de colons dans le secteur de Linoghin semblent être étroitement liés aux perspectives locales de diversification qui y sont nettement meilleures. Cette situation s'expli-

que par la proximité des marchés nationaux et locaux dans lesquels les migrants sont parvenus, par ailleurs, à s'intégrer.

*Effets potentiellement négatifs des marchés sur le développement des zones de colonisation : aggravation du déboisement et des pressions démographiques*

L'accès aux centres commerciaux et administratifs peut aussi avoir des effets négatifs. Les facteurs qui contribuent au développement de centres administratifs et de marchés dynamiques (facilité d'accès aux axes routiers praticables par tous les temps et concentration démographique) sont aussi à l'origine d'un déboisement accru pour l'approvisionnement en bois de chauffe.

Les possibilités de diversification créées par les marchés attirent des migrants spontanés dans les bassins fluviaux, qui autrement ne susciteraient aucun intérêt à cause de leur isolement ou des perspectives limitées de cultures de rente. Nous avons observé que dans la région de Niangoloko, les plus fortes concentrations de migrants agriculteurs se trouvent dans les villages qui ont facilement accès au marché de Niangoloko; les implantations dans les villages isolés sont plus rares. De même, dans le bassin de la Kompienga, ce sont la ville de Kompienga et les principaux villages situés le long de la route, également dotés de gros marchés, qui connaissent les plus forts taux d'immigration. Les blocs AVV de Linoghin et de Rapadama, par leur accès à la route goudronnée de Ouagadougou, ont attiré davantage de migrants spontanés que les villages plus reculés. Comme les marchés dynamiques constituent un pôle d'attraction pour les migrants spontanés, les villages proches de ces centres sont souvent les premiers à voir leur environnement se dégrader en raison de la surexploitation agricole.

**Facteurs affectant la dynamique des marchés**

Un centre administratif et commercial efficace permet aux producteurs de la région d'écouler leur surplus au moment voulu; de trouver sur place les produits agricoles et manufacturés qu'ils ne produisent pas, ainsi que les services dont ils ont besoin; de se diversifier dans les secteurs extra-agricoles des services, de la transformation ou du commerce; et, dans l'idéal, d'avoir accès à certains services sociaux de base dont ils ne disposent pas dans les villages. Le bon fonc-

tionnement des marchés dépend de nombreux facteurs.

- *Proximité d'un axe routier important.* Le critère décisif pour le développement d'un marché est de loin la proximité d'un important axe routier. Deux des plus gros marchés régionaux de l'UP1 sont situés sur la route qui mène à Ouagadougou. Le marché florissant de Daboura, près de Solenzo, se trouve également sur une voie routière reliant le siège administratif du département de Solenzo au centre provincial de Dedougou. L'absence de voies de communication praticables par tous les temps dans la région au sud de Fada explique qu'un grand centre commercial n'ait jamais vu le jour dans cette zone frontalière avec le Togo et le Bénin.

- *Contact entre différents types de colonisation.* Les villages de l'AVV qui ont établi des marchés sont généralement situés dans une zone frontière entre les colonies organisées et les implantations spontanées de cultivateurs et d'éleveurs. Les marchés qui ont été créés à un emplacement central par rapport aux colonies organisées (souvent juste au milieu) ont dans bien des cas été abandonnés (Figure 8.1). Une étude récente des marchés du sous-secteur de Solenzo montre que les gros marchés ont tendance à se concentrer soit le long de la route principale soit dans la zone intermédiaire entre la route et le nouveau site de colonisation près du Mouhoun (Figure 8.2). L'étude des marchés effectuée dans le bassin de la Kompienga par Agrotechnik révèle une forte concentration de marchés villageois à proximité des routes principales, sans aucun marché intérieur ou frontalier pratiquement (Figure 8.3).

- *Insertion sociale dans les marchés.* La proximité géographique d'un marché ne conduit pas nécessairement à l'insertion des populations nouvellement installées. L'intégration dans les marchés doit aussi être "sociale". Les zones de colonisation organisée du secteur de Linoghin sont situées presque aussi loin du marché de Linoghin que les zones de colonisation planifiée de Mogtedo le sont du marché de Mogtedo. Ce qui les différencie, néanmoins, c'est le degré d'insertion sociale des populations immigrées dans les deux marchés. A Linoghin, les colons participent activement au marché, aussi bien comme acheteurs que comme vendeurs. A Mogtedo, du fait de leurs relations tendues avec les populations autochtones, les migrants se voient exclus d'une pleine participation sociale et économique au marché.

Les facteurs qui favorisent ou, au contraire, entravent l'intégration sociale sont complexes. Les marchés dans lesquels les colons sont socialement admis ont un trait commun : la plupart n'existaient pas avant le début des grandes vagues d'immigration. L'intégration est aussi réussie dans le cas de petits marchés préexistants où les principaux commerces ont été montés par les colons plutôt que par les autochtones.

Le marché de Linoghin a été créé entièrement par les migrants AVV. Bien que sa capacité d'accueil atteigne à présent plus d'un millier de vendeurs et de clients, il reste toutefois un marché créé et géré par les colons. Ces derniers se sont faits de nouveaux amis dans la région en ouvrant le marché aux autochtones et aux migrants spontanés, cultivateurs et éleveurs.

De même, on peut directement attribuer l'essor des marchés dans la région de Solenzo aux migrants Mossi. Un grand nombre d'entre eux étaient des négociants entreprenants et possédaient la plupart des boutiques dans les nouveaux villages.

L'expansion des marchés dans le secteur de Komienga peut également être mise au crédit des migrants Mossi. Selon les agents de vulgarisation, il n'existait pas de marché à Komiengbiga avant leur arrivée. Ce sont eux qui l'ont démarré.

En revanche, le gros marché régional de Mogtedo n'a pas été créé par les migrants. En 1974, lorsque les colonisations organisées ont commencé, le marché était très petit et comptait moins de 100 étals de chaume en plein air (ou "hangars"). Néanmoins, la ville de Mogtedo existait et disposait déjà d'un noyau de commerçants. Depuis, la ville aussi bien que les colonies organisées se sont développées, mais de manière indépendante. L'immigration vers la ville de Mogtedo s'est faite surtout à partir de la zone fortement peuplée de Ganzourgou. Ce phénomène est comparable à celui des installations spontanées que l'on a observées aux abords des peuplements organisés de l'AVV. Bien que la majorité des migrants organisés (établis à l'extérieur de la ville de Mogtedo) partagent la même origine ethnique, moins de 30 pour cent d'entre eux sont originaires de la région de Ganzourgou. Alors que les migrants sont les bienvenus en ville pour leurs achats, ils n'ont pas réussi à établir des relations commerciales. En d'autres termes, si leur présence physique au marché de Mogtedo est acceptée, leur insertion sociale n'y est pas encore acquise.

- *Concentration de fonctionnaires et de salariés et prestations de services sur les marchés.* La présence de fonctionnaires dans les villages facilite le développement des marchés. Du fait de leurs besoins en produits alimentaires et en condiments, ils constituent une clientèle de base assurée. La concentration des établissements de formation de l'AVV à Mogtedo a certainement été un facteur déterminant dans le développement initial du marché. Le fait d'être fréquenté par les fonctionnaires et les travailleurs attire l'attention sur les marchés et en facilite l'expansion. Néanmoins, la clientèle de fonctionnaires ne suffit pas à elle seule à faire d'un marché un centre commercial important et dynamique.

L'emplacement d'un marché à proximité d'autres types de services et d'infrastructures est également un facteur favorable. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il est situé près de points de distribution d'intrants agricoles et de moulins. Ceux-ci exercent un pôle d'attraction, renforçant les vocations multiples du marché.

- *Date de création des marchés par rapport au cycle de colonisation.* D'après les agriculteurs des colonies plus anciennes de l'AVV, la date de création des marchés dans le processus de développement des colonisations est extrêmement importante. Les villages de l'AVV ont été implantés rapidement, en deux ou trois ans pour la plupart. Bien que l'Autorité ait clairement déterminé l'emplacement du marché dans les plans de chaque village, dans la plupart des cas, l'intérêt d'un marché n'était perçu qu'au bout de la troisième à la cinquième année d'occupation. Les migrants estimaient que le défrichage de leurs champs les occupait trop pour pouvoir se consacrer à l'établissement d'un marché. S'ils avaient besoin de quelque chose, ils se rendaient au marché de Mogtedo ou à l'un des marchés autochtones plus petits de la région. En conséquence, les migrants contribuaient davantage au développement de ces marchés que des leurs. Lorsqu'ils se mirent finalement à monter leurs propres marchés, ces derniers, plus petits, durent faire face à la concurrence de marchés bien plus puissants, ceux-là mêmes qu'ils avaient aidé à établir. En outre, à ce moment-là, le besoin de marchés locaux se faisait moins sentir dans la mesure où de plus en plus d'hommes avaient acheté des bicyclettes ou des motocyclettes. L'amélioration des moyens de transport leur permettait de se rendre à des marchés régionaux plus éloignés, offrant des prix plus avantageux pour leurs récoltes et leur bétail



et des prix moins élevés pour les produits de consommation qu'ils voulaient acheter. En revanche, la situation de la plupart des femmes migrantes ne s'est pas pour autant améliorée puisque, faute de moyens de transport, elles sont souvent limitées aux marchés des environs immédiats.

En guise de solution au problème, l'un des migrants interrogés a recommandé que les responsables de la planification soutiennent très tôt le développement de petits marchés de migrants, par l'aménagement progressif d'infrastructures de base et de routes. La superposition de services, de marchés et d'infrastructures semble être la condition nécessaire à la formation de marchés et de centres de services solides et décentralisés. En l'absence de tels centres dans les bassins, ceux-ci deviennent des zones de production non diversifiées, où les revenus s'échappent par les axes routiers en direction de la capitale. D'un autre côté, toutes choses étant égales par ailleurs, la mise en place progressive des infrastructures serait plus facile dans les régions de peuplement spontané, où l'implantation se fait plus graduellement, que dans les secteurs de colonisation organisée.

- *Exploitation de gisements d'or.* En général, la découverte de gisements d'or provoque l'installation d'un petit marché sur le lieu d'exploitation. Le nouveau marché accueille aussi bien les acheteurs d'or que les vendeurs de produits alimentaires, d'eau, de bois de chauffe, de biens de consommation importés et de services. Un marché très important a pris naissance à Nobsin, site du plus grand gisement aurifère. Nous y avons dénombré plus de 40 commerçants en août 1989, alors que les activités d'extraction avaient officiellement cessé pour encourager les mineurs à se reconvertir dans l'agriculture. Au cours d'un recensement plus récent, début avril 1990, nous avons relevé 75 commerçants dans les quatre princi-

paux sites aurifères de la région de Mogtedo (Tableau 8.3). Des marchés de taille plus réduite, comptant entre 20 et 30 marchands (acheteurs d'or, porteurs d'eau, vendeurs de produits alimentaires, marchands de confection et quincailleries), se sont également implantés près de certains gisements de moindre importance.

Comme nous l'avons dit précédemment, les revenus de l'extraction de l'or et du petit commerce sur les lieux des gisements ont amélioré les niveaux de vie des femmes et des hommes, célibataires ou mariés, des blocs AVV de Mogtedo. Cependant, pratiquement aucun des commerçants qui proposaient leurs services aux mineurs n'était ou n'avait été un colon de l'AVV. Ceci est symptomatique du faible développement des services et des emplois hors exploitation dans les colonies organisées. Les plus gros marchands sur les sites miniers venaient presque tous de la ville plus éloignée de Mogtedo (Tableau 8.3) et non des colonies encadrées voisines.

Par crainte d'être pris pour des espions de l'Etat, nous n'avons pas pu pousser très loin notre investigation sur les revenus dégagés des gisements d'or. Lors de notre enquête économique, les migrants hésitaient à nous confier le montant exact de leurs revenus. Néanmoins, les femmes qui ont signalé des revenus de l'exploitation de l'or avançaient des gains de l'ordre de 14.000 à 20.000 FCFA, et pour certaines jusqu'à 60.000 FCFA au cours d'une seule saison (Tableau 6.3).

Nous avons conduit des interrogations plus détaillées auprès de quinze mineurs hommes. L'anonymat complet (notamment quant à l'âge et au lieu d'origine) était garanti et l'entretien a été mené par un autre migrant. A partir des revenus enregistrés sur l'année précédente et des indications sur la répartition des dépenses, nous avons pu établir des gains minima de 50.000 FCFA pour

**Tableau 8.3 Nombre de marchands dans les sites de gisements d'or à Mogtedo, avril 1990**

Site	Nombre de marchands								
	Nb. de mineurs	Par origine				Par activité			
		Nb. total de marchands	Marchands de Ouagadougou		Mogtedo	Nb. de boutiques	Petit commerce	Viande	Riz
A	400	42	(7)	(35)	3	17	5	7	10
B	160	14	(2)	(12)	0	5	1	3	5
C	100	13	(1)	(12)	0	4	2	4	3
D	45	6	(0)	(6)	0	1	2	1	2
TOTAL	705	75	—	—	3	27	10	15	20

Source : Etude sur l'installation de populations

la moitié des mineurs (Tableau 8.4). Les interviews ont confirmé nos observations selon lesquelles les revenus des migrants sont dépensés en grande partie pour l'achat de biens de consommation, au lieu d'être réinvestis dans des activités agricoles, dans le commerce ou les services. Dès lors, on peut craindre que l'afflux soudain de revenus extra-agricoles dans les colonies organisées de l'AVV de Mogtredo ne soit pas non plus investi dans des activités génératrices de revenus pour les villages.

Tout porte à croire que l'exploitation des gisements miniers aura comme principal impact de consolider la position de Mogtredo comme centre commercial et administratif régional d'importance. A la fin mars, nous avons de nouveau recensé le nombre de vendeurs sur le marché de Mogtredo, afin de mesurer son essor pendant la saison sèche. Nous nous attendions à ce que sa taille ait presque doublé par rapport au mois d'août 1989. A notre surprise et à celle du président du Comité révolutionnaire local, le nombre total de vendeurs sur le marché et dans les environs avait baissé. La raison principale de ce fléchissement était l'attraction exercée par les marchés très dynamiques des localités minières sur les agriculteurs et les négociants. Comme la majorité des négociants et des commerçants sur ces sites semblent être de Mogtredo, on peut prévoir que les revenus dégagés de ces activités seront réinvestis dans cette ville. Cependant, on aurait tort de croire que le dynamisme de Mogtredo soit lié uniquement à la découverte de l'or. Mogtredo s'est imposé comme centre commercial de grande importance bien avant que la fièvre de l'or ne se répande à la fin de 1987 (Tableau 8.1).

**Tableau 8.4 Revenus nets déclarés de l'exploitation des gisements d'or de 15 mineurs**

Francs CFA	Hommes	Femmes
1-10.000	1	1
10.000-20.000	—	3
20.000-50.000	2	—
50.000-75.000	3	—
75.000-100.000	3	—
100.000+	2	—
TOTAL	11	4

Source : Etude sur l'installation de populations

- *Rôle des infrastructures.* Contrairement à nos attentes, l'infrastructure routière semblait jouer un rôle moins décisif dans l'essor des gros marchés villageois situés à l'écart des grands axes routiers. Les efforts d'implantation de marchés AVV le long des routes secondaires importantes, reliant les blocs de colonisation à la ville de Mogtredo, n'ont jamais abouti (comme en témoigne l'abandon des marchés de Mogtredo V3 et V1 et de Bomboré V3). En revanche, les marchés AVV éloignés de l'axe goudronné, qui ont connu un essor de courte durée (Mogtredo V4-5) ou de plus longue durée (Bomboré V5), sont généralement situés dans les zones-frontières précédemment citées. Dans ces villages, la facilité d'accès au principal marché régional ne paraissait pas être indispensable. Il est manifeste que ce facteur n'a pas joué dans le développement du marché de Wardogo, le troisième en importance dans la région. Pendant la majeure partie de la saison des pluies, on ne peut accéder à ce marché qu'en traversant le Nakambe (ex-Volta blanche) par bateau. Wardogo jouit, toutefois, d'une position privilégiée au carrefour des colonies organisées, des peuplements spontanés d'agriculteurs et des installations d'éleveurs. Ainsi, même si l'accessibilité par voie routière durant toute l'année est un avantage certain, des marchés importants peuvent néanmoins prospérer dans des régions plus isolées, si celles-ci constituent des centres d'échange essentiels entre des groupes ruraux différents.

- *Niveau d'intervention de l'Etat dans la création des marchés.* Nous n'avons observé aucune relation directe entre la façon dont les marchés étaient planifiés au niveau gouvernemental et celle dont ils se développaient dans les zones aux alentours des colonies encadrées de l'AVV. En réalité, il semble y avoir une corrélation inverse entre cette planification et la pérennité des marchés. L'AVV s'est efforcée de choisir, pour les marchés et les services, des emplacements centraux par rapport aux infrastructures qui ont été construites pour des groupes de blocs d'installation. Elle s'est cependant rendue compte que, pour prospérer, un marché devait englober une population beaucoup plus large, notamment les peuplements spontanés de cultivateurs et d'éleveurs. L'essor des marchés à la périphérie des colonies organisées démontre leur utilité, du fait même qu'ils se trouvent au carrefour des différents types de peuplement dont dépend le développement de la région en question.

## Incidences sur le plan des politiques

### *Renforcer le développement des marchés au niveau régional*

Il existe une hiérarchie des marchés dans les bassins fluviaux de l'OCP selon leur périodicité, le nombre de participants, le volume des ventes, la nature des produits et services offerts et le rayon d'influence. L'analyse des prix est un moyen simple utilisé par les économistes depuis des générations pour identifier les causes de ralentissement des marchés. Ce même moyen pourrait être utilisé pour sensibiliser les décideurs aux problèmes des goulots d'étranglement commerciaux qui freinent le développement potentiel des nouveaux périmètres de colonisation dans une région donnée.

### *Planifier progressivement afin d'accompagner l'évolution de la hiérarchie des marchés*

L'ordre hiérarchique des marchés n'est pas fixe. Au contraire, au fil du temps, il change avec l'évolution des modes de colonisation et le développement des colonies dans la région. L'échelle hiérarchique existante des marchés peut servir de base de référence aux planificateurs, lorsqu'ils cherchent à aider les colonisations et à promouvoir une assise plus solide pour le développement de la région. Les planificateurs peuvent étudier les relations entre la croissance des marchés et les zones de colonisation, de même qu'entre les prix des produits sur les marchés des zones de peuplement et les prix sur des marchés moins isolés. Ils pourront ainsi mieux discerner quels services et quels investissements d'infrastructure seront nécessaires pour consolider les installations commerciales de la région. Il est important que le développement se fasse graduellement, et que les planificateurs soient attentifs aux changements dans la dynamique des marchés.

### *Planification spécifique des marchés dans les zones d'installation organisée*

La consolidation progressive des centres de marché est plus facile à réaliser dans les zones de peuplement spontané progressif que dans les secteurs de rapide colonisation organisée ou dans les environs des barrages, où de vastes espaces peuvent être colonisés en très peu de temps. Etant donné l'importance des centres socio-économiques, les responsables de la planification des colonisations organisées dans les régions isolées devraient envi-

sager la possibilité d'une approche progressive dans le développement des marchés. Cette approche se ferait en deux étapes. La première consisterait à établir des liens entre un petit noyau de colonies organisées équipées d'un tel centre et les zones périphériques de peuplement spontané. Au cours de la deuxième étape, on chercherait à consolider le réseau routier de même que les marchés apparus ailleurs sous l'effet de l'extension et du développement des espaces colonisés, après une période de dix à quinze ans.

### *Planification spécifique des centres commerciaux et administratifs régionaux*

Il est important que les planificateurs prévoient l'impact du développement des zones de peuplement sur les centres administratifs et commerciaux existants. A court terme, on assistera à une extension des marchés locaux. A plus long terme, l'ouverture de débouchés dans les services et le commerce attirera un plus grand nombre de commerçants, d'où une augmentation du nombre de magasins permanents et de la demande en logements. On peut alors s'attendre à une pression sur les espaces commerciaux et les logements. Cette pression doit donc être prise en compte dans les plans par la délimitation à l'avance de zones commerciales et résidentielles.

S'il est effectué de façon concertée entre les dirigeants locaux et l'administration, le zonage urbain permettra de protéger les droits des populations autochtones, tout en améliorant l'insertion économique et sociale des migrants dans les marchés urbains montants. Il sera probablement plus facile d'exécuter ce type de planification dans les premiers stades de l'expansion urbaine, plutôt qu'après la manifestation des problèmes. Le seul exemple de planification anticipée dont nous disposons est celui de Linoghin, où les espaces commerciaux à proximité du marché AVV ont été délimités dès le début et alloués sous forme de parcelles répertoriées. Les migrants spontanés et les autochtones désirant s'implanter sur le marché pouvaient alors faire une demande et obtenir une de ces parcelles. Ce zonage urbain précoce est un des nombreux facteurs qui ont assuré une croissance harmonieuse au marché de Linoghin.

## Note

1. Dans la légende de la Figure 8.2, les deux dates accolées aux noms de marché correspondent, pour la première, à l'année de création du marché, et pour la seconde, à l'année de son transfert.

# 9

---

## *Intégration des populations autochtones, des migrants et des pasteurs*

### **Importance de l'intégration**

Les migrants des bassins fluviaux OCP sont conscients du fait que la réussite de leur implantation à long terme dépend de leur intégration dans les systèmes socio-économiques locaux. Ces systèmes les amènent à établir un large éventail de relations avec :

- (1) les agriculteurs autochtones ou les populations d'accueil qui leur prêtent des terres;
- (2) les pasteurs qui font traditionnellement paître leurs troupeaux dans la zone et y ont installé des villages ou des camps; et
- (3) les autres cultivateurs et pasteurs immigrés.

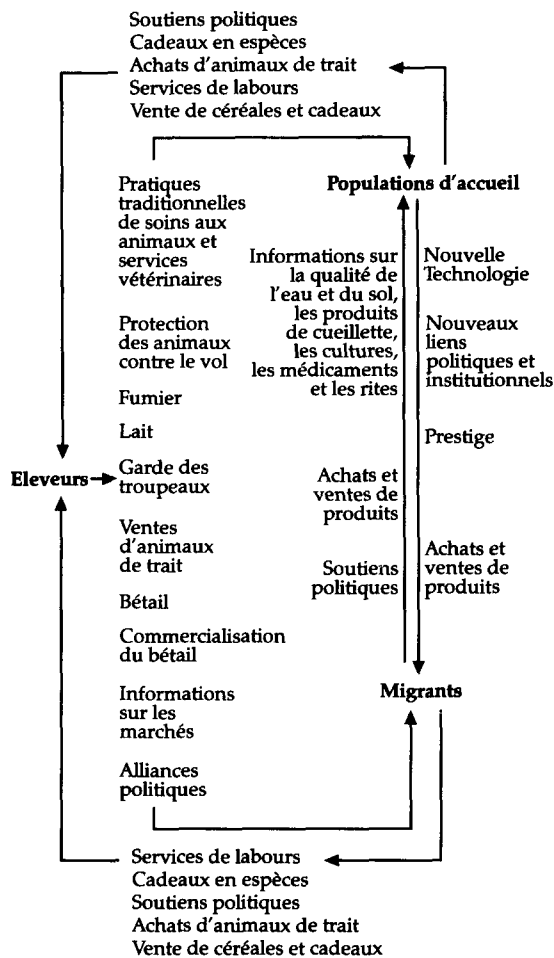
La nature des relations souhaitables entre ces trois groupes varie à chaque étape du processus d'installation. Afin de concevoir des programmes efficaces, il est nécessaire que les décideurs prennent en compte les rapports que ces groupes entretiennent, ainsi que les facteurs qui favorisent ou compromettent l'intégration harmonieuse de leurs intérêts respectifs.

### **Intégration des migrants parmi les populations autochtones**

Il existe un réseau complexe d'interactions et de synergie entre les migrants (cultivateurs et pasteurs) et les populations hôtes qui donnent accès aux terres (Figure 9.1). Les autochtones fournissent aux colons des renseignements sur les

meilleurs sites d'installation, la qualité des sols et les points d'eau. Ils connaissent également les produits de la cueillette qui constituent le principal apport de légumes verts dans le régime alimentaire de la plupart des migrants, ainsi que les plantes médicinales, les herboristes et les guérisseurs (voir McMillan, 1983 : 205–207). Les indications qu'ils fournissent sur les fonctions rituelles de certains lieux, les sites réservés aux sépultures et aux marchés, la hiérarchie politique et sociale locale aident les colons à mieux s'adapter (ibid.). De leur côté, les populations de migrants représentent de nouveaux débouchés pour les produits locaux, confirmant ainsi la corrélation qui existe entre la colonisation de nouveaux périmètres et l'essor simultané des marchés locaux. Les migrants contribuent également au développement de la région par leur connaissance et leur expérience de nouvelles techniques telles que la charrue, la traction mécanique ou la culture du coton (Niangoloko, Solenzo). Par ailleurs, ils apportent avec eux des contacts avec des centres administratifs et commerciaux extérieurs (Niangoloko, Solenzo, Kompienga). L'immigration des premiers colons vers certains villages des secteurs de Solenzo, de Niangoloko et de Kompienga a été, dans bien des cas, parrainée par des familles hôtes. Selon le cas de figure typique, un groupe de parents sollicite des terres auprès d'un autochtone. Par la suite, les premiers migrants prennent en charge l'immigration des colons suivants venant de la même localité d'origine. En général, même dans ce cas, la personne offrant son patro-

**Figure 9.1 Intégration des populations d'accueil, des migrants et des éleveurs**



Source: McMillan, Painter, et Scudder 1989.

nage n'hésite pas à présenter le nouveau venu à son propre parrain, celui qui l'a aidé à acquérir des terres au départ. Ainsi, une famille de colons élargit le cercle de ses alliés, ainsi que celui de son propre parrain. En accordant des terres, ce dernier accroît progressivement son autorité au sein de la communauté. Lorsque les migrants et la population autochtone viennent de la même ethnie ou d'ethnies apparentées, ces liens sociaux sont souvent consolidés par des mariages entre les lignées des parrains autochtones et des migrants parrainés. Ces relations de parrainage et d'assis-

tance mutuelle définissent des domaines d'influence, d'où sont issues les premières générations de chefs politiques autochtones et immigrants qui dirigeront ces nouvelles communautés hybrides.

Les colons attachent une grande importance à une coexistence harmonieuse et mutuellement bénéfique avec la communauté d'accueil. Cela se traduit par la volonté des migrants spontanés de perpétuer les pratiques foncières traditionnelles, en dépit de la nouvelle loi foncière adoptée en 1984 au plan national. Ils sont conscients qu'avec ou sans titre foncier officiel, des relations conflictuelles avec les populations d'accueil peuvent compromettre leurs chances d'une vie sociale et économique satisfaisante.

### **Intégration des pasteurs locaux parmi les communautés d'accueil et les colonies de migrants**

La réussite du développement des zones de colonisation au Burkina est indissociable de l'accroissement des troupeaux des cultivateurs et des pasteurs et de la consolidation des liens entre ces deux groupes sociaux (Figure 9.1). Le bétail reste le mode d'investissement le plus répandu en milieu rural; il permet également aux agriculteurs d'améliorer leurs revenus. Pour les populations pastorales, c'est la principale source de revenus et aussi d'alimentation, dans la mesure où les animaux ou les services de gardiennage de troupeaux sont échangés contre des céréales et où la viande et le lait sont consommés. Par ailleurs, la fumure animale entre dans toute stratégie à long terme visant à développer des systèmes culturaux durables. Le petit bétail constitue également une source primordiale de revenus et d'investissement pour les femmes.

Des conflits répétés entre pasteurs et cultivateurs ne peuvent que compromettre les chances de ces derniers de négocier des contrats de gardiennage pour leur bétail et de fourniture de fumier. De leur côté, les pasteurs locaux peuvent être soumis à de lourdes amendes pour les dégâts causés aux récoltes par leur bétail, même s'il est difficile d'identifier les vrais coupables vu le nombre de pasteurs itinérants qui traversent les zones de colonisation.

Bien que généralisés, les conflits entre pasteurs et cultivateurs sont plus prononcés dans certains sites. En général, les facteurs qui semblent favoriser des relations pacifiques entre pasteurs et

cultivateurs sont précisément ceux qui conduisent à de bonnes relations entre migrants et autochtones. Il importe tout particulièrement que les pasteurs s'adressent aux chefs locaux pour obtenir des droits de culture et de pâturage. Cette démarche d'acquisition des droits fonciers contribue à créer de bons rapports entre les populations autochtones et les pasteurs de la région, ce qui réduit les conflits et permet une coopération harmonieuse.

### **Evolution dans le temps des rapports entre cultivateurs et pasteurs**

Dans l'ensemble des localités, les premiers migrants implantés dans la région étaient des pasteurs. Malheureusement, en raison des difficultés que nous avons eues à identifier les pasteurs migrants, les rapports d'enquêtes sur les sites sous-estiment souvent leur rôle dans les différents modes de gestion des terroirs et le développement des colonisations.

Les travaux de Nana et de Kattenberg sur les installations spontanées montrent que les pasteurs se sont déplacés lentement vers la région du haut Nakambe, près de Linoghin, Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, vers la fin des années soixante (Nana et Kattenberg, 1979), bien avant la création des colonisations planifiées de l'AVV. L'accès aux marchés locaux et régionaux, conjugué à la disponibilité de pâturages, l'éloignement des colonies d'agriculteurs et la présence d'eau, rendaient cette région particulièrement attrayante pendant la saison des pluies. Vers la fin des années 60, on a vu un nombre croissant d'éleveurs transférer leurs campements "permanents" dans les bassins fluviaux pendant la saison des pluies.

En 1979, une deuxième vague d'éleveurs, attirés par les perspectives de gardiennage des troupeaux appartenant aux migrants nouvellement enrichis de l'AVV, a déferlé dans le bassin supérieur du Nakambe. Dans les colonies organisées de l'AVV, les pasteurs-gardiens de troupeaux sont généralement des familles démunies qui ont perdu tout ou partie de leurs troupeaux à cause de la sécheresse, de maladies ou d'autres mésaventures personnelles. La garde des animaux des cultivateurs plus aisés leur permet de reconstituer leurs troupeaux. Ils sont rétribués en céréales et en espèces. De plus, les gros propriétaires leur donnent un pourcentage de jeunes animaux nés sous leur garde et leur permettent de consommer et de vendre le lait.

La mise en gardiennage du bétail auprès des éleveurs comporte quatre avantages essentiels pour les agriculteurs autochtones et immigrants (McMillan, Painter et Scudder, 1990). Tout d'abord, cela permet une meilleure utilisation de la main-d'oeuvre familiale, dans la mesure où les contraintes de la garde des troupeaux dépassent souvent les capacités des ménages (Delgado, 1979). En deuxième lieu, les risques de vol se trouvent réduits. Malgré les facilités de crédit accordées pour l'achat d'animaux, un quart des familles dans les zones de colonisation AVV se sont départies de leurs boeufs de trait afin, d'une part, d'alléger leur charge de travail et, d'autre part, de réduire les risques de vol. Troisièmement, les bergers s'occupent mieux des troupeaux : ils connaissent les aires de pâturage éloignées et y ont accès; les plantes médicinales et les mesures de prévention modernes leur sont familières. Enfin, les risques de conflits à propos des dégâts causés par les animaux sont réduits puisque les troupeaux sont maintenus à l'écart des champs pendant la saison agricole.

Dans les villages AVV, les pasteurs préfèrent en général prendre en charge les animaux d'une seule famille influente ou d'un groupe de familles apparentées influentes. Leurs familles obtiennent ainsi une protection politique en sus des autres bénéfices liés à leur contrat. L'intérêt que portent les cultivateurs aisés à l'intégration des pasteurs s'est clairement manifesté dans une des colonies organisées de l'AVV. Dès que les premières rumeurs ont circulé à propos de la création d'un programme de gestion des terroirs villageois, les chefs migrants les plus riches ont entrepris d'encourager les pasteurs FulBe à s'organiser afin de s'assurer que leurs besoins soient pris en considération.

La même réussite qui attire les gardiens de troupeaux tend à déboucher sur un afflux plus important de cultivateurs, ce qui accentue progressivement les pressions sur les ressources en terres de culture et de pâturage. L'ampleur du phénomène dépend du taux d'immigration, qui lui-même est fonction d'autres facteurs (tels que les débouchés commerciaux) susceptibles d'attirer des migrants dans la région. A mesure que la densité démographique augmente, l'accès de la première génération de pasteurs à l'eau et aux pâturages se restreint.

La "crise" s'accompagne d'une montée progressive des accusations et des actions en justice

à propos des dégâts causés aux récoltes par le bétail. Nous pouvons présumer qu'une telle escalade des conflits s'est produite par le passé dans le sous-secteur de Solenzo.

Confrontés à des conflits croissants, les pasteurs sont contraints de choisir entre quitter le secteur ou asseoir leur relations avec les cultivateurs sur de nouvelles bases, en établissant des liens plus étroits et, le plus souvent, en se sédentarisant davantage. Ceux qui possèdent de grands troupeaux et sont par conséquent moins dépendants des activités des cultivateurs voisins, décident en général de partir. Lorsqu'une telle migration s'est produite aux alentours des installations organisées de l'AVV, on a observé un net essor des marchés dans la zone frontière située entre ces colonies et la rivière (marchés 3, 5, 7, 16, 18 et 22 de la Figure 8.1).

L'émigration n'est pas à la portée des éleveurs qui possèdent de petits troupeaux et sont donc obligés d'offrir leurs services de bergers. Ce sont ces pasteurs que l'on retrouve dans les campements permanents autour des colonies organisées de l'AVV.

La sédentarisation, autre option qui s'offre aux pasteurs dépourvus de troupeaux personnels, conduit à une augmentation des cultures. Par exemple, les colonies de Solenzo comptent un nombre important de pasteurs pratiquant l'agriculture au même niveau que les cultivateurs. Trois des quatre ménages de pasteurs FulBe couverts par l'enquête sur les systèmes de production avaient adopté la culture attelée. Savadogo (1989d) a constaté que les systèmes de cultures des FulBe sédentarisés étaient pratiquement calqués sur ceux des cultivateurs. Le fait de s'adresser aux autorités coutumières pour obtenir des droits de pâturage et d'exploitation a peut-être facilité l'intégration des pasteurs dans le Solenzo.

Depuis 1983, un nombre croissant d'éleveurs se détournent des bassins saturés du Nakambe, du Nazinon et du Mouhoun au nord (anciennement les vallées des Volta blanche, rouge et noire). Ceci ressort d'une étude de cas qui révèle une hausse relativement récente de l'immigration des pasteurs vers le bassin de la Kompienga (Agrotechnik, 1989). Dernièrement, le sous-secteur de Niangoloko et la forêt classée de Toumousseni ont aussi connu un afflux massif de pasteurs.

En résumé, les migrations de pasteurs dans les bassins fluviaux OCP du Burkina suivent une tendance régionale qui est marquée par l'inflexion des mouvements de transhumance vers le

sud. Dans les années 70, des pays comme le Ghana, le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire, ont accueilli un nombre croissant de pasteurs immigrés spontanés en provenance des pays sahéliens. Cependant, ce transfert vers le sud ne fait que déplacer le "problème FulBe" sans le résoudre. Les bassins OCP du Burkina sont en train de subir le reflux de cette immigration. Vers la fin de 1987, plusieurs milliers de pasteurs soi-disant burkinabé, c'est-à-dire pratiquement toute la population FulBe du Ghana, ont été expulsés de ce pays par décret gouvernemental. Les FulBe expulsés ont été tout de suite attirés par les perspectives d'abondantes ressources en eau et les marchés à proximité du barrage de la Kompienga. L'expansion soudaine du cheptel et de la communauté FulBe ont accru la pression sur les pâturages et les ressources en eau du bassin de la Kompienga, de même que sur les rapports sociaux entre éleveurs et cultivateurs.

En Côte d'Ivoire, des affrontements avec les cultivateurs ont également poussé de nombreux pasteurs à fuir de l'autre côté de la frontière ivoirienne vers la fin de l'année 1988 — parfois en abandonnant leurs troupeaux dans la précipitation. Les pasteurs refoulés se sont alors réfugiés dans les bassins OCP, provoquant un brusque accroissement de la population pastorale dans ces zones, une intensification des conflits entre cultivateurs et pasteurs ainsi que des risques accrus de déprédations causées par le bétail dans les forêts classées.

### Facteurs affectant la dynamique d'intégration

L'intégration des populations autochtones, allochtones et pastorales dans les systèmes socio-économiques locaux peut être favorisée ou au contraire compromise par différents facteurs.

- *Concession des droits d'occupation foncière.* L'un des principaux facteurs qui influencent les relations entre les migrants et les hôtes et entre les pasteurs et les hôtes, est le respect ou non des filières coutumières pour l'obtention de terres.

*Région d'origine.* Toutes choses étant égales par ailleurs, il y a moins de problèmes entre migrants et entre migrants et hôtes lorsqu'ils sont originaires de la même région. Les migrants AVV de Linoghin et les autochtones (dont les terres avaient été données aux premiers par l'AVV) provenaient de la même région de l'Oubritenga. Ce facteur, parmi d'autres, a réduit les conflits entre les deux groupes. En 1989, nous avons dénombré :

- (1) cinq filles de migrants spontanés mariées à des colons AVV dans les villages 1, 2 et 5 du bloc de Linoghin;
- (2) six filles de colons encadrés AVV mariées à des migrants spontanés; et
- (3) quatre filles de familles autochtones mariées à des colons AVV dans les villages 1, 2, et 5 également.

Ces mariages et cette intégration progressive contrastent avec l'absence flagrante d'insertion sociale des colonies organisées de l'AVV de Mogtedo et de Mogtedo-Bomboré.

Le fait de partager la même région d'origine et surtout de se connaître depuis longtemps influence les migrants AVV dans le choix des familles FulBe à qui ils confient la garde de leur bétail.

- *Distance par rapport aux villages du terroir, taux d'immigration et densités démographiques initiales.* Les colonies de l'AVV implantées dans les zones de faible densité connaissent en général moins de conflits avec les populations autochtones. De même, les conflits à propos du bétail sont d'habitude rares là où la population est clairsemée et prennent de l'importance à mesure que les densités augmentent.

- *Rythme d'immigration.* Les institutions sociales et économiques locales sont en mesure d'absorber des taux d'immigration élevés s'ils sont étalés dans le temps. En revanche, des poussées soudaines et massives d'immigration — de pasteurs ou de cultivateurs — semblent surcharger la capacité de ces institutions à négocier des accords d'occupation des terres favorables à toutes les parties. L'effondrement relativement soudain de ces systèmes et la montée concomitante des conflits sociaux peuvent être observés à Kompienga.

- *Rôle actuel des groupements villageois de vulgarisation.* Dans de nombreuses régions du Burkina, on demande aux agriculteurs d'appartenir à un groupement de vulgarisation pour se procurer des crédits. Le groupement doit ensuite s'assurer que les migrants remboursent leurs prêts. Pour en obtenir, les migrants sont contraints d'adhérer aux mêmes groupements que les agriculteurs autochtones. Cette politique a consolidé l'intégration socio-économique des migrants et des autochtones.

Les groupements ont moins bien réussi à incorporer les pasteurs. Si plusieurs de ces derniers, sédentarisés à Daboura, se sont équipés de traction

animale, ceci semble être l'exception plutôt que la règle, d'après des entretiens avec d'autres intéressés. En général, les pasteurs ne se sont pas facilement intégrés dans les groupements existants. L'effort de vulgarisation auprès des pasteurs a plutôt porté sur l'établissement de groupements qui leur sont spécifiques.

- *Religion.* Le rôle à la fois positif et négatif de la religion dans le processus d'intégration est un facteur souvent évoqué. En premier lieu, les sacrifices d'animaux faits par les migrants par l'intermédiaire de leurs parrains au moment de l'obtention de terres sont un important signe de leur respect (mais pas nécessairement de leur adoption) des coutumes locales et de l'autorité des autochtones. D'autre part, le fait d'appartenir à la même religion, qu'elle soit catholique ou islamique, encourage certains groupes à collaborer. L'éducation religieuse est un troisième mécanisme d'intégration sociale offert par la religion. Les agriculteurs migrants (ou les pasteurs dans le cas de la forêt classée de Toumousseni) enseignant le Coran prennent les enfants d'autres colons en pension, ainsi que ceux d'exploitants autochtones de la région. Ceci peut représenter un avantage pour les hôtes, s'ils devaient auparavant envoyer leurs enfants dans d'autres parties du pays pour y recevoir une instruction coranique.

De même que la religion peut faciliter l'intégration des colons, elle peut également l'entraver. Dans la zone de Solenzo par exemple, les migrants Yatenga sont en majorité musulmans alors que les autochtones Bobo sont animistes. La religion a été souvent invoquée pour expliquer le fait que les deux groupes ne se sont pas mariés entre eux bien qu'ils se côtoient depuis longtemps.

À leur arrivée dans l'AVV, les migrants ont été souvent contraints de se convertir soit au christianisme soit à l'islam. Dans la plupart des cas, ces conversions se sont faites en fonction de l'affiliation politique.

Par exemple, dans une implantation AVV, presque la moitié des ménages de migrants provenaient du même village d'origine, et plus de la moitié de ce groupe émanaient d'un des sept clans de ce village. Les trois clans les plus nettement reconnus comme dominants étaient presque exclusivement musulmans. Chacun des autres clans, qui n'avaient par le passé jamais été à la tête du village, était composé de chrétiens et d'animistes. Au début de leur installation, un des chefs a suggéré que le groupe entier se convertisse à l'islam afin de consolider la solidarité du



groupe. Les groupes non musulmans ont refusé unanimement en invoquant notamment l'association entre l'islam et les chefs traditionnels. Un des migrants a déclaré :

Dans notre village d'origine, nous étions soumis aux chefs traditionnels. Pourquoi nous convertir et nous replonger dans les mêmes conditions ?

- *Marchés.* Lorsque les migrants parviennent à créer de nouveaux marchés qui profitent également aux autochtones, les rapports sociaux et économiques entre les différents groupes sont plus faciles. Nous avons observé ce phénomène à Linoghin, à Kompiembiga (une colonie de migrants près de Kompienga), à Kompienga et dans l'ensemble de la région de Solenzo et de Niangoloko. Plusieurs pasteurs ont investi dans des magasins importants du marché de Mogtedo. Il y a également quelques riches pasteurs négociants sur le marché de Kompienga. La participation sociale et économique des pasteurs sur ces marchés a fortement contribué à consolider leurs relations avec les cultivateurs immigrés. Les marchés, surtout celui de Kompienga, sont aussi un lieu important pour le règlement informel des litiges entre les chefs des pasteurs et ceux des cultivateurs.

*Appartenances et changements politiques.* Les réformes entreprises par l'Etat pour promouvoir des gouvernements villageois plus démocratiques ont parfois eu comme conséquence involontaire de créer de nouveaux contentieux entre migrants et autochtones. Après 1983, les prérogatives traditionnelles des chefs ont été remplacées en principe par les CDR (Comités pour la défense de la révolution élus). Comme les migrants votent généralement en bloc, ils dominent les CDR dans les villages où ils sont numériquement majoritaires. Ce bouleversement de la hiérarchie politique a presque toujours pour effet direct d'accroître quasi instantanément les conflits entre migrants et hôtes, même dans les villages où les hôtes ont été jusque-là très hospitaliers.

De même, une autre conséquence imprévue de la réorganisation agraire de 1984 a été de rendre les cultivateurs plus réticents à accueillir des pasteurs itinérants dans leurs champs. Ils craignent que ceux-ci n'essaient par la suite de revendiquer un droit de résidence "permanente" et d'obtenir des droits de culture et de pâturage "permanents". Nous l'avons surtout observé dans la région de Kompienga où les villages ont été envahis par des pasteurs "étrangers", expulsés du Ghana.

## Incidences sur le plan des politiques

Pour réussir, la planification du développement doit s'efforcer de promouvoir les intérêts économiques de tous les groupes concernés, cultivateurs autochtones et allogènes et pasteurs. Toute intervention ou tout événement qui menace la sécurité économique, sociale ou politique de l'un de ces groupes compromet les chances de réussite du processus d'intégration. A son tour, l'absence d'intégration n'encourage pas les cultivateurs immigrés à investir leurs premiers revenus agricoles dans l'adoption de pratiques agraires durables. Une intégration réussie incitera les trois groupes à collaborer pour résoudre les problèmes qui se poseront en matière de dégradation des sols, de reboisement, de conflits entre cultivateurs et pasteurs et de découpage des terroirs. Les projets les plus prometteurs seront donc ceux qui associeront les règlements fonciers et le zonage (afin de protéger les droits d'accès des cultivateurs et des pasteurs, aussi bien autochtones que migrants, aux aires de pâturage et de cultures) à des efforts de consolidation des institutions locales.

*Promouvoir le découpage des terroirs en zones agricoles et pastorales et en terres communales*

Le Programme national de gestion des terroirs (PNGT) est un modèle prometteur de gestion de l'espace villageois qui doit favoriser la coexistence des populations d'accueil, des migrants et des pasteurs. Le modèle PNGT, décrit plus en détail dans le Chapitre 10, associe le zonage (qui délimite les superficies affectées aux cultures, aux pâturages et aux forêts, gérées ou non) à la création d'un comité de gestion de l'espace villageois (dont le statut institutionnel est reconnu à l'extérieur). Ce comité est censé comprendre des représentants élus de tous les principaux groupes sociaux. En principe, seuls les pasteurs villageois (c'est-à-dire ceux qui sont implantés de façon permanente près d'un village et y pratiquent l'agriculture) et les cultivateurs villageois ont le droit de faire paître leurs animaux dans la zone affectée à cet effet. Le modèle PNGT exige que toute famille immigrée (de pasteurs ou de cultivateurs) s'adresse au comité pour obtenir des droits fonciers dans le village. Une fois constitué et officiellement reconnu, le comité peut imposer certaines restrictions sur l'acquisition de droits fonciers et fixer par exemple des conditions en matière de

pratiques agraires et de superficies que l'on peut légalement défricher.

A condition d'être appliqué assez tôt dans le processus de colonisation et non a posteriori pour reconstituer les terres mises à mal par l'agriculture extensive (comme celles des sites d'étude de Daboura, près de Solenzo, et des zones limitrophes des colonies organisées de l'AVV), le modèle PNGT permet — ce qui est peu fréquent — de protéger les intérêts des populations autochtones en leur permettant de contrôler dans une certaine mesure le flux d'immigration dans leurs terroirs. En deuxième lieu, il garantit aux migrants la reconnaissance légale de leurs revendications. Enfin, il protège les pasteurs villageois et les colons propriétaires de bétail, en leur affectant une zone clairement délimitée pour le pâturage.

#### *Délimiter de vastes zones de parcours pastoraux*

Le découpage des territoires villageois en zones de cultures, de pâturage et en terres communales n'est pas une solution viable pour les migrants qui possèdent des troupeaux importants. C'est pourquoi la plupart des modèles d'aménagement des terroirs doivent prévoir la démarcation de grandes zones limitrophes à l'usage exclusif des pasteurs-éleveurs à grands troupeaux.

Le Burkina Faso a procédé à plusieurs expériences de vastes parcours agro-pastoraux. Là encore, de même que dans d'autres types de colonisation assistée, le but est de favoriser la sédentarisation des systèmes de production pastoraux en fournissant des routes, des puits, des écoles, des services médicaux et vétérinaires ainsi que des services de vulgarisation.

La plupart des pasteurs que nous avons côtoyés étaient tout à fait favorables à la création de tels parcours pastoraux, principalement parce qu'ils pouvaient y vivre sans rivalité ni conflits avec les cultivateurs. Dès que les pasteurs des vallées ont appris l'existence de ces projets, ils n'ont cessé de nous demander si un programme comme celui de Nouhao serait mis en oeuvre près de Komienga. A leurs yeux, ces zones étaient le meilleur moyen de vivre en paix et de sauvegarder leur mode de vie.

Une étude de cas exhaustive sur l'évolution d'un petit échantillon de groupes familiaux vivant dans ces zones de parcours enrichirait grandement nos connaissances dans le domaine de la colonisation et du développement des bassins fluviaux OCP. Malheureusement, nous n'avons

pu réaliser qu'un bref sondage auprès de dix familles pastorales qui avaient passé deux saisons dans la zone de Gadeghin en particulier et cinq à dix ans dans la région en général. Nous avons été surpris de leur enthousiasme pour le projet et de l'efficacité avec laquelle ils ont organisé des Comités révolutionnaires (CR) pour patrouiller le long des frontières du parcours et en interdire l'accès aux pasteurs extérieurs et à leurs troupeaux. Le CR et le comité de gestion de l'espace villageois ont également tenu des réunions pour discuter de divers problèmes, tels que les déprédations du bétail, les contrats de fumure animale et de garde de troupeaux avec des colons vivant dans des sites encadrés aussi éloignés que celui de Mogtedo-Bomboré. Ce qui est particulièrement impressionnant, c'est que les pasteurs semblent organiser ces activités de leur propre chef, avec un minimum de directives du personnel de l'AVV-UP1. Nous avons également été frappés par le fait que les cultivateurs des alentours semblent être partisans de ce concept.

De l'avis des cultivateurs, si le projet de Gadeghin réussit, il offrira des conditions plus stables pour l'agropastoralisme dans le bassin du Nakambe (ex-Volta blanche). Bien qu'il soit formellement défendu aux migrants de Gadeghin de garder des animaux dont ils ne sont pas propriétaires dans la zone agro-pastorale, il est difficile de faire respecter cette interdiction. Il n'est pas non plus forcément souhaitable de le faire étant donné que normalement, les agriculteurs de la région préfèrent laisser leurs animaux sous la garde d'une famille vivant à proximité, dont ils savent qu'elle restera sur place. De leur côté, les pasteurs projetant de s'installer dans la zone ont tout intérêt, du point de vue politique et économique, à aider les agriculteurs voisins à lutter contre les vols et à conclure des contrats de garde de troupeaux et de fumure.

Ce noyau d'initiatives et de bonnes relations avec les cultivateurs voisins est de bon augure. Le problème le plus pressant auquel sont confrontées les zones agro-pastorales est de loin celui de la taille excessive du cheptel. Lors de notre enquête, le président du comité de gestion de l'espace villageois a estimé que le nombre de têtes s'élevait à 5.000 dans un espace prévu pour seulement 2.000 bêtes. Les autorités villageoises s'efforcent de trouver les moyens les plus appropriés pour inciter les migrants à limiter la taille des troupeaux qui sont autorisés dans la zone. Les essais de cultures ainsi que les projets d'améliora-

tion des cultures fourragères ont été littéralement piétinés par le bétail trop nombreux.

#### *Intensifier les systèmes d'élevage*

Pour que le zonage soit accepté par les pasteurs, il faut qu'il soit assorti de programmes visant à intensifier les modes de production animale. Jusqu'ici, les programmes locaux se sont limités à la vaccination des animaux. On a attaché beaucoup moins d'importance aux questions de nutrition et de sélection. Des programmes plus complets permettraient éventuellement aux pasteurs de réduire la densité du cheptel sans perdre de revenus.

#### *Elaborer des programmes expérimentaux de pastoralisme contrôlé dans les zones limitrophes des forêts classées*

Nos études confirment les résultats d'autres travaux qui montrent que ce sont les activités de pâturage et non les cultures qui menacent le plus directement les forêts classées du Burkina Faso. Pourtant, les programmes actuels pour l'exploitation rationnelle de ces forêts sont axés sur les cultivateurs. Le projet de la FAO, centré sur l'exploitation des produits renouvelables de la forêt classée de Toumousseni, est un exemple de programme novateur, mais qui intéresse en premier lieu les cultivateurs.

La priorité doit être donnée à l'élaboration de programmes expérimentaux auxquels seront associés les pasteurs des villages situés à proximité

des réserves forestières. On peut moins s'attendre à ce que les pasteurs itinérants connaissent ou respectent les limites des forêts. Comme il est difficile de faire la distinction entre ceux qui sont autorisés à faire paître leurs troupeaux dans les forêts et ceux qui ne le sont pas, il sera sans doute préférable d'interdire toute forme d'affouragement des animaux dans ces espaces.

Toutefois, si on veut que l'interdiction de pâturage soit respectée, il est nécessaire d'associer les pasteurs FulBe locaux sédentarisés ou semi-sédentarisés à ce type de programme. Pour y parvenir, il sera nécessaire de délimiter des parcours agro-pastoraux supplémentaires dans les zones voisines tout en prévoyant des programmes pour aider les pasteurs à intensifier leurs systèmes de production animale. Pour que les pasteurs respectent le zonage, il faut qu'ils voient un net avantage social et économique à rester dans la zone agro-pastorale. A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun programme qui ait été mis en oeuvre depuis suffisamment longtemps pour pouvoir constituer un modèle éprouvé. En fait, les expériences antérieures de sédentarisation des systèmes de production pastoraux dans la région de Niangoloko ont été relativement décevantes. A notre avis, l'un des points faibles de la planification du développement dans les bassins fluviaux OCP du Burkina Faso reste l'association optimale de parcours pastoraux aménagés au moyen du zonage avec des programmes destinés à intensifier les systèmes de production agro-pastorale.

# 10

---

## *Connaissance et gestion des ressources naturelles*

### **Le dilemme du peuplement spontané des nouvelles terres**

Les systèmes d'agriculture et d'élevage extensifs mis en place dans les bassins fluviaux du Burkina se justifient dans certaines conditions d'environnement, lorsque les terres "neuves" propices aux cultures pluviales sont encore faciles à obtenir et à défricher et lorsque le prix, tant économique que social, à payer pour l'abandon de terres épuisées est bas.

Si les taux d'immigration sont peu élevés, comme dans la zone de Niangoloko et dans le bassin de la Kompienga (avant la construction du barrage), les pratiques de culture extensive sont en général écologiquement et socialement viables; les densités de population sont faibles et les terres agricoles abondantes. En outre, à part les routes d'accès et les marchés, il n'y a guère d'infrastructures sociales ou économiques susceptibles de faire la différence entre les sites villageois aux yeux des migrants de l'extérieur. Dans ces conditions, le facteur principal qui détermine les niveaux de production des ménages est la taille de la main-d'oeuvre familiale. La stratégie la plus rationnelle pour les migrants est alors de défricher et de semer la plus grande superficie possible et d'abandonner les champs dès les premiers signes d'érosion. Traditionnellement, les paysans de la région de Niangoloko par exemple cultivent un champ pendant cinq ans seulement avant de le laisser en jachère pour une durée moyenne de 20 à 25 ans. Dans le passé, cette lon-

gue jachère était possible car les terres en réserve étaient abondantes.

A mesure que les densités de population augmentent, la difficulté de trouver de nouvelles terres oblige les migrants à raccourcir la période de jachère nécessaire à la restauration des sols. La pression accrue sur les terres agricoles s'accompagne généralement d'une montée des conflits sociaux. Parmi les sources prévisibles de conflits, figurent les dégâts causés par les animaux dans les champs, les problèmes d'approvisionnement en eau potable qui s'aggravent à mesure que la demande s'accroît et que les pompes ont davantage besoin d'être entretenues, le ressentiment des éleveurs qui se voient refuser l'accès aux zones de pâture et aux points d'eau habituels et la raréfaction du bois de chauffe dans les alentours.

A l'apparition de tels problèmes, les paysans et les éleveurs n'hésiteront pas à partir quand ils ont le choix. C'est un processus aussi vieux que l'agriculture africaine, romancé et représenté dans les mythes d'origine des villages et des groupes ethniques du Burkina (Izard, 1965).

Pendant des siècles, les modes traditionnels de mariage, de lignée et d'organisation politique propres aux Mossi ont permis aux migrants de reproduire leurs systèmes de production agricole et d'élevage et leurs réseaux d'échanges et de marchés dans les nouvelles zones de peuplement (Skinner, 1957, 1960, 1962, 1964a, 1964b, 1970; Izard, 1965, 1970, 1971; Izard-Hertier et Izard, 1959). D'autre part, pour le peuple Mossi, il est naturel que les pratiques traditionnelles de cultu-

re extensive conduisent à une certaine fragmentation de la lignée, compte tenu de la nécessité de coloniser de nouvelles terres. Une fois établis dans une nouvelle région, ils demandaient à avoir un représentant de leur ancien chef. Ce nouveau chef était alors lié à l'ancien chef aussi bien qu'à ses alliés, les autres chefs de village, de région ou de province des royaumes Mossi. En sollicitant et en recevant un "chef" officiel, les migrants renforçaient leurs liens avec leur région d'origine et le royaume dans son ensemble. Ces liens politiques et sociaux ont contribué de manière capitale à faire accepter les droits territoriaux des différents groupes et à faciliter de bonnes relations commerciales entre zones dotées de ressources différentes.

Ce système traditionnel de colonisation a fonctionné tant que les terres étaient abondantes. Il a commencé à s'effondrer lorsque la terre est devenue plus rare. A mesure que les densités de population augmentent sur le plateau Mossi, il devient de plus en plus difficile de laisser la terre en jachère pendant une période suffisamment longue pour reconstituer les sols.

#### **Premières expériences de modèle AVV pour une agriculture durable**

L'objectif du premier programme AVV était de remédier à certaines pratiques culturelles néfastes communément associées au peuplement spontané de nouvelles terres. La première étape du modèle AVV d'utilisation des terres a consisté en une série de photos aériennes et d'études pédologiques et hydrologiques. A partir de là, on a classé toutes les terres d'un bassin donné selon leur vocation à la sylviculture, à l'élevage, à l'agriculture ou au tourisme. Ces études ont ensuite été utilisées en vue d'un plan provisoire pour des projets de peuplement, de sylviculture gérée, d'élevage et de construction de barrage (Figure 10.1).

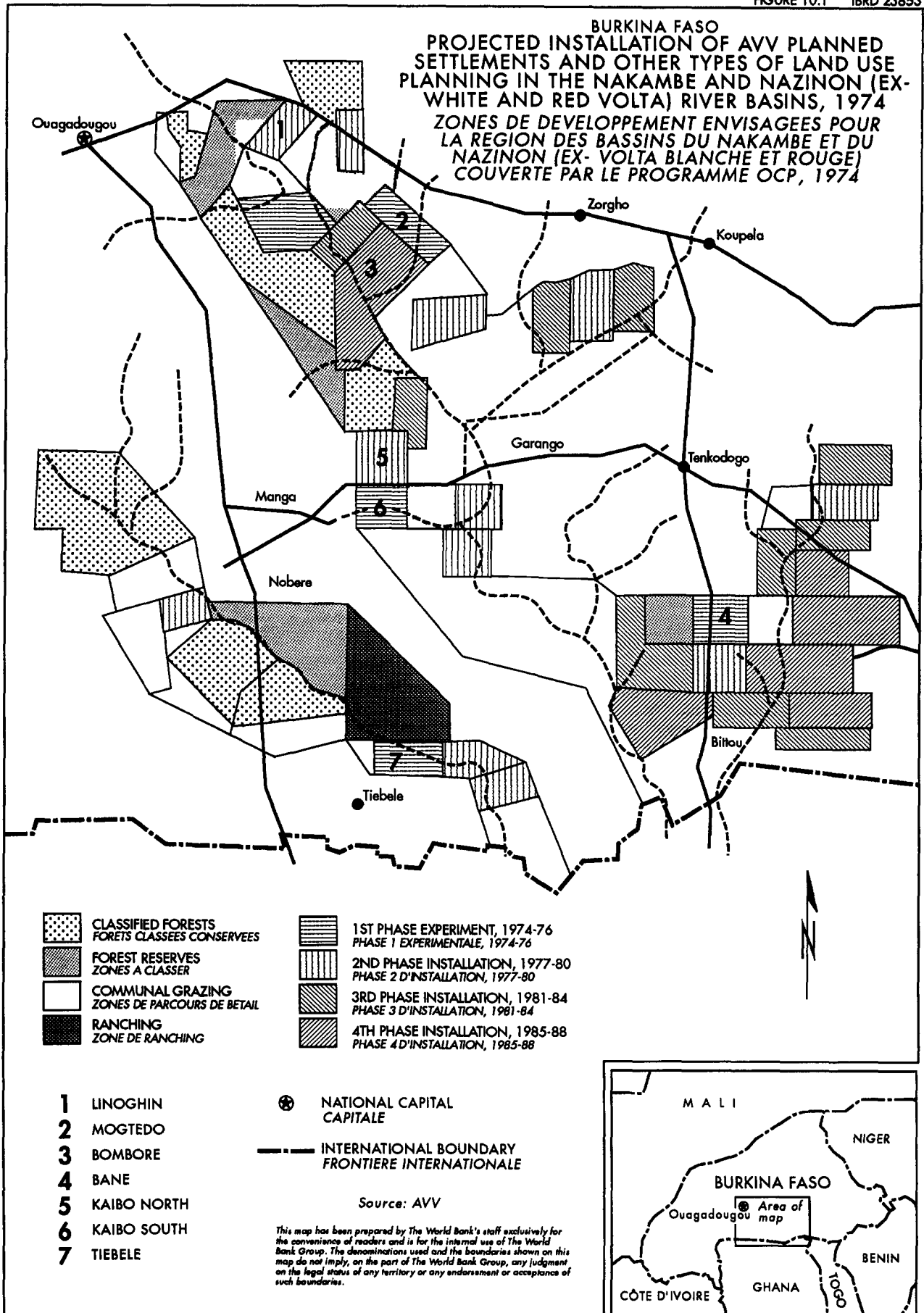
Les colonies organisées ont été constituées en groupes ou en blocs dans des régions choisies pour la qualité de leurs sols. Les migrants devaient se limiter à une ou deux exploitations de dix hectares, ce qui était la superficie maximale qu'ils pouvaient cultiver dans le cadre du programme d'intensification des cultures proposé. De plus, chaque peuplement organisé comprenait des zones réservées à la sylviculture et à l'élevage. En échange du droit d'exploiter une ferme dans l'un des villages "améliorés" du projet (avec accès aux

routes, aux écoles, aux centres médicaux et aux puits), on exigeait que les migrants adoptent un ensemble de techniques agricoles intensives et qu'ils respectent le zonage.

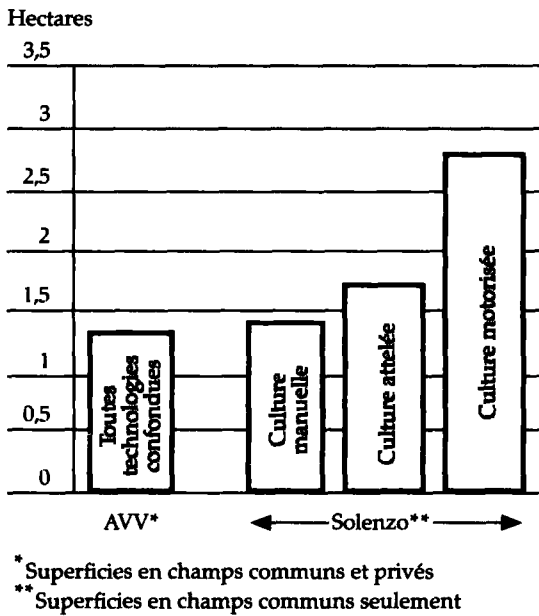
Dix ans plus tard, si on compare le projet, qui prévoyait une occupation restreinte et répertoriée des terres, avec la réalité, on se rend compte que les migrants ont respecté dans les grandes lignes les bandes de culture. En revanche, dans les zones où de tels contrôles n'ont pas été imposés, comme dans le secteur de Solenzo, les migrants ont utilisé des charrues et des tracteurs pour cultiver la plus grande superficie possible. Dans le site de Solenzo, quelques paysans mécanisés et performants sont parvenus à cultiver de 40 à 50 hectares par famille avec des mini-tracteurs. Ceci explique la différence considérable de superficie totale cultivée par équivalent travailleur adulte (ETA) entre les sites AVV, où les contrôles étaient exercés, et la région de Solenzo, où ils ne l'étaient pas (Figure 10.2).

Si les restrictions sur l'utilisation des terres dans les peuplements organisés de l'AVV ont contribué à l'établissement de systèmes de production plus "stables" (c'est-à-dire moins enclins au défrichement extensif de terres que les cultures cotonnières du temps où elles n'étaient assujetties à aucune limite), les pratiques culturelles n'en étaient pas pour autant, dans l'ensemble, plus durables. De plus, ni les migrants ni les agents de vulgarisation n'étaient capables de contenir l'installation irrégulière d'agriculteurs et d'éleveurs sur les terres villageoises réservées à d'autres usages. En 1979, les alentours de la plupart des peuplements AVV étaient en voie d'occupation par des migrants spontanés. Leurs méthodes de production étaient encore plus extensives que celles des migrants organisés. Dès 1987, la plupart des migrants spontanés de Rapadama, installés là depuis seulement dix ans, étaient déjà confrontés à une crise. La quasi-totalité de la région était occupée et il y avait des problèmes croissants de baisse de rendements et de prolifération du *Striga hermonthica* et d'autres herbes parasites (AVV, 1988).

L'AVV n'est pas parvenue non plus à combattre la coupe illégale du bois autour des colonies organisées. C'est ainsi que, lorsque des mesures de contrôle plus efficaces ont été mises en place sur le plan national en 1984, la dense savane qui entourait la colonie AVV dans le Nakambe supérieur (ex-Volta blanche) avait déjà presque totalement disparu.



**Figure 10.2 Superficies moyennes cultivées par actif en fonction des différentes technologies utilisées dans les zones AVV et à Solenzo, 1988**



Source: Tableaux 7.1 et 7.8.

### Premières expériences de délimitation de zones agro-pastorales

Dans les bassins fluviaux OCP, la planification des terres destinées aux éleveurs s'est centrée sur la délimitation de grandes zones agro-pastorales à Gadeghin, Sondre-Est, Nouhao et Leo. Ces zones sont accessibles aux éleveurs aussi bien qu'aux cultivateurs qui peuvent apporter la preuve qu'ils résidaient antérieurement sur place. Chaque zone est censée être équipée de services vétérinaires, de dispensaires, d'écoles, de routes et de points d'eau pour les hommes et le bétail. En échange du droit de faire paître leurs animaux dans la zone, les éleveurs sont tenus de suivre un programme visant à promouvoir une production agricole et animale plus intensive.

Les projets de zones pastorales au Burkina Faso ont été en butte à nombre des problèmes de planification qui se sont posés à l'occasion de la création des colonies AVV. Au premier rang viennent

les difficultés de délimitation des zones et le manque de clarté du système foncier. Les zones agro-pastorales ont été sélectionnées au début des années 1970, dans le cadre de la planification initiale effectuée par l'AVV pour les bassins OCP. Cependant, la plupart des projets n'ont réellement démarré qu'après les dix premières années d'installation des colonies, lorsque l'aggravation des conflits entre agriculteurs et éleveurs a obligé les planificateurs à réagir et à entreprendre quelque chose en faveur des éleveurs. Déjà, la plupart des zones destinées à l'exploitation des pâturages, comme les projets de Nouhao et Gadeghin, étaient occupées par des migrants spontanés.

Ce retard pris par la planification et la réinstallation forcée des migrants spontanés peuvent perturber le processus d'intégration sociale et économique des nouvelles populations rurales. A Gadeghin, par exemple, plus de 200 familles ont dû être évacuées lorsque l'AVV a commencé à faire appliquer le zonage et à mettre en place l'infrastructure proposée en 1980. Presque tous les cultivateurs qui étaient migrants spontanés "illégaux" étaient arrivés sur le site après 1974, date à laquelle les premières recommandations de zonage avaient été faites. Ils ont rejeté la responsabilité de leur déplacement forcé sur les paysans AVV et les relations exceptionnellement bonnes qui existaient jusque-là entre les deux groupes se sont tendues. Ces ressentiments et le déplacement forcé des migrants spontanés ont contribué au quasi-effondrement du marché de Gadeghin/V9 Rapadama (numéro 5 sur la Figure 8.1), qui était devenu le marché intérieur le plus prospère dans la zone "frontière" entre les colonies organisées, les éleveurs et la colonie agricole spontanée du bassin fluvial. En 1988, les tensions provoquées par les évacuations forcées, de pair avec la chute des activités commerciales, ont contribué au départ de 17 ménages des colonies AVV organisées les plus proches.

### Premières expériences de zonage pour les forêts classées et les réserves de faune

Le gouvernement a été confronté à des problèmes semblables lorsqu'il a entrepris de protéger les forêts classées. Traditionnellement, les forêts sont considérées comme des zones dangereuses peuplées d'animaux sauvages, de serpents et d'esprits (bons et mauvais). Les attributs spirituels des forêts se reflètent dans les sacrifices et les rites associés aux initiations. Les produits forestiers

(fruits, feuilles, bois) ont toujours été au coeur des économies rurales locales.

Contrairement aux produits agricoles, les forêts et les produits forestiers ont longtemps été considérés comme un "don de Dieu" et un bien collectif. C'est pour cette raison que les agriculteurs n'ont jamais poussé très loin la gestion des forêts, en dehors du désherbage sélectif pour permettre aux espèces particulièrement prisées comme le karité, le néré, le baobab, le prunier et l'*Acacia albida* de survivre dans les champs défrichés. Même ce droit a été dénié aux migrants de l'extérieur à qui on interdisait généralement de planter des arbres sur les terres "prêtées."

Dans un effort de sauvegarde du patrimoine forestier, le gouvernement colonial a usé de ses prérogatives aux termes de la loi pour transformer certaines forêts en zones classées. La majorité de ces forêts sont situées dans les bassins fluviaux peu peuplés (Cartes IBRD 23844). Les populations locales ont été mises à contribution pour aider les administrateurs à délimiter les zones de forêts protégées. On a également réquisitionné des travailleurs pour des projets de reboisement, en particulier le long des principaux axes routiers. Cette pratique de travail forcé et ces restrictions ont alimenté l'hostilité vis-à-vis des agents forestiers — même jusqu'à aujourd'hui.

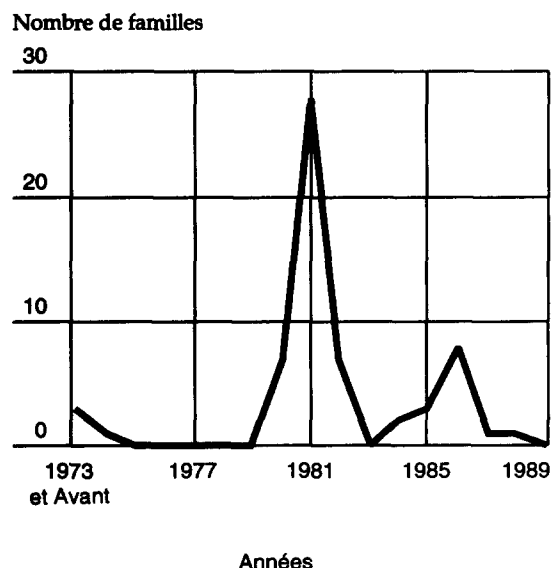
Depuis l'indépendance, le Burkina a de plus en plus de difficultés à satisfaire la demande croissante en bois de chauffe. En 1985, seuls l'extrême sud-est et sud-ouest étaient considérés comme des zones où l'approvisionnement en bois de chauffe était jugé suffisant (Cartes IBRD 23852). En raison de la demande croissante de combustible et de bois de construction, de pair avec la pression démographique de plus en plus forte dans les bassins fluviaux du nord, il est de plus en plus difficile de lutter contre les activités illégales de coupe de bois, d'agriculture et de pâturage dans les forêts classées. Bien que l'on manque de chiffres précis, une étude a recensé 31 forêts classées subissant des déprédations à des degrés divers (Ministère de la question paysanne, 1987). Vingt-six de ces 31 forêts se trouvent dans les bassins fluviaux des provinces du "boom cotonnier" du Houet, Mouhoun, Bougouriba et Sourou. Les forêts classées situées près des routes et dans un rayon de 150 km autour des villes importantes comme Kaya, Ouagadougou, Banfora et Bobo-Dioulasso sont particulièrement vulnérables.

Jusqu'à ces derniers temps, les faibles densités de population et l'isolement relatif des forêts clas-

sées dans les provinces plus méridionales de Tapao, Gourma, Sissili, Comoe et Poni les ont protégées. Par exemple, les conflits entre les migrants et l'administration ont été minimes jusqu'en 1983 dans notre site d'étude de la forêt classée de Toumousseni. Quelques chiffres l'attestent : de 1954 à 1982, seulement 33 réprimandes verbales ont été émises par l'administration pour activités illégales, 21 pour la chasse, cinq pour la coupe du bois, une pour la pâture et six pour des feux de brousse.

Cependant, depuis 1983, le taux d'immigration des éleveurs dans la région a considérablement augmenté (SAED, 1988). Environ 60 pour cent des ménages identifiés comme migrants lors des entretiens avec les chefs des quatre villages situés autour de la forêt de Toumousseni étaient installés sur place depuis 1981 (Figure 10.3). Comme notre étude est axée sur les migrants uniquement, nous n'avons pas inclus les FulBe, classés par les chefs de village comme résidents non permanents. Dans une enquête récente de la préfecture

**Figure 10.3 Evolution du nombre de migrants chefs de familles (hommes) dans les villages à la périphérie de la forêt classée de Toumousseni, 1989**



Source: Nana 1989



locale, on a estimé que le rapport des éleveurs migrants aux agriculteurs atteint 17 contre 1.

### **Autres modèles de gestion des terroirs villageois : le PNGT**

Dès 1983, il était clair que les projets imposés d'en haut comme ceux de l'AVV et des forêts classées qui tentaient de réglementer l'utilisation des terres après zonage étaient presque certainement voués à l'échec. Sans la coopération volontaire des populations locales, l'application des directives en matière de limites de zones ou de pratiques agricoles se révélait excessivement coûteuse. L'un des premiers objectifs de la réorganisation agraire et foncière a été d'adopter une démarche plus globale pour la gestion des ressources naturelles. Il s'agissait d'associer une vaste planification de l'utilisation des sols pour l'agriculture, l'élevage et la sylviculture, fondée sur les ressources naturelles des terroirs, à une mise en oeuvre volontaire de ces programmes par l'intermédiaire des Comités révolutionnaires villageois et régionaux (CR).

A la suite du décret d'août 1985 sur la mise en application de la réforme agraire et foncière, le Département du monde rural de la Présidence du Faso (DMR) a élaboré une proposition de programme de gestion des terroirs villageois. A l'initiative du DMR, deux réunions conjointes de la Banque mondiale, du GTZ (*Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* [Agence allemande pour le développement]), du CILSS (Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel) et de la Caisse centrale ont été organisées en 1986. L'objectif était de définir un programme national qui aiderait les villages et les autorités régionales de développement à mettre en oeuvre les thèmes de la réforme agraire. Les thèmes et la démarche ont été fortement influencés par la vaste expérience de l'AVV dans l'aménagement des terroirs et le développement coopératif (Guyon, 1986:12). A l'issue de ces réunions, un programme villageois en quatre étapes a été présenté.

**ETAPE 1 : Information et élection.** Des réunions d'information sont organisées sur les objectifs et la raison d'être d'un programme collectif avant l'élection, par les villageois, d'un comité de "gestion des terroirs" responsable de la répartition des terres et des relations avec les autorités extérieures. Ces comités comprennent des représentants des principaux groupes sociaux du village,

migrants récemment installés, population locale et éleveurs.

**ETAPE 2 : Délimitation des frontières du village.** Le tracé des frontières villageoises doit être conforme aux droits de chaque groupe — éleveurs, migrants récemment installés et résidents de longue date. Le tracé se fait à partir des cartes pédologiques et topographiques qui sont généralement basées sur des photos aériennes. L'organisation de cette étape est assurée par le comité local en coopération avec les autorités régionales et les villages voisins.

A Solenzo, cette étape a eu lieu en deux temps. D'abord, les villageois ont proposé leur propre plan de gestion des terroirs. Ensuite, le personnel de vulgarisation a présenté une "contre-proposition" pour discussion avec les populations locales.

**ETAPE 3 : Contrat villageois.** Durant cette étape, un contrat est négocié et signé entre la communauté villageoise (représenté par le comité de gestion des terroirs) et l'Etat. La communauté s'engage à respecter un certain nombre de thèmes visant la conservation des sols et des forêts, l'amélioration des pâturages et l'abandon des feux de brousse. De son côté, l'Etat s'engage à aider les villages à améliorer les infrastructures de base et à amender les terres. Le contrat villageois et les enquêtes pédologiques garantissent en principe la reconnaissance officielle des droits fonciers des villageois et de toute amélioration future apportée à la terre.

**ETAPE 4 : Application du contrat.** Cette étape concerne l'application des termes du contrat par les villageois et les organismes publics pertinents. Une Cellule de coordination a été créée en 1986 pour aider les ministères à mettre en oeuvre des projets pilotes sur le modèle du programme de gestion des terroirs villageois. La cellule, qui apporte son soutien à la conception de ces projets, est rattachée au Ministère du Plan, avec une aide spéciale de la Banque mondiale, de la Caisse centrale et d'autres bailleurs de fonds. Au cours des trois premières années, son action a été centrée sur le suivi des projets pilotes, avec pour objectif d'affiner les directives et recommandations du programme (PNGTV, 1989a).

Un certain nombre de programmes expérimentaux de coopération avec les migrants spontanés — agriculteurs et éleveurs — des bassins OCP sont nés du mouvement de réforme agraire. Certains ont été directement incorporés au programme national PNGTV, devenu

le PNGT (Programme national de gestion des terroirs).

Rapadama, l'un des premiers sites d'essai du PNGT, a intégré les migrants spontanés dans les programmes de gestion des terres, de vulgarisation agricole et de crédit des anciennes colonies organisées AVV. Un autre type de programme expérimental de peuplement assisté se propose d'intégrer les cultivateurs et les pasteurs — autochtones et migrants — dans des comités conjoints de gestion des terroirs. Le programme est à l'essai dans trois villages dans le CRPA du Mouhoun qui ont connu des taux d'immigration différents. Le programme de Solenzo suit de manière générale le modèle PNGT de comités de gestion des terroirs. L'accent est particulièrement mis sur la promotion de pratiques agricoles plus viables et la stabilisation du déboisement intempestif.

Bien qu'il soit encore au stade expérimental, le PNGT a réussi dans plusieurs cas à introduire des pratiques agricoles plus durables. Le projet Aménagement des terroirs et conservation des ressources dans le plateau central (PATECORE), dans la province de Bam au centre nord du Burkina, est l'un des plus intéressants. Bien qu'il ne se trouve pas dans un bassin OCP, ce projet offre un exemple du potentiel de développement du PNGT.

### **Programmes spéciaux pour la planification de l'utilisation des sols en liaison avec les réserves de forêts et de faune**

#### *Projets à petite échelle pour le développement de sources de revenus renouvelables à partir des réserves forestières*

Les projets forestiers à objectifs multiples, comme celui de la FAO dans la forêt classée de Toumousseni, fournissent des modèles prometteurs pour le développement des zones proches des forêts protégées. Bien qu'encore tout nouveau, le projet de Toumousseni semble avoir été adopté avec enthousiasme dans les trois villages où il a été mis en oeuvre. Ce sont les jeunes qui participent le plus activement (pour la coupe et la vente du bois de chauffe, la fabrication du charbon de bois, l'apiculture).

L'atout majeur de ces projets, grâce auxquels les cultivateurs et les pasteurs tirent davantage de revenus des produits renouvelables de la forêt, réside dans le fait qu'ils créent un groupe ayant

un intérêt économique à lutter contre les activités illégales de coupe du bois, de pâturage et de culture dans les forêts protégées. Le ministère de l'environnement et du tourisme, récemment constitué, n'a pas le personnel nécessaire pour travailler seul. Cependant, pour être rentables, de tels projets devraient être associés au développement d'autres secteurs, notamment des cultures et de l'élevage.

#### *Développement de projets de foresterie industrielle*

Toute solution à long terme visant la protection des ressources forestières du Burkina devrait également envisager le développement de projets de sylviculture pour satisfaire la demande urbaine. Un exemple de cette approche est le projet de foresterie industrielle de Wayen, établi par l'AVV.

### **Incidences sur le plan des politiques**

#### *Importance capitale du soutien des pouvoirs publics, au plan national et régional, aux programmes locaux de gestion des terroirs villageois*

Les migrants du projet pilote PNGT de Rapadama ont souligné qu'un programme comme le leur n'est possible que s'il bénéficie d'un large soutien des pouvoirs publics au plan national et régional. L'exemple d'un programme similaire dans le bloc voisin de Linoghin, qui n'a pas été appuyé au départ par les administrateurs régionaux, les a sensibilisés à cette question.

Selon le projet initial, Linoghin, qui connaît un taux d'immigration spontanée égal, sinon supérieur, à celui de Rapadama, devait être inclus dans le programme pilote de peuplement assisté mis en place par l'AVV à l'UP1. Cela n'a toutefois pas eu lieu parce qu'un village de migrants spontanés, comptant de nombreux fonctionnaires et travailleurs salariés de Ouagadougou ainsi que des FulBe (qui s'étaient alignés sur la position des migrants spontanés dissidents), a refusé de coopérer au recensement préliminaire. Les migrants dissidents ont présenté leur dossier au nouveau ministère de la question paysanne et obtenu l'arrêt officiel du projet, non sans avoir, au préalable, menacé de violence physique les enquêteurs de l'AVV et de l'UP1 et certains migrants qui avaient accepté d'être interrogés. Il semble que la crainte de représailles futures, du fait qu'ils étaient propriétaires *in absentia*, ait été à l'origine du refus de coopération des fonctionnaires.

### *Préciser le rôle des comités de gestion des terroirs villageois*

Ce qui frappe dans tous les comités de gestion des terroirs villageois, c'est la vitesse avec laquelle les populations hôtes et les migrants ont pu les organiser. Au bout de moins d'un mois de discussion, des groupes se sont constitués à Daboura et à Rapadama. Nous avons été impressionnés par le grand enthousiasme et l'efficacité des comités. Il faut néanmoins être prudent et s'assurer que l'organisation des comités ne devienne pas une fin en soi. Il convient de leur donner les moyens de mettre en oeuvre eux-mêmes des programmes de développement. Il faut aussi veiller à travailler en collaboration avec les autorités traditionnelles dans les villages.

### *Le tracé des limites du village*

La planification des projets devrait à l'avenir porter une plus grande attention et allouer plus de temps au tracé des limites des colonies de peuplement, qui est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. On l'a d'ailleurs cité comme étant l'un des principaux problèmes de Daboura (CRPA du Mouhoun, 1990b). Les villages voisins ont souvent du mal à se mettre d'accord. D'autres problèmes se posent à propos des habitations et des champs situés sur la ligne de démarcation. Par conséquent, le tracé des limites devrait être considéré comme un processus évolutif à long terme et non comme un exercice qui est fait une fois pour toutes.

### *Délimitation des zones pastorales*

Les migrants et les hôtes ont conscience qu'à long terme, le développement de systèmes de production diversifiés dépend de leurs bonnes relations avec les éleveurs. En aménageant de larges zones pastorales ainsi que des zones villageoises à l'usage exclusif des éleveurs, on augmente les chances de voir les deux groupes régler de concert et chacun de son côté le mode d'exploitation des terres de manière moins conflictuelle. Dans l'intérêt des programmes, il convient d'indiquer clairement, dès le début, les limites des zones agro-pastorales avec de la peinture ou des marques gravées.

### *Procédures d'arbitrage*

En précisant les procédures d'arbitrage applicables aux conflits fonciers et aux revendications de

droits fonciers individuels, on renforcerait la législation actuelle. A ce jour, le processus de négociation en cas de revendications foncières concurrentes ou de validation des droits fonciers familiaux, reste peu clair.

### *Coordination des institutions participantes*

On considère que le principe d'une collaboration interdisciplinaire entre différents ministères (agriculture et élevage, eau, environnement et tourisme, finances, coopératives paysannes) est capital pour la conception, la mise en oeuvre et l'évaluation d'une approche globale intégrée. Cependant, il faut beaucoup de temps avant de parvenir à une telle coordination. Les mécanismes institutionnels de coopération au niveau régional ou national doivent être déterminés de manière plus efficace (CRPA du Mouhoun, 1990b).

### *Vulgarisation agricole*

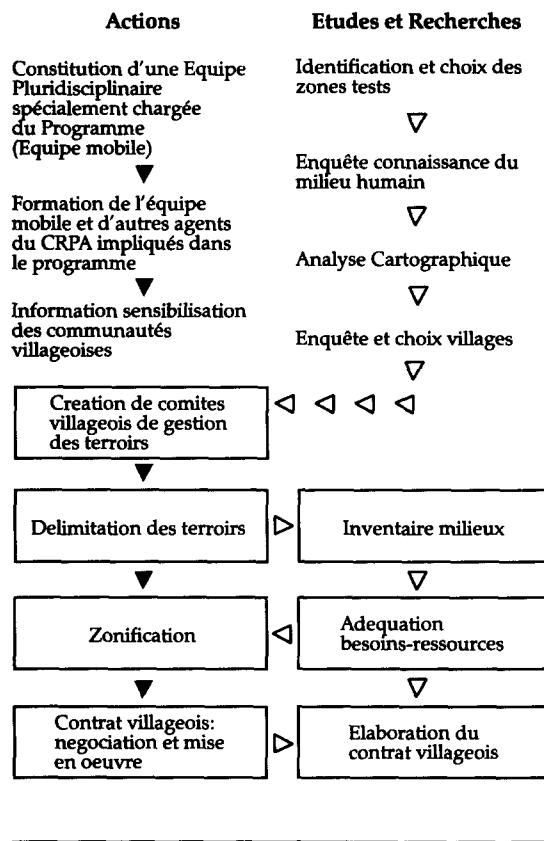
Les programmes de vulgarisation continuent de se concentrer sur les cultures ou l'élevage en prêtant relativement peu d'attention aux relations qui existent entre ces deux activités. Les questions des cultures irriguées de contre-saison et d'emplois hors exploitation n'ont été abordées que dans quelques cas isolés. Les programmes doivent avoir une perspective bien plus large.

### *Recherche*

Le PNGT prévoit que la recherche jouera un rôle crucial à chaque étape du programme de gestion des terroirs villageois (Figure 10.4). Néanmoins, aujourd'hui encore, les programmes de recherche tendent à suivre les traces de la vulgarisation et à se concentrer fortement sur la production agricole. Ils devraient aborder de manière plus globale les modes d'utilisation des terres, la rentabilité économique et les liens qui existent entre différents types d'emploi agricole et non agricole.

Les paysans et les agents de vulgarisation sont las de la prolifération d'études de base descriptives. Autant que possible, les recherches au niveau des villages devraient être organisées autour de l'évaluation d'innovations ou de programmes spécifiques, en vue de faire des recommandations pour les actions futures. Il faudrait éviter que les agents de vulgarisation et les habitants ne soient excessivement sollicités par un flux incessant d'étudiants préparant des thèses

Figure 10.4 Démarche Opérationnelle



Source: CRPA du Mouhoun, 1990.

disparates. Les recherches pour les thèses sont, certes, importantes, mais elles devraient être liées aux études en cours. Dans le cas contraire, elles constituent une gêne pour les fermiers, surtout dans les programmes de développement particulièrement populaires et en vue, comme le PNGT et l'ancienne AVV. A de rares exceptions près, tout projet de recherche devrait comporter, au stade final, la transcription des résultats sous forme d'illustrations graphiques qui peuvent être discutées avec les groupes de gestion des terroirs villageois.

Les chercheurs doivent mettre l'accent sur la participation des migrants à l'élaboration et à la mise en oeuvre des études. Les anciens modèles directifs, encore largement utilisés, datent d'une

époque où les niveaux d'éducation primaire étaient bas et où il était difficile de trouver des villageois en mesure de mener des enquêtes. Cela n'est plus le cas dans la plupart des villages. Si les habitants voient l'utilité pratique de la recherche et s'ils sont assurés de la confidentialité de leurs réponses aux enquêtes, la qualité et la pertinence des études pour les actions futures peuvent être radicalement améliorées. Ce type de recherche à forte participation paysanne a plus de chances de refléter l'évolution des besoins et des intérêts des migrants comme des populations hôtes, à mesure que leurs conditions économiques progressent. En ne communiquant pas les résultats des travaux aux groupes villageois étudiés, on court le risque qu'ils soient moins coopératifs à l'avenir.

#### Enquêtes de planification

Si les comités de gestion des terroirs villageois (comme dans le modèle PNGT) paraissent avoir un potentiel de développement considérable, il est important de les intégrer dans une planification d'aménagement des terres au niveau régional, national et même international. Dans le cadre de la planification initiale de l'OCP, chacun des sept premiers pays participants a reçu une subvention de 500.000 dollars E.U. du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue de préparer une proposition sur l'intégration optimale de leurs zones OCP dans la planification du développement national. Certains pays ont utilisé ces subventions initiales pour des études aériennes, pédologiques, hydrauliques et socio-économiques supplémentaires, afin de classer les bassins fluviaux selon les types de sols et les modes d'utilisation des terres recommandés. A partir de ces études, certains des pays OCP, tels que le Burkina, ont élaboré des plans provisoires pour une série de projets de peuplement, de sylviculture et d'élevage. Ce type de planification et de zonage préliminaires représentent une première étape essentielle qu'il faut encourager au niveau régional, national et international.

#### Rôle capital des politiques nationales de bois de chauffe

La politique nationale de prix du bois de chauffe et des autres sources d'énergie en milieu urbain jouera un rôle capital dans le renforcement des programmes locaux de gestion des terroirs. Par exemple, bien que la plantation industrielle de

bois de Wayen ait réussi à organiser des récoltes et des marchés réguliers, le projet n'est devenu autosuffisant et rentable qu'après l'introduction d'une législation nationale en 1984, limitant la coupe illégale et augmentant le prix du bois de chauffe importé. Parmi les autres mesures importantes on peut citer :

- (1) Les "trois luttes" lancées le 22 avril 1985 contre les feux de brousse, les déprédations animales et la coupe abusive du bois;
- (2) La stricte réglementation du bois de chauffe et du charbon de bois introduite en 1985 et organisée à trois niveaux (petit transporteur, transporteur en gros et commerçants urbains);
- (3) L'établissement d'une Commission nationale de lutte contre les effets de la sécheresse (CNLCES); et
- (4) L'adoption en juillet 1986 d'un Plan national de lutte contre la désertification, avec pour objectif de restaurer l'environnement conformément aux objectifs nationaux dans les domaines de l'énergie, du bois de chauffe et de construction et de l'autosuffisance alimentaire.

Dans le cadre de cette politique nationale, les administrateurs et les comités locaux ont été chargés de faire appliquer les programmes de gestion des terroirs. Néanmoins, aucune politique ne sera totalement satisfaisante tant qu'une autre source de combustible pour la cuisine ne sera pas disponible à un prix abordable aux habitants urbains. Une solution serait d'éliminer la taxe gouvernementale de 32 pour cent sur le butane pour encourager les populations urbaines à l'utiliser comme combustible de cuisine (Banque mondiale, 1989:13). En 1989, malgré les taxes et l'importation réglementée du bois dans les villes, le bois de chauffe était toujours de 40 pour cent moins cher par rapport à toutes les autres formes de combustible à Ouagadougou. Tant que la demande restera considérable et que les combustibles de remplacement ne seront pas plus nombreux, aucun mode de contrôle ne sera efficace. Ceci est une réalité dont il faut tenir compte avant toute décision concernant l'amélioration des transports dans les vallées. Les routes ont coutume d'attirer les bûcherons bien avant les migrants.

# 11

---

## *Les institutions nationales de gestion*

Le type de peuplement spontané assisté recommandé par l'Etude sur l'installation de populations dans les bassins OCP et le Programme national de gestion des terroirs (PNGT) du Burkina nécessite une planification et une gestion à plusieurs niveaux (McMillan, Painter et Scudder, 1990). Lors de la négociation des "contrats villageois", les villages demandent des routes, des puits, des équipements scolaires et de santé ainsi que des enquêtes hydrologiques, pédologiques, botaniques et sociologiques. Eu égard aux structures administratives qui existent dans la plupart des pays africains — en fait, dans la majorité des pays du monde — chaque groupe d'opérations relève normalement d'un ministère particulier ou d'une branche ministérielle. Par ailleurs, si les projets sont échelonnés sur une longue période, comme le recommandent l'Etude sur l'installation de populations et le PNGT, il convient de coordonner l'ensemble des interventions. Il importe non seulement de coordonner les tâches administratives, mais aussi de le faire en tenant compte des nombreuses institutions et initiatives locales. Face au volume et à la complexité des opérations, de nombreux gouvernements à travers le monde ont été conduits à préconiser des structures de gestion spéciales, autonomes, pour superviser les actions de développement dans les zones de nouveau peuplement ou de repeuplement.

Le Burkina Faso est le seul des sept pays OCP initiaux à avoir créé une institution chargée de surveiller, dès le début, la planification et les in-

terventions dans ses bassins fluviaux OCP. L'histoire de cette institution — l'AVV — fournit aux autres pays un point de vue intéressant sur les avantages potentiels, aussi bien que les coûts de ce type de stratégie.

### **Création de l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV) en 1974**

Le mandat officiel de l'AVV comprenait l'étude, la promotion, la coordination et l'exécution (ou le contrôle de l'exécution) des opérations nécessaires au développement économique et social des zones placées sous son administration (AVV, 1985d). L'Autorité avait pour objectif la mise en valeur optimale des ressources naturelles (sols, forêts, pâturages, eau et faune) dans les régions sous-peuplées des vallées des Volta et de leurs affluents principaux. Un accent particulier était mis sur la conservation des sols de pair avec une utilisation appropriée des terres de la région (*ibid.*). Ce mandat officiel devait durer 20 ans. Les activités de l'AVV devaient ensuite être intégrées dans celles des agences régionales et nationales de développement en place (Ministère de l'éducation, Ministère du développement rural, Ministère de la santé, organisations de développement régional, etc.).

Un processus complexe de planification qui devait faire appel à de vastes enquêtes topographiques, hydrauliques et sociologiques était au centre du modèle de planification de l'AVV. Sur la base de ces enquêtes, chaque vallée a été divisée

en cinq grandes catégories d'utilisation des sols (AVV, 1985c:17):

- les zones convenant aux cultures pluviales, avec une forte proportion de bonnes terres propices au peuplement organisé;
- les zones convenant à l'agriculture irriguée et à la construction de barrages;
- les zones convenant aux programmes d'élevage intensif ou d'embouche;
- les zones particulièrement appropriées pour les réserves de faune naturelles et le développement touristique;
- les zones de réserves forestières, y compris les zones de production commerciale du bois près des principaux centres de population.

### Le peuplement organisé : stratégie initiale de développement des vallées

#### Le modèle de peuplement planifié

Le premier programme AVV a été axé sur la conception et la mise en place de blocs de colonisation pilotes dans les régions ayant un potentiel agricole élevé et quelques projets plus spécialisés d'exploitation industrielle ou d'irrigation. Les premières colonies ont été créées dans les bassins des fleuves Nakambe et Nazinon (ex-Volta blanche et Volta rouge) (Tableau 11.1 et Cartes IBRD 23854).

Une fois qu'une zone était jugée appropriée pour le peuplement rural, le projet avait la responsabilité de la sélection des emplacements des villages, des champs et des habitations, de l'installation de l'infrastructure de base (puits, routes, ponts, logements des agents de vulgarisation) et de la coordination des services économiques. Durant les toutes premières années, il a fallu inciter les colons à immigrer; pour ce faire, des agents spéciaux ont recruté des migrants en provenance des régions surpeuplées les plus touchées par la sécheresse des années 1968-1973.

Pour encourager les futurs migrants à se déplacer, on leur assurait le transport jusqu'au site, une aide pour le défrichage des champs et la fourniture d'une ration mensuelle de céréales, d'huile et de poisson jusqu'à leur première récolte. Chaque ménage de migrants avait droit à une ou, dans le cas d'une main-d'œuvre particulièrement abondante, deux fermes de dix hectares, consistant en six champs de brousse de 1,5 hectare et une parcelle d'un hectare pour construire une maison. Le projet était également chargé d'é-

laborer, de tester, de vulgariser et d'évaluer un nouvel ensemble de techniques de cultures pluviales intensives qui devait permettre aux fermiers d'accroître les rendements tout en maintenant la fertilité du sol (Chapitre 7).

Outre les installations de populations organisées, l'AVV a entrepris un certain nombre de projets de développement sectoriels ainsi que la planification de barrages et de projets d'irrigation (Tableau 11.1).

#### Administration, coûts et avantages prévus

Le plan initial de l'AVV comportait des prévisions sur l'évolution du programme d'installations organisées quant à l'augmentation annuelle du nombre de villages encadrés, au type et au niveau d'infrastructure et aux projets spécifiques

Tableau 11.1 Activités de l'AVV de 1973 à 1981

Activité	Bassin	Année de création	Nombre de villages
<i>I. Villages encadrés</i>			
Linoghin	Nakambe	1973	8
Mogtedo	"	1974	6
Kaibo Sud	"	1974	6
Kaibo Nord	"	1975	4
Tiebele	Nazinon	1975	4
Djipologo	Bougouriba	1977	6
Bombore	Nakambe	1979	7
Manga Est	"	1979	4
Rapadama	"	1979	8
<i>II. Autres projets commencés</i>			
Projet de reboisement industriel Wayen	Nakambe	1976	
Projet pilote d'irrigation de Bagre	Nazinon	1980	—
<i>III. Etudes de planification</i>			
Projet d'élevage Nouhao	Nazinon	—	—
Projet hydroélectrique de Bagre	Nazinon		
Barrage hydroélectrique de Kompienga	Kompienga	—	—
Développement hydro-agricole de la vallée du Sourou et des hautes vallées de la Volta noire	Mouhoun Sourou		
Projet d'irrigation le long de la Volta noire	Mouhoun	—	—
Développement touristique de Pô	Nazinon		

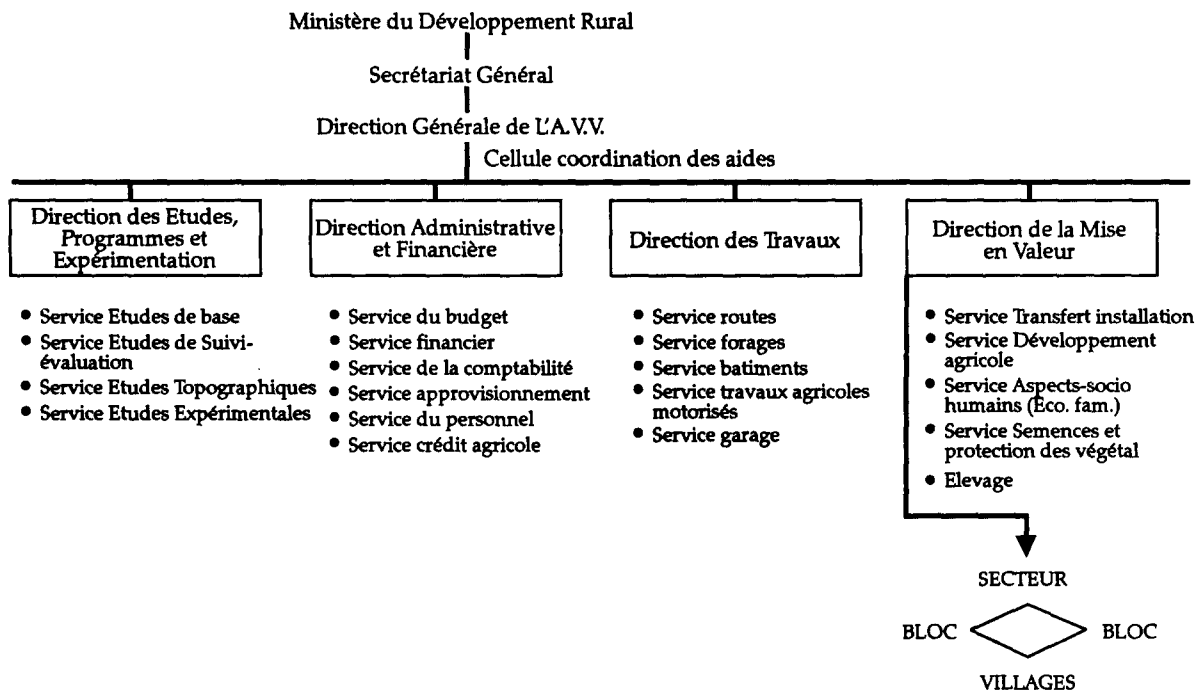
d'élevage et de sylviculture. Si le programme agricole proposé exigeait des dépenses et une main d'oeuvre plus importantes que celles auxquelles les migrants étaient habitués, on s'attendait néanmoins à ce que ces coûts soient compensés par des rendements supérieurs. De plus, on prévoyait un accroissement annuel de la production alimentaire et du revenu par tête. Pendant les trois premières années, l'octroi annuel d'une nouvelle parcelle devait rendre cet accroissement possible. Après la troisième campagne, on estimait que toute amélioration devait provenir d'une utilisation plus intensive des engrais et de la main d'oeuvre sur la surface cultivée existante ainsi que du développement des activités d'élevage, plutôt que de l'addition de nouveaux champs.

Pour coordonner ces interventions, l'AVV faisait appel à son propre parc d'équipement lourd pour la préparation des terres, la construction des routes et des puits, et à ses propres services de

vulgarisation. La coordination du programme était assurée par une structure administrative centralisée, divisée en cinq directions : direction générale, finances et administration, planification, construction et développement rural (Figure 11.1). Chacune de ces directions était subdivisée en divisions et sous-divisions. A la tête de l'Autorité se trouvait un conseil d'administration dans lequel siégeaient plusieurs hauts fonctionnaires et qui était présidé par le Ministre au Plan. Le directeur général de l'AVV était nommé par décret de l'exécutif (pour plus de précisions sur les activités des différentes directions, voir AVV, 1985c.)

Voici quelques-uns des bienfaits attendus du programme de peuplement de l'AVV sur une période de 20 ans : (a) installer environ 650.000 personnes dans des villages encadrés — soit 290.000 personnes, ou 38.000 familles, en agriculture pluviale et 360.000 personnes en agriculture irriguée, en liaison avec les projets de construction de barages; (b) réduire la pression démographique

Figure 11.1 Organigramme de l'AVV, 1974-1982



Source: AVV 1985c:37.



dans certaines des régions les plus peuplées du plateau; (c) contrôler le peuplement et la mise en valeur des vallées afin de réduire au minimum les effets négatifs de l'accroissement de la densité de population en essayant de lier l'accès aux terres à l'adoption de pratiques agricoles intensives; (d) assurer un surplus céréalier au niveau régional qui permettrait au pays de résorber, en grande partie, son déficit alimentaire; (e) tripler la production de la culture d'exportation du coton; et (f) améliorer le niveau de vie de 15 à 20 pour cent de la population, à savoir ceux qui allaient vivre dans les zones du projet (AVV, 1974; Ouedraogo, 1976; Nikyema, 1977).

Dans le document de planification de 1971, le coût sur 20 ans du programme de développement de l'AVV (1973-1993) était estimé à 60 milliards de francs CFA (240 millions de dollars). Ceci correspondait à un coût de 828.571 FCFA (3.300 dollars) par famille installée dans une exploitation AVV, de 35.024 FCFA (139 dollars) par hectare et de 56.000.000 de FCFA (221.306 dollars) par village dans les vallées du Nakambe et du Nazinon, qui devaient être la principale zone d'intervention. En 1978, environ 3 pour cent du budget provenaient du gouvernement, 12 pour cent de fonds générés par les activités commerciales de l'AVV et 85 pour cent de concours de bailleurs de fonds, principalement la France, les Pays-Bas et la Communauté économique européenne (voir AVV, 1985c, pour une présentation plus détaillée des coûts réels, du mode de financement et des résultats du projet de 1973 à 1984).

#### Premiers résultats de l'AVV, 1973-1979

Dès 1979, l'AVV faisait l'objet de plus en plus de critiques au niveau national et international. Il devenait, en particulier, difficile de justifier les coûts élevés du projet qui, selon les estimations, avaient atteint entre 12.000 et 15.000 dollars par ménage de migrants installé (Tableau 11.2).

Voici quelques-uns des autres sujets de préoccupation :

- *Faible implantation du programme de vulgarisation proposé.* Les migrants ne pratiquaient pas les techniques de culture intensive préconisées. En particulier, Murphy et Sprey (1980) ont constaté que : (a) les migrants qui participaient de fraîche date au projet observaient plus fidèlement le programme de vulgarisation que ceux installés depuis plus longtemps; et (b) le coton était la seule culture pour laquelle les recommandations

**Tableau 11.2 Coût pour l'AVV de l'installation d'une famille selon le rapport BEI-agrer (février 1978)**

	FCFA	% du total	Sous-totaux (%)
1. Etudes préliminaires			
Pédologie 1/20.000 (40.000 ha par an)	30.800	1,18	
Hydrogéologie 1/20.000 (40.000 ha par an)	45.000	1,72	2,90
2. Installation des paysans			
Recrutement et transfert	50.000	1,91	
Transport des vivres du Programme Alimentaire Mondial	19.900	0,76	
Balisage des villages et des parcelles	61.425	2,34	
Plan d'aménagement du bloc	2.000	0,08	5,09
3. Infrastructure			
Routes	557.000	21,31	
Équipement et personne	139.900	5,35	
Assistance technique	45.700	1,75	28,41
Logements	187.600	7,18	
Équipement et personnel	23.000	0,88	8,06
Puits	81.600	3,12	
4. Aménagement foncier	368.700	14,10	
Défrichage			
Labour profond			
Hersage			
5. Équipement et matériel	40.700	1,56	
6. Personnel de terrain pour 3 ans	138.000	5,28	
7. Voitures et équipement de bureau	34.200	1,31	
8. Dépenses générales AVV	491.700	18,81	
9. Assistance technique (10 experts pour 3 ans)	297.000	11,36	
TOTAL	2.614.225	100,00	
	environ		
	\$ 12.500)		

Source : BEI-agrer, rapport sur le Programme AVV, 1978-1982, cité dans Murphy et Sprey, 1980:86.

techniques étaient systématiquement appliquées, en ce qui concerne notamment la monoculture, les pesticides, le semis en ligne, l'amendement, l'éclaircissage, le désherbage en temps voulu et la traction animale.

- *Lenteur des installations organisées.* Seulement 1.834 des 9.700 à 13.700 ménages prévus étaient effectivement installés en 1979 (Tableau 11.3). Après la première année, ce retard ne pouvait plus s'expliquer par le manque de bons candidats, mais plutôt par les difficultés administra-

**Tableau 11.3 Rythme projeté et réel des installations organisées de l'AVV, 1973-1979**

Installations	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	Total
Projetées <sup>1</sup>	200	300	600	900	3.000- 5.000	3000	9.700- 5.000	13.700
Réelles	9	195	173	287	302	302	556	1.824

(1) Selon le plan quinquennal de la Haute-Volta, 1972-1976 et 1977-1981.

Source : Murphy et Sprey, 1980: 76.

tives et financières qui empêchaient de créer suffisamment de colonies organisées pour satisfaire la demande croissante.

- *Intensification des conflits avec les populations autochtones dans certaines zones du projet.* Dès 1979, le projet était confronté à une pression grandissante de la part de divers groupes autochtones et de migrants qui, en vertu des lois foncières (voir Chapitre 5), pouvaient revendiquer des droits préexistants ou existants sur des sites de culture et de peuplement. Le problème était particulièrement grave dans le bassin du Nakambe, aux abords de la route goudronnée à l'est de Ouagadougou, la capitale.

- *Accroissement de l'immigration illégale non assistée sur les terres du projet.* Les colonies organisées ont attiré presque tout de suite un afflux de migrants spontanés qui, très vite, ont égalé puis surpassé en nombre les migrants encadrés dans plusieurs endroits du Nakambe et du Nazinon (Nana et Kattenburg, 1979; AVV, 1988; Savadogo, 1988b). On s'est aperçu rapidement que de larges zones des bassins fluviaux seraient occupées spontanément, avant même que le peuplement organisé ne puisse commencer.

#### Réorientation de la planification nationale pour les bassins fluviaux OCP, 1983-1990

A partir de 1981-1983, les bailleurs de fonds de l'AVV et l'administration ont remanié la structure et les programmes administratifs. L'objectif global "d'action coordonnée et de planification pour le développement des zones libérées de l'onchocercose" et l'importance accordée à l'augmentation de la production alimentaire ont été maintenus. En revanche, les priorités ont porté davantage sur : (1) les relations harmonieuses avec les autochtones; (2) l'intégration accrue du projet dans les organisations régionales de développement; (3) la mise en valeur plus équilibrée de toutes les ressources régionales au lieu de se polariser sur l'agriculture; (4) la coopération avec

la population locale et les migrants en vue de mettre en place des infrastructures qui desserviraient une zone bien plus vaste que la zone initiale de peuplement organisé; (5) la réduction du nombre de réalisations en matière d'infrastructure; (6) le recrutement de colons au sein des populations autochtones au lieu de rechercher des candidats au loin comme auparavant; et (7) le transfert de la supervision des infrastructures et des programmes de développement aux groupements villageois (AVV, 1981a, 1981b; Vayssie, 1982; Kabore et al., 1985; Baris, Bonnal and Pescay, 1983; Yanogo 1988).

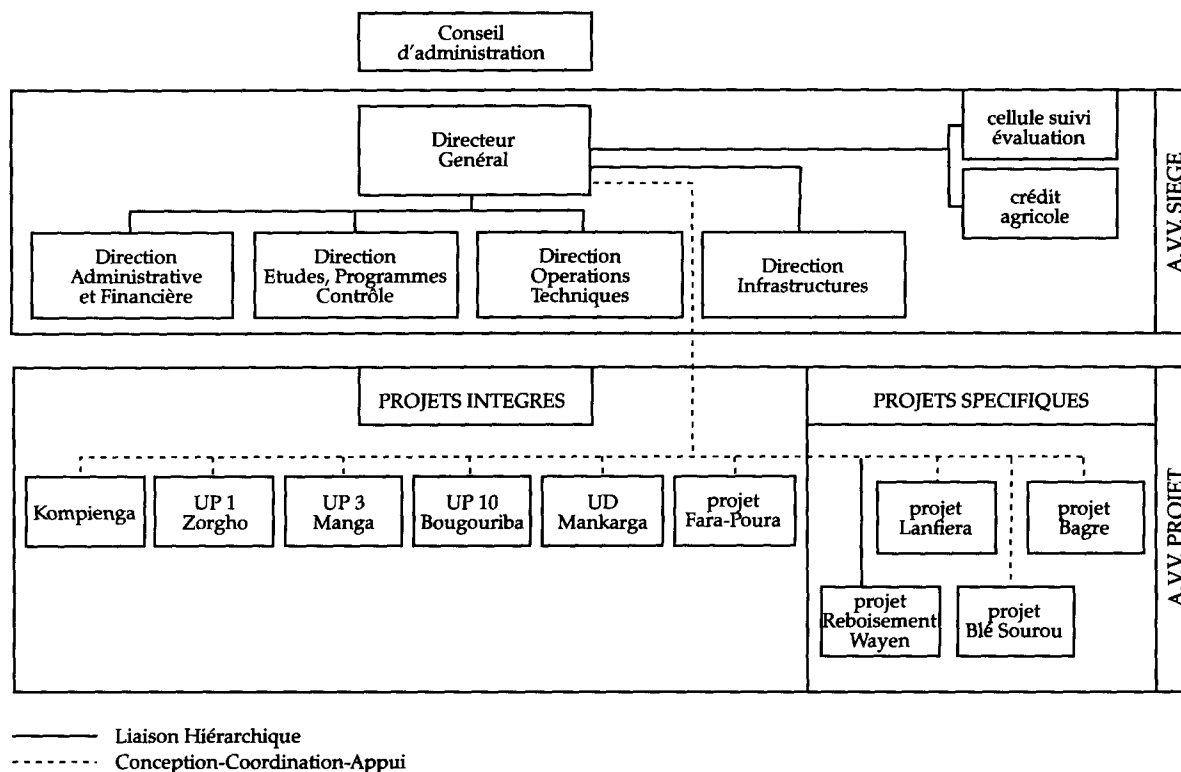
#### La nouvelle structure administrative de l'AVV, 1983

Dans le nouveau modèle, la structure administrative reflète la séparation des fonctions de développement et de planification de l'infrastructure (fonction d'aménagement) de celles de coordination des projets (réalisation de projets spécifiques sur une période de temps courte et définie) (Figure 11.2).

SIEGE DE L'AVV — L'ADMINISTRATION CENTRALE. Le siège de l'AVV, à Ouagadougou, continue à superviser l'administration centrale, la planification, la coordination et les services de soutien. Il est en particulier responsable : (1) de la planification et coordination générales des opérations dans les vallées et les zones environnantes; (2) de l'identification, la conception et la programmation des activités dans les Unités de planification (UP) géographiquement délimitées, de pair avec les ministères et les autres structures administratives concernés; (3) de la comptabilité et de la transmission des informations financières aux UP; (4) de l'assistance aux UP pour la construction de l'infrastructure de base, l'installation des migrants et la coordination du crédit; et (5) du suivi-évaluation des interventions des UP et des projets spéciaux.

L'administration est également chargée de la gestion des projets spéciaux. Deux types de pro-

Figure 11.2 Organigramme de l'AVV, 1982-1989



Source: AVV 1985c:36

jets ont été envisagés : (1) des programmes régionaux de développement intégré; et (2) des projets spécifiques tels que les projets d'irrigation, les zones pastorales ou le reboisement industriel des forêts.

LES UP — UNITES ADMINISTRATIVES POUR LES PROGRAMMES DE PLANIFICATION REGIONALE. L'unité administrative pour les programmes de planification régionale est l'Unité de planification (UP). Il s'agit d'une unité géographique présentant une certaine homogénéité en matière de problèmes et de perspectives de planification. Chaque UP est composée de plusieurs Unités de développement (UD). Chacun des anciens blocs AVV de villages encadrés a été converti en UD; de nouvelles UD ont été créées pour englober les régions voisines traditionnelles. Une seule UP peut ainsi inclure

jusqu'à 10 UD regroupant des zones de peuplement organisé et non organisé. Même si le directeur d'une UP a pour supérieur hiérarchique direct le directeur du siège de l'AVV, chaque UP est indépendamment responsable de l'exécution technique et de l'administration financière de ses activités. L'objectif de départ était que chaque UP soit financée par un ou plusieurs bailleurs de fonds.

En 1983 par exemple, les colonies encadrées le long du Nakambe (ex-Volta blanche) ont été regroupées en Unité de planification 1 (UP1). A l'exception de l'ancien bloc AVV de Linoghin, les frontières de la nouvelle UP1 correspondent aux limites administratives de la province de Ganzourgou (Figure 11.3). Chacun des blocs de peuplement organisé a été ensuite administré en tant

qu'Unité de développement distincte, à l'intérieur de l'Unité de planification. L'administration de l'UP a son quartier général à Zorgho, la capitale de la province.

En 1989, l'AVV-UP1 regroupait 11 UD. Sept des UD sont d'anciens blocs de peuplement organisé (Linoghin, AVV-Mogtedo, Mogtedo-Bomboré, Rapadama, Ouayalgui, Tanema et Mankaraga); les quatre autres UD (Meguet, Mogtedo [ville et région environnante], Boudry et Zorgho) coordonnent les actions de vulgarisation et de développement des blocs de villages autochtones de la région du plateau, hors bassins fluviaux (Figure 11.3). Un douzième bloc de colonisation organisée à Danongo en est encore au stade de la planification. La zone agro-pastorale de Gadeghin fait également partie de l'AVV-UP1 décentralisée.

### **Création de programmes expérimentaux de peuplement assisté pour intégrer les migrants spontanés dans les anciennes colonies de peuplement organisé**

#### *Premières réactions au peuplement spontané*

On a commencé par essayer de régler le "problème" des installations spontanées de populations dans les zones destinées au peuplement organisé en incitant, par divers moyens, les migrants spontanés (ou "migrants sauvages", comme on les appelait à l'époque) à s'établir dans les colonies encadrées nouvellement créées (Nana et Kattenberg, 1979:19-26). Dans le cadre d'autres programmes, on a tenté d'incorporer des colonies établies d'autochtones et de migrants spontanés dans des blocs de villages encadrés. On a aussi essayé de convaincre habitants locaux et migrants spontanés d'adopter les programmes AVV sans pour autant se déplacer. Aucune de ces premières tentatives n'a réussi.

La première étude complète réalisée par l'AVV sur le peuplement spontané (Nana et Kattenberg, 1979) a montré clairement que le problème de l'installation de migrants spontanés sur les terres d'aménagement de l'AVV avait atteint de telles proportions qu'aucune institution n'était plus capable d'y faire face. L'étude soulignait d'autre part que l'AVV n'avait jamais reçu les pouvoirs nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux définis en 1974 et que l'Etat n'était pas disposé à s'attaquer à des problèmes urgents, mais impopulaires, tels que le système foncier et la coupe du bois.

Dans sa résolution du 26 mai 1982, le conseil d'administration de l'AVV a recommandé à l'Autorité d'entreprendre les études nécessaires pour définir une nouvelle politique de peuplement et de conservation des sols. Au même moment, une nouvelle commission sur les migrants spontanés a été créée. Le but était de définir une méthode globale de travail avec les migrants spontanés qui leur permette de participer plus activement aux programmes de l'AVV. En juin 1984, un rapport a été publié sur les travaux de la commission et ses propositions pour une nouvelle approche.

L'annonce de la loi de réorganisation agraire et foncière en août 1984 a apporté le soutien au plan national dont cette nouvelle approche du peuplement spontané assisté avait besoin. La loi disposait que les droits des migrants AVV ainsi que ceux des migrants spontanés étaient clairement reconnus au niveau national — ce qui faisait défaut dans les premiers programmes AVV. Par la suite, le modèle PNGT de comités de gestion des terroirs créé en 1986 a permis d'établir des institutions locales nationalement reconnues qui intégraient les migrants avec les autochtones, dans une structure qui reconnaissait la légitimité des droits fonciers des migrants aussi bien spontanés qu'encadrés. Ce modèle était compatible avec les recommandations de la commission AVV de 1984, dont il s'inspirait largement en fait.

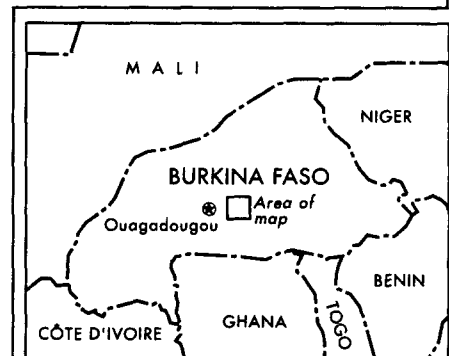
#### *Nouveaux modèles de peuplement spontané assisté*

La première expérience à grande échelle d'intégration des migrants spontanés dans le nouveau modèle PNGT de gestion des terroirs villageois a commencé à Rapadama en janvier 1988, dans l'un des sites d'essai du programme national PNGT (AVV, 1988). Les blocs de Rapadama et de Linoghin, les deux blocs les plus proches de Ouagadougou, ont connu tous deux des taux d'immigration élevés entre 1974 et 1987. Des études préliminaires en 1987 ont fait état de 697 familles d'agriculteurs et 55 familles d'éleveurs à l'intérieur de la seule UD de Rapadama (AVV, 1988). Seuls les éleveurs qui pratiquaient l'agriculture dans la zone (c'est-à-dire ceux qui étaient installés de manière permanente et n'étaient pas transhumants) étaient considérés comme ayant des droits d'installation aussi bien que de pâture dans l'UD nouvellement définie.

BURKINA FASO  
THE AVV PLANNING UNIT 1 (AVV-UP 1)  
UNITE DE PLANIFICATION 1 (AVV-UP 1)



*This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.*



En principe, la méthodologie de base du programme de peuplement assisté était simple. Au lieu d'exiger qu'ils s'installent dans un village AVV, on encourageait les migrants spontanés (agriculteurs comme éleveurs) à renoncer à leur statut à part et à se joindre au programme sur un pied d'égalité avec les colons encadrés. En échange de leur adhésion, on leur donnait accès au même programme de vulgarisation, notamment au crédit, à la formation à la culture attelée et à l'achat d'intrants auprès des entrepôts de l'AVV. Ils avaient également voix au chapitre, au même titre que les autres, en ce qui concerne l'administration de l'UD.

Le programme de Rapadama a procédé par étapes. Au cours de la première (janvier-février 1987), les résidents de chacune des colonies encadrées de Rapadama ont délimité les frontières du village avec le personnel de vulgarisation, les topographes et les représentants des populations voisines. Au cours de la deuxième étape, ces limites ont été reportées sur une carte topographique (janvier-février 1987). Durant la troisième étape qui était à cheval sur la seconde et la complétait, des enquêteurs travaillant avec un sociologue ont recensé l'ensemble des migrants dans les zones villageoises sélectionnées. Enfin, la quatrième étape, à cheval sur la troisième, a consisté en réunions d'information tenues par le sociologue et les représentants de l'UP1 pour expliquer le nouveau programme aux migrants encadrés et non encadrés dans chaque zone.

En même temps que se déroulaient les enquêtes sociologiques et le relevé des limites villageoises, l'AVV a coopéré avec l'UP1 sur des enquêtes hydrologiques et pédologiques pour déterminer l'usage optimal et maximal des sols pour les besoins de l'agriculture, l'élevage, la sylviculture ou des zones protégées. En se fondant sur les études pédologiques, on a reporté sur la carte le nombre d'hectares de terres propices à l'agriculture dans chaque village. Ce chiffre, moins les terres déjà attribuées dans les villages AVV, était censé représenter la quantité de terres disponibles (Tableau 11.4). On a tenu compte d'autres modes d'utilisation, comme celle des bas-fonds (avec des possibilités d'irrigation), des zones agro-pastorales et protégées, pour déterminer la superficie totale du terroir de chaque village (Tableau 11.4). Ce total a été divisé par six hectares (la surface de champs de brousse recommandée par famille) pour estimer la capacité

d'accueil maximale de chaque village (Tableau 11.4).

A titre d'exemple, on a estimé que V1 avait 1.766 hectares de terres propices à l'agriculture dans les environs immédiats; 450 étaient déjà attribués aux fermiers AVV, ce qui laissait 1.316 hectares (Tableau 11.4). On a divisé ces 1.316 hectares par 6 (la surface retenue par exploitation) pour estimer la capacité d'accueil maximale du village — soit 219 familles si l'on ne considère que les zones adaptées aux cultures pluviales; 366 familles si l'on tient compte des terres de bas-fonds ainsi que des zones de cultures pluviales d'altitude. Le recensement a dénombré 43 familles AVV et 170 familles de migrants spontanés déjà installées dans la zone (Tableau 11.4). Le village ne pouvait donc accueillir, en principe, que 6 autres familles, selon l'estimation de capacité d'accueil minimale (219), ou 153 autres familles selon l'estimation maximale (366).

Une fois la capacité d'accueil de chaque village estimée, on a fait des plans pour étendre l'infrastructure de départ de l'AVV. Les limites de l'unité villageoise ainsi élargie ont été tracées et reportées sur la carte.

La responsabilité de la gestion des sols et des services de vulgarisation dans la nouvelle unité élargie a été confiée à un comité unique de gestion composé de représentants élus de chacun des principaux groupes sociaux (migrants encadrés par l'AVV, migrants spontanés et éleveurs pratiquant l'agriculture dans la région). La coordination des différents comités villageois était assurée par un comité régional élu de gestion des terroirs. Une fois intégrés dans le nouveau programme, les ménages de migrants (éleveurs aussi bien qu'agriculteurs) ont reçu un ou plusieurs blocs de terres enregistrés sur une carte topographique. Dans certains cas, on leur a permis de garder leurs anciens champs; si les champs n'étaient pas situés dans la zone réservée aux cultures, on leur a demandé de se déplacer. On a permis généralement aux migrants spontanés de garder leurs anciens lieux d'habitation. De nouvelles pompes ont été installées pour parer aux besoins des nouveaux migrants qui étaient deux fois plus nombreux que les colons officiellement recensés pour qui l'infrastructure et les services de vulgarisation avaient été initialement mis en place par l'AVV.

En 1989 et 1990, des programmes similaires destinés à intégrer des migrants spontanés cultivateurs et des éleveurs "sédentarisés" ont été en-

**Tableau 11.4 Méthode de calcul de la capacité d'accueil du programme AVV de peuplement assisté à Rapadama**

	SUPERFICIES (ha)						Paysans AVV	Nb. de familles de migrants spontanés			Possibilité d'accueil (nb. familles)		
	Superficie agricole totale	Terres déjà attribuées aux paysans AVV	Terres agricoles disponibles	Terres de bas-fonds disponibles	Zones sylvo pastorales disponibles	Zones en réserve	Total du terroir	Nb de familles	Total	Permanents	Temporaires	Terres agricoles	Terres agricoles - basfonds
V1	1766,30	450	1316,30	887,66	9,60	913	3.636,56	43	170	143	27	219	366
V2	830,35	450	380,35	576,80	—	664	2.071,15	48	54	38	16	63	159
V3	815,75	466	349,75	55,50	6,19	147,61	1.025,05	45	12	10	2	58	67
V4	2347,70	675	672,70	360,85	271,20	709,60	4.689,35	63	221	91	130	278	338
V5	1338,50	450	888,50	584,01	321,50	181,85	2.425,86	44	90	49	41	148	245
V7	2035,75	675	360,75	634,93	223,15	723,67	3.617,50	65	92	52	40	226	331
V8	845,90	450	395,90	362,30	11,15	88,80	1.308,15	45	15	15	0	65	125
V9	906,56	454,50	452,06	326,06	—	54,78	1.287,40	49	43	43	0	75	129
	10.886,81	4.070,50	6.816,31	3.788,11	902,79	4.483,31	20.061,02	402	697	441	256	132	1760

Source : AVV, 1988.

trepris dans toutes les anciennes colonies organisées de l'AVV-UP1.

### Réorganisation actuelle de l'AVV, 1990

#### *Réorganisation de l'AVV en ONAT (Office national d'aménagement des terroirs)*

Le 9 août 1989, le gouvernement du Burkina Faso a annoncé une nouvelle restructuration de l'AVV. Celle-ci, d'organisme doté d'un mandat spécial pour la planification du développement intégré des vallées fluviales OCP, devient un organisme spécialisé dans la planification de l'utilisation des terres et la réalisation de projets d'aménagement de terres de cultures pluviales (Djigma, 1989; AVV, 1989a). Dans le cadre de ce nouveau modèle, des fonctions autrefois confiées à l'AVV — notamment les services de vulgarisation pour l'agriculture et l'élevage, le crédit agricole, les projets de reboisement, la formation et développement de coopératives rurales — retournent aux ministères d'exécution.

Selon le nouveau modèle décentralisé, l'AVV cesse d'avoir un mandat spécial pour la planification des bassins fluviaux OCP. Désormais, elle doit appliquer sa grande expertise en matière de sylviculture, d'élevage et de cultures pluviales dans les vallées OCP à l'élaboration et au démarrage de projets similaires dans tout le pays. Ces fonctions comprennent la conception de schémas directeurs d'aménagement pour différentes zones et l'exécution de programmes de gestion des terroirs selon le nouveau modèle PNGT. La question de savoir dans quelle mesure l'AVV conservera ses équipements de construction d'infrastructure (routes, puits et logements pour le personnel de vulgarisation par exemple) est encore à l'étude.

L'AVV réorganisée est désormais connue sous le nom d'ONAT (Office national d'aménagement des terroirs). En sa qualité d'office relevant du Ministère de l'agriculture et de l'élevage, l'ONAT peut consulter son Ministère de tutelle ou les autres ministères pour l'élaboration et la mise en oeuvre de projets spécifiques. Un grand nombre de ces projets vont sans aucun doute continuer d'être réalisés dans les bassins OCP.

On maintiendra les projets spéciaux de développement régional qui visent à planifier et à faciliter le peuplement de nouvelles terres. Les nouveaux projets régionaux seront probablement un croisement entre l'ancienne structure UP mise en

place en 1983 et la structure PNGT. La différence majeure est que l'ONAT n'aura plus de relations directes avec ces unités spéciales de planification, sauf en tant que consultant. Dans cette optique, l'ONAT pourra être engagé pour mener les études nécessaires à l'élaboration du plan d'utilisation des sols dans une région donnée. Si l'ONAT conserve les équipements de construction de l'AVV, on pourra le solliciter pour la réalisation d'infrastructures particulières.

#### *Relations prévues entre l'ONAT (ex-AVV) et le PNGT*

La planification de l'utilisation des sols dans les bassins sera sans doute confiée à la cellule nationale du PNGT, sous la tutelle du Ministère du Plan. L'organisation précise de la cellule nationale et du programme PNGT et ses relations avec l'ONAT sont encore à l'étude. Selon un plan provisoire, il est envisagé que l'ONAT soit un organisme de conseil pour la direction administrative et financière (DAF) de la cellule de planification consacrée à la GTV (Gestion des terroirs villageois), au même titre que d'autres institutions gouvernementales et universitaires ou des ONG (Figure 11.4).

Dans le cadre du modèle PNGT (Chapitre 10), les comités provinciaux de gestion des terroirs travaillent de concert avec les comités locaux. Le financement des interventions doit provenir de différentes sources, notamment des ONG et des projets locaux, des contributions villageoises, des prêts de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) ainsi que de subventions spéciales du programme national. Le contrat signé par le comité local de gestion des terroirs définit les obligations contractuelles de l'Etat en matière d'aide à la réalisation des interventions. Le rôle de la cellule nationale de planification est de faciliter la collaboration inter-ministérielle et inter-agence nécessaire à l'application des contrats villageois.

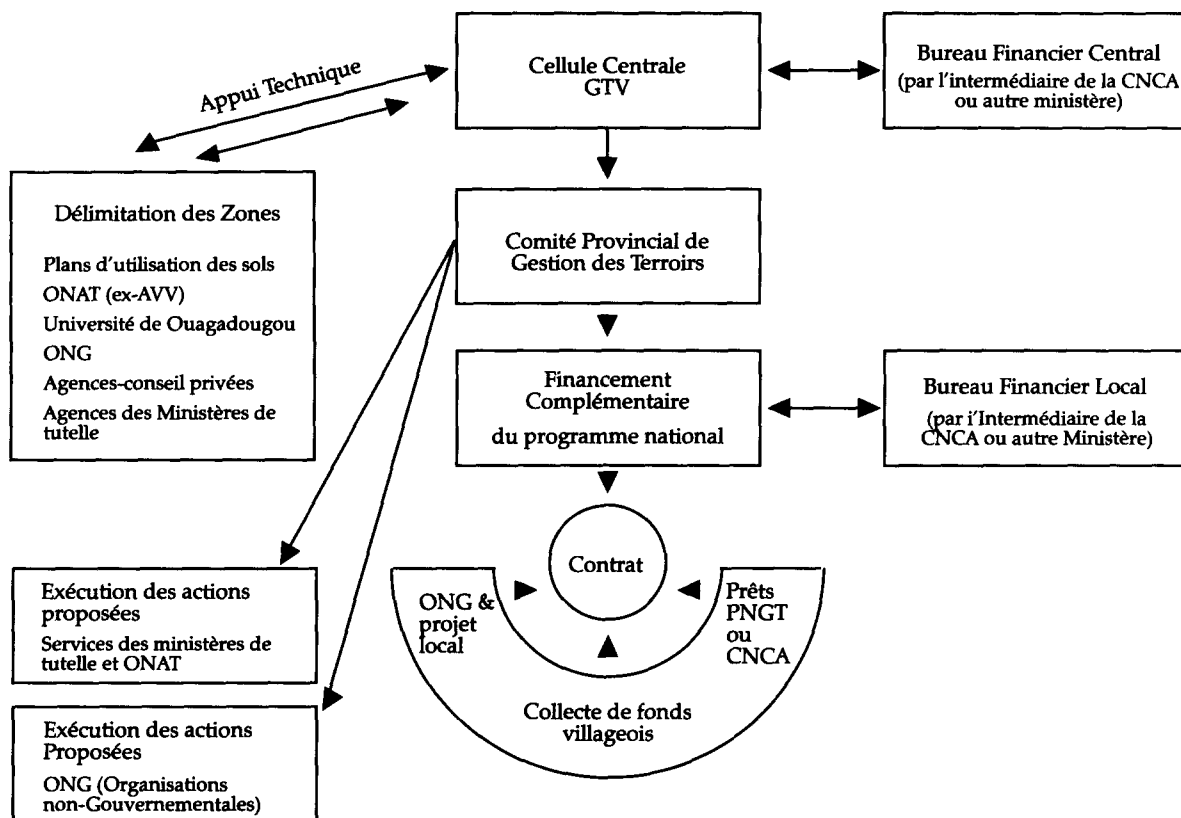
### Leçons et applications potentielles

#### *Avantages d'une agence nationale autonome*

L'expérience de la planification nationale centralisée des bassins fluviaux OCP du Burkina montre clairement qu'une agence autonome offre des avantages certains pour la planification initiale de l'aménagement des zones à coloniser. En particulier, lorsqu'elle est bien financée, cette agence



Figure 11.4 Fonctions et circuits de financement des études et réalisations PNGT



\* CNCA Caisse Nationale de Crédit Agricole

permet au gouvernement de mettre sur pied beaucoup plus rapidement un programme élaboré d'interventions. Elle présente aussi l'avantage d'attirer des financements importants de la part des bailleurs de fonds extérieurs.

Deux ans après sa création en 1974, l'AVV travaillait déjà sur cinq blocs de colonies de peuplement organisé qui devaient comprendre 24 villages au total. Voici d'autres réalisations que l'on peut mettre à son crédit au cours des 17 années d'existence du projet (Tableaux 11.5) :

- (1) l'exécution de photos aériennes, d'enquêtes hydrogéologiques, pédologiques et de planification sociale sur plus de 17.237.000 ha<sup>2</sup>;
- (2) l'élaboration de schémas directeurs d'aménagement sur une superficie totale de 1.700.000 ha<sup>2</sup>;

- (3) la formation d'agents de vulgarisation (hommes et femmes) et d'autres catégories de personnel;
- (4) la mise en place d'un système fiable d'entrepôts ruraux auprès duquel les agriculteurs peuvent acheter à crédit des engrais, des équipements de culture attelée, des pièces de rechange et des aliments d'appoint pour les animaux de trait;
- (5) l'établissement d'un système de crédit agricole à court et long terme pendant les cinq premières années, avec un échéancier de remboursement bien plus long que pour des crédits similaires octroyés par les autorités de développement dans les régions voisines (Barrett et al., 1981);

- (6) l'élaboration et la mise en oeuvre du premier programme de peuplement spontané assisté (Rapadama) en 1988 qui a servi de modèle à de nombreux projets pilotes du PNGT;
- (7) l'extension de ce premier programme de peuplement assisté à toutes les autres zones de peuplement organisé de l'AVV-UP1 en 1989-1990;
- (8) la réorientation réussie de nombreux programmes AVV d'aménagement (notamment l'UP1 à Zorgho, UP3 à Manga et UP10 à Dibougou), afin de promouvoir le développement des zones du plateau voisin (Tableau 11.5);
- (9) la conception et la mise en oeuvre de certains nouveaux programmes expérimentaux visant à créer des zones agropastorales gérées par les migrants (les projets de Sondre-Est et de Nouhao figurent au Tableau 11.5; la zone agropastorale de Gadeghin n'y est pas);
- (10) de bons résultats en matière de projets de reboisement tels que le projet de foresterie de Wayen; et
- (11) la conception et l'exécution de programmes expérimentaux d'alphabétisation fonctionnelle qui ont servi de modèle aux programmes nationaux ultérieurement engagés par le gouvernement après 1983.

**Tableau 11.5 Recensement des zones d'interventions de l'AVV en 1987-88**

Zones d'intervention AVV	Nombre de villages	Population totale	Population active	Nombre de ménages agricoles
UP1-Zorgho	154	193.735	131.201	22.104
UP3-Manga	148	140.072	70.027	18.146
UP4-Tiebele	4	1.372	742	177
UP8-Bane	4	1.844	988	164
UP10-Diebougou	11	4.788	2.647	542
Sondré-Est	1	1.169	530	76
Fara-poura	22	19.305	11.041	1.933
Lanfiéra	1	4.707	2.396	465
Bagré	1	1.019	350	109
Kompienga	13	5.370	2.869	1.398
Nouhao	53	47.554	25.720	7.878
TOTAL AVV	412	420.935	248.511	52.992

Source : AVV.

#### Aspects négatifs d'une agence autonome

**COUTS ELEVES.** Le principal inconvénient d'une agence nationale séparée est le coût des opérations. En 1979, le coût d'installation d'une famille à l'AVV variait, selon les estimations, entre \$12.500 et \$15.000 dollars E.U. (Tableau 11.6). Ce chiffre n'inclut que les coûts directs d'installation, exprimés en prix de 1978. Quel est l'impact global d'un tel financement sur une région, sur une période de 18 ans ? Les coûts de l'AVV en 1988 (Tableau 11.6) ont été estimés à 23.554.857.000 FCFA. A cette époque, le projet était en cours d'exécution dans 412 villages (qui regroupaient les migrants organisés et spontanés ainsi que les populations autochtones) (Tableau 11.5), en sus d'un projet de reboisement industriel, et la population concernée s'élevait à 420.935 habitants. A partir de ces chiffres, le coût moyen par village bénéficiaire s'établissait à 57.171.000 FCFA (191.000 dollars E.U. au taux de 297,9 FCFA pour 1 dollar), en faisant la péréquation sur l'ensemble de la région. Ce chiffre inclut les coûts des projets de production industrielle du bois et d'autres projets de reboisement qui n'avaient pas d'incidence directe sur les villages individuellement. En utilisant les mêmes chiffres, le coût par personne s'établissait à 55.958 FCFA (188 dollars), soit 447.664 FCFA (1.505 dollars) pour un ménage "moyen" hypothétique de 8 personnes. Ici encore, il s'agit d'une moyenne sur l'ensemble de la zone d'intervention qui ne comprend pas les coûts isolés des cas individuels.

**TRANSFERT DES RESPONSABILITES BUDGETAIRES ET ADMINISTRATIVES.** le problème du transfert des responsabilités budgétaires est un autre inconvénient d'une agence nationale séparée. Dans les plans initiaux, il était prévu que la structure administrative de l'AVV durerait de 15 à 20 ans, après quoi le réseau antérieur de services administratifs et d'encadrement agricole devait assumer la responsabilité des divers projets.

Ce transfert de responsabilité s'est révélé bien plus complexe que prévu. Le succès même de l'AVV auprès des bailleurs de fonds et les prestations très importantes de services dans les villages de peuplement organisé par rapport aux villages "autochtones" limitrophes ont suscité la jalousie des autres services gouvernementaux. Ce sentiment a été d'autant plus exacerbé que les ministères étaient censés, dans la plupart des cas, assumer les charges récurrentes à long terme liées aux services de vulgarisation, d'éducation et de

**Tableau 11.6 Financement de l'AVV, 1972-1988 (hors assistance technique)**

Sources de Financement	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1988, Financement	%	
<i>Burkina Faso</i>																		
Budget d'Etat	—	—	—	50.000	111.958	58.500	58.000	46.350	78.000	30.000	—	10.000	5.000	—	—	—	447.808	2
Avance de Trésorerie	—	—	—	—	—	200.000	—	—	20.000	—	—	—	—	—	—	—	220.000	0,9
Prêts de l'Etat/CCCE	—	—	—	—	—	700.000	—	—	300.000	1.100.000	1.840.000	1.050.000	—	—	860.000	—	5.850.000	24,8
Fonds de développement rural	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30.000	—	—	—	—	—	30.000	0,1
P.T.P. - Komienga	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	986.547	986.547	4,2
Sous-total	—	—	—	50.000	111.958	958.500	58.000	46.350	398.000	1.130.000	1.870.000	1.060.000	5.000	—	860.000	986.547	7.534.355	31,9
<i>Sources extérieures</i>																		
FAC	110.100	202.000	271.500	535.000	711.500	520.000	530.000	618.000	530.000	510.000	390.000	775.000	475.000	165.000	—	—	6.343.100	27
FED	—	—	—	—	84.136	5.544	519.960	—	70.723	—	1.350.000	—	—	—	—	—	2.030.363	9
RFA	—	—	—	—	—	—	66.000	214.500	253.096	—	—	—	—	—	1.285.000	—	1.818.596	8
USAID	—	—	—	—	—	126.125	84.460	—	200.640	—	—	—	—	—	—	—	411.225	2
CEAO	—	—	—	—	—	—	30.960	—	44.685	—	—	—	—	—	—	—	75.645	0,3
Pays-Bas	—	—	—	—	239.345	217.791	544.174	756.000	672.000	—	—	50.000	—	—	—	—	2.479.310	11
PNUD	—	—	87.000	174.810	115.230	99.725	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	476.765	2
Banque mondiale	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	130.000	—	—	—	—	130.000	0,6
Italie	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.244.000	—	—	—	—	2.244.000	10
Projet UPV/80	—	—	—	—	—	—	—	51.438	—	—	—	—	—	—	—	—	51.438	0,2
Sous-total	110.100	202.000	358.500	709.810	1.150.211	969.185	1.775.554	1.639.938	1.771.144	510.000	1.740.000	3.199.000	475.000	165.000	1.285.000	—	16.060.442	68
Total	110.100	202.000	358.500	759.810	1.262.129	1.927.685	1.833.554	1.686.288	2.169.144	1.640.000	3.610.000	4.259.000	480.000	165.000	2.145.000	986.547	23.594.797	100
Pourcentage	0,5	0,9	1,5	3,2	5,3	8,2	7,8	9,0	9,2	7,0	15,3	18,0	0,2	0,1	9,1	4,2	100	

\* Pas de nouveau financement en 1987.

Source : AVV, DEPC, 1990.

santé et à l'infrastructure (puits, routes) qui avaient été mis en place par l'AVV sans qu'eux-mêmes aient eu beaucoup voix au chapitre.

Le problème a été aggravé du fait que, pour les populations locales et leurs chefs, l'AVV s'était emparée de leurs terres sans prêter attention à leurs besoins ou à leurs préoccupations. Bien que l'AVV ait étendu son programme aux villages autochtones dans les bassins après 1983, un fond d'hostilité a persisté.

DIFFICULTE ADMINISTRATIVE A MODULER LES PROGRAMMES DE PEUPEMENT ET DE VULGARISATION AGRICOLE. La structure administrative centralisée de l'AVV s'est peut-être adaptée sans difficulté au début mais, à mesure que les colonies de peuplement organisé et spontané ont augmenté et qu'il a fallu, par conséquent, étendre les programmes, elle s'est considérablement alourdie et a eu plus de mal à faire face à la complexité croissante des problèmes de planification (AVV, 1985c:21). La concentration des services administratifs et budgétaires dans la capitale a posé problème pour la gestion financière des projets et l'autorisation des modifications de programmes. De même, du fait de la concentration du personnel dans la capitale, l'administration centrale avait du mal à apprécier pleinement la nécessité d'adapter certains programmes (par exemple, les techniques de culture intensive proposées) à l'évolution des modes d'utilisation des sols, des besoins et des préoccupations des migrants et des populations d'accueil.

#### *Enseignements pour les futures structures de gestion*

Etant donné le coût élevé et les problèmes administratifs, à terme, d'une structure administrative fortement centralisée, personne, y compris l'administration de l'ONAT (ex-AVV), ne recommanderait à d'autres pays OCP de reproduire le pre-

mier modèle de l'AVV. Néanmoins, l'expérience de l'Autorité fait ressortir : (1) les résultats décisifs que l'on peut obtenir grâce à des efforts soutenus de planification pour le développement spécifique des zones de peuplement; et (2) l'importance vitale d'une véritable interaction entre le personnel administratif clé et les bénéficiaires au niveau du village. Les acquis de l'AVV sont le résultat de la conception, de l'essai et de l'évaluation d'actions réussies et non réussies. Ce sont là des enseignements utiles pour le nouveau programme PNGT.

En dépit des insuffisances inhérentes à ce type de structure administrative et d'actions axées sur les installations organisées, le principe de base (à savoir la nécessité d'une planification régionale bien pensée) demeure bon. A partir de l'expérience AVV, on peut prévoir qu'un engagement similaire, sur 15 ans, de la part des bailleurs de fonds sera nécessaire pour faire aboutir le programme national PNGT. En outre, on peut s'attendre à ce que le PNGT se heurte à de nombreux problèmes imprévus dans la mise en place de l'administration et du financement décentralisés qu'il préconise.

Quels que soient les problèmes rencontrés au départ par l'AVV, l'institution a acquis une vaste expérience en matière de planification de l'utilisation des sols, de zonage rural, de création d'infrastructures, de formation d'agents de vulgarisation agricole, de reboisement industriel et d'aménagement de zones agro-pastorales qui est utile pour le Burkina et, en fait, pour les 11 pays OCP. Au stade actuel, il est particulièrement important, après la réorganisation de l'AVV, de veiller à garder la trace écrite de ce riche héritage et à officialiser les relations qui existeront entre le nouvel Office et la cellule de planification du PNGT ainsi que la planification nationale des zones OCP.

# 12

## *Participation locale et institutions*

Le nouveau programme national de gestion des terroirs soutient l'établissement de comités de gestion des terroirs villageois forts, démocratiquement élus et représentatifs des principaux groupes sociaux — agriculteurs, immigrants et autochtones, et éleveurs. Le succès de ces comités novateurs dépendra des avantages que les villageois estimeront obtenir ou non en contrepartie de leurs efforts. Ces avantages doivent prendre nécessairement la forme de programmes gouvernementaux destinés à canaliser des ressources vers les villages. Une décentralisation *de facto* des ressources renforce l'autorité *de jure* des comités villageois qui sont appelés à être les chefs de file dans la coopération avec les agents de vulgarisation et les administrateurs locaux. Il convient donc que les bailleurs de fonds, les ONG et le gouvernement acheminent autant d'aide que possible par l'intermédiaire des comités locaux de gestion des terroirs.

Les responsables locaux savent que la clé du succès réside dans l'autorité acquise plus que dans le pouvoir d'exécution. En même temps, on ne peut pas s'attendre à ce que les comités de gestion villageois acquièrent du jour au lendemain l'autorité et le respect nécessaires. Une mise en oeuvre trop rapide et une interprétation littérale des textes de la réforme agraire peuvent mener à l'éclatement des villages, comme c'est le cas dans la région de Solenzo où de gros hameaux de cultivateurs migrants se sont séparés du village d'origine. De plus, l'expérience de peuplement organisé de l'AVV a démontré que le climat

d'hostilité, engendré par le recours à la législation nationale pour faire reconnaître les droits fonciers des migrants, peut bloquer l'intégration économique de ces derniers et, en fait, nuire au développement.

La mise en place d'un système novateur de planification, de la base vers le sommet, exige une révision complète de la façon dont les projets de développement sont conduits. Dans le passé, la plupart des projets étaient conçus par des planificateurs au niveau régional ou national. Ils étaient ensuite présentés aux groupements locaux responsables de leur exécution. Pour faciliter cette dernière, l'agent et le technicien de vulgarisation avaient pour rôle de veiller à ce que le point de vue des populations locales soit pris en considération au stade de la conception. L'un des objectifs du PNGT, dont dépend à notre avis sa réussite, est de donner la preuve aux comités locaux de gestion des terroirs qu'ils peuvent effectivement déterminer les projets et programmes qui seront menés dans leur village. Selon ce modèle, l'agent officiel sur place aurait pour rôle de former et d'arbitrer, plutôt que d'appliquer ou de communiquer les décrets gouvernementaux venus d'en haut.

Dans ce chapitre, nous passerons brièvement en revue les facteurs qui ont aidé ou entravé le développement d'institutions locales efficaces dans les sites d'étude. Etant donné leur rôle prépondérant dans le programme PNGT actuel, nous nous concentrerons principalement sur les groupements villageois.

### **Rôle central des groupements villageois dans les programmes de vulgarisation agricole du Burkina**

Comme dans toute l'Afrique francophone, on a estimé au Burkina que le développement de coopératives devait être associé aux programmes de vulgarisation. Pour obtenir un crédit pour l'achat d'une charrue, d'engrais et de pesticides, il fallait faire partie d'un groupement villageois. Pour être membre, il fallait être reconnu comme résident permanent du village. Comme les membres du groupement étaient collectivement responsables des dettes contractées par chacun, il y avait des pressions pour ne pas admettre de candidats peu fiables qui risquaient de ne pas rembourser leurs dettes. Le groupement était également le pivot des programmes de vulgarisation.

#### *Evolution du modèle de groupement AVV*

Quand l'AVV a été créée en 1974, le projet de peuplement organisé a essayé de s'appuyer sur le modèle existant de groupements pour la création d'institutions villageoises. Chaque village encadré devait élire des responsables. Les groupements villageois étaient dirigés par des comités de bloc. Le groupement était le principal organe au travers duquel l'AVV diffusait ses directives concernant les nouveaux thèmes de vulgarisation.

Un second groupement, cette fois pour les femmes, fut créé et placé sous la direction d'une animatrice appartenant aux services de vulgarisation. Des réunions étaient régulièrement organisées avec les femmes sur la santé maternelle et infantile, la nutrition et l'artisanat.

A leur arrivée dans une colonie de peuplement, les migrants commençaient par défricher des terres pour leurs habitations et leurs champs de brousse. Comme ils ne connaissaient souvent que quelques familles originaires de la même région, le choix du premier président ainsi que des autres responsables du groupement villageois était généralement fait par les agents de vulgarisation. La présidente du groupe féminin était, dans la plupart des cas, la femme du président ou une autre femme d'un certain âge. Même si le colon le plus ancien était souvent nommé premier président, les agents de vulgarisation faisaient aussi leur choix en fonction de l'âge et de leurs premières impressions quant aux qualités de dirigeant des intéressés. L'une des priorités du projet était

de convaincre les migrants que la fonction de président n'était pas équivalente à celle de chef du village et qu'elle ne pouvait donc être exercée de façon permanente par une famille ou une personne. Néanmoins, la plupart des premiers présidents furent réélus, certains jusqu'à dix années de suite.

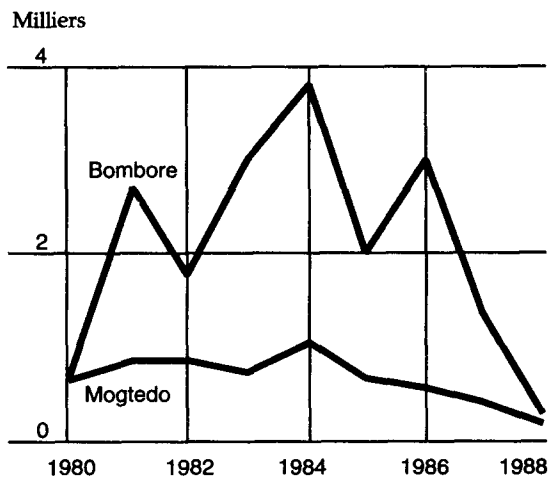
Pendant les deux premières années de peuplement organisé, les agents de vulgarisation formaient les migrants, presque chaque semaine, à de nouveaux thèmes agricoles. Le son du tambour métallique qui appelait les chefs de famille aux réunions faisait partie de la routine villageoise dans les premiers temps de l'AVV. On indiquait aux migrants où il fallait planter, ce qu'il fallait planter, en quelle quantité et selon quelles méthodes de culture. L'aide alimentaire était aussi distribuée par l'intermédiaire du groupement essentiellement.

L'une des premières manifestations de la volonté d'indépendance des migrants eut lieu à Mogtredo V3 au moment de la vente de la récolte cotonnière de 1979 (en janvier 1980), lorsqu'ils refusèrent de vendre leur coton le jour prévu par le projet. A cette époque, ils habitaient le village depuis trois à cinq ans. La grève traduisait leur désir grandissant de jouer un rôle actif dans les relations du village avec l'AVV.

L'institution de marchés auto-gérés pour le coton, en 1980, a été une étape décisive dans le développement des institutions locales. Des représentants des exploitants pèsent le coton et calculent la somme due à chacun. Dans le nouveau système, le village reçoit, sous forme de ristournes, un pourcentage de la vente totale du coton. Le total des ristournes peut dépasser 1 million de FCFA (3.000 dollars E.U.) les bonnes années ou tomber à 200.000 FCFA (670 dollars) les mauvaises années. Les ristournes autant que la valeur des ventes de coton varient considérablement entre les groupes de peuplement organisé (Figure 12.1). La création de marchés autogérés a renforcé le pouvoir des institutions locales en leur fournissant des fonds qu'elles peuvent contrôler elles-mêmes. Chaque année, les exploitants décident, de concert avec l'agent de vulgarisation, de l'utilisation des ristournes.

Après le remaniement de l'AVV en 1982, le groupement villageois est demeuré l'institution villageoise la plus importante pour régler les disputes, coordonner les activités de vulgarisation, créer et entretenir l'infrastructure de base. Chaque village AVV comprend trois groupements :

**Figure 12.1 Ristournes de la commercialisation du coton aux groupements villageois AVV (en millions FCFA)**



Source: données service vulgarisation AVV-UD.

un groupement villageois, un groupement des femmes et un groupement des jeunes. Le comité villageois de l'UD comprend des représentants de ces trois groupements.

Les projets entrepris par les groupements villageois n'ont pas connu le même succès dans les trois UD étudiées (Linoghin, Mogtedo et Mogtedo-Bomboré). Par exemple, le groupement de Mogtedo n'est parvenu à acquérir que trois unités économiques : une ambulance, un magasin à grains et un moulin. Le moulin n'a jamais été entretenu correctement et ne fonctionne que quelques mois dans l'année. Le magasin à grains a été pratiquement abandonné. Le responsable de la vulgarisation a été contraint d'intervenir dans la supervision de ces trois activités.

Les réalisations du groupement de Mogtedo-Bombore ont été plus nombreuses. Elles comprennent une pharmacie villageoise, une bibliothèque, une banque populaire, un magasin à grains et un petit barrage. Au cours des dernières années, le groupement villageois a cherché à exploiter de nouvelles sources de revenus. Récemment, il a mobilisé un million de francs CFA de ristournes provenant du coton pour acheter des céréales qui ont ensuite été revendues à deux autres groupements villageois.

Si on mesure le succès des groupements villageois AVV en fonction de la réalisation de projets particuliers, le plus performant est celui de Linoghin (Guira, F., 1989). On peut attribuer son succès, en partie du moins, à la participation précoce du groupement dans la création d'un marché maintenant florissant, sous la tutelle de l'agent de vulgarisation. La réussite du marché de Linoghin, très fréquenté et lucratif, a donné aux migrants un avant-goût du succès qu'ils ont ensuite étendu à d'autres activités.

Au cours des premières années, les unités économiques gérées par le groupement de Linoghin ont souffert de la corruption. Comme à Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, le moulin collectif était l'entreprise la plus mal gérée (Guira, F., 1989) en raison, notamment, de l'incapacité du groupement à tenir les comptes correctement. Cependant, ces dernières années, le groupement est parvenu à réaliser un certain nombre de projets spécifiques dont une pharmacie villageoise, un magasin à grains, une banque populaire, une bibliothèque, un magasin de commerce et un moulin (Guira, F., 1989). Il a collaboré avec l'AVV à la construction de la pharmacie et d'un petit barrage. Ce sont les ristournes de la commercialisation du coton qui ont financé ces entreprises.

#### *Evolution du modèle de groupement de Solenzo*

Le modèle du groupement de Solenzo a pour origine le programme cotonnier mis en oeuvre dans le sud-ouest du pays. Afin d'accéder au crédit, les migrants de même que les hôtes ont toujours été tenus de faire partie d'un groupement. La politique nationale étant opposée à la multiplication de ces organisations dans les nouvelles zones de peuplement, les nouveaux migrants étaient contraints d'adhérer à un groupement villageois dans l'une des anciennes colonies.

Comme à l'AVV, le nouveau programme national de marchés autogérés a marqué une étape importante dans le fonctionnement de ces groupements. Avec la création de marchés, ceux-ci ont obtenu les ressources nécessaires à la réalisation d'actions collectives telles que la construction d'écoles et de puits.

- Facteurs ayant favorisé ou entravé le succès des organisations de migrants dans les colonies encadrées de l'AVV et à Solenzo
- L'existence d'unités économiques collectivement gérées et génératrices de revenus. Une étude récente

des groupements de vulgarisation agricole dans les CRPA du Haut Bassin et du Mouhoun a mesuré leur impact socio-économique en fonction de leur contribution à l'accroissement de la production agricole et à la création d'une infrastructure villageoise (Nana, 1989f). Il en ressort que deux facteurs favorisent l'efficacité du groupement villageois : l'accès à des fonds semi-autonomes pour les projets et la capacité à gérer les fonds.

- *L'importance du renouvellement et du niveau d'éducation des responsables.* La capacité du groupement à gérer les fonds dépend en grande partie du renouvellement des dirigeants élus, comme le président ou le trésorier (Nana, 1989f). En général, les fonds tendent à être mal gérés lorsque les groupements ne changent que rarement de responsables.

Le niveau d'éducation des responsables de groupements villageois constitue un autre facteur déterminant. La gestion correcte des fonds est beaucoup plus difficile à assurer lorsque seul un petit nombre de dirigeants est éduqué (Nana, 1989f). Les groupements sont plus efficaces lorsqu'il y a plus de personnes instruites, ce qui permet davantage de demander des comptes aux responsables élus.

- *Le niveau de complexité de la gestion.* Dans l'ensemble des sites, les projets villageois sont les plus performants lorsque les groupements peuvent utiliser leurs fonds pour développer et entretenir l'infrastructure de base. En revanche, les projets les moins performants sont ceux qui exigent une lourde gestion quotidienne.

Les moulins de village en donnent l'exemple le plus flagrant. La rapide succession de responsables à la tête de ces moulins a nui à la bonne tenue des comptes. Le responsable était souvent un fils qui savait lire et écrire ou parfois un migrant alphabétisé plus âgé. Le travail était mal payé et mal supervisé par le groupement. Il était facile de commettre involontairement des erreurs dans la gestion des fonds et même si ces derniers étaient correctement administrés, des soupçons pesaient toujours sur l'intéressé. De ce fait, ce poste n'était pas des plus recherchés et n'était généralement envisagé qu'en dernier ressort.

L'insuffisance, voire l'absence totale d'une politique d'entretien de l'équipement, est la conséquence de la mauvaise gestion financière et du changement constant du personnel responsable des moulins. Dans l'ensemble des colonies planifiées de l'AVV, les moulins collectivement gérés sont souvent en panne. Une solution à l'étude en

1990 était de confier la responsabilité des moulins aux groupements des femmes, qui "seraient sans doute plus honnêtes".

- *Les problèmes sociaux.* Les problèmes sociaux, en particulier les relations d'animosité entre groupes d'immigrants d'origines différentes, ont nui à l'efficacité des institutions locales à Mogtedo. Ils semblent avoir été exacerbés dans un des villages par la forte concentration de migrants originaires du même endroit. Ce groupe a eu, de ce fait, un avantage sur les autres au départ. Plus tard, certains colons réussissant mieux que d'autres, les écarts grandissants de revenus ont suscité des jalousies. Néanmoins, les problèmes sociaux de ce type sont généralement des facteurs secondaires liés au malaise économique plus général qui marque le développement des villages encadrés de l'AVV.

- *L'attitude de dépendance des migrants.* Un problème majeur associé aux peuplements planifiés comme l'AVV réside dans l'attitude de dépendance des migrants vis-à-vis de l'administration du projet, pour le règlement des problèmes sociaux et économiques quotidiens. En effet, la première phase de l'AVV a été caractérisée par une forte dépendance vis-à-vis de l'administration du projet. Cependant, au bout de la cinquième année, les migrants sont devenus plus indépendants dans leurs relations avec l'administration et entre eux.

- *Les liaisons socio-économiques entre les institutions des migrants et les structures parallèles extérieures.* L'attitude de dépendance des migrants vis-à-vis de l'administration du projet en cas de problèmes est une conséquence directe des programmes d'aide et de vulgarisation agricole de type "directif". Si un problème se pose au niveau du programme, les migrants se tournent vers l'agence pour le résoudre.

L'AVV a fortement critiqué la nature directive de ses premiers programmes de vulgarisation. Ces filières rigides de communication, par lesquelles l'AVV imposait aux cultivateurs la façon de labourer, les époques de plantation et de sarclage, les doses d'engrais à appliquer et le moment de la vente, ont persisté bien après la période considérée nécessaire à la formation. Les migrants n'avaient guère leur mot à dire dans l'élaboration ou l'administration des projets villageois jusqu'en 1980, l'année où l'AVV a adopté la formule des marchés autogérés. Ce n'est qu'au cours des dernières années que leurs organisations ont acquis le pouvoir de disposer des



champs laissés par ceux qui quittent le projet. Avec le recul, on peut dire que si l'AVV leur avait confié plus tôt davantage de responsabilités dans ce domaine et dans d'autres, elle aurait pu renforcer leur sentiment d'appartenance à la nouvelle zone d'installation.

Les villages créés par l'AVV à Mogtedo-Bomboré ont tiré parti des erreurs commises au début du projet. Le système des marchés autogérés a été instauré un an après la création de l'AVV-Bomboré. Les ristournes des marchés ont été investies dans de nombreux projets villageois. De ce fait, il y a eu, dès le début, une bien plus forte tradition de participation des paysans dans la mise en oeuvre des projets qu'à Mogtedo. C'est ce qui explique peut-être en partie le plus faible taux de départ de la colonie encadrée de Bomboré. La comparaison entre les organisations paysannes de Mogtedo et celles de Bomboré mérite de plus amples recherches.

Bien que les UD de Linoghin et de Mogtedo aient été créées environ à la même époque (1973-1974) sur un modèle institutionnel identique, le groupement villageois de Linoghin a été davantage impliqué dans l'administration du marché dès la deuxième année. Le marché a généré des revenus et créé de multiples débouchés et problèmes qui ont exigé des décisions collectives.

- *Les politiques nationales.* Les politiques nationales qui ont contribué au développement d'institutions locales dynamiques ont été : (a) les politiques de vulgarisation agricoles prônant la création d'un seul groupement de vulgarisation par village, avec la participation mixte des migrants et des autochtones; (b) les politiques de décentralisation des marchés de coton, ce qui a fourni aux groupements villageois locaux des fonds de roulement pour leurs projets; et (c) les programmes qui ont conféré aux Comités révolutionnaires villageois un statut administratif local, régional, et national.

En revanche, la réorganisation foncière de 1984 a entravé le développement d'institutions locales en fournissant un mécanisme administratif dont certains hameaux agricoles se sont servis pour se séparer des villages qui leur avaient initialement prêté des terres. En vertu des nouvelles lois, une fois l'indépendance de leur village reconnue, les colons avaient le droit de former leur propre groupement et n'avaient plus besoin de collaborer avec les populations d'accueil. Dans de nombreux cas, ces scissions ont conduit à des conflits avec les populations autochtones et ont enlevé au

groupement villageois son rôle initial d'intégration des populations.

### **Les débuts des organisations de migrants à Kompienga**

Les effets des politiques locales et nationales se sont particulièrement fait sentir à Kompienga où des institutions communautaires efficaces étaient déjà pleinement opérationnelles trois ans seulement après le début de la vague de peuplement, avec très peu d'intervention directe de l'extérieur. Cette tradition de coopération remonte à la construction du barrage, époque à laquelle les autorités du barrage avaient fait largement appel aux CR pour traiter avec les ouvriers. Ceci a facilité le règlement de problèmes concrets comme le logement, l'eau, la santé et l'éducation. Les liens ont été renforcés par l'arrivée de fonds. Les financements fournis par le gouvernement et les bailleurs de fonds ont été utilisés pour construire des puits, délimiter des zones d'habitation et créer un marché, une école primaire, un hôpital et un centre d'animation communautaire. L'administration a également collaboré avec les CR pour organiser des festivités.

On pourrait faire valoir que l'administration du barrage avait un net intérêt économique à être en bons termes avec les ouvriers. Quoi qu'il en soit, le résultat, en dernière analyse, a été de créer — dès le début de l'installation — une tradition de participation active des migrants, par l'intermédiaire de leurs représentants, aux décisions prises tant au niveau de l'administration locale qu'au niveau du département à Pama. Cette tradition a persisté après que l'autorité du barrage eût transféré l'administration de la ville aux représentants locaux des différents ministères. Au début de 1990, la direction du CR de Kompienga conservait une forte représentation d'anciens ouvriers du barrage, avec un apport de commerçants locaux qui n'avaient pas travaillé sur le chantier. Les dirigeants du CR exprimaient avec détermination leurs aspirations et leurs préoccupations à propos de la nouvelle communauté. Après l'inauguration du barrage, l'une de leurs premières initiatives fut de réorganiser le marché de façon à ce qu'il ait lieu deux fois par semaine à des jours fixes, dans l'espoir d'attirer davantage de commerce du Togo.

Au cours de la saison sèche de 1990, Kompienga a perdu une centaine d'hommes (pas tous chefs de famille) qui sont partis sur le site proposé pour

le nouveau barrage de Bagré. Parmi eux se trouvait le charismatique délégué en chef du CR. En avril, une vingtaine seulement, semble-t-il, avaient trouvé du travail. Selon la rumeur, comme il était bien plus difficile de se procurer des terres dans la région de Bagré (du fait de la forte densité de population autochtone Bissa), la plupart des migrants sans emploi reviendraient à Kompienga pendant la saison des pluies.

Malgré l'émigration, le CR de Kompienga a continué à se réunir pendant l'année 1990. Il s'est occupé, entre autres, du règlement des litiges entre les FulBe et les agriculteurs locaux. Le CR a continué également de rencontrer le préfet et d'autres responsables officiels à propos de questions telles que le zonage de la ville, l'amélioration des liaisons de transport et celle des services de vulgarisation pour l'agriculture et d'élevage.

En 1991 et en 1992, à la suite de l'abolition des CR, celui de Kompienga s'est transformé en comité pour la promotion de la culture maraîchère irriguée à petite échelle. Contrairement aux groupements des cultivateurs des autres sites, une forte proportion des nouveaux responsables à Kompienga sont alphabétisés. Cette tradition bien implantée de participation communautaire constitue une précieuse ressource pour le développement. Actuellement, cependant, les activités du groupement sont entravées par le manque de liaisons avec le bureau régional de vulgarisation de Fada, ce qui illustre l'importance capitale d'institutions nationales efficaces.

### **Incidences sur le plan des politiques**

Les politiques nationales ainsi que les pratiques administratives locales conditionnent le développement de structures efficaces. Cependant, ni les unes ni les autres ne sauraient suffire. Les projets locaux à forte participation de migrants peuvent réussir à court terme, mais aussi échouer lorsque ces institutions doivent faire face à des structures administratives et de vulgarisation plus importantes. De même, un programme national (comme l'ancien programme AVV ou le PNGT) peut prôner une large participation au niveau local mais rechigner à une véritable décentralisation de ses responsabilités administratives ou de ses ressources. D'autres programmes nationaux (comme la réforme foncière) peuvent aussi avoir des

conséquences imprévues en créant des conflits entre migrants et hôtes et en détournant, de ce fait, les migrants d'une participation aux institutions locales.

Les politiques qui ne partent pas d'une forte initiative des migrants et des hôtes sont vouées à l'échec à long terme. De plus, en ne tenant pas compte des besoins exprimés et des capacités des institutions locales, les institutions nationales et les bailleurs de fonds peuvent être conduits à soutenir des interventions inopportunes qui risquent, au pire, de compromettre le bien-être social, économique et physique des migrants. En dernière analyse, l'impact de toute politique nationale, qu'elle agisse sur les prix agricoles ou ceux des intrants (Chapitre 4), le régime foncier (Chapitre 5), les emplois agricoles ou extra-agricoles (Chapitres 6 et 7), les droits fonciers des éleveurs et des populations hôtes (Chapitre 9), le développement de centres administratifs et de marchés (Chapitre 9), les pratiques durables d'utilisation des terres (Chapitre 10) ou les structures nationales de gestion (Chapitre 11), est déterminé en dernier ressort par les décisions de millions d'individus vivant dans des centaines de milliers de ménages et de petites communautés.

Dès lors, il est indispensable que les décideurs prennent conscience des besoins et des aspirations des ménages agricoles des bassins OC. C'est la première condition à remplir pour élaborer des politiques de développement adaptées aux zones d'intervention.

Ces régions constituent l'un des plus grands réservoirs de richesses naturelles de l'Afrique de l'Ouest. Toutefois, en l'absence de politiques de gestion appropriées et d'investissements concomitants dans des programmes d'aménagement, il est à craindre que les bienfaits économiques de la lutte contre la cécité des rivières ne se concrétisent pas pleinement.

L'étude de cas du Burkina offre de nombreux exemples de réussite dans les régions où les installations de populations ont été assistées. Cependant, elle met aussi en évidence le lourd tribut qu'il faut payer quand rien n'est fait. L'expérience du Burkina Faso est riche d'enseignements et mérite d'être attentivement analysée avant que les planificateurs ne lancent une nouvelle génération de projets d'aménagement des vallées.

## Bibliographie

Agrotechnik. 1988. *Etude de développement régional dans le bassin versant de la Kompienga. Rapport diagnostic*. Texte. Frankfurt : Agrotechnik.

— 1989. *Etude de développement régional dans le bassin versant de la Kompienga, Référence*. No 84.70.049. Rapport final. Frankfurt : Agrotechnik. mars.

Ancey, G. 1974. "Facteurs et systèmes de production dans la société mossi d'aujourd'hui : migrations, travail, terre et capital." *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi*, Tome II. Ouagadougou : ORSTOM.

Angel, S. 1985. "Spontaneous Land Settlement on Rural Frontiers : An Agenda for a Global Approach." *Paper presented at the International Seminar on Planning for Settlements in Rural Regions : The Case of Spontaneous Settlements*. Nairobi, Kenya, 11-20 novembre.

AVV (Autorité des Aménagements des Vallées des Volta). 1973a. Programme d'infrastructures, 1974-1975. Ouagadougou : AVV. novembre.

— 1973b. Programme de mise en valeur 1974. Ouagadougou : AVV. novembre.

— 1973c. Propositions d'actions en vue de l'amélioration de l'élevage. Ouagadougou : AVV.

— 1973d. Demande de financement au fonds d'aide et de coopération. Ouagadougou : AVV.

— 1973e. Bilan des activités, année 1973—Programme 1974. Ouagadougou : AVV.

— 1974. La Mise en valeur des Vallées des Volta : Principes d'aménagement et perspectives. Ouagadougou : AVV. novembre.

— 1981a. Nouvelles méthodes d'intervention de l'AVV. Tome 1. Principes généraux. Ouagadougou : AVV. septembre.

— 1981b. Nouvelles méthodes d'intervention de l'AVV. Tome 1, (suite) annexes. Ouagadougou : AVV. septembre.

— 1983. Programme de développement de l'AVV 1983-1986. Ouagadougou : AVV. mars.

— 1984a. Etude de factibilité. Unité de Planification 1. Zorgho. Ouagadougou : AVV. juin. (3 tomes.)

— 1984b. Etude agropastorale. Volet système d'élevage. UP1. Zorgho. décembre.

— 1984c. La production vivrière des périmètres aménagés de l'AVV au cours de la campagne agricole 1983-1984. Ouagadougou : AVV, Cellule de Suivi-Evaluation. mars.

— 1985a. Plan quinquennal AVV 1986-1990. Synthèse. Document Provisoire. Ouagadougou : AVV.

— 1985b. Rapport d'évaluation—Unité de Planification 1. Zorgho-Burkina Faso. Ouagadougou/Zorgho : AVV. février.

— 1985c. L'Impact socio-économique du programme de lutte contre l'onchocercose au Burki-

- na (1974–1984). Ouagadougou : AVV. juin. (10-year report.)
- 1985d. Annexe I. Textes fondamentaux relatifs à la réorganisation foncière et agraire au Burkina Faso. Programme de réforme agraire et gestion de l'espace UP1. Zorgho. Ouagadougou : Direction des Etudes, Programmes et du Contrôle. avril.
- 1988. Programme réforme agraire et gestion de l'espace UP1-Zorgho (U.D. de Linoghin; U.D. de Rapadama). Rapport général. Ouagadougou : DEPC, Service Etudes et Programmes.
- 1989a. Aide mémoire. Mission : Evaluation de l'AVV. Mise en place d'une nouvelle structure. Ouagadougou. 3–20 décembre.
- 1989b. Document de transfert de la zone pastorale de Gadeghin/UP1 au CRPA du Centre. Ouagadougou : AVV. septembre.
- 1989c. Document de transfert de la zone pastorale de la Nouhao au CRPA du Centre Est. Ouagadougou : AVV. septembre.
- 1989d. Rapport : Transfert du projet reboisement industrie de Wayen au Ministère de l'Environnement et du Tourisme. Ouagadougou : AVV. 9 août.
- 1989e. Rapport des activités de l'AVV. Campagne 1988/89. Ouagadougou : AVV.
- 1990. Rapport annuel : Projet transfert des populations de la Kompienga. février.
- AVV-UP1 (Autorité des Aménagements des Vallées des Volta—Unité de Planification No. 1).
- n.d. Programme zones-tests. Province du Ganzourgou. Zorgho : UP1, Cellule Organisation du Monde Rural et Formation.
- 1986. Rapport annuel 1986. Zorgho : UP1, Cellule Production Animale et Végétale.
- 1987. Rapport d'activités. 30 juin. Zorgho : UP1, Cellule Production Animale et Végétale.
- 1988. Rapport d'activités. Premier semestre 1988. Zorgho : UP1, Cellule Production Animale et Végétale.
- 1989a. Rapport d'activités, février-mai 1989. Opération cordons pierreux. Zorgho : Unité de Planification No. 1., Cellule Production Animale et Végétale. Autorité des Aménagements des Vallées des Volta.
- 1990. Rapport sur la gestion des terroirs villageois de l'UD de Linoghin. Zorgho : AVV-UP1. COMRF.
- Bakyono, A-M. 1989. Etude des migrations : Burkina Faso. (Mimeo.)
- Baris, P., P. Bonnal, and M. Pescay. 1983. Aménagement des Vallées des Volta. Mission d'Evaluation. Ouagadougou. novembre. (Mimeo.)
- Barrett, V., G. Lassiter, D. Wilcock, D. Baker, and E. Crawford. 1981. *Animal Traction in Eastern Upper Volta : A Technical, Economic and Institutional Analysis*. East Lansing, MI : Department of Agricultural Economics, Michigan State University.
- Batabe, C. M. 1989. Mise en oeuvre d'un projet de mise en valeur des terres neuves au Burkina : cas de l'autorité d'aménagement des vallées des Volta. Ouagadougou : IPD/AOS. 89/9/IPD.AOS.
- Becker, B. K. 1985. "Spontaneous/Induced Rural Settlements in Brazilian Amazonia. Paper presented at the International Seminar on Planning for Settlements in Rural Regions : The Case of Spontaneous Settlements." Nairobi, Kenya, 11–20 novembre.
- Bellot, J. M., and H. Capral. n.d. Etude institutionnelle. Programme PNGTV. Analyse et propositions à l'issue de l'enquête terrain. (Mimeo.)
- Benoit, M. 1973a. *Espaces agraires mossi en pays Bwa*. 2 tomes. Ouagadougou : ORSTOM.
- 1973b. "Le champ spatial mossi dans les pays du Voun-Hou et de la Volta Noire (Cercle de Nouna, Haute-Volta)." *Cahiers des Sciences Humaines* x(2) : 115–137.
- Berg, E. J. 1975. *The Recent Economic Evolution of the Sahel*. East Lansing, MI : University of Michigan, Center for Research on Economic Development.
- Berg, E. J., J. Bisilliat, M. Burer, H. Graetz, R. Melville, V. Volyvan, J. Park, R. C. Sawadogo, H. Sederlof, and K. van der Meer. 1978. Onchocerciasis Control Programme : OCP Economic Review Mission.
- BF Proj. Engr. (Burkina Faso Projet Engrais). 1988–1989 Projet Engrais Vivriers, Rapport annuel d'activités no. 4, 1988/89, Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Direction des intrants et de la mécanisation agricole.

- Bharin, T. S. 1981. "Review and Evaluation of Attempts to Direct Migrants to Frontier Areas through Land Colonization Schemes." In *Population Distribution Policies in Development Planning*. Population Studies No. 75. New York, NY : United Nations, Department of International Economic and Social Affairs.
- Boutillier, J. L. 1964. "Les structures foncières en Haute-Volta." *Etudes Voltaïques, nouvelle série* 5 : 84-94.
- Broekhuysse, J. T. 1974. *Développement du nord du plateau mosi*. 4 tomes. Amsterdam : Département des recherches sociales, Institut royal des tropiques.
- 1982a. *Production et productivité agricoles dans la savanne sèche*. Amsterdam : Département des recherches sociales, Institut royal des régions tropicales.
- 1982b. *Restructuration des institutions rurales*. Amsterdam : Département des recherches sociales, Institut royal des régions tropicales.
- Caldwell, J. C. 1975. *The Sahelian Drought and Its Demographic Implications*. Overseas Liaison Committee, Paper No. 8. Washington, DC : American Council on Education.
- Capron, J., and J. M. Kohler. 1975. "Environnement sociologique des migrations agricoles." In *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mosi*. Tome I. Ouagadougou : ORSTOM.
- Chambers, R. 1969. *Settlement Schemes in Tropical Africa : A Study of Organizations and Development*. New York : Praeger.
- Clanet, J. C. 1983. Rapport sur le repeuplement des vallées libérées de l'onchocercose dans l'ouest voltaïque (secteurs de la Comoe, de la Leraba, de Samandeni et de St. Pierre. Ouagadougou : Université de Ouagadougou. 20 novembre.
- Commission Technique Interministérielle de la Réforme Foncière et Agraire en Haute-Volta. n.d. Ouagadougou. (Mimeo.)
- Conde, J. 1978. *Migration in Upper Volta*. Washington, DC : World Bank, Development Economics Department.
- Conti, A. 1979. "Capitalist Organization of Production through Non-capitalist Relations : Women's Role in a Pilot Resettlement in Upper Volta." *Review of African Political Economy* 15/16:75-92.
- Coulibaly, S., J. Gregory, and V. Piche. 1980. *Importance et ambivalence de la migration voltaïque. Les migrations voltaïques*. Tome I. Ouagadougou : Institut national de la statistique et de la démographie.
- Couty, P., J. Y. Marchal, P. Pélissier, M. Poussi, G. Savonnet, and A. Schwartz, eds. 1979. *Maîtrise de l'espace agraire et Développement en Afrique Tropicale : Logique Paysanne et Rationalité Technique*. Paris : Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer.
- CRPA (Centre Régional de Promotion Agro-pastorale de la Boucle du Mouhoun). 1988. Rapport d'achèvement de projet. Projet de Développement Agricole de la Boucle du Mouhoun (Ex-Volta Noire). Dedougou : CRPA du Mouhoun.
- 1989a. Rapport d'activités : Campagne agricole 88/89. Dedougou : CRPA du Mouhoun. avril.
- 1989b. Rapport d'achèvement de projet. Projet de développement agricole de la Boucle du Mouhoun (Ex-Volta Noire). Dedougou : CRPA du Mouhoun. décembre.
- 1989c. Statistiques agricoles. Résultats d'enquête production. Campagne 1988/89. Dedougou : CRPA du Mouhoun.
- 1989d. Le Programme gestion des terroirs villageois—Mouhoun programme d'études et de recherche. janvier 1988. Dedougou : CRPA du Mouhoun.
- 1989e. Statistiques agricoles. Résultats enquête production. Campagne 1988/89. Dedougou : CRPA du Mouhoun.
- 1990a. Enquête sur les marchés de Sous-secteur de Solenzo. Dedougou : Service Suivi-évaluation, CRPA du Mouhoun.
- 1990b. Le Programme Test de Gestion des Terroirs du Mouhoun : Etat d'avancement et premiers enseignements et difficultés. Dedougou : CRPA du Mouhoun.
- DAC (Direction de l'Action Coopérative). n.d. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. Secrétariat Général. Communication du Burkina Faso à la Table Ronde sur la Dynamique des régions

- foncières et des systèmes agraires en Afrique. Ouagadougou. (Mimeo.)
- Dejou, C. 1987. *La dynamique de la commercialisation des céréales au Burkina Faso : Rapports régionaux*. Ann Arbor, MI : Center for Research on Economic Development. 2 volumes.
- Delgado, C. L. 1979. "Livestock versus Foodgrain Production in Southeast Upper Volta : A Resource Allocation Analysis." In *Livestock Production and Marketing in the Entente States of West Africa*. Vol. 1. East Lansing, MI : University of Michigan, Center for Research on Economic Development.
- Deniel, R. 1967. *De la savane à la ville : Essai sur la migration des Mossi vers Abidjan et sa région*. Aix-en-Provence : Centre Africain des Sciences Humaines Appliquées.
- Deuson, Robert R., and J. H. Sanders, 1990. "Cereal Technology Development in the Sahel : Burkina Faso and Niger," (Viewpoint), *Land Use Policy* 7(3):195-197.
- de Wilde, J. C., P. F. M. McLoughlin, A. Guinard, T. Scudder, and R. Maubouche. 1967. *Experiences with Agricultural Development in Tropical Africa*. Baltimore : The Johns Hopkins University Press for the International Bank for Reconstruction and Development. (2 volumes.)
- Dione, J. 1989. "Food Security Policy Reform in Mali and the Sahel." International Economic Association. IXth World Congress, Athens, Greece, 28 août-1 septembre.
- Djigma, A. 1989. Memorandum : Participation à la définition et à la mise en place d'une nouvelle structure suite à la restructuration de l'AVV. 5 octobre.
- Dollfus, O. 1981. "Phénomènes pionniers et problèmes de frontières : Quelques remarques en guise de conclusion." In *Les Phénomènes de "Frontière" dans les pays tropicaux*. Travaux et Mémoires de l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine 32:445-448.
- Dr.-ing. Walter International. 1987. *Etude d'élaboration d'un programme de déplacement des populations de la zone d'inondation du barrage hydro-électrique de la Kompienga*. Wittenbergstrasse, République Fédérale d'Allemagne : DIWI.
- FAO (Food and Agriculture Organization, United Nations). 1987. Project Progress Report : Aménagement de la forêt classée de Toumousseni, Province de la Comoe. Ouagadougou.
- 1988. Aménagement de la forêt classée de Toumousseni, Province de la Comoe. Mission d'Evaluation Tripartite. Gouvernement Burkina-bè/Gouvernement Suédois/FAO du 5 au 15 décembre 1988. Banfora : Ministère de l'Environnement et du Tourisme, Direction Provinciale de la Compie. Projet GCP/BKF/OC6/SWE. décembre.
- Gladwin, C. and D. McMillan. 1988. "Is a Turnaround in African Agriculture Possible Without Helping Women Farmers?" *Economic Development and Cultural Change* 37 (2):345-69.
- Gregory, J. 1974. "Development and In-Migration in Upper Volta." In *Modern Migrations in West Africa*. Samir Amin, ed. Pp. 304-320. London : Oxford University Press.
- Guira, A. 1989. Compte rendu de réunion de la Commission Interministérielle de Concertation sur le Schéma directeur du bassin versant de la Kompienga. 14 juin.
- Guira, F. 1989. Groupement Structures and Village Markets : Linoghin, Mogtedo and Mogtedo Bombore. Field Report. Draft.
- Guissou, J. 1977. *Etude sur les besoins des femmes dans les villages de l'AVV et proposition d'un programme d'intervention*. Ouagadougou : SAED.
- Guyon, G. 1986. Rapport d'évaluation de la phase préparatoire d'un programme de gestion des terroirs villageois Burkina Faso. Ouagadougou : Caisse Centrale de Coopération Economique. décembre.
- Hammond, P. 1959. "Economic Change and Mossi Acculturation." In *Continuity and Change in African Cultures*. W. R. Bascom and M. J. Herskovits, eds. Pp. 238-256. Chicago, IL : University of Chicago Press.
- 1962. Technological Change and Mossi Acculturation. Ph.D. dissertation, Northwestern University.
- 1964. "Mossi Joking." *Ethnology* 3:259-267.
- 1966. *Yatenga : Technology in the Culture of a West African Kingdom*. New York, NY : The Free Press.
- Harris, J., and M. P. Todaro. 1970. "Migration, Unemployment, and Development : A Two-Sec-

- tor Analysis." *American Economic Review* 60:126-142.
- Hervouet, J. P. 1977. *Peuplement et mouvements de population dans les vallées des Volta blanche et rouge*. Ouagadougou : ORSTOM.
- 1978. "La mise en valeur des vallées des Volta blanche et rouge : Un Accident historique." *Cahiers ORSTOM : Série sciences humaines* XV(I):81-87.
- 1980. *Du Faidherbia à la Brousse : Modifications culturelles et dégradation sanitaire*. Ouagadougou : ORSTOM.
- 1983. Bilan de l'occupation des terres des vallées libérées de l'onchocercose après 10 ans de lutte antisimuldiennne (Haute Volta-Mali). Ouagadougou. (Mimeo.)
- Hervouet, J. P., J. C. Clanet, F. Paris, and H. Some. 1984. Settlement of the Valleys Protected from Onchocerciasis after Ten Years of Vector Control in Burkina. OCP/GVA/84.5. Ouagadougou : OCP.
- Horowitz, M., D. Koenig, C. Grimm, and Y. Konate. forthcoming. "Involuntary Resettlement in Manantali." In *Anthropology and Involuntary Resettlement: Policy, Practice and Theory*. M. Cernea and S. Guggenheim, eds. Boulder, CO: Westview.
- Hunting Technical Services, Ltd. 1988a. *Final Report : Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 1 : Main Report*. septembre.
- 1988b. *Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 2 : National Oncho Zone Development Studies and Development Proposals*. septembre.
- 1988c. *Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 3 : National Oncho Zone Development Studies and Development Proposals*. septembre.
- 1988d. *Socioeconomic Development Studies in the Onchocerciasis Control Programme Area. Volume 4 : Bibliography*. septembre.
- IFDC. 1987. *The Fertilizer Market Situation and Outlook for Eleven West African Countries*. Muscle Shoals, AL : International Fertilizer Development Center. août.
- IMF (International Monetary Fund). 1989. Burkina Faso. *International Financial Statistics Yearbook, 1989*. Washington, DC : IMF. P. 256.
- Izard, M. 1965. "Traditions historiques des villages du Yatenga. Cercle de Gourcy." *Recherches Voltaïques* 1.
- 1970. "Introduction à l'histoire des royaumes mossi." *Recherches Voltaïques* 12-13.
- 1971. "Les Yarse et le commerce dans le Yatenga pré-colonial." In *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*. London : Oxford University Press for the International African Institute.
- Izard, M., and F. Izard-Hertier. 1958. *Bouna : Monographie d'un village Pana de la vallée du Sourou (Haute-Volta)*. Ouagadougou : Service de l'hydraulique de Haute Volta pour l'Institut des Sciences Humaines Appliquées (ISHA) de l'Université de Bordeaux.
- Izard-Hertier, F., and M. Izard. 1958. *Aspects humains de l'aménagement hydro-agricole de la Vallée du Sourou*. Ouagadougou : Service de l'hydraulique de Haute Volta pour l'Institut des Sciences Humaines Appliquées (ISHA) de l'Université de Bordeaux.
- 1959. *Les Mossi du Yatenga : Etude de la vie économique et sociale*. Bordeaux : Institut des Sciences Humaines Appliquées (ISHA).
- Jaeger, W. K. 1983. *Agricultural Mechanization : The Economics of Animal Draft Power in Africa*. Boulder, CO : Westview Press.
- Kabore, B. R., A. Brilleau, and G. Badolo. 1985. *Etudes démographiques UP1. Zorgho. (Zone des Plateaux.)* Ouagadougou : AVV. août.
- Kabore, F., and J. Guigma. 1990. *Enquête Marché*. août.
- Kafondo, T. 1989. *Rapport de stage : La Gestion des terroirs villageois : Cadre d'application de la réorganisation agraire et foncière en milieu rural au Burkina Faso. Cas de Rapadama UP1/AVV*. Octobre. Maître de Stage : Some Jules Marie. Ouagadougou : AVV.
- Kohler, J. M. 1968. *Activités agricoles et transformation socio-économique de l'ouest du Mossi*. Paris : ORSTOM.
- 1972. *Les migrations des Mossi de l'ouest*. Paris : ORSTOM.

- Lahuec, J-P. 1970. "Une communauté évolutive Mossi Zaonghe (Haute Volta)." *Etudes Rurales* : 37-39.
- Lesselingue, P. 1975. "Migrations internes—Aspects psycho-sociologiques." In *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays Mossi*, Dossier I, Fascicule 2. Ouagadougou : ORSTOM.
- Liese, B., J. Wilson, B. Benton, and D. Marr. 1991. *The Onchocerciasis Control Programme in West Africa*. PRE Working Paper. No. 740. Washington, D.C. : World Bank.
- Mabogunje, A. L. 1981. "Objectives and Rationales for Regional Population Redistribution in Developing Countries." In *Population Distribution Policies in Development Planning. Population Studies*, No. 75. New York, NY : United Nations, Department of International Economic and Social Affairs.
- Maîtrise d'Ouvrage de la Kompienga (MOK). 1985. "Aperçu et orientation stratégique de l'économie du Burkina Faso." 8e Conférence des Bailleurs de Fonds du Projet Hydro-électrique de Kompienga. Ouagadougou.
- Marchal, J-Y. 1975. "Géographie des aires d'émigration en pays mossi." In *Enquête sur les mouvements de population à partir du pays mossi. Dossier II*, Fascicule 3. Ouagadougou : ORSTOM.
- 1978. "L'Onchocercose et les faits de peuplement dans le bassin des Volta." *Journal des africanistes* 48,2:9-30.
- Matlon, P. J., and D. Spencer. 1984. "Increasing Food Production in Sub-Saharan Africa : Environmental Problems and Inadequate Technological Solutions." *American Journal of Agricultural Economics* 56:671-76.
- McMillan, D. 1980. *Land Rights and Resettlement*. Purdue University : Department of Agricultural Economics.
- 1983. *A Resettlement Project in Upper Volta*. Ph.D. dissertation, Anthropology Department, Northwestern University.
- 1984. *Changing Patterns of Grain Production in a Resettlement Scheme in Upper Volta*. Washington, D.C. : Center for Women in Development, South-East Consortium for International Development.
- 1986. "Distribution of Resources and Products in Mossi Households." In *Food in Sub-Saharan Africa*. A. Hansen and Della E. McMillan, Eds. Boulder, CO : Westview Press.
- 1987a. "Monitoring the Evolution of Household Economic Systems over Time in Farming Systems Research." *Development and Change* 18:295-314.
- 1987b. "The Social Impacts of Planned Settlements in Burkina Faso." In *Drought and Hunger in Africa : Denying Famine a Future*. Cambridge : Cambridge University Press.
- 1989a. Draft Country Case Study : Burkina Faso. December. (Analysis of Material from Site Reports and Other Research at AVV-UP1, Kompienga, Solenzo, and Niangoloko.) Binghamton, NY : IDA.
- 1989b. "Seasonality, Planned Settlement and River Blindness Control." *MASCA Research Papers in Science and Archaeology*. Vol. 96-120.
- forthcoming. "Adapting Rapid Assessment Procedures (RAP) to Development Planning in Areas Covered by Disease Control Programs : Onchocerciasis." In *Rapid Assessment Procedures*. N. Scrimshaw and S. Scrimshaw, Eds. Cambridge, Mass. : UN University Press.
- McMillan, D., T. Painter, and T. Scudder. 1990. *Onchocerciasis Control Programme, Final Report of the Land Settlement Review : The Experience with Land Settlement in the OCP River Basins and Strategies for Their Development*. Binghamton, NY : Prepared for the Committee of Sponsoring Agencies of the Onchocerciasis Control Programme by the Institute for Development Anthropology. mai.
- Ministère de la Question Paysanne. 1987. *Opération spéciale de déménagement des populations illégalement installées dans les formations forestières classées du Burkina Faso*. août.
- Murphy, J., and L. Sprey. 1980. *The Volta Valley Authority : Socio-economic Evaluation of a Resettlement Project in Upper Volta*. West Lafayette, IN : Department of Agricultural Economics, Purdue University.
- Nagy, J., J. Sanders, and O. Ohm. 1988. "Cereal Technology Interventions for the West African Semi-Arid Tropics," *Agricultural Economics* 2:179-208.



- Nana, J. B. 1989a. Rapport sur le site de la zone de sous-secteur de Niangoloko et de la forêt classée de Toumousseni. (English version : 1989 Report on the Niangoloko Site and the Toumousseni Forest Reserve.) Binghamton, NY : IDA.
- 1989b. Rapport sur le site. Programme PNGTV Rapadama. (English version : 1989 Site Report PNGTV Rapadama.) Binghamton, NY : IDA.
- 1989c. Rapport sur le site de sous-secteur de Solenzo. (English version : 1989 Solenzo Sub-sector Site Report.) Binghamton, NY : IDA.
- 1989d. Enquête Ressources Naturelles de la Zone de Niangoloko. Binghamton, NY : IDA.
- 1989e. Enquête Ressources Naturelles dans le sous-secteur de Solenzo. Binghamton, NY : IDA.
- 1989f. Enquête sur les groupements. Ouagadougou : Caisse Centrale.
- Nana, J. P., and D. Kattenberg. 1979. Etude préliminaire de la question des migrants spontanés. Ouagadougou : DEPEC, Section Sociologie, AVV.
- Nelson, M. 1973. *The Development of Tropical Lands : Policy Issues in Latin America*. Baltimore : Johns Hopkins University Press for Resources for the Future.
- Nikyema, J. J. 1977. Mémoire de fin d'études : Migration organisée de population (AVV). Ouagadougou : AVV.
- OCP (Onchocerciasis Control Programme). 1986. Report on the Evaluation of the Socioeconomic Impact of the Onchocerciasis Control Programme. Report No. JPC7.3 (OCP/86.7), Onchocerciasis Control Programme in West Africa, Joint Programme Committee, Seventh Session, Accra, Ghana, 9-12 décembre.
- Ouedraogo, F. 1976. *L'aménagement du bloc de Mogtedo dans le cadre de la mise en valeur des vallées des Volta*. Bordeaux : Université de Bordeaux III, Institut de Géographie Tropicale et d'Etudes Régionales.
- Paris, F. 1980. Etude géographique d'une zone d'endémie onchocercienne : Bourguiriba et de la Volta Noire. Dynamique des cultures et d'habitat depuis 1974. Ouagadougou : OCP and ORSTOM.
- 1983. L'Occupation des vallées de la Bourguiriba et de la Volta Noire. Dynamique des cultures et de l'habitat depuis 1974. Ouagadougou : OCP et ORSTOM.
- PNGTV (Programme National de Gestion des Terroirs Villageois). 1989a. Rapport de synthèse et d'analyse des expériences pilotes de gestion des terroirs villageois. Ouagadougou : Ministère du Plan et de la Coopération, Secrétariat Général, PNGTV. mai.
- 1989b. Le Programme National de Gestion des Terroirs Villageois : Orientations, aperçu du programme et propositions d'implantation durant sa 1re phase. Ouagadougou : Ministère du Plan et de la Coopération, PNGTV. novembre.
- Queant, T., and C. de Rouville. 1969. "Etudes humaines sur la région du Bondo Sourou. Agriculteurs et éleveurs de la région du Gondo-Sourou." Ouagadougou : *Travaux de CVRS*, n° 1.
- Reardon, T., P. Matlon, and C. Delgado. 1988. "Coping with Household-level Food Insecurity in Drought-Affected Areas of Burkina Faso," *World Development* 16 (9) : 1065-1074.
- Reardon, T., C. Delgado, and P. M. Matlon. 1992. "Determinants and Effects of Income Diversification Amongst Farm Households in Burkina Faso." *Journal of Development Studies*. janvier.
- Remme, J., and J. B. Zongo. 1989. Demographic Aspects of the Epidemiology and Control of Onchocerciasis in West Africa. In *Demography and Vector Borne Diseases* M. Service, ed., Boca Raton, FL : CRC Press. p. 363-386. .
- Remy, G. 1973. *Les migrations de travail et les mouvements de colonisation Mossi*. Paris : ORSTOM.
- Rey, C. 1980. Analyse de la situation agro-pastorale dans l'ORD du Centre-Nord, Kaya (janvier 1980). RHV : Service Départemental de Planification du Département du Centre-Nord.
- SAED (Société Africaine d'Etudes et de Développement). 1980. Aménagement hydroélectrique de la Kompienga. Etude socio-économique de la zone d'inondation. Ouagadougou : SAED. septembre.
- 1988. Environnement socio-économique de la forêt classée de Toumousseni. Rapport de Synthèse. Ouagadougou : SAED. janvier.

- Sanders, J. 1990. Resource Depletion and Policy Reform in the Sahel. (Mimeo.) West Lafayette, IN : Department of Agricultural Economics, Purdue University. mai 29.
- Sander, J. H., J. Nagy, and S. Ramaswamy. 1990. "Developing New Agricultural Technology for the Sahelian Countries : The Burkina Faso Case," *Economic Development and Cultural Change* 39 (1):1-22.
- Savadogo, K. 1989a. Analysis of Off-Farm Income. Land Settlement Review Draft Site Report. Binghamton, NY : IDA. septembre.
- 1989b. Land Tenure Systems. Land Settlement Review Draft Site Report. Binghamton, NY : IDA. septembre.
- 1989c. Livestock in the Farming System. Land Settlement Review Draft Site Report. Binghamton, NY : IDA. septembre.
- 1989d. Factors Explaining Household Food Production Systems. Land Settlement Review Draft Site Report. Binghamton, NY : IDA. octobre.
- Savadogo, K., J. Sanders, and D. McMillan. 1989. Farm and Female Incomes and Productivities in the River Blindness Settlement Programs of Burkina Faso. Land Settlement Review Draft Site Report. Binghamton, NY : IDA.
- Savonnet-Guyot, C. 1986. *Etat et société au Burkina. Essai sur le politique africain*. Paris : Karthala.
- Sawadogo, S. 1986. *Du pays Mossi aux zones d'aménagement des vallées du Burkina : migration et mutation sociale au Burkina Faso*. Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle.
- 1988a. Départ des migrants vers la Kompenga. Zorgho : Unité de Planification (UP) N<sup>o</sup> 1, Cellule Organisation du Monde Rural et Formation. mars.
- 1988b. Etude de l'occupation de l'espace dans l'UD de la Bombore. Zorgho : UP1. décembre.
- 1989. Rapport Préliminaire—Départs de Mogtedo et Mogtedo-Bombore. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology, Land Settlement Review Draft Site Report.
- Scudder, T. 1981. *The Development Potential of New Lands Settlement in the Tropics and Subtropics : A Global State-of-the-Art Evaluation with Specific Emphasis on Policy Implications*. Binghamton, NY : Institute for Development Anthropology.
- 1985. *The Experience of the World Bank with Government-Sponsored Land Settlement*. Report No. 5625, Operations Evaluation Department. Washington, DC : The World Bank.
- Sherman, J. R., K. H. Shapiro, and E. Gilbert. 1987. *The Dynamics of Grain Marketing in Burkina Faso*. Vol. 1. An Economic Analysis of Grain Marketing. Ann Arbor, MI : Center for Research on Economic Development.
- Skinner, E. P. 1957. "An Analysis of the Political System of the Mossi." *Transactions of the New York Academy of Science*. Pp. 740-750. juin.
- 1960. "The Mossi Pogsioire." *Man* 60:20-23.
- 1962. "Trade and Markets among the Mossi People." In *Markets in Africa*. P. Bohannon and G. Dalton, eds. pp. 237-278. Evanston, IL : Northwestern University Press.
- 1964a. "The Effect of Co-residence of Sister's Son on African Corporate Patrilineal Descent Groups." *Cahiers d'Etudes Africaines* 4(16):467-478.
- 1964b. *The Mossi of Upper Volta : The Political Development of a Sudanese People*. Stanford, CA : Stanford University Press.
- 1970. "Processes of Political Incorporation in Mossi Society." In *From Tribe to Nation in Africa*. R. Cohen and J. Middleton, eds. Scranton, PA : Chandler Publishing Co.
- SOFITEX (Société Burkinabé des Fibres Textiles). 1989. Rapport annuel 1987-1988. Culture motorisée dans l'ouest Burkina. Bobo-Dioulasso : SOFITEX.
- Songre, A. 1973. "Mossi Emigration from Upper Volta : The Facts and Implications." In *Employment in Africa : Some Critical Issues*. Pp. 199-255. Geneva : International Labour Office.
- Terrible, M. 1979. Occupation du sol en Haute Volta : Son évolution entre 1952-56 et 1975. Ouagadougou : Centre Régional de Télédétection de Ouagadougou.
- Van Raay, G. T., and J. G. M. Hilhorst. 1981. Land Settlement and Regional Development in the Tropics : Results, Prospects and Options. Draft Dis-

cussion Paper. The Hague : Institute for Social Studies Advisory Board. février.

Vayssie, J. 1982. L'Évaluation du bloc de Mogtredo. Ouagadougou : AVV. mai.

Vieira, A. P., J. H. Sanders, and M. K. Habash. 1988. "Regional Decentralization of New Agricultural Technologies : Soybean Diffusion in the United States and Brazil." *Quarterly Journal of International Agriculture* 27(2). juin.

Weitz, R., D. Pelley, and L. Applebaum. 1978. "Employment and Income Generation in New Settlement Projects." Geneva : International Labour Office 10/WP 3. *World Employment Paper 10*, Working Papers 3.

Yanogo, A-F. 1988. Contribution de l'AVV—Expérience Mogtredo-Bombore. Zorgho : AVV-UP2 (prepared for CILSS Conference, 7 janvier 1988).

---

## *Annexe 1. Méthodologie de l'étude sur l'installation de populations au Burkina Faso*

L'étude de cas du Burkina a été conçue et exécutée par trois des principaux responsables de l'équipe de recherche. Kimse Savadogo, chef du département d'économie à l'université de Ouagadougou, a conçu, testé et analysé les questionnaires économiques utilisés dans les quatre sites d'étude (Savadogo, 1989 a,b,c,d). On lui doit également la rédaction de sections sur les systèmes de production agricole et les activités de diversification en vue du rapport final. Jean Baptiste Nana, sociologue, a coordonné les travaux de recherche à Niangoloko, Solenzo et dans les sites de l'AVV de Rapadama (Nana, 1989 a,b,c,d,e,f). Il a également contribué à la rédaction des chapitres du rapport final concernant les droits fonciers, l'histoire politique récente, l'immigration en rapport avec les réserves forestières et les différents types d'immigration. Della McMillan, anthropologue de l'Institute for Development Anthropology, a coordonné l'ensemble des recherches et analyses et a conduit les travaux dans les villages encadrés de l'AVV à Mogtedo, Mogtedo-Bomboré et Linoghin ainsi qu'à Kompienga, village de migrants spontanés. McMillan a également compilé la première et la deuxième versions de l'étude de cas du Burkina Faso à l'aide des rapports d'études sur le terrain, des analyses sectorielles et d'autres travaux effectués par l'équipe (McMillan, 1989). Outre les recherches menées dans le cadre de cette étude, nous nous sommes inspirés de plusieurs études de cas spéciales qui ont été réalisées par d'autres auteurs (Tableau A-1).

### **Tableau A.1 Rapports d'études sur les sites et sur le terrain réalisées dans le cadre de l'étude sur l'installation de populations**

---

Savadogo, Kimseyinga.

- 1989a Analysis of Off-farm Income. Septembre.
- 1989b Land Tenure Systems. Septembre.
- 1989c Livestock in the Farming System. Septembre.
- 1989d Factors Explaining Household Food Production Systems. Octobre.

Savadogo, Kimseyinga, John Sanders and Della McMillan.

- 1989 Farm and Female Incomes and Productivities in the River Blindness Settlement Programs of Burkina Faso.

Nana, Jean Baptiste.

- 1989a Rapport sur le site de la zone du sous-secteur de Niangoloko et de la forêt classée de Toumousseni.
  - 1989b Rapport sur le site. Programme PNGTV Rapadama.
  - 1989c Rapport sur le site du Sous-Secteur de Solenzo.
  - 1989d Enquête ressources naturelles de la zone de Niangoloko.
  - 1989e Enquête ressources naturelles dans le sous-secteur de Solenzo.
- 

L'étude de cas du Burkina s'appuie sur des recherches quantitatives et qualitatives effectuées sur les quatre sites ainsi que sur une série d'études spéciales complémentaires portant sur les systèmes de marchés, l'exploitation des gisements aurifères, la zone agro-pastorale de Gadeghin, les départs de migrants des villages organi-

sés de l'AVV et les institutions locales et nationales. Dans les villages, nous avons choisi de concentrer nos recherches sur de petits groupes de cultivateurs auxquels nous avons régulièrement rendu visite, sur une période allant de trois à huit mois (la durée des travaux sur le terrain variant selon les sites). Nous estimons que les rapports de confiance ainsi établis au fil du temps ont amélioré la qualité des réponses obtenues. Les tailles des échantillons des différentes enquêtes sont indiquées au Tableau A-2.

## Méthodologie générale dans les sites d'étude

### Enquêtes socio-économiques

Dans chaque site, les données relatives aux effets socio-économiques du développement lié aux installations de populations ont été recueillies à partir de quatre études complémentaires les unes des autres.

ETUDE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AGRICOLE. Au total 141 ménages ont participé à une étude

**Tableau A-2. Taille des échantillons des enquêtes économiques menées au Burkina Faso en 1988-89 : Nombre de ménages**

Site	Enquête sur les systèmes de production agricole		Revenus et dépenses			
	Daboura	Dar/Kie	Total	Etude des système de production agricole <sup>a</sup>	Nouveau <sup>b</sup>	Eleveurs
<i>Solenzo</i>						
Manuelle	7	6	13	4		
Attelée	6	8	14	5		
Motorisée	4	5	9	3		
TOTAL	17	19	36	12		
<i>AVV-UP1</i>						
Réétude du service statistique AVV, 1979 Enquête						
AVV-Linoghin			20	10 <sup>c</sup>		
AVV-Mogtedo			20	5		
AVV-Mogtedo-Bomboré			20	4	4	
TOTAL			60	19	4	
Réétude de l'étude de cas						
longitudinale à Mogtedo V3			20	14	3	
Programme de peuplement assisté à Rapadama						
					6	
<i>Kompienga (ville)</i>						
Anciens migrants Mossi de l'AVV			7	5		
Migrants Mossi (non AVV)			6	2		
Yana			6	2		
Gourmantché			6	2		
Fulani (éleveurs)						3
TOTAL			25	11		
<i>Etudes spéciales sur les éleveurs</i>						
Kompienga						10
Mogtedo V3						10
Gadeghin						10

a. Sous-échantillon on de l'étude des systèmes de production agricole.

b. Nouveaux ménages ne faisant pas partie de l'étude des systèmes de production agricole, mais inclus pour d'autres raisons telles qu'une longue familiarité avec les travaux de recherche.

c A Linoghin, 10 ménages étaient inclus dans l'étude des revenus, mais seulement 4 dans celle des dépenses. L'échantillon des revenus a été augmenté compte tenu du niveau élevé d'emploi hors exploitation.

des systèmes de production agricole dans trois sites (Tableau A-2). L'enquête a porté sur les échantillons suivants : dans deux villages de Solenzo, un échantillon aléatoire stratifié de 27 cultivateurs utilisant la traction animale et manuelle ainsi que la totalité des ménages (9) possédant un tracteur, soit 36 ménages en tout; dans les villages encadrés de l'AVV à Mogtedo, Mogtedo-Bomboré et Linoghin, un échantillon aléatoire de 60 ménages prélevés parmi les 144 familles du suivi-évaluation des exploitations réalisé par le service statistique de l'AVV en 1979 (Murphy and Sprey, 1980) (114 des 144 ménages sont toujours sur place; voir tableau A-3); à Mogtedo, un village encadré du bloc de Mogtedo, le même échantillon de 20 ménages ayant fait l'objet d'un suivi longitudinal intensif (McMillan 1983, 1986, 1987a, 1987b) ; enfin, dans la ville de Kompienga, un échantillon stratifié des principaux groupes ethniques. Des interviews ont été réalisées avec les hommes chefs de famille au sujet des pratiques culturelles, de la main-d'oeuvre employée et des intrants utilisés dans les champs collectifs, cultivés par tous les membres de la famille. Chaque membre de la famille (homme ou femme) était également interrogé au sujet de la production agricole de ses champs personnels. L'homme chef de famille et une de ses épouses — en général, celle qui exploitait le plus grand champ personnel ou celle qui était la plus engagée dans des activités hors exploitation — ont été interrogés sur les techniques culturelles, l'utilisation des intrants et la production des champs personnels, de même que sur la possession de bétail, les dépenses et ventes d'animaux, les ventes des récoltes et les revenus de

sources non agricoles. Des calculs approximatifs de la superficie des champs ont été effectués (en mesurant la longueur et la largeur) et ensuite vérifiés par rapport à des mesures plus précises faites sur un sous-échantillon de parcelles à Mogtedo V3, Solenzo et Kompienga. Un nombre plus restreint de parcelles a été mesuré pour les 60 cultivateurs de la deuxième étude de suivi économique du service statistique de l'AVV en 1979. Au moins quatre à cinq visites ont été rendues à chaque famille, entre décembre 1988 et juillet 1989 à Kompienga, entre février et juillet 1989 à l'AVV et entre mars et mai 1989 à Solenzo.

ANALYSE DES REVENUS ET DES DEPENSES DES MENAGES. Cinquante-six familles ont été sélectionnées à partir de l'échantillon de l'étude des systèmes de production agricole, pour une analyse plus approfondie de leurs revenus et dépenses. A la différence de l'étude précitée (au cours de laquelle on n'a interviewé qu'un chef de famille homme et un chef de famille femme par ménage), chaque membre de la famille a été interrogé sur les revenus obtenus des récoltes, du bétail et des activités hors exploitation. D'autres questions ont porté sur la répartition des dépenses entre les différentes catégories de biens et de services sur le mois précédent, ainsi que sur de plus grosses dépenses (réparations des maisons, achat de bicyclette, par exemple) durant l'année précédente. Dans notre échantillon à Mogtedo-Bomboré, nous avons ajouté quatre ménages non inclus dans l'enquête sur les systèmes de production agricole, mais avec qui McMillan avait travaillé depuis 1978. A Mogtedo V3, nous avons aussi inclus trois autres familles, propriétaires de grands

**Tableau A-3 Suivi des paysans inclus dans l'enquête du Service statistique en 1979**

Blocs de villages encadrés/UID de l'AVV	1979 Familles	Changements depuis 1979				Remplacé par membre de la famille	1989 <sup>a</sup> Total des familles restées
		Départ du projet	Décès	Expulsions			
Linoghin	48	3	4	—	4	45	
Mogtedo	72	24	3	—	1	46	
Bomboré	24	1	—	—	—	23	
Bane	48	2	4	2	1	41	
Kaibo-Sud	72	20	1	2	—	49	
Kaibo-Nord	48	7	—	—	—	41	
Total	312 <sup>b</sup>	57	12	4	6	245	

a. Les familles sont considérées comme étant restées lorsque l'homme chef de famille a été remplacé par un autre membre de la famille élargie.

b. Nous n'avons pu retrouver que 96 des 97 familles d'origine de l'échantillon de départ à Mogtedo.

Source : Guira, DEPC, AVV, septembre 1989.

troupeaux, afin de corriger la distorsion causée par le départ des familles les plus riches qui faisaient partie de l'étude de cas longitudinale.

Six familles agricoles, nouvellement installées dans le cadre du programme de peuplement assisté de Rapadama, ont également été interviewées. Nous avons pu aussi interroger trois familles d'éleveurs à Kompienga.

Une enquête complémentaire sur l'évolution des prix des produits les plus couramment achetés par les ménages ruraux (selon nos interviews) depuis 1979, a été réalisée.

**SYSTEMES DE PRODUCTION DES ELEVEURS.** Nous avons interrogé 30 familles d'éleveurs (une famille étant définie comme un groupe de personnes vivant ensemble dans un campement permanent, sous la conduite d'un individu) dans trois sites : les éleveurs vivant aux abords immédiats de la ville de Kompienga, ceux travaillant comme bergers dans la zone adjacente aux villages encadrés de l'AVV à Mogtedo et dix familles d'éleveurs dans la zone agro-pastorale de Gadeghin. Tous les membres (hommes et femmes) des familles ont été interrogés sur le nombre d'animaux possédés individuellement, les pertes animales encourues sur les cinq dernières années (pour raison de vol ou de mortalité), de même que les ventes d'animaux et de produits d'origine animale, les dépenses monétaires pour la production animale et les autres sources de revenus. Comme dans les autres sites, les interviews ont été réalisées sur une période prolongée afin de nous permettre de nous adapter aux déplacements de ces populations et de leur donner le temps de mieux nous connaître. La principale exception a été Gadeghin où l'enquête n'a duré que deux semaines, mais où de nombreux éleveurs connaissaient l'enquêteur depuis dix à quinze ans. A Kompienga et Gadeghin, nous avons essayé de choisir les personnes interrogées dans les trois catégories définies par les colons eux-mêmes : riches, à revenus moyens et pauvres. Trois familles d'éleveurs, chacune appartenant à l'une de ces trois catégories, ont été incluses dans l'enquête sur les revenus et les dépenses à Kompienga.

**ETUDES DES MARCHES LOCAUX ET DES SERVICES.** Une quatrième série d'enquêtes s'est intéressée à l'impact des nouvelles installations de populations sur le développement des marchés et services locaux et régionaux. Les interviews ont été menées dans la ville de Kompienga; sur les marchés fréquentés par les migrants des villages encadrés de l'AVV à Mogtedo, Linoghin et Mogtedo-

Bomboré; dans la ville de Niangoloko; et sur tous les marchés dans le sous-secteur de Solenzo.

#### *Questions spécifiques aux femmes*

Pour compléter notre dossier sur les femmes, nous avons recueilli des informations sur la façon dont elles percevaient leur condition dans les sites, par rapport à leur situation avant leur adhésion au projet. Dans chacun des sites, les questions ont été posées à l'épouse qui avait participé à l'enquête sur les systèmes de production agricole. Comme pour l'étude sur les migrations, les entretiens ont été généralement libres mais ont été rapportés sur des imprimés standards pour permettre une comparaison des données.

#### *Ressources naturelles*

Les chefs de village des migrants et des populations autochtones, ainsi que quelques-uns de nos principaux informateurs dans les autres enquêtes, ont participé à des interviews libres conduites à partir d'un questionnaire établi par John Buursink. Les questions ont porté sur les modes d'utilisation des terres avant les grandes vagues d'immigration, sur la situation actuelle et les prévisions pour l'avenir. La synthèse des résultats de ces interviews a été réalisée dans un rapport d'enquête pour chacun des sites d'étude.

#### *Mouvements migratoires*

**ETUDE EXTENSIVE DES MIGRATIONS.** Pour trois des sites (Kompienga-ville, Niangoloko et Solenzo), nous manquons d'informations de base sur les courants migratoires. A Niangoloko et dans le Solenzo, des interviews auprès des chefs de village des migrants et des populations autochtones nous ont permis de recenser le nombre de ménages de migrants et de déterminer la taille approximative de ces familles ainsi que leur préfecture d'origine et la date de leur immigration. A plusieurs reprises, ces données ont été vérifiées par des interviews directes auprès de chefs de famille identifiés à partir de l'enquête. A Kompienga-ville, le recensement d'août 1989 a permis de recueillir le même type d'informations sur chacun des chefs de famille (hommes et femmes) identifiés.

**EXPERIENCES INDIVIDUELLES DE MIGRATION ET INTEGRATION SOCIALE.** Une série d'interviews libres a été réalisée auprès des chefs de famille de

l'échantillon de l'étude principale (Tableau A-2), portant sur leur passé migratoire et leurs relations avec les autres groupes dans les nouvelles zones d'installation. Pour permettre une comparaison des informations recueillies, les interviews ont été rapportées sur des imprimés standards.

### **Organisation des recherches dans chaque site d'étude**

#### *L'AVV-UP1*

LE PROJET D'INSTALLATION ASSISTEE DE POPULATIONS A RAPADAMA. L'étude de cas de Rapadama analyse, à l'issue de la première année, les premiers résultats économiques et sociaux de ce projet. Les recherches ont mis l'accent sur les discussions avec les comités de gestion des terroirs villageois, les agents de vulgarisation et les migrants concernés. Le recensement initial de 1987 des migrants spontanés pouvant être intégrés au programme a fourni les bases d'une étude de suivi qui avait pour but de déterminer le nombre des migrants restés dans le nouveau site, ainsi que leur degré de participation aux programmes de vulgarisation. Six migrants jugés représentatifs des nouveaux adhérents au programme ont été inclus dans l'étude des revenus et dépenses.

VILLAGES ENCADRES DE MOGTEDO, LINOUGHIN ET MOGTEDO-BOMBORE. Les recherches dans les villages encadrés de l'AVV se sont centrées sur une deuxième étude de l'échantillon des cultivateurs ayant participé au suivi-évaluation des exploitations de l'AVV, pendant les campagnes agricoles de 1978 et 1979. Ce suivi avait porté sur 313 ménages choisis au hasard dans tous les blocs de villages importants de l'époque (97 des 313 ménages résidaient dans les blocs contigus de Mogtedo et Mogtedo-Bomboré; 48 autres étaient de Linoghin). Les migrants de l'échantillon étaient installés à l'AVV depuis un à cinq ans. Le suivi a fourni des informations sur les techniques culturales, la production et les revenus pour les quatre champs de brousse de 1,5 hectare (quatre champs de brousse de 3 hectares dans le cas d'une grande famille) et les parcelles d'habitation de 1 ou 2 hectares attribués aux migrants. Les résultats du suivi-évaluation des exploitations de 1978 et 1979 sont analysés en fonction de la durée d'installation sur les lieux du projet et de la taille de la main d'oeuvre familiale (Murphy et Sprey, 1980).

Vingt-sept des 96 familles de l'échantillon étudié dans le suivi-évaluation des blocs de Mogtedo et Mogtedo-Bomboré en 1979 et trois des 48 familles de Linoghin avaient quitté le projet, sans être remplacées par d'autres membres de la famille (Tableau A-3). Un échantillon aléatoire de 60 familles sur les 114 ménages restants a été soumis à l'enquête sur les systèmes de production agricole (Tableau A-2). Le but de cette enquête était de comparer les modes d'organisation économique et sociale des migrants aujourd'hui (10 à 15 ans après leur arrivée sur le site) avec les observations faites en 1979 après une période de un à cinq ans d'installation. Le suivi-évaluation des exploitations de 1979 et les rapports détaillés des agents de vulgarisation de l'AVV ont constitué une source exceptionnelle d'informations qui nous ont permis d'évaluer certains schémas d'évolution.

Une deuxième source d'informations de base nous a été fournie par une étude de cas longitudinale plus intensive portant sur des migrants venus de l'une des principales zones de recrutement. Cette étude de cas compare un groupe de migrants issus du même village et installés dans les mêmes villages encadrés en 1979 avec des familles apparentées, demeurées dans le village d'origine. Cette étude de cas a été réalisée sur deux ans, de 1978 à 1980. Les résultats ont été comparés avec ceux du suivi AVV (McMillan, 1983). Les migrants de l'étude de cas ont été brièvement réétudiés en 1983 et 1986 (McMillan, 1986, 1987a, 1987b, 1989a, 1989b).

Sur la base des observations faites lors de ces nouvelles analyses de l'étude de cas longitudinale, nous avons formulé de nombreuses hypothèses sur la relation entre la durée d'installation et les schémas de développement socio-économique des migrants.

#### *Solenzo*

Nos recherches dans le sous-secteur de Solenzo se sont effectuées à deux niveaux. Au niveau régional, nous nous sommes attachés à réunir des informations précises sur le taux de migration et les courants migratoires en direction des différents villages, étant donné que la première évaluation faite par l'AVV (1985c) ne comprenait pas certaines informations jugées cruciales sur le processus d'immigration. Au niveau du village, nous avons réuni des informations comparables aux résultats de nos enquêtes économiques dans les autres si-



tes et à ceux du suivi agricole en cours sous la conduite du CRPA.

Une enquête extensive sur les migrations a été réalisée dans 19 villages dans le sous-secteur de Solenzo. Dans cinq de ces villages, des entretiens plus poussés avec des chefs de village des migrants et des populations autochtones ont été menés par le responsable principal de l'équipe en place sur les expériences d'immigration et l'intégration sociale.

Trente-six familles d'exploitants représentatives des trois principaux groupes de technologie agricole — culture manuelle, culture attelée et mini-tracteurs — ont été incluses dans l'enquête sur les systèmes de production agricole. Dans les groupes d'exploitation manuelle et de traction animale, 27 cultivateurs ont été choisis au hasard sur la base des données de recensement fournies par le CRPA. Les neuf familles possédant un mini-tracteur représentent la population totale de cultivateurs motorisés dans les deux villages étudiés. Ces 36 ménages étaient répartis entre deux villages — Kie/Dar-es-Salaam et Daboura. Daboura est l'un des trois sites-tests du Programme de gestion des terroirs (PNGT) dans le CRPA du Mouhoun. Dar-es-Salaam, à l'origine un hameau agricole de Kie composé de migrants, a récemment obtenu son statut de village indépendant avec son propre groupement de vulgarisation.

Une enquête a été menée sur les marchés de Solenzo et de Daboura. Nous avons également bénéficié des résultats d'une étude des marchés de hameaux villageois et agricoles dans le sous-secteur de Solenzo, réalisée par la Cellule suivi-évaluation du CRPA du Mouhoun en mars-avril 1990.

#### *Kompienga*

Kompienga a fait l'objet de plusieurs excellentes enquêtes régionales sur les questions de migration et de ressources menées en liaison avec la planification du barrage (SAED, 1980; Dr.-ing Walter International, 1987). Notre analyse des tendances régionales s'est largement inspirée des documents produits par Agrotechnik, le cabinet-conseil qui a mis en oeuvre le plan définitif d'aménagement régional (Agrotechnik, 1989). Nos informations sur les mouvements de populations dans le bassin fluvial adjacent proviennent des documents de planification de l'AVV. Nos propres efforts de recherche ont porté sur l'étude de la ville nouvelle. Composée de trois grandes con-

cessions de moins de 100 personnes en 1985, celle-ci était passée à 5.000 personnes environ au plus fort de la construction du barrage. En août 1989, elle comptait 3.239 personnes, fonctionnaires non compris.

Du fait du départ tout récent des travailleurs du barrage, aucune information sur la taille, la composition ethnique ou les activités de la ville n'était disponible quand nous avons commencé les recherches début 1989. De plus, les migrants se méfiaient des enquêteurs extérieurs. Nous avons donc décidé de porter notre étude économique sur un échantillon de 25 agriculteurs et de 10 éleveurs, choisis par notre assistant de recherche. Cet assistant avait travaillé avec McMillan au village AVV de Mogtedo en 1983 et 1986. Sa famille faisait partie des 55 familles (au total 452 personnes, soit 14 pour cent de la population globale de Kompienga, sans compter les fonctionnaires) qui avaient quitté les villages encadrés de l'AVV entre 1987 et 1989, pour s'installer à Kompienga. Le choix des familles "représentatives" de chacun des principaux groupes ethniques du village a été décidé en collaboration avec les chefs immigrants et autochtones que l'assistant de recherche connaissait. On s'est efforcé d'inclure des familles aux revenus élevés, moyens et bas. Bien que limité au réseau de relations personnelles de l'assistant, ce petit échantillon fournit des informations sur les revenus agricoles et extra-agricoles bien supérieures à ce qui aurait été obtenu par des chercheurs extérieurs. Outre les 25 familles rurales, on a entrepris un suivi moins intensif des activités de cultures et d'élevage de 10 familles de pasteurs FulBe. A mesure que nous connaissions mieux les différents groupes d'immigrants, nous avons pu élaborer des études complémentaires sur le développement des emplois hors exploitation et des activités commerciales en ville.

#### *Niangoloko*

Notre méthode à Niangoloko s'est centrée sur : (1) une étude des migrations dans les 15 villages du sous-secteur de Niangoloko et les 4 villages aux abords de la forêt classée de Toumousseni; et (2) des interviews avec les chefs des populations migrantes et autochtones dans les deux zones, sur les mouvements migratoires présents et passés, l'évolution des revenus et l'utilisation des ressources naturelles.

## **Etudes Complémentaires**

Frédéric Guira, contrôleur à la DEPC de l'ONAT (ex-AVV), a rédigé un rapport sur l'historique des groupements dans les villages de l'AVV à Linoghin, Mogtedo et Mogtedo-Bomboré. Il s'est aussi chargé d'une étude spéciale sur le marché de Linoghin. Sommaila Savadago, sociologue à l'AVV-UP1, a mis en place une étude sur les mouvements des migrants dans les villages de l'AVV à Mogtedo et Mogtedo-Bombore. Moustapha Ouedraogo a effectué deux études complémentaires sur l'exploitation de l'or et sur la zone agropastorale de Gadeghin.

La Cellule suivi-évaluation du CRPA du Mouhoun (dirigée par Adama Traore) a entrepris, à la suite de notre première analyse des résultats, une étude distincte sur l'historique, la taille et l'éventail des produits des marchés dans le sous-secteur de Solenzo. Fatou Kabore, animatrice (Bureau du Ministère de l'environnement et du tourisme à Mogtedo) et Joseph Guigma, délégué en chef du CR de Mogtedo, ont coopéré avec nous à la préparation d'un bref historique de la ville de Mogtedo et de son marché, ainsi qu'au suivi des activités du marché pendant plusieurs campagnes agricoles.

## *Annexe 2. Histoire politique du Burkina Faso*

Sous le régime colonial, la Haute-Volta est définie comme "territoire militaire" de 1896 à 1904, puis comme la colonie Haut-Sénégal Niger de 1904 à 1919, avant de devenir la colonie de la Haute-Volta de 1919 à 1932. En 1932, la colonie est divisée et partagée entre les colonies voisines de la Côte d'Ivoire et du Soudan-Niger; elle est réunifiée en 1947.

Depuis l'indépendance en 1960, le pays a connu successivement plusieurs régimes politiques (Savonnet-Guyot, 1986).

1960-1966. Le premier gouvernement national, appelé la Première République, est celui du régime présidentiel de Maurice Yameogo. Celui-ci gouverne avec le Rassemblement démocratique africain (RDA), qui devient le parti officiel d'Etat.

1966-1970. Le régime militaire du général Sangoulé Lamizana lui succède et gouverne avec le Conseil supérieur des forces armées (CSFA), arrivé au pouvoir pendant les manifestations du 3 janvier 1966.

1970-1974. Le gouvernement militaire est remplacé par la Deuxième République avec un régime parlementaire rationalisé, fondé sur une constitution adoptée en juin 1970. Le général Lamizana est maintenu au pouvoir, mais le gouvernement est dirigé par le premier ministre, sous le contrôle de l'Assemblée nationale. Un conflit entre le premier ministre et le président de l'Assemblée nationale entraîne des troubles qui ramènent les militaires au pouvoir le 8 février 1974.

1974-1978. Le général Lamizana suspend la constitution nationale et l'Assemblée nationale

installe deux nouveaux gouvernements nationaux successifs appelés Gouvernement Renouveau national (GRN) : le GRN 1 du 8 février 1974 au 9 février 1976 et le GRN 2 de 1976 à 1978. Ce dernier se heurte à une forte opposition de la part du mouvement ouvrier en octobre 1977, entraînant le limogeage des Ministres des finances, du Plan, du développement rural et de l'environnement. De nombreuses activités politiques qui avaient été suspendues sont rétablies en 1977. Une constitution est adoptée en novembre 1977 et des élections sont prévues. Des élections législatives sont tenues en mai 1978 et une élection présidentielle en juin, donnant naissance à la Troisième République.

1978-1980. La Troisième République voit le retour du multipartisme, avec les trois partis reconnus par la constitution. En 1980 la Troisième République est renversée par une forte opposition du mouvement ouvrier.

1980-1982. Les militaires prennent à nouveau le pouvoir en 1980 sous la direction du colonel Sayé Zerbo qui préside le Comité militaire de redressement pour le progrès national (CMRPN).

7 novembre 1982-4 août 1983. Le coup d'Etat du 7 novembre, dirigé par le Conseil de salut du peuple (CSP), met fin aux activités du CMRPN. Le CSP est présidé par le commandant Jean Baptiste Ouedraogo. Le capitaine Thomas Sankara, nommé premier ministre, est limogé le 17 mai 1983.

4 août 1983. Une insurrection armée proclamant l'instauration de la Révolution démocratique

que et populaire par le Conseil national de la révolution (CNR), présidé par le capitaine Thomas Sankara, marque une coupure décisive avec les régimes précédents. L'objectif de la prise de pouvoir est "l'édification d'une société de démocratie populaire" par le biais de la création de Comités de défense de la révolution (CDR). Les comités sont institués à tous les échelons (village, quartier, commune, département, province) et représentent tous les secteurs socio-professionnels : organismes gouvernementaux et internationaux, unités militaires et para-militaires et services éducatifs. Le 4 août 1984, le CNR change le nom de la République de Haute- Volta, appelée désormais Burkina Faso. D'autres changements interviennent en ce qui concerne le drapeau, l'emblème du pays ainsi que l'hymne national.

15 octobre 1987–2 juin 1991. En octobre 1987, le Front populaire, dirigé par le capitaine Blaise Compaore, dépose le CNR. Néanmoins, son intention est de "préserver les nobles idéaux de la Révolution démocratique et populaire". Parmi les mesures importantes prises par le nouveau gouvernement figure la restructuration des divers CDR, dénoncés à plusieurs reprises pour abus de pouvoir, en CR ou Comités révolutionnaires locaux, régionaux et provinciaux.

2 juin 1991. La nouvelle constitution votée par référendum restaure le régime civil et des élections sont prévues avant la fin de l'année.

Décembre 1991. Le seul candidat à la présidence, Blaise Compaore, est élu et prend ses fonctions de Président de la IV<sup>e</sup> République le 9 décembre 1991.

**—**

*Annexe 3. Tableaux complémentaires sur les  
prix à la consommation et l'indexation des prix*

**Tableau B-1 Indice des prix à la consommation du FMI**

	1979= 100	1988= 100
1979	100.0	61.8
1980	112.2	69.3
1981	120.1	74.6
1982	135.1	83.4
1983	146.5	90.5
1984	153.5	94.8
1985	164.2	101.4
1986	159.9	98.8
1987	155.3	95.9
1988	161.9	100.0

Source : FMI, 1989; Banque mondiale, 1989:63

**Tableau B-2 Evolution des principaux produits achetés par les paysans entre 1979 et 1989, en valeur et en pourcentage (1979 = 100)**

	1979	1988-89	Evolution en pourcentage
Charrue	n.d.	n.d.	n.d.
Charrette asine	40,000	95,000	137
Vélos	29,000	50,000	72
Mobylette Yamaha Dame	—	400,000	—
Mobylette CT	45,000	165,000	267
1 sac de ciment	1,100	2,400	118
1 toiture de tôle	1,050	2,300	119
1 paquet de sucre	125	355	184
1 petit savon	45	95	111
1 savon moyen	75	150	100
1 grand savon	150	280	87
1 petit seau	600	1,800	200
1 grand seau	1,250	2,600	108
1 boîte d'allumettes	10	15	50
1 litre d'essence (ord.)	80	275	244
1 litre de pétrole	40	160	300
1 grande assiette métallique	600	1,500	150
1 pneu de vélo	750	1,850	147
1 jante de vélo	750	1,850	147
2 cubes maggi	5	10	100
1 soda	75	150	100
1 bière (importée)	—	225	—
1 plat de riz	15	50	233
1 calebasse de dolo (bière locale)	05	50	900
1 litre d'huile			
arachide	200	400	100
coton	175	350	100
5 bonbons	5	25	400
1 assiette de riz cru 250	250	500	100

Source : Guira, F. DEPC, AVV, Mars 1990.

**Tableau B-3 Fourchettes des prix des principales cultures dans les sites d'étude en 1988-89<sup>a</sup>**

	<i>Sorgho blanc</i>	<i>Sorgho rouge</i>	<i>Mil</i>	<i>Mais</i>	<i>Coton</i>	<i>Arachide</i>	<i>Jaque rotte</i>	<i>Niébe</i>	<i>Sésame</i>	<i>Riz</i>	<i>Tubercules</i>
<i>Scénario I :</i>											
Prix bas											
AVV	44	40	45	33	95	60	60	68	60	80	50
<i>Scénario II :</i>											
Prix moyens											
AVV	47	45	45	33	95	60	60	115	60	80	50
<i>Scénario III :</i>											
Prix élevés											
	50	50	45	33	95	60	60	167	60	80	50

*Note :* Pour le gombo et la roselle, le prix était de 90 FCFA/kg.

*Source :* Savadogo, 1989a.

a. Il y a de fortes variations entre les prix élevés de la "période creuse" avant les récoltes et les prix généralement très bas après les récoltes. Les fourchettes de prix sont plus pertinentes que les prix avant et après les récoltes.

**Tableau B-4 Prix rétrospectifs des principaux produits sur le marché de Linoghin en 1988-89<sup>a</sup> (août, décembre, mars)**

<i>Année</i>	<i>Sorgho blanc</i>			<i>Sorgho rouge</i>			<i>Mil</i>		
	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>
1988/89	83	26	41	90	20	40	120	40	60
1989/90	67	25	50	60	26	40	100	40	70
<i>Année</i>	<i>Mais</i>			<i>Arachide</i>			<i>Légumineuses</i>		
	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>	<i>Août</i>	<i>Déc.</i>	<i>Mars</i>
1988/89	60	20	50	83	36	71	240	50	100
1989/90	80	30	60	95	36	71	240	60	130

a. Les prix relatifs à ces trois périodes ont été recueillis auprès des paysans de Linoghin. Compte tenu de la grande disparité entre les prix relevés et les données enregistrées par l'ORD pour Mogtedo et Zorgho en 1984-1985, ces résultats n'ont pas été rapportés. Les prix ci-dessus sont donnés par assiette. Les poids estimatifs par assiette sont les suivants : 3 kg pour le sorgho blanc, 2,5 kg pour le sorgho rouge, 2,5 kg pour le mil, 2,5 kg pour le maïs, 2,1 kg pour l'arachide et 2,5 kg pour les légumineuses.

**Tableau B-5 Etude rétrospective des prix du bétail de 1979 à 1990**

<i>Année</i>	<i>Poulets</i>	<i>Pintades</i>	<i>Chèvres</i>	<i>Moutons</i>	<i>Anes</i>	<i>Porcs</i>
1979	250	300	2.250	2.500	13.000	4.000
1980	350	350	2.500	3.000	16.000	4.750
1981	400	450	2.750	3.500	20.000	5.000
1982	375	250	3.000	3.750	20.000	5.750
1983	400	300	3.250	3.700	22.000	6.000
1984	400	275	3.275	3.800	22.500	7.500
1985	375	300	3.350	4.000	23.000	8.000
1986	375	275	3.400	4.250	23.700	9.000
1987	350	300	3.500	4.500	23.700	10.000
1988	175	225	4.000	5.000	24.000	11.000
1989	500	400	5.000	6.500	25.000	15.000
1990	750	600	6.500	7.500	27.500	16.000

Méthode : Prix établis à partir des interviews réalisées auprès d'un échantillon de paysans à Linoghin. Les prix relevés ont été comparés aux prix fournis par d'autres enquêtes.

Source : Guira, F., 1989 et AVV-DEPC.

**Tableau B-6 Bilan alimentaire céréalière (en milliers de tonnes)**

<i>Année</i>	<i>Production intérieure</i>	<i>Importations</i>
1980	1.028	66
1981	1.2249	59
1982	1.179	74
1983	1.099	77
1984	1.318	173
1985	1.791	190
1986	1.709	67
1987	1.759	60

Source : Banque mondiale, 1989:57.

3. Prix à la production, 1979



**Tableau B-7 Prix officiels au producteur et prix utilisés pour calculer la valeur de la production dans l'enquête du Service statistique AVV**

<i>Culture</i>	<i>Enquête de marché<sup>a</sup></i>	<i>Prix officiel au producteur<sup>b</sup></i>
Coton	54	55 (premier choix ) 45 ( deuxième choix)
Sorgho blanc	62	40
Sorgho rouge	55	32
Mil	—	40
Maïs	57	40
Niébé	79	45
Arachide (gousses)	81	37
Riz	72	
Mil	65	
Céréales (cultivées dans les champs de case)	50	

a. *Source* : Murphy et Sprey, 1980:58 ; 22.

b. *Source* : Office national des céréales, arrêté no 001458/MCODIM/MDR, portant fixation des prix d'achat au producteur des céréales locales pour la campagne 1983-84. Tableau II. Evolution des prix des productions.

---

*Annexe 4. Tableaux complémentaires sur  
les productions animales*

---

**Tableau C-1 Effectifs des pertes de bovins et d'ovins/caprins dues à la mortalité et au vol sur une période de cinq ans**

	AVV		Solenzo		Kompienga	
	Mortalité	Vol	Mortalité	Vol	Mortalité	Vol
<i>Bovins</i>						
Petits animaux	15	0	12	0	25	5
Gros animaux	42	27	109	4	9	1
Total	57	27	121	4	34	6
<i>Ovins/Caprins</i>						
Petits animaux	298	21	74	17	139	4
Gros animaux	428	290	178	45	81	4
Total	726	311	252	62	220	8

Source : Savadogo 1989c.

**Tableau C-2 Taux annuel de pertes de bovins et d'ovins/caprins pour cause de mortalité et de vol (pourcentages)**

	AVV			Solenzo			Kompienga		
	Mortalité	Vol	Toutes causes	Mortalité	Vol	Toutes causes	Mortalité	Vol	Toutes causes
<i>Bovins</i>									
Petits animaux	3,0	0	3,0	1,7	0	1,7	7,4	1,5	8,9
Gros animaux	3,5	2,2	5,7	7,9	0,3	8,2	1,6	0,2	1,8
Total	3,3	1,6	4,9	5,8	0,02	5,8	3,8	0,7	4,5
<i>Ovins/Caprins</i>									
Petits animaux	13,8	1,0	14,8	15,1	3,5	18,6	24,8	0,7	25,5
Gros animaux	13,2	8,9	22,1	15,6	3,9	19,5	14,3	0,7	15,0
Total	13,4	5,8	19,2	15,5	3,8	19,3	19,6	0,7	20,3

a. Les pourcentages sont établis en divisant les pertes annuelles par les effectifs des troupeaux au moment de l'interview. Ceci donne une probabilité approximative des pertes d'animaux sur une année.

Source : Savadogo 1989c.

**Tableau C-3 Projections par région des revenus de la production animale pour les chefs de famille**

	<i>A. Total</i>		<i>B. Par ETA</i>	
	<i>(FCFA par exploitation et par an)</i>		<i>(FCFA/ETA)</i>	
	<i>Scénario fort<sup>a</sup></i>	<i>Scénario faible<sup>b</sup></i>	<i>Scénario fort<sup>a</sup></i>	<i>Scénario faible<sup>b</sup></i>
Linoghin	80.898	57.599	21.897	15.590
Bomboré	29.312	8.723	6.797	2.022
Mogtedo	66.438	35.898	14.764	7.977
Mogtedo V3	18.683	-5.107	5.415	-1.480
AVV <sup>c</sup>	57.164	32.958	7.934	13.762
Solenzo	143.541	104.335	24.779	18.011
Kompienga	48.257	35.239	8.522	6.223

a. Scénario fort : cas de coûts minimaux (pas d'estimation de la valeur des aliments du bétail obtenus gratuitement, faibles taux de pertes).

b. Scénario faible : cas de coûts maximaux (coûts imputés aux aliments du bétail obtenus gratuitement, taux élevés de pertes).

c. V3 exclus. Les données semblent être sous-estimées.

Source : Savadogo, 1989c.

## *Annexe 5. Tableaux complémentaires sur les systèmes de production*

Malgré les restrictions imposées à la possession de bétail, ce dernier reste le principal mode d'investissement des colons de l'AVV. Lorsqu'on demandait aux colons et aux agents de vulgarisation de classer les migrants installés dans un village en fonction de leur richesse, ils regroupaient systématiquement les familles en différentes catégories selon leur cheptel (Annexe 5, Tableau D-5). Le point de référence était le modèle AVV de base consistant en deux animaux de trait (Catégorie AVV simple). Au-dessous se trouvaient les paysans qui, pour une raison ou une autre, avaient perdu leurs animaux de trait et se refusaient à en acheter (Catégorie simple). Un troisième groupe comprenait des fermiers qui s'étaient dotés de quelques bovins (2 ou 3) en sus de ceux qu'ils utilisaient pour labourer ainsi que du petit bétail. Ces catégories sont devenues le "modèle AVV amélioré". Au-dessus on trouvait des agriculteurs qui avaient assez massivement investi dans le bétail — de 5 à 14 têtes de gros bétail et de petits animaux (Catégorie supérieure). Il s'agissait de colons dont un ou plusieurs parents exerçaient des activités commerciales spécialisées ou non. Les plus riches fermiers étaient ceux qui possédaient des troupeaux de plus de 15 animaux (Catégorie exceptionnelle). A l'instar de ceux de la Catégorie supérieure, ils se livraient dans la plupart des cas au commerce.

Lorsqu'on a groupé les 80 familles de l'enquête sur la production agricole en fonction de ces catégories de richesse, les données ont révélé que les paysans des trois premières catégories avaient un

revenu agricole moyen plus élevé (Annexe 5, Tableau D-5.). Les différences étaient moins marquées si on les ventilait par unités de main-d'oeuvre (Annexe 5, Tableau D-5.). Néanmoins, le groupe le plus pauvre — les 20 à 25 pour cent qui avaient vendu ou perdu leurs bovins — étaient nettement à la traîne en termes de revenu net aussi bien que de revenu net de l'élevage (scénario fort) et de production céréalière et cotonnière par unité de main-d'oeuvre.

Les familles de colons appartenant aux catégories "AVV simple" et "Simple/manuelle" sont en moyenne moins nombreuses que celles des trois catégories les plus aisées. Les petites familles, démunies en main-d'oeuvre, sont contraintes de cultiver de petites superficies et peuvent moins se livrer à l'élevage et à des activités hors exploitation que les plus grandes familles. Outre la main-d'oeuvre familiale, d'autres facteurs influent sur la condition économique : esprit d'entreprise, santé, âge, perte ou gain de travailleurs-clés en raison d'accidents de la nature (décès, invalidité), d'ambitions personnelles (émigration) et/ou de scolarisation. A mesure que la structure et la taille de la main-d'oeuvre des ménages évoluent au fil du temps, leurs modes de production et leurs revenus changent également.

Par exemple, une famille de l'étude de cas longitudinale qui aurait été classée dans la catégorie "AVV améliorée" en 1979 et en 1983, a été rangée dans la catégorie "Simple/manuelle" en 1988. En 1979 et en 1983, la famille se composait de deux frères, de leurs épouses et de leurs enfants ainsi

que de leur mère. L'aîné dégageait un revenu annuel conséquent d'un deuxième métier, celui de mécanicien de mobylettes et de bicyclettes. Le plus jeune supervisait les cultures et l'élevage, tandis que son frère se rendait au marché un jour sur trois. Lorsque le plus jeune est parti pour monter sa propre exploitation dans une colonie voisine de l'AVV, l'aîné a dû renoncer à son deuxième métier. Pour finir, par suite d'une combinaison de maladies et de manque de main-d'oeuvre, il a été contraint de vendre les boeufs de la famille.

Les ménages peuvent monter aussi bien que descendre dans l'échelle des revenus. On en a eu un exemple frappant avec l'un des paysans de l'étude de cas qui avait une nombreuse famille mais uniquement de jeunes fils en 1979. Cette année-là, il aurait été classé dans le groupe "AVV simple". En 1988/89, ce même chef de famille pouvait compter sur deux fils d'une vingtaine d'années qui participaient activement à la production agricole collective. Le père les a aidés à monter un petit commerce d'articles de consommation courante au niveau local et régional. Eu égard à sa production agricole, à son cheptel et à ses revenus hors exploitation, la famille a été classée en 1988/89 dans la catégorie "Supérieure AVV". [Il est intéressant de noter que cette famille a quitté le projet en 1992 pour s'installer dans la région du sud-ouest. Comme cela s'est passé après la fin de l'étude, ils n'ont pas été comptés dans nos chiffres d'émigration].

Les paysans de la catégorie la plus pauvre sont souvent aussi ceux qui ont les familles les moins nombreuses. Au sein de cette catégorie on peut distinguer deux sous-groupes relativement diff-

férents. Les ménages du premier sous-groupe sont généralement dirigés par des hommes qui se sont séparés d'un frère ou qui ont récemment perdu un père. Ils cultivent dans la plupart des cas le coton et envisagent d'investir davantage dans le bétail et les cultures de rente. Le deuxième sous-groupe comprend de petites familles qui sont handicapées dans leurs activités par l'âge ou l'état de santé de l'homme chef de famille et/ou de l'une des femmes. Nombre de ces paysans ont vu leurs grands enfants émigrer; quelques-uns ont eu des garçons qui n'ont pas survécu au-delà de la petite enfance.

Pour le premier sous-groupe — les jeunes ménages victimes d'un manque temporaire de main-d'oeuvre — il est possible de progresser vers des modes d'investissement plus diversifiés. Pour le deuxième sous-groupe, en revanche, les perspectives d'amélioration de leur sort sont plus limitées. Certaines des familles de ce groupe "mangent" leurs animaux — c'est-à-dire qu'ils les vendent pour acheter des céréales ou payer des factures médicales.

Les différences, si elles existent, ne sont pas frappantes, sauf pour le groupe le plus démuné. Alors que la production agricole, le revenu net et les revenus de l'élevage sont nettement plus élevés dans les trois premiers groupes que les deux derniers, les différences sont moins marquées si on fait la ventilation par unités de main-d'oeuvre. En revanche, le groupe le plus pauvre — les 20 à 25 pour cent qui ont vendu ou perdu leur bétail — est toujours plus pauvre et se classe sensiblement plus bas que les autres, quel que soit le paramètre de production ou de revenu utilisé.

## A. Solenzo

**Tableau D-1 Répartition de la production céréalière entre parcelles individuelles et collectives dans le Solenzo en 1988-1989 (en pourcentage)**

Village et type de technologie	Coopérative	Champs privés		
		Total	Hommes	Femmes
<b>Dar-es-Salaam/Kie</b>				
Culture manuelle	100	0	0	0
Culture attelée	79	21	10,5	10,5
Tracteur	100	0	0	0
<b>Daboura</b>				
Culture manuelle	95	5	0	5
Culture attelée	98	2	0	2
Tracteur	100	0	0	0

Source : Savadogo 1989d.

**Tableau D-2 Dépenses moyennes d'intrants des chefs d'exploitation (hommes) selon le niveau d'équipement dans le Solenzo en 1988-89 (par famille en FCFA)**

	Engrais, urée, phosphate, fumier, insecticides		Main-d'oeuvre salariée (en espèces et en nature)	Coût de l'équipement en mini-tracteurs (en espèces et en nature)
	Dar/Kie	Daboura		
Culture manuelle	36.018	15.117	2.925(Kie)	1.000(Kie)
Culture attelée	84.167	36.251		
Tracteur	920.172	416.645		650.000 <sup>a</sup>

a. Les dépenses afférentes à l'achat, à l'entretien et à l'amortissement des tracteurs ont été estimées à 650.000 FCFA par an.

Source : Savadogo, analyse 1989.

**Tableau D-3 Cheptel moyen des chefs d'exploitation (hommes) selon le niveau d'équipement et projections de revenu annuel de l'élevage par équivalent travailleur adulte (ETA) dans le Solenzo en 1988-89**

<i>Main-d'oeuvre familiale moyenne (ETA)</i>	<i>Dar/Kie</i>	<i>Daboura</i>	<i>Total Solenzo</i>
Culture manuelle	2,8 (6)	2,6 (7)	2,7 (13)
Culture attelée	5,3 (8)	2,5 (6)	4,1 (14)
Tracteur	10,9 (5)	13,8 (4)	12,2 (9)
<b>Cheptel de bovins (têtes de bétail)</b>			
Culture manuelle	—	—	8,3
Culture attelée	—	—	6,2
Tracteur	—	—	25,8
<b>Projection de revenu annuel de l'élevage pour les chefs d'exploitation masculins (scénario fort) (FCFA par ETA)</b>			
Culture manuelle	938	3.737	—
Culture attelée	11.182	-4.911	—
Tracteur	71.907	10.921	—
<b>Projection de revenu annuel de l'élevage pour les chefs d'exploitation masculins (scénario faible) (FCFA Epar ETA)</b>			
Culture manuelle	200	-14.456	—
Culture attelée	7.561	-16.516	—
Tracteur	66.922	3.168	—

Source : Savadogo 1989c.

**Tableau D-4 Répartition du cheptel dans le Solenzo en 1988-89**

<i>Têtes de bétail</i>	<i>Nombre de ménages</i>		
	<i>Dar/Kie</i>	<i>Daboura</i>	<i>Total</i>
0	11	6	17
1	1	—	1
2	—	1	1
3-4	—	2	2
5-10	2	1	3
11-20	3	2	5
21-40	1	3	4
41 et plus	1	2	3

Source : Savadogo, 1989c.



## B. Blocs d'installation de l'AVV

Tableau D-5 Caractéristiques des familles de colons selon le niveau d'investissement dans le bétail, dans les blocs AVV, en 1988-89.

	<i>Linoghin</i>	<i>Mogtedo</i>	<i>Mogtedo V3<sup>a</sup></i>	<i>Bomboré</i>
<b>Résidents (nombre)</b>				
1. Exceptionnel	20	13	0	23
2. Supérieur	11	13	11	15
3. AVV amélioré	0	15	9	0
4. AVV simple	9	9	7	10
5. Simple/manuel	8	5	9	9
6. Non classé	0	0	12	0
<b>Main-d'oeuvre (en ETA)</b>				
1. Exceptionnel	6,2 (3)	5,2 (3)	0	11,0 (1)
2. Supérieur	3,5 (2)	5,2 (3)	5,1 (2)	4,9 (3)
3. AVV amélioré	0	6,6 (2)	3,5 (6)	0
4. AVV simple	3,2 (7)	3,8 (10)	2,4 (7)	4,2 (11)
5. Simple/manuel	3,5 (8)	1,8 (2)	2,9 (3)	2,9 (5)
6. Non classé	0	0	6,1 (2)	0
<b>Revenu net moyen provenant des cultures (champs privés et collectifs)</b>				
<b>Revenu agricole net moyen</b>				
1. Exceptionnel	552.508	327.968	0	694.409
2. Supérieur	393.100	519.532	457.784	345.295
3. AVV amélioré	0	393.045	273.911	0
4. AVV simple	231.402	218.887	208.302	282.822
5. Simple/manuel	223.739	76.399	171.641	141.407
6. Non classé	0	0	238.251	0
Moyenne	292.673	283.513	250.429	277.419
<b>Revenu agricole net moyen (en FCFA par ETA)</b>				
1. Exceptionnel	89.595	62.470	0	63.128
2. Supérieur	112.314	100.554	89.323	70.229
3. AVV amélioré	0	59.327	78.260	0
4. AVV simple	71.991	57.225	87.051	68.001
5. Simple/manuel	63.359	43.656	58.848	47.934
6. Non classé	0	0	38.898	0
Moyenne	76.766	65.742	72.588	64.329
<b>Revenu net du bétail (scénario fort) (en FCFA par ETA)</b>				
1. Exceptionnel	19.866	-6.914	0	0
2. Supérieur	21.515	30.825	-2.233	3.984
3. AVV amélioré	0	16.414	15.046	11.906
4. AVV simple	26.693	13.094	5.005	2.700
5. Simple/manuel	18.238	646	4.873	16.492
6. Non classé	0	0	-3.747	0

Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de ménages : 20 par colonie de peuplement. Le revenu agricole net représente le revenu total provenant de toutes les cultures — coton plus céréales.

a. Deux familles au V3 n'ont pas pu être classées en raison de la complexité de leur organisation familiale et de leurs stratégies de production. L'une d'entre elles est une famille de pasteurs qui ne cultive encore qu'une petite superficie ; l'autre est une famille dont la moitié des membres a émigré à Kompienga. La production de ces deux familles est quelque peu désorganisée pour l'heure du fait de la forte mobilité de certains individus.

Source : Savadogo, analyse 1989.

**Tableau D-6 Effectifs moyens de bovins, de caprins et d'ovins et revenu moyen projeté dans les blocs AVV en 1988-89**

	<i>Par famille</i>	<i>Par ETA</i>
Linoghin	80.898	21.897
Bomboré	29.312	6.797
Mogtedo	66.438	14.764
Mogtedo V3	18.683	5.415
Total AVV		
avec le V3	48.832	12.208
sans le V3	57.164	14.486

Source : Savadogo, 1989c.

**Tableau D-7 Incidence de la possession de bétail pour les ménage de Mogtedo, Mogtedo-Bomboré et Linoghin, dans les blocs AVV, en 1988-89**

	<i>Bovins</i>	<i>Caprins, ovins</i>
0	24	20
1	—	—
2	28	13 (1 à 5 animaux)
3-4	9	—
5-10	15	17
11-20	—	16
21-40	4	12
41+	—	2
Total des ménages	80	80

Source : Savadogo 1989c.

## C. Komienga

**Tableau D-8 Répartition de la production céréalière entre les parcelles individuelles et collectives à Komienga en 1988-89**

	<i>Ex-AVV</i>	<i>Non-AVV</i>	<i>Yana</i>	<i>Gourmantché</i>	<i>Tous groupes confondus</i>
	(7)	(6)	(6)	(6)	(25)
Nombre					
Pourcentage					
Champs coopératifs	85	89	99	86	89,5
Champs individuels	15	11	1	14	10,5
Champs de femmes	6	4,5	0	0	2,8
Champs d'hommes	9	6,5	1	14	7,7

**Tableau D-9 Répartition du bétail parmi les chefs d'exploitation (hommes) à Kompienga en 1988-89**

<i>Nombre d'animaux</i>	<i>Nombre de ménages</i>	
	<i>Bovins</i>	<i>Caprins, ovins</i>
0	13	9
1	—	—
2	2	6 (1-5)
3-4	—	—
5-10	5	1
11-20	3	7
21-40	—	2
41	2	—
Total des ménages	25	25

Source : Savadogo, 1989c.

.



# Distributors of World Bank Publications

**ARGENTINA**  
Carlos Hirsch, SRL  
Galeria Guemes  
Florida 165, 4th Floor-Ofc. 453/465  
1333 Buenos Aires

**AUSTRALIA, PAPUA NEW GUINEA,  
FIJI, SOLOMON ISLANDS,  
VANUATU, AND WESTERN SAMOA**  
D.A. Information Services  
648 Whitehorse Road  
Mitcham 3132  
Victoria

**AUSTRIA**  
Gerold and Co.  
Graben 31  
A-1011 Wien

**BANGLADESH**  
Micro Industries Development  
Assistance Society (MIDAS)  
House 5, Road 16  
Dhanmondi R/Area  
Dhaka 1209

*Branch offices:*  
Pine View, 1st Floor  
100 Agrabad Commercial Area  
Chittagong 4100

76, K.D.A. Avenue  
Kulna 9100

**BELGIUM**  
Jean De Lannoy  
Av. du Roi 202  
1060 Brussels

**CANADA**  
Le Diffuseur  
C.P. 85, 1501B rue Ampère  
Boucherville, Québec  
J4B 5E6

**CHILE**  
Invertec IGT S.A.  
Av. Santa Maria 6400  
Edificio INTEC, Of. 201  
Santiago

**CHINA**  
China Financial & Economic  
Publishing House  
8, Da Fo Si Dong Jie  
Beijing

**COLOMBIA**  
Infoenlace Ltda.  
Apartado Aereo 34270  
Bogota D.E.

**COTE D'IVOIRE**  
Centre d'Édition et de Diffusion  
Africaines (CEDA)  
04 B.P. 541  
Abidjan 04 Plateau

**CYPRUS**  
Center of Applied Research  
Cyprus College  
6, Diogenes Street, Engomi  
P.O. Box 2006  
Nicosia

**DENMARK**  
Samfundslitteratur  
Rosenoerms Allé 11  
DK-1970 Frederiksborg C

**DOMINICAN REPUBLIC**  
Editora Taller, C. por A.  
Restauración e Isabel la Católica 309  
Apartado de Correos 2190 Z-1  
Santo Domingo

**EGYPT, ARAB REPUBLIC OF**  
Al Ahram  
Al Calaa Street  
Cairo

The Middle East Observer  
41, Sherif Street  
Cairo

**FINLAND**  
Akateeminen Kirjakauppa  
P.O. Box 128  
SF-00101 Helsinki 10

**FRANCE**  
World Bank Publications  
66, avenue d'Iéna  
75116 Paris

**GERMANY**  
UNO-Verlag  
Poppelsdorfer Allee 55  
D-5300 Bonn 1

**HONG KONG, MACAO**  
Asia 2000 Ltd.  
46-48 Wyndham Street  
Winning Centre  
2nd Floor  
Central Hong Kong

**INDIA**  
Allied Publishers Private Ltd.  
751 Mount Road  
Madras - 600 002

*Branch offices:*  
15 J.N. Heredia Marg  
Ballard Estate  
Bombay - 400 038

13/14 Asaf Ali Road  
New Delhi - 110 002

17 Chittaranjan Avenue  
Calcutta - 700 072

Jayadeva Hostel Building  
5th Main Road, Gandhinagar  
Bangalore - 560 009

3-5-1129 Kachiguda  
Cross Road  
Hyderabad - 500 027

Prarthana Flats, 2nd Floor  
Near Thakore Baug, Navrangpura  
Ahmedabad - 380 009

Patiala House  
16-A Ashok Marg  
Lucknow - 226 001

Central Bazaar Road  
60 Bajaj Nagar  
Nagpur 440 010

**INDONESIA**  
Pt Indira Limited  
Jalan Borobudur 20  
P.O. Box 181  
Jakarta 10320

**IRELAND**  
Government Supplies Agency  
4-5 Harcourt Road  
Dublin 2

**ISRAEL**  
Yozmot Literature Ltd.  
P.O. Box 56055  
Tel Aviv 61560

**ITALY**  
Licosa Commissionaria Sansoni SPA  
Via Duca Di Calabria, 1/1  
Casella Postale 552  
50125 Firenze

**JAPAN**  
Eastern Book Service  
Hongo 3-Chome, Bunkyo-ku 113  
Tokyo

**KENYA**  
Africa Book Service (E.A.) Ltd.  
Quaran House, Mfangano Street  
P.O. Box 45245  
Nairobi

**KOREA, REPUBLIC OF**  
Pan Korea Book Corporation  
P.O. Box 101, Kwangwhamun  
Seoul

**MALAYSIA**  
University of Malaya Cooperative  
Bookshop, Limited  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
59700 Kuala Lumpur

**MEXICO**  
INFOTEC  
Apartado Postal 22-860  
14060 Tlalpan, Mexico D.F.

**NETHERLANDS**  
De Lindeboom/InOr-Publikaties  
P.O. Box 202  
7480 AE Haaksbergen

**NEW ZEALAND**  
EBSCO NZ Ltd.  
Private Mail Bag 99914  
New Market  
Auckland

**NIGERIA**  
University Press Limited  
Three Crowns Building Jericho  
Private Mail Bag 5095  
Ibadan

**NORWAY**  
Narvesen Information Center  
Book Department  
P.O. Box 6125 Etterstad  
N-0602 Oslo 6

**PAKISTAN**  
Mirza Book Agency  
65, Shahrah-e-Quaid-e-Azam  
P.O. Box No. 729  
Lahore 54000

**PERU**  
Editorial Desarrollo SA  
Apartado 3824  
Lima 1

**PHILIPPINES**  
International Book Center  
Suite 1703, Cityland 10  
Condominium Tower 1  
Ayala Avenue, H.V. dela  
Costa Extension  
Makati, Metro Manila

**POLAND**  
International Publishing Service  
Ul. Plekna 31/37  
00-677 Warszawa

*For subscription orders:*  
IPS Journals  
Ul. Okrezna 3  
02-916 Warszawa

**PORTUGAL**  
Livraria Portugal  
Rua Do Carmo 70-74  
1200 Lisbon

**SAUDI ARABIA, QATAR**  
Jarir Book Store  
P.O. Box 3196  
Riyadh 11471

**SINGAPORE, TAIWAN,  
MYANMAR, BRUNEI**  
Information Publications  
Private, Ltd.  
Golden Wheel Building  
41, Kallang Pudding, #04-03  
Singapore 1334

**SOUTH AFRICA, BOTSWANA**  
*For single titles:*  
Oxford University Press  
Southern Africa  
P.O. Box 1141  
Cape Town 8000

*For subscription orders:*  
International Subscription Service  
P.O. Box 41095  
Craighall  
Johannesburg 2024

**SPAIN**  
Mundi-Prensa Libros, S.A.  
Castello 37  
28001 Madrid

Libreria Internacional AEDOS  
Consell de Cent, 391  
08009 Barcelona

**SRI LANKA AND THE MALDIVES**  
Lake House Bookshop  
P.O. Box 244  
100, Sir Chittampalam A.  
Gardiner Mawatha  
Colombo 2

**SWEDEN**  
*For single titles:*  
Fritzes Fackboksföretaget  
Regeringsgatan 12, Box 16356  
S-103 27 Stockholm

*For subscription orders:*  
Wennergren-Williams AB  
P. O. Box 1305  
S-171 25 Soina

**SWITZERLAND**  
*For single titles:*  
Librairie Payot  
Case postale 3212  
CH 1002 Lausanne

*For subscription orders:*  
Librairie Payot  
Service des Abonnements  
Case postale 3312  
CH 1002 Lausanne

**THAILAND**  
Central Department Store  
306 Silom Road  
Bangkok

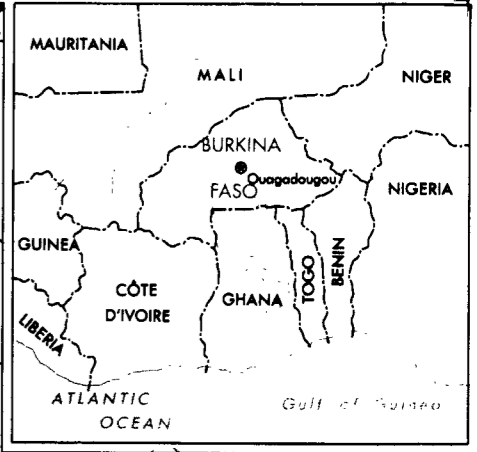
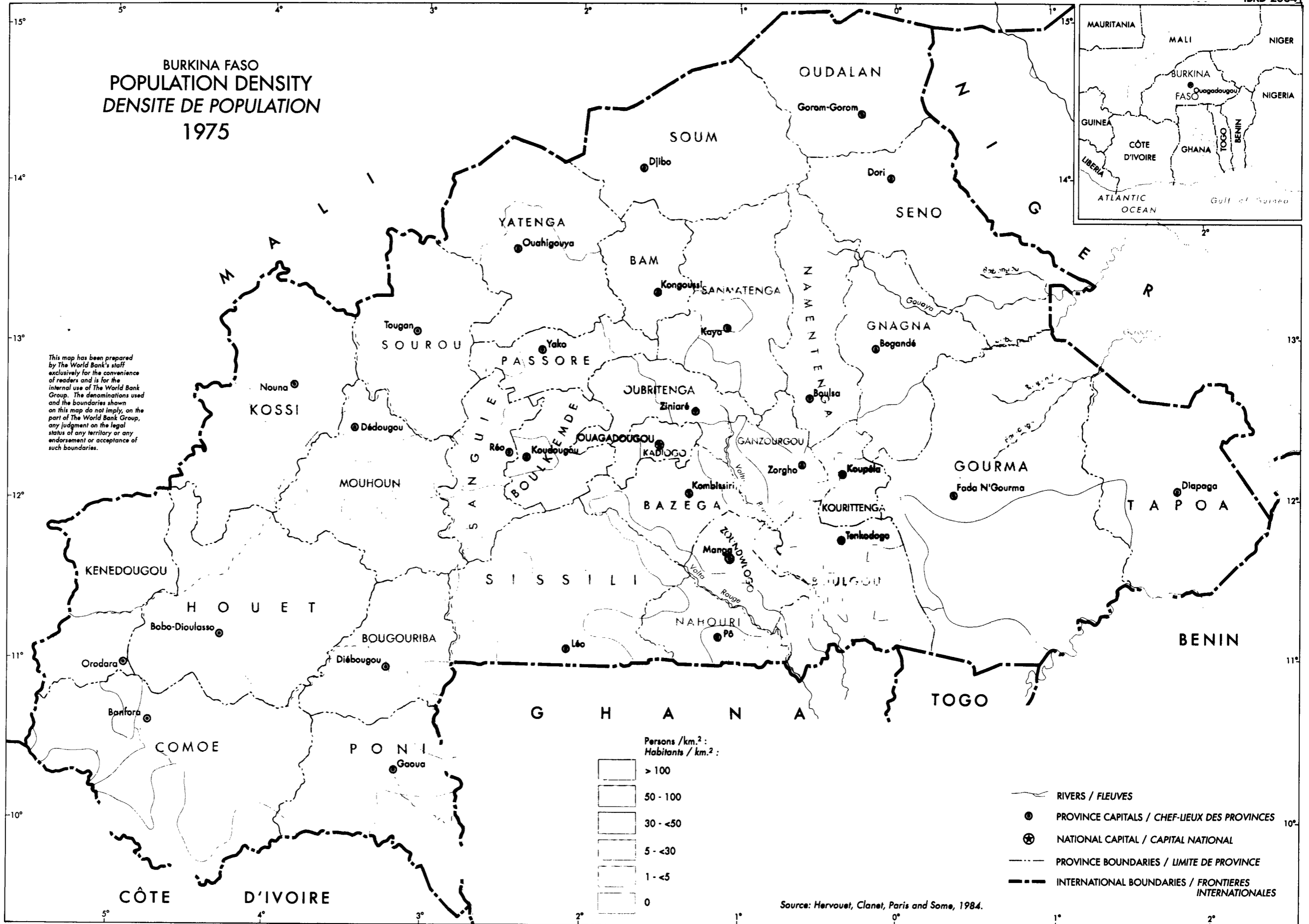
**TRINIDAD & TOBAGO, ANTIGUA  
BARBUDA, BARBADOS,  
DOMINICA, GRENADA, GUYANA,  
JAMAICA, MONTSERRAT, ST.  
KITTS & NEVIS, ST. LUCIA,  
ST. VINCENT & GRENADINES**  
Systematics Studies Unit  
#9 Watts Street  
Curepe  
Trinidad, West Indies

**TURKEY**  
Infotel  
Narlabahçe Sok. No. 15  
Cağaloglu  
Istanbul

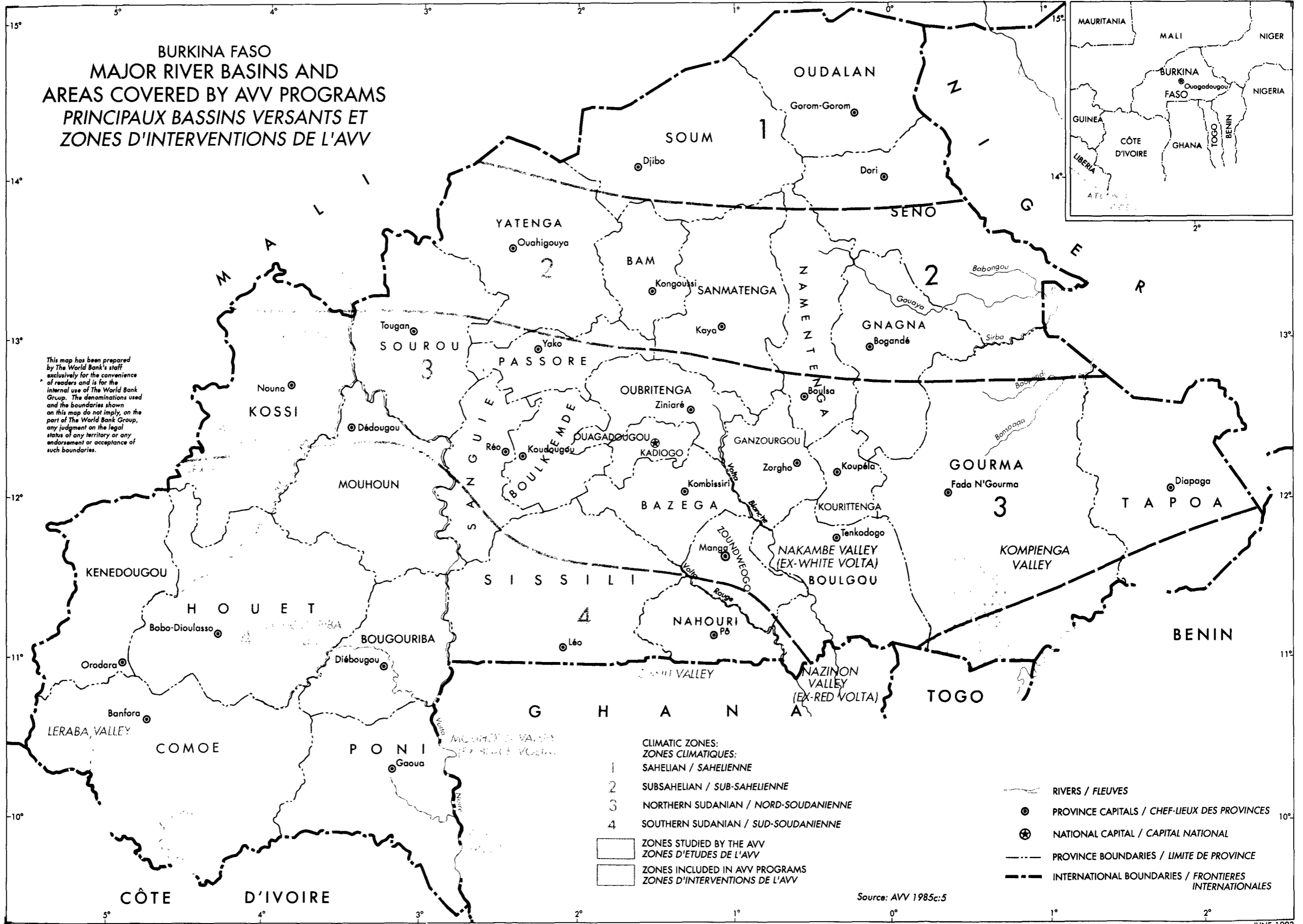
**UNITED KINGDOM**  
Microinfo Ltd.  
P.O. Box 3  
Alton, Hampshire GU34 2PG  
England

**VENEZUELA**  
Libreria del Este  
Aptdo. 60.337  
Caracas 1060-A

1



# BURKINA FASO MAJOR RIVER BASINS AND AREAS COVERED BY AVV PROGRAMS PRINCIPAUX BASSINS VERSANTS ET ZONES D'INTERVENTIONS DE L'AVV



This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

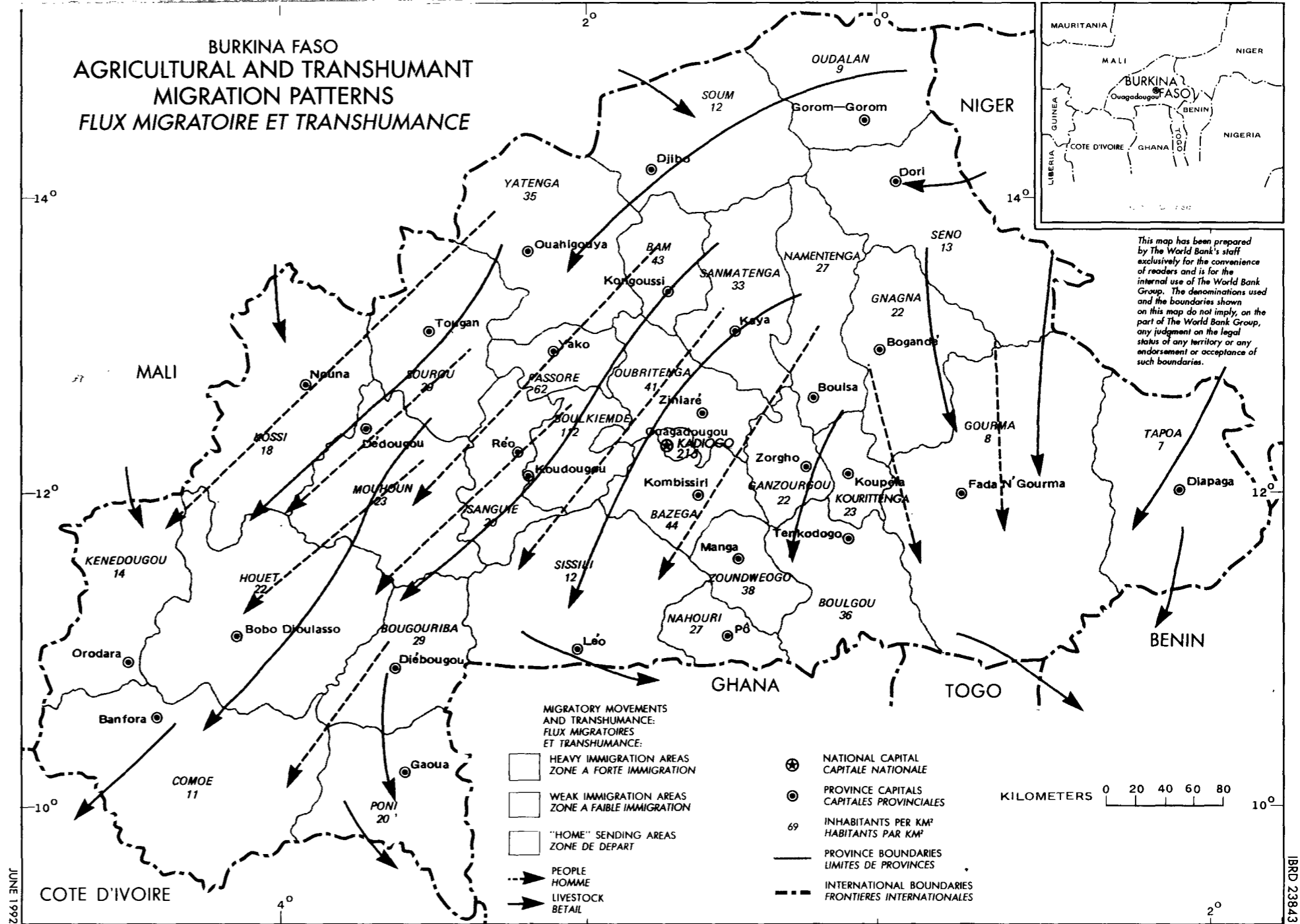
- CLIMATIC ZONES:  
ZONES CLIMATIQUES:
- 1 SAHELIAN / SAHELIENNE
  - 2 SUBSAHELIAN / SUB-SAHELIENNE
  - 3 NORTHERN SUDANIAN / NORD-SOUDANIENNE
  - 4 SOUTHERN SUDANIAN / SUD-SOUDANIENNE
- ZONES STUDIED BY THE AVV  
 ZONES D'ETUDES DE L'AVV  
 ZONES INCLUDED IN AVV PROGRAMS  
 ZONES D'INTERVENTIONS DE L'AVV

- RIVERS / FLEUVES
- PROVINCE CAPITALS / CHEF-LIEUX DES PROVINCES
- NATIONAL CAPITAL / CAPITAL NATIONAL
- PROVINCE BOUNDARIES / LIMITE DE PROVINCE
- INTERNATIONAL BOUNDARIES / FRONTIERES INTERNATIONALES

Source: AVV 1985c:5



BURKINA FASO  
 AGRICULTURAL AND TRANSHUMANT  
 MIGRATION PATTERNS  
 FLUX MIGRATOIRE ET TRANSHUMANCE

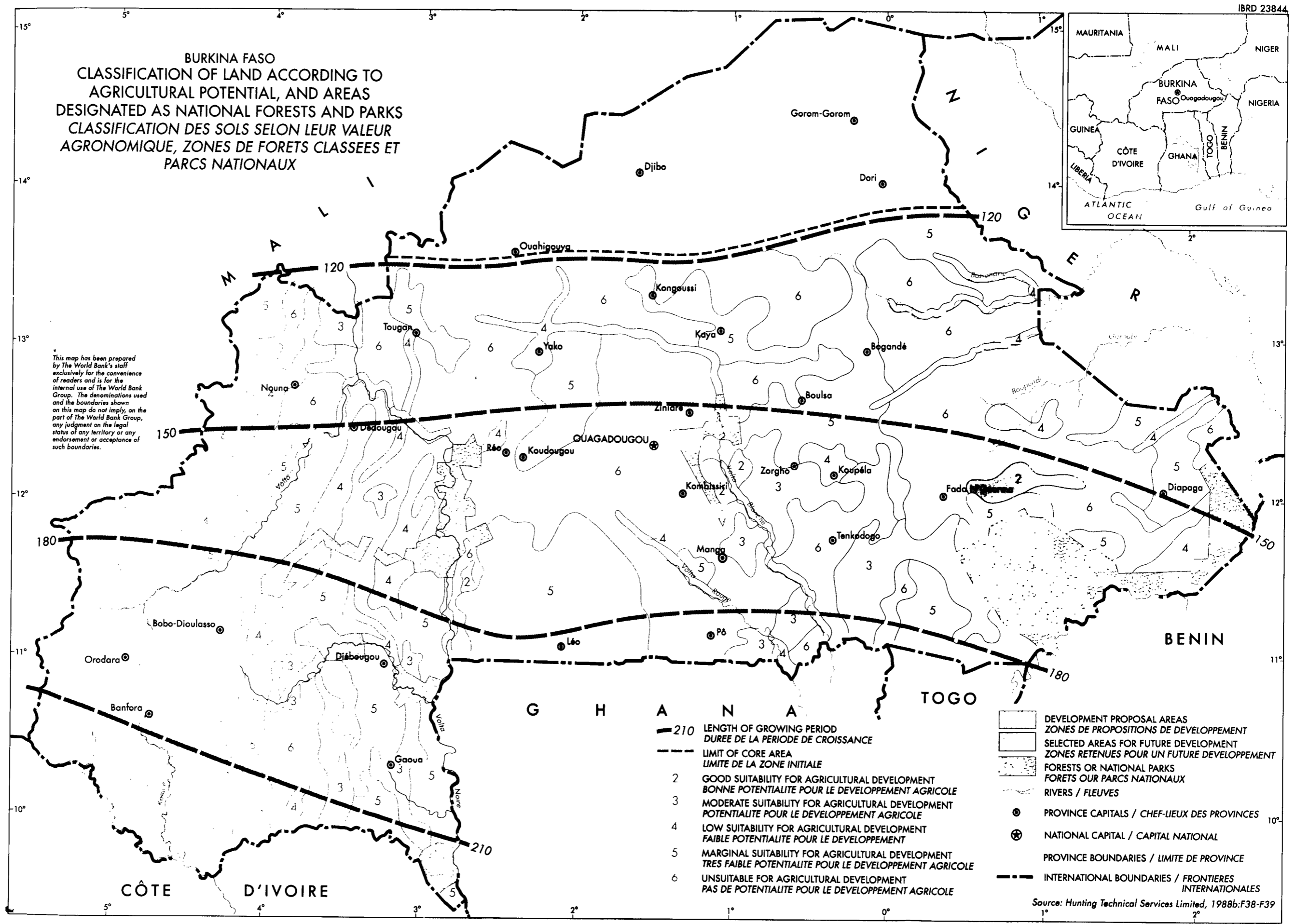


This map has been prepared by the World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of the World Bank Group. The denominations used on this map do not imply, on the part of the World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

JUNE 1992

IBRD 23843

BURKINA FASO  
 CLASSIFICATION OF LAND ACCORDING TO  
 AGRICULTURAL POTENTIAL, AND AREAS  
 DESIGNATED AS NATIONAL FORESTS AND PARKS  
 CLASSIFICATION DES SOLS SELON LEUR VALEUR  
 AGRONOMIQUE, ZONES DE FORETS CLASSEES ET  
 PARCS NATIONAUX

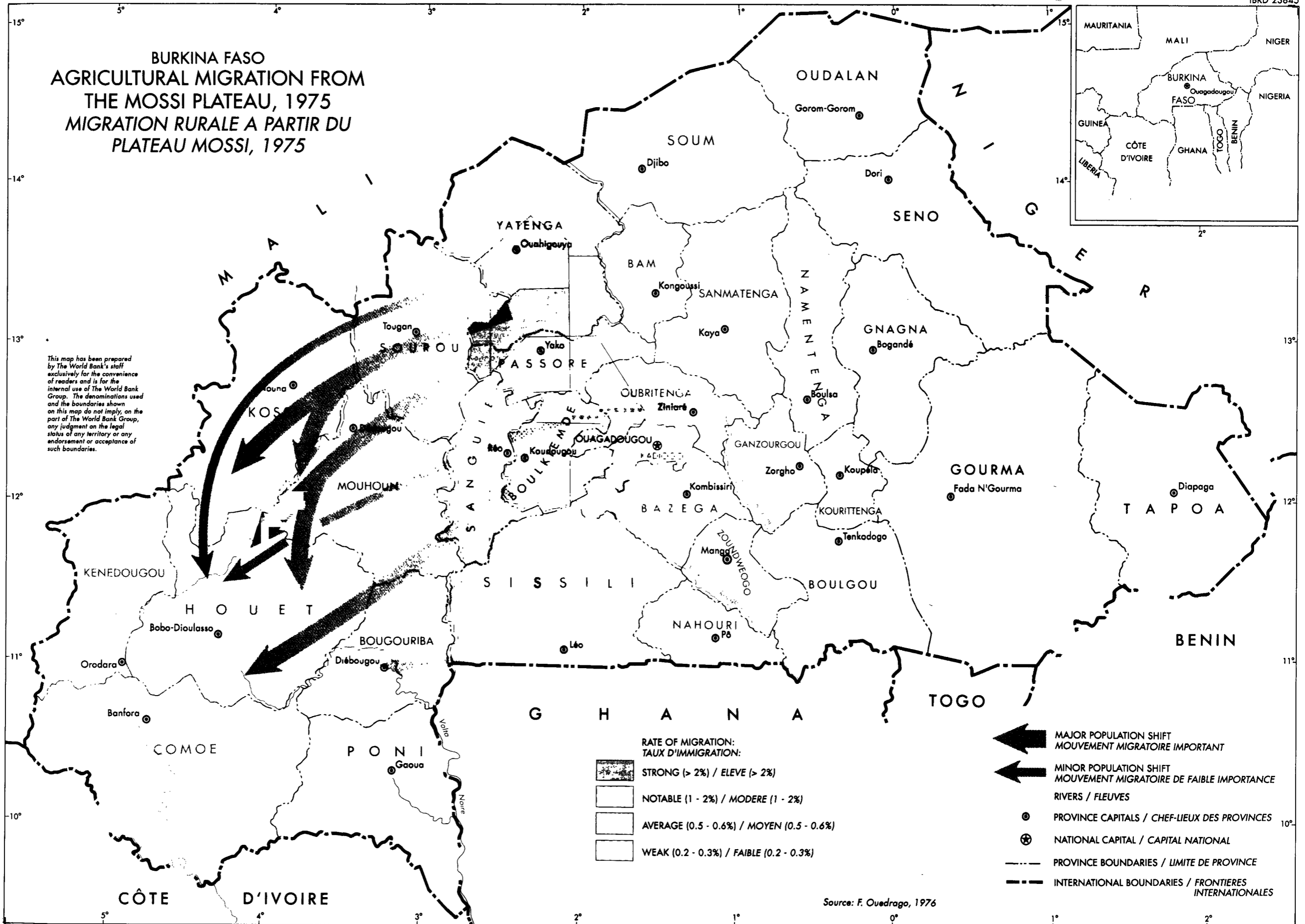


This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

- 210 LENGTH OF GROWING PERIOD  
DUREE DE LA PERIODE DE CROISSANCE
- - - LIMIT OF CORE AREA  
LIMITE DE LA ZONE INITIALE
- 2 GOOD SUITABILITY FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
BONNE POTENTIALITE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
- 3 MODERATE SUITABILITY FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
POTENTIALITE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
- 4 LOW SUITABILITY FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
FAIBLE POTENTIALITE POUR LE DEVELOPPEMENT
- 5 MARGINAL SUITABILITY FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
TRES FAIBLE POTENTIALITE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
- 6 UNSUITABLE FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT  
PAS DE POTENTIALITE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
- [Symbol] DEVELOPMENT PROPOSAL AREAS  
ZONES DE PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT
- [Symbol] SELECTED AREAS FOR FUTURE DEVELOPMENT  
ZONES RETENUES POUR UN FUTURE DEVELOPPEMENT
- [Symbol] FORESTS OR NATIONAL PARKS  
FORETS OR PARCS NATIONAUX
- [Symbol] RIVERS / FLEUVES
- [Symbol] PROVINCE CAPITALS / CHEF-LIEUX DES PROVINCES
- [Symbol] NATIONAL CAPITAL / CAPITAL NATIONAL
- [Symbol] PROVINCE BOUNDARIES / LIMITE DE PROVINCE
- [Symbol] INTERNATIONAL BOUNDARIES / FRONTIERES INTERNATIONALES

Source: Hunting Technical Services Limited, 1988b:F38-F39

# BURKINA FASO AGRICULTURAL MIGRATION FROM THE MOSSI PLATEAU, 1975 MIGRATION RURALE A PARTIR DU PLATEAU MOSSI, 1975



This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

RATE OF MIGRATION:  
TAUX D'IMMIGRATION:

	STRONG (> 2%) / ELEVE (> 2%)
	NOTABLE (1 - 2%) / MODERE (1 - 2%)
	AVERAGE (0.5 - 0.6%) / MOYEN (0.5 - 0.6%)
	WEAK (0.2 - 0.3%) / FAIBLE (0.2 - 0.3%)

MAJOR POPULATION SHIFT  
MOUVEMENT MIGRATOIRE IMPORTANT

MINOR POPULATION SHIFT  
MOUVEMENT MIGRATOIRE DE FAIBLE IMPORTANCE

RIVERS / FLEUVES

PROVINCE CAPITALS / CHEF-LIEUX DES PROVINCES

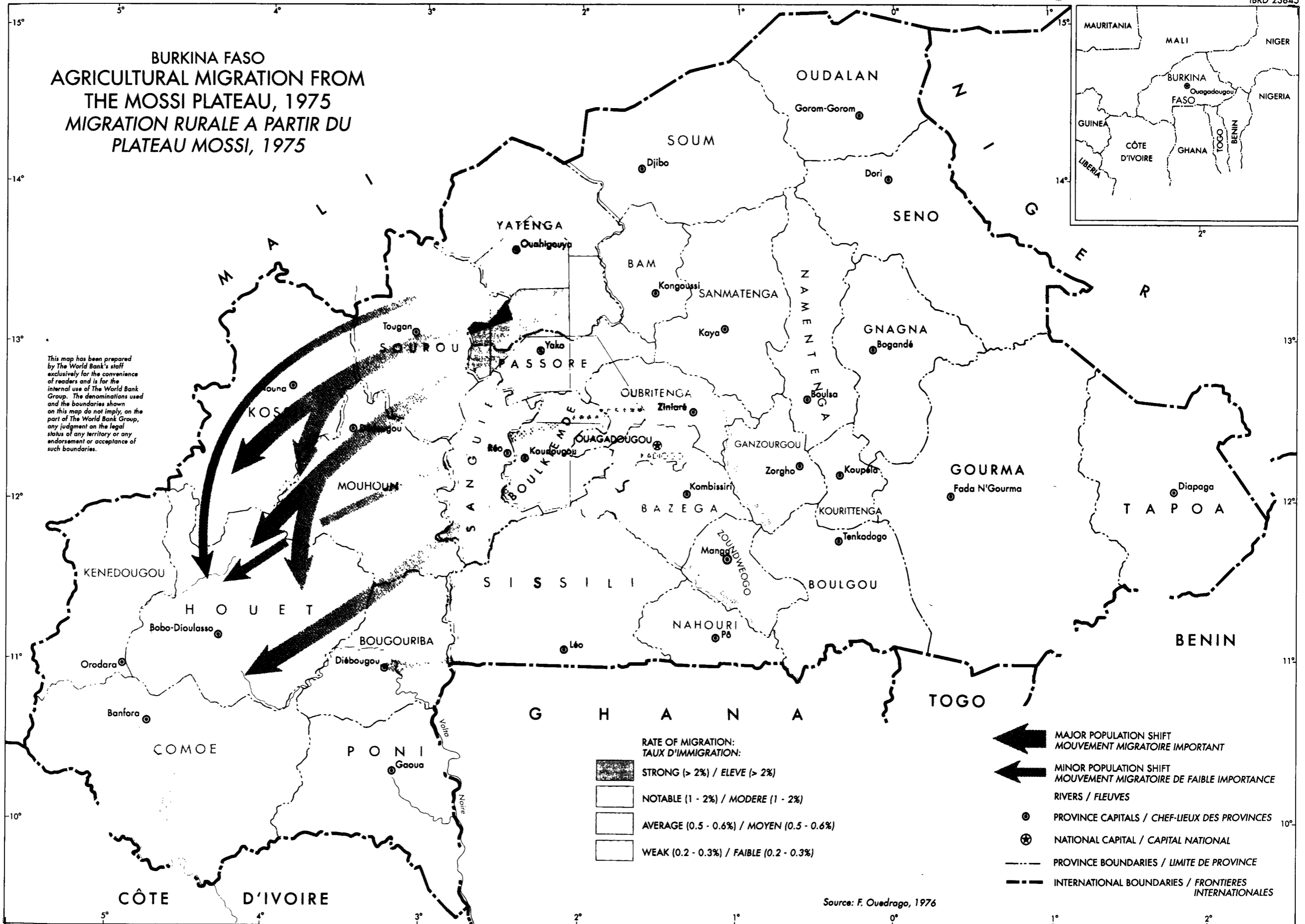
NATIONAL CAPITAL / CAPITAL NATIONAL

PROVINCE BOUNDARIES / LIMITE DE PROVINCE

INTERNATIONAL BOUNDARIES / FRONTIERES INTERNATIONALES

Source: F. Ouedraogo, 1976

# BURKINA FASO AGRICULTURAL MIGRATION FROM THE MOSSI PLATEAU, 1975 MIGRATION RURALE A PARTIR DU PLATEAU MOSSI, 1975



This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used and the boundaries shown on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.

RATE OF MIGRATION:  
TAUX D'IMMIGRATION:

	STRONG (> 2%) / ELEVE (> 2%)
	NOTABLE (1 - 2%) / MODERE (1 - 2%)
	AVERAGE (0.5 - 0.6%) / MOYEN (0.5 - 0.6%)
	WEAK (0.2 - 0.3%) / FAIBLE (0.2 - 0.3%)

MAJOR POPULATION SHIFT  
MOUVEMENT MIGRATOIRE IMPORTANT

MINOR POPULATION SHIFT  
MOUVEMENT MIGRATOIRE DE FAIBLE IMPORTANCE

RIVERS / FLEUVES

PROVINCE CAPITALS / CHEF-LIEUX DES PROVINCES

NATIONAL CAPITAL / CAPITAL NATIONAL

PROVINCE BOUNDARIES / LIMITE DE PROVINCE

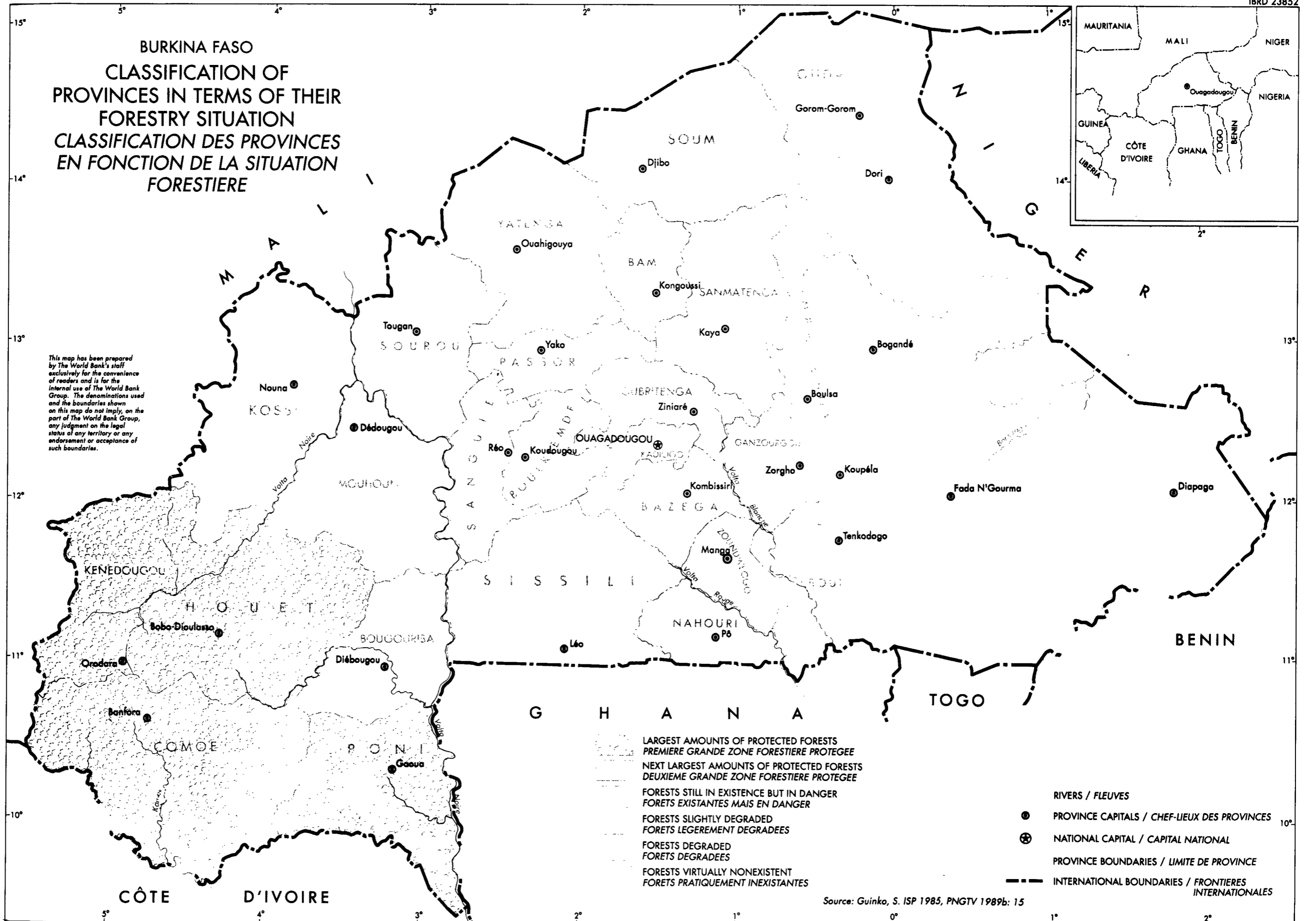
INTERNATIONAL BOUNDARIES / FRONTIERES INTERNATIONALES

Source: F. Ouedraogo, 1976



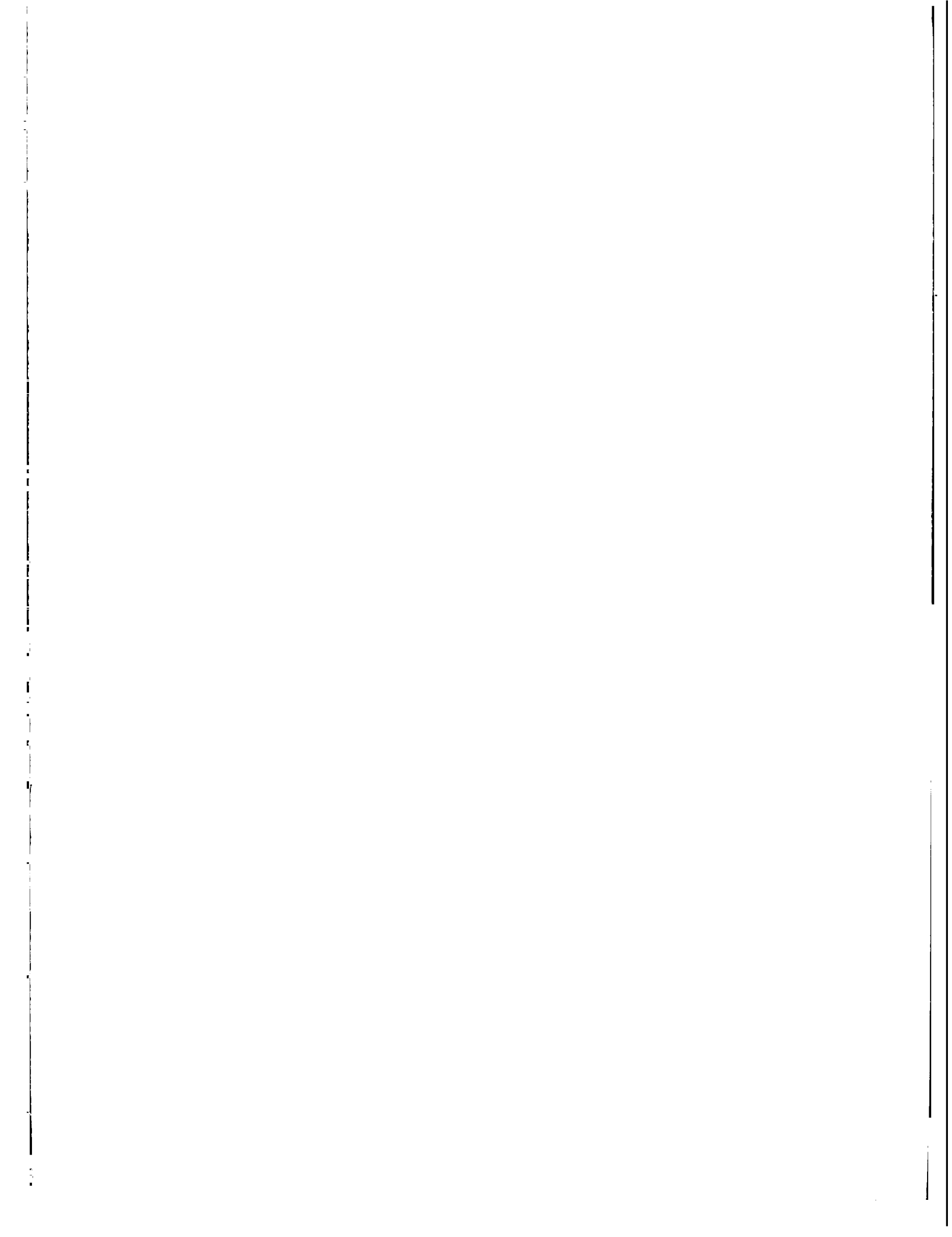
# BURKINA FASO CLASSIFICATION OF PROVINCES IN TERMS OF THEIR FORESTRY SITUATION CLASSIFICATION DES PROVINCES EN FONCTION DE LA SITUATION FORESTIERE

This map has been prepared by The World Bank's staff exclusively for the convenience of readers and is for the internal use of The World Bank Group. The denominations used on this map do not imply, on the part of The World Bank Group, any judgment on the legal status of any territory or any endorsement or acceptance of such boundaries.



- LARGEST AMOUNTS OF PROTECTED FORESTS  
PREMIERE GRANDE ZONE FORESTIERE PROTEGEE
  - NEXT LARGEST AMOUNTS OF PROTECTED FORESTS  
DEUXIEME GRANDE ZONE FORESTIERE PROTEGEE
  - ▨ FORESTS STILL IN EXISTENCE BUT IN DANGER  
FORETS EXISTANTES MAIS EN DANGER
  - ▧ FORESTS SLIGHTLY DEGRADED  
FORETS LEGEREMENT DEGRADEES
  - ▩ FORESTS DEGRADED  
FORETS DEGRADEES
  - ▬ FORESTS VIRTUALLY NONEXISTENT  
FORETS PRATIQUEMENT INEXISTANTES
- RIVERS / FLEUVES
  - PROVINCE CAPITALS / CHEF-LIEUX DES PROVINCES
  - ⊕ NATIONAL CAPITAL / CAPITAL NATIONAL
  - PROVINCE BOUNDARIES / LIMITE DE PROVINCE
  - INTERNATIONAL BOUNDARIES / FRONTIERES INTERNATIONALES

Source: Guinko, S. ISP 1985, PNGTV 1989b: 15



## **Banque mondiale**

### **Siège**

1818 H Street, N.W.  
Washington, D.C. 20433, U.S.A.

Téléphone : (202) 477-1234

Télécopie : (202) 477-6391

Télex : WUI 64145 WORLDBANK

RCA 248423 WORLDBK

Adresse télégraphique : INTBAFRAD

WASHINGTONDC

### **Bureau européen**

66, avenue d'Iéna  
75116 Paris, France

Téléphone : (1) 40.69.30.00

Télécopie : (1) 40.69.30.66

Télex : 640651

### **Bureau de Tokyo**

Kokusai Building  
1-1 Marunouchi 3-chome  
Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japon

Téléphone : (3) 3214-5001

Télécopie : (3) 3214-3657

Télex : 26838

